Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15476 – 7 F

VENDREDI 28 OCTOBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Désastre écologique en Russie

LA « marée noire » qui s'étend depuis le mois de février ! – dans le grand nord de la Russie et qui pourrait représenter, selon l'organisation écologiste Greenpeace, la troisième grande catastrophe pétrolière de l'histoire, rappelle, une fois encore, le danger que la dérive écologique incontrôlée de l'ex-URSS fait courir au monde entier. Des centrales nucléaires intrinsèquement dangereuses, des oléoducs fuyant en permanence, des émissions permanentes d'oxydes d'azote, de carbone et de soufre, des mers sinistrées comme la mer d'Aral en voie d'assèchement rapide à la suite de grands travaux inconsidérés, des zones de radioactivité repérées jusqu'au cœur de Moscou : l'état des lieux du pays le plus étendu du monde est tout simplement ahurissant. Le péril est d'autant plus grand que tout indique que la situation se dégrade de jour en jour.

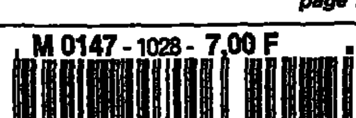
OBNUBILÉS pendant des dizaines d'années par le risque d'une guerre nucléaire avec l'URSS et tout à leur satisfaction de voir ce danger écarté par la chute du communisme, les Occidentaux ne semblent pas tous prendre la mesure du péril. Il a fallu des années, après l'explosion de la centrale ukrainienne de Tchernobyl en 1986, pour qu'ils commencent à prendre le problème nucléaire à bras le corps. Aujourd'hui, c'est un oléoduc qui déverse des dizaines de milliers de tonnes de pétrole dans la toundra et la mer de Barents, menaçant l'Arctique. Et demain ?

La tâche est immense. Comment aider un pays dont toutes les structures sont en train de se décomposer et d'être systématiquement « doublées » par des mafias voulant exclusivement amasser le plus d'argent possible ? Comment, dans le même temps, recommander à la Russie de réduire toutes ses dépenses budgétaires pour respecter les sacro-saints « grands équilibres » et lui demander de consacrer des sommes, forcément énormes, à cette lutte contre la pollution ?

LE fait qu'en 1995 l'Union européenne aura une frontière commune avec la Russie devrait inciter encore davantage les Européens à faire de cette lutte contre la dégradation écologique l'axe de leur coopération avec Moscou, comme avec les autres capitales des anciens pays communistes. Car le danger vient autant de l'Ukraine que de l'Azerbaïdjan, de la Bulgarie que de l'Arménie.

Sujet totalement tabou pendant les années de plomb de la dictature stalinienne et de la stagnation brejnévienne, la pollution commence, certes, à être évoquée à l'intérieur de l'ex-URSS, grâce notamment au courage d'une poignée de militants écologistes. Mais la volonté du gouvernement de minimiser, aujourd'hui, la catastrophe pétrolière du Grand nord, comme il l'avait fait, hier, pour Tchernobyl, montre que les autorités russes continuent à biaiser. Le premier objectif des Occidentaux devrait être d'exiger de Moscou la transparence. La « maison commune », chère à Mikhaïl Gorbatchev, ne pourra se bâtir sur un terreau dévasté.

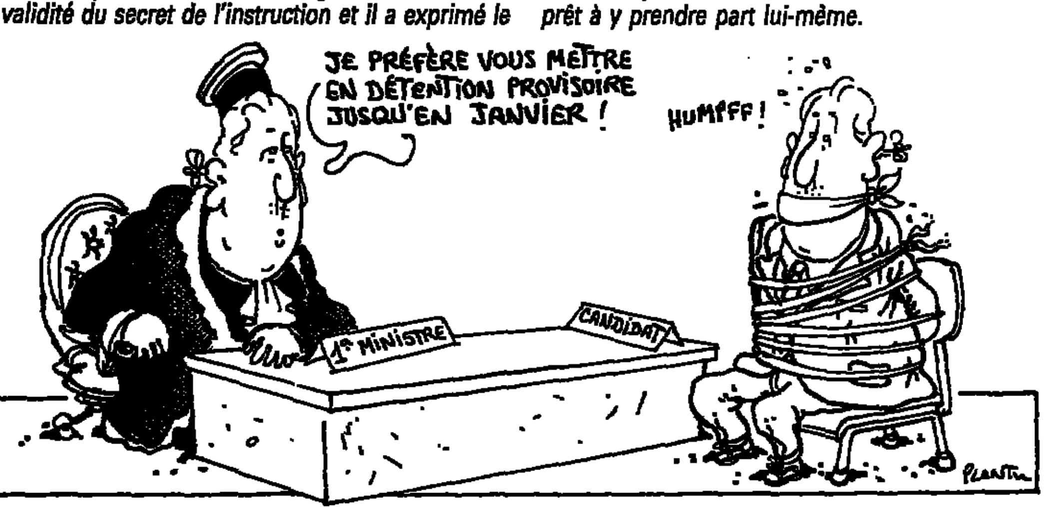
page 16



Regrettant que les questions de personnes soient au premier plan

M. Balladur se déclare prêt à débattre des enjeux de l'élection présidentielle

M. Balladur s'est efforcé, mercredi 26 octobre, sur France 2, de répondre aux préoccupations des Français face à la multiplication des affaires politico-judiciaires. Le premier ministre a annoncé, notamment, un renforcement du contrôle des marchés publics. Il s'est interrogé, en outre, sur la validité du secret de l'instruction et il a exprimé le regret d'avoir annulé les dispositions votées par la majorité précédente sur la détention provisoire. Tout en maintenant son refus de participer à la compétition présidentielle avant le mois de janvier, M. Balladur a souhaité que s'ouvre le débat sur les enjeux de cette élection et il s'est déclaré prêt à y prendre part lui-même.



POINT DE VUE

La double inconstance

par Pierre Juillet

L'état de la majorité n'est pas triste, il est ridicule. Chaque jour, chaque faction acharnée à prendre l'avantage ruine un peu plus les chances de son camp. Rien, semble-t-il, ne peut arrêter ce combat de cervidés dont les bois emmêlés deviennent inséparables. Les prédateurs aux aguets attendent, en claquant des mâchoires, l'épuisement des combattants par désaffection de l'opinion publique.

Cette situation est tragique pour les militants, inespérée pour les adversaires, grotesque pour les électeurs : pensez donc, des amis de trente ans et tous deux gaullistes de surcroît !

Regardons-y de plus près. Les témoins peuvent affirmer que M. Chirac n'a jamais eu d'amitié pour M. Balladur et que M. Balladur n'a jamais apprécié M. Chirac. Il serait plus juste de dire qu'ils se sont réciproquement servis l'un de l'autre pour conforter leur ambition. Tant que l'ascension exigeait l'effort commun, tout a bien marché ; mais en vue du sommet chacun a voulu être le premier à y planter son drapeau, d'où cette course-poursuite.

Quant à l'appartenance au gaullisme, la chose est plus délicate. Tout individu peut se prétendre gaulliste et tout autre peut lui dénier cette qualification. Il n'y a pas d'arbitre en la matière. Toutefois le comportement peut être révélateur. Qui peut revendiquer d'être le défenseur intransigeant de la souveraineté du peuple français en refusant le dépeçage des attributs de cette souveraineté, sous couvert de la nécessité ? Personne.

Qui ose affirmer dans les institutions européennes la permanence du droit de veto, héritage gaulliste s'il en est, afin de protéger le cas échéant les intérêts vitaux de la France ? Personne.

Qui dénonce le parti allemand en train de nous submerger de sa propagande, comme le fit le parti espagnol sous Louis XIII, le parti anglais entre les deux guerres et le parti américain sous la IVe République ? Personne.

Lire la suite page 10

▶ **Pierre Juillet, ancien responsable du Rassemblement du peuple français (RPF) du général de Gaulle, a été, avec Marie-France Garaud, le conseiller de Georges Pompidou dans les années 60, puis celui de Jacques Chirac dans les années 70.**

Lire aussi

Les trois otages des Khmers rouges auraient été tués

Les trois touristes occidentaux pris en otage le 26 juillet par des Khmers rouges dans le sud du Cambodge sont peut-être morts depuis le 27 septembre. Parmi eux figure un Français, Jean-Michel Braquet, vingt-sept ans. Le pessimisme sur le sort des jeunes gens, répercuté jeudi 27 octobre par le Quai d'Orsay, a commencé de naître après la récente reddition à l'armée cambodgienne du commandant des rebelles qui aurait attaqué le train où circulaient Jean-Michel Braquet et ses compagnons. Une opération menée mardi contre le repère du général khmer rouge Noun Paet, censé détenir les otages, n'a donné aucun résultat. La radio des rebelles a, par ailleurs, présenté comme un « coup d'Etat » vietnamien le remaniement qui, ces jours-ci, a écarté des ministres royalistes à Phnom-Penh.

page 4

Bill Clinton se rend à Jérusalem après sa visite à Damas

Avant de se rendre à Jérusalem jeudi 27 octobre dans l'après-midi, le président Bill Clinton a séjourné à Damas, troisième étape de sa tournée dans six pays du Proche-Orient. Il a été reçu par le président Hafez El Assad pour des entretiens essentiellement consacrés aux négociations de paix israélo-syriennes et à la nécessité d'isoler tous ceux qui s'opposent à la paix par la violence. La veille, lors de la cérémonie de signature du traité de paix israélo-jordanien à la frontière entre les deux pays, puis devant le Parlement jordanien, M. Clinton avait réaffirmé le soutien des Etats-Unis à tous ceux qui œuvrent en faveur de la paix. Il avait dénonce *« les forces de la terreur et de l'extrémisme qui se drapent dans la rhétorique de la religion et du nationalisme »*.

page 3

La Sécurité sociale devra bénéficier de nouveaux financements en 1995

Publié jeudi 27 octobre, le rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale prévoit un déficit de 54 milliards en 1994 et de 50 milliards en 1995. En dépit du redémarrage attendu de la croissance, de l'amélioration espérée de l'emploi et du freinage constaté (mais fragile) des dépenses de santé, l'équilibre financier de la Sécurité sociale ne devrait donc pratiquement pas s'améliorer alors que d'autres régimes sociaux connaissent eux aussi de graves difficultés. Dans ces conditions, des mesures de financement s'annoncent indispensables. Elles devront être d'autant plus vigoureuses qu'elles n'interviendront pas avant l'élection présidentielle.

page 21

Grand Louvre, acte III

Le musée ouvre, vendredi 28 octobre, dans l'aile Denon, 2 000 mètres carrés consacrés à la sculpture d'Italie et d'Europe du Nord

On le savait. A l'exception de la fameuse pyramide de la Cour Napoléon, l'architecture du Grand Louvre devait éviter à tout prix la fréquentation des métallos et plombiers zingueurs. Selon le vœu de Ieoh Ming Pei, seuls allaient désormais dominer la pierre, le béton couleur pierre, le verre... et les œuvres. Certes quelques couleurs chaudes plus ou moins fidèles à l'histoire pourraient rehausser les cimaises. Certes, quelques morceaux de ferraille, comme le grand escalier mécanique et les cadres des vitrines seraient tolérés. Mais, à ces détails près, le Grand Louvre devrait révéler l'entente parfaite d'un passé composite et d'un présent compassé.

Nous voici donc à la troisième inauguration du Grand Louvre. La première, en 1989, nous avait révélé l'espace et la distribution conçus par Ieoh Ming Pei, formidable labyrinthe bien servi par quelques découvertes archéologiques, comme le donjon de Philippe Auguste. Des moyens financiers inhabituels pour la France avaient permis aux entreprises de faire preuve d'une remarquable qualité de construction. Les bétons ne bavaient pas, les détails étaient irréprochables, les joints parfaitement réalisés. L'ensemble fut aussi porté par l'effet de souffle qu'engendra la naissance des nouveaux espaces souterrains, et bien évidemment par l'intelligence propre à l'architecte sino-américain. A l'ouverture de cette première phase les critiques érudites mais acerbes, se turent pour ne former qu'un seul chœur admiratif. Parfois à la limite de la naïveté.

La deuxième salve d'inauguration, en 1992, a permis de découvrir l'aile Richelieu avec notamment ses trois cours mais aussi les espaces commerciaux du Carrousel. On s'était habitué au succès. Le public du musée rénové le confirma, donnant au Grand Louvre cette dimension urbaine que lui avait promis son principal concepteur. Depuis, le musée ne désemplit pas, les commerces y trouvent motif à toutes les satisfactions, en particulier l'immense restaurant polyglotte qui offre toutes les cuisines du monde. Dans cette deuxième partie cependant, la présence de Pei s'est faite plus ténue, et plus forte celle des architectes français qu'il s'était associés. Willmotte, par exemple, dont les vitrines vieillissent bien à l'usage, mais surtout Macary, devenu depuis lauréat du Grand Stade, qui se chargea d'empiler les entablements des cours Marly et Puget. Un travail d'élève appliqué, consciencieux, respectueux des valeurs de Pei et de la blancheur crayeuse qu'il avait imposé, mais moins doué dans cette déclinaison que ne l'avait été, par définition, Pei. Il n'empêche, l'aile Richelieu était ainsi donnée au public, et ce qui fait l'agacement du critique n'aura en aucun cas exclu le plaisir du public.

Voici donc une troisième tranche de travaux, et une nouvelle génération d'architectes appelée à son tour à décliner les thèmes initiés par Ieoh Ming Pei. Catherine Bizouard et François Pin ont été chargés des aménagements de ces 2 000 mètres carrés consacrés à la sculpture étrangère, principalement d'Italie et d'Europe du Nord.

FRÉDÉRIC EDELMANN

Lire la suite page 20

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN, Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grece, 300 DR ; Irlande 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Reunion, 9 F, Sénégal, 700 F CFA ; Suede, 15 KRS, Suisse, 2 FS ; Tunisie, 650 m, USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $)

COMMUNICATION

La télévision publique ou la différence

La télévision publique doit, comme son nom l'indique, être au service du grand public, qui paie la redevance. Mais elle doit aussi, en observant une certaine éthique – notamment en matière d'information – et des critères de qualité, respecter ce même public.

par Raphaël Hadas-Lebel

LES missions de la télévision publique donnent lieu à des controverses récurrentes, qui tournent le plus souvent autour de l'éternelle opposition entre audience et qualité. Face aux jugements hâtifs et aux procès d'intention, est-il possible de rappeler ici quelques vérités ?

Evacuons, dès l'abord, le débat sur la contradiction entre audience et image. C'est un faux débat. Aucune télévision, pas plus publique que privée, ne saurait renoncer au souci de l'audience. Ce n'est pas seulement une nécessité économique, l'insuffisance des ressources tirées de la redevance rendant souvent inévitable le recours aux recettes de publicité : sans argent, point de programmes de qualité. C'est même une condition de la légitimité de la télévision publique : les millions de personnes qui paient la redevance estiment avoir le droit de trouver sur les chaînes publiques les films, fictions, jeux, divertissements et émissions sportives qui constituent la trame normale d'une télévision dite généraliste. Comme son nom l'indique, la télévision publique est au service du public. De tous les publics : au nom de quelle logique le public de la télévision publique ne serait-il pas à l'image de la diversité de la population de notre pays ?

Or, ce public est devenu à la fois plus exigeant et plus volatil. On n'est plus au temps de la carte forcée et du monopole. Depuis la multiplication des chaînes – notamment le développement des chaînes thématiques sur le réseau du câble – et l'invention de la télécommande, le téléspectateur exerce désormais sans complexe sa liberté de choix. Mais alors, demandera-t-on, où est la différence avec les chaînes privées ? La différence, c'est que, contrairement aux chaînes privées qui sont, très normalement, guidées par une logique commerciale, les chaînes publiques ne sauraient prétendre attirer le public par n'importe quel moyen, à n'importe quel prix. Et c'est à elles qu'il appartient d'apporter la preuve de cette différence. Sur quatre terrains au moins.

Cette différence, c'est d'abord le refus de certaines dérives. Refus de la violence qui s'étale trop souvent sur les écrans, y compris dans certains dessins animés. Refus des *reality shows* qui avilissent le téléspectateur, des émissions pseudo-scientifiques qui le fourvoient dans les illusions du mystère à bon marché, des procédés vulgaires dans les émissions de divertissement. Refus du sensationnel dans les programmes d'information. Ayons l'honnêteté de reconnaître que les émissions de la télévision publique ne sont pas toujours, à cet égard, à l'abri de toute critique. A tout le moins, devons-nous nous donner pour règle de faire, sans relâche, une chasse systématique à de telles dérives. France-Télévision le fait déjà avec un succès reconnu dans le domaine de la violence, notamment pour ce qui touche aux séries policières et aux émissions pour la jeunesse. Il nous faudra continuer d'agir de même – et, sans hésiter, corriger le tir – dans tous les autres domaines. La télévision publique, c'est d'abord la télévision qui, en respectant une certaine éthique, respecte son public.

La différence, c'est le souci de la qualité, pas seulement dans un petit nombre d'émissions-alibis, mais en introduisant un plus, un mieux dans toutes les formes de programmes. Plus de rigueur, d'indépendance, de pluralisme, mais aussi de réactivité et de responsabilité, dans le traitement de l'information. Plus de créativité et d'originalité dans la conception des téléfilms : n'est-ce pas la télévision publique qui a, ces dernières années, donné ses lettres de noblesse à la fiction télévisée, laquelle occupe désormais trois soirées par semaine dans la grille de France 2 ? Plus de diversité dans la couverture des sports, qui ne doit pas se limiter à un petit nombre de sports-spectacle : il y a une place pour près de soixante disciplines sportives sur les antennes de France-Télévision. Plus d'ouverture au monde dans les magazines. Plus d'innovation dans la réalisation des programmes et le traitement des images, grâce notamment à l'utilisation systématique des nouvelles technologies. Plus de place aux connaissances et au talent qu'à l'argent et au hasard dans les jeux télévisés. En recherchant systématiquement ce plus et ce mieux, les chaînes publiques peuvent ainsi dégager un style, un label de qualité, une couleur familière qui permette au plus grand nombre de téléspectateurs de s'y sentir chez soi.

La différence, c'est encore la recherche d'une programmation plus ouverte et innovante. Au-delà du simple divertissement – qui a aussi sa place, mais pas exclusive, – il entre dans la vocation de la télévision publique de multiplier pour le téléspectateur les occasions de réfléchir sur le monde qui l'entoure et de lui fournir quelques repères utiles dans un univers qui, souvent, le déconcerte. Encore faut-il le faire tout naturellement, sans l'annoncer à grands coups de trompe. C'est à cela que concourent les magazines, documentaires, débats et *talk-shows* qui, tout en se gardant – ce n'est pas toujours facile – de la tentation du bavardage, doivent ouvrir un espace privilégié – une sorte d'agora des temps actuels – à la confrontation des opinions et à l'établissement de liens de proximité, si recherchés dans une société qui en manque tant. La programmation ambitieuse des deuxièmes parties de soirée sur France 2, – avec « *Ça se discute* », « *Bas les masques* », « *La France en films* », « *Bouillon de culture* » – tente précisément un effort cohérent dans cette direction.

Une mission d'essence culturelle

Mieux, la télévision publique ne doit pas craindre de programmer parfois à des heures de grande écoute des émissions plus exigeantes, comme c'est le cas pour « *Envoyé spécial* ». En utilisant les ressources encore imparfaites de l'interactivité, il lui appartient aussi de soutenir à l'écran les grandes causes sociales, telles que la sécurité routière, la lutte contre la drogue, l'environnement ou les grandes actions humanitaires, jouant ainsi le rôle fédérateur qui doit être le sien dans la société française. C'est son rôle, enfin, de promouvoir, à travers les œuvres de fiction ou les programmes pour la jeunesse, des valeurs de dynamisme, de générosité et de tolérance que l'école ou la famille ne suffisent plus à transmettre.

La différence, c'est enfin, pour la télévision publique, une mission d'essence culturelle. N'ayons pas peur du mot : culture n'est pas nécessairement synonyme d'ennui, d'hermétisme et de fuite de l'audience. Promouvoir la culture, c'est, bien sûr, inclure dans la grille des programmes des émissions relatives aux livres, au théâtre, à la musique, plus généralement aux arts et aux sciences : seule la télévision publique peut programmer, trop tardivement il est vrai, mais à une périodicité hebdomadaire – comme pour « *Bouillon de culture* » et « *Musiques au cœur* » – ou même quotidienne –, comme pour « *Le cercle de minuit* » –, des émissions dont la finalité primordiale n'est pas l'audience. Mais, au-delà du respect des minima réglementaires des cahiers des charges, c'est le rôle de la télévision publique de programmer à d'autres moments de la journée des œuvres de qualité – fictions, animations, documentaires, retransmissions de spectacles, – qui privilégient la durée sur l'éphémère et qui développent chez le téléspectateur des curiosités qui souvent s'ignorent. De même, dans les émissions pour la jeunesse, il est possible de substituer à une approche par trop racoleuse un style de programmes ouvrant sur la découverte, l'aventure et l'émotion. Entre enfin dans cette mission le soutien, par des commandes aux producteurs de films et de téléfilms, d'une production nationale dont la disparition serait une grande perte culturelle : la signature récente par Jean-Pierre Elkabbach d'un accord en ce sens avec les producteurs illustre la volonté de passer, en la matière, des mots aux actes.

Ce sont toutes ces différences cumulées qui font, en définitive, la différence de la télévision publique. Y parvenir n'est pas aisé, dans un univers sensible aux oripeaux du vedettariat et des modes, même si la coexistence des chaînes publiques avec les chaînes privées, qui ont aussi leur rôle à jouer, est parfois génératrice d'une saine émulation. Mais, dès lors que la direction est bien marquée – et elle l'est, – c'est ensuite au quotidien qu'il faut tenter de construire une télévision plus exigeante sans être élitaire. L'enjeu en vaut la peine, puisqu'il s'agit de prouver qu'il y a place pour une télévision différente, riche de son identité propre, et qu'il existe un public – un public croissant – pour la reconnaître, la choisir et lui offrir sa fidélité.

► **Conseiller d'Etat, Raphaël Hadas-Lebel est directeur général de France 2.**

EX-YOUGOSLAVIE

La paix serbe

La puissance prime le droit : le président serbe Slobodan Milosevic démontre que l'adage bismarckien est toujours valable. Les divers médiateurs de la communauté internationale n'ont pu échapper à son habileté, son cynisme et sa détermination.

par François Fejtö

MILOSEVIC entrera-t-il dans l'histoire comme le plus grand criminel de guerre de cette fin de siècle ou, au contraire, comme l'un des hommes d'Etat les plus imaginatifs et qui ont le mieux réussi ?

Au début de son aventure « grand-serbe », après la destruction de Vukovar, puis la conquête d'un tiers de la Croatie fin 1991, on le traitait en agresseur, on lui reprochait les massacres, tortures, viols et destructions perpétrés par son armée. Mais, depuis que l'Occident s'est montré déterminé à ne pas « ajouter la guerre à la guerre » et à n'œuvrer que pour une solution politique, il s'est révélé comme un diplomate qui pratique la ruse balkanique traditionnelle avec une maîtrise qui – il faut bien le reconnaître – dépasse celle de tous ses prédécesseurs. On comprend que, fermant les yeux devant les dizaines de milliers de morts, les actions génocidaires et les épurations ethniques, les médiateurs de l'ONU et de l'Union européenne, Owen, Vance, Stoltenberg et Akashi, pour ne pas parler de Tchourkine et compagnie, ne pouvaient échapper à son habileté de négociateur, son cynisme et sa détermination.

Ce qui forcera certainement l'admiration des historiens futurs – évidemment pas des moralistes –, c'est le fait que Milosevic a su gagner sans se soucier de cacher son jeu. Car on pouvait prévoir, dès 1991, qu'après avoir gelé la situation en Croatie, grâce à l'intervention des « casques bleus », il porterait ses efforts sur la Bosnie. Là, il n'a même pas eu besoin d'engager l'armée fédérale qui, entre-temps, est devenue purement serbe. Il suffisait de laisser quelques cadres et l'armement lourd aux Serbes de Bosnie – 30 % de la population. Ceux-ci tiennent à présent 70 % du territoire de cette République. Milosevic peut se montrer généreux en acceptant (sur le papier) un partage de 49-51 % et se faire saluer comme l'homme de paix qui sait s'arrêter à temps. Il vient d'obtenir à peu de frais un début de levée des sanctions, et on lui apporte sur un plateau la part de Bosnie dont il a la magnanimité de se contenter, quitte à se brouiller avec l'intransigeant Karadzic qui se posait depuis quelque temps non comme son lieutenant, mais comme un rival.

L'agression paie

L'étape suivante est facile à prévoir : ce sera l'obtention de la reconnaissance internationale de la Fédération serbo-monténégrine, confédérée à la Bosnie serbe, comme successeur en droit de la Fédération yougoslave, avec l'héritage matériel que cela comporte. En échange, Milosevic offrira – il offre déjà – la reconnaissance de la Croatie dans ses anciennes frontières. La manœuvre est évidente : il est prêt, une fois de plus, à donner – sur le papier – ce qu'il ne possède pas : la République serbe de Krajina autoproclamée, que Belgrade ne contrôle ni militairement ni politiquement. On sait que les chefs de la Krajina sont aussi intraitables que Karadzic et disposent d'une force armée autonome. Aussi Tudjman sera-t-il, grâce aux efforts des grandes puissances, « reconnu » par Belgrade, mais ne pourra guère récupérer les territoires occupés, à moins que l'ONU... Mais l'ONU restera ferme dans sa décision de maintenir la paix, sans la faire, et les jeux seront faits.

Comment ne pas admirer Milosevic ? Il aura brillamment démontré que, si l'on ose, on obtient ce que l'on veut et qu'est toujours valable le vieil adage bismarckien : « *Macht geht vor Recht* » (la puissance prime le droit). Certes, nous avons l'ONU, l'OTAN, l'UE, l'UEO, la CSCE et nos principes. Mais c'est l'agresseur qui gagne.

► **François Fejtö a récemment publié *Requiem pour un Empire défunt : histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie* (Lieu commun, 1994).**



Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

SCIENCES

La déontologie de « Nature »

En collaboration avec le Collège de France, la revue scientifique internationale « Nature » *organise, les 28 et 29 octobre,* à l'occasion de son cent vingt-cinquième anniversaire, *des journées consacrées à* « La science dans le XX[e] siècle ». Son directeur revient sur les conditions actuelles de la communication scientifique internationale et répond au « Monde » qui, en 1993, s'interrogeait sur le rôle prépondérant joué par les principales revues scientifiques, en grande majorité anglo-saxonnes (« le Monde » du 24 décembre 1993).

par John Maddox

LORSQUE, en 1993, *le Monde* critiquait quelque peu l'influence qu'exerce *Nature* sur l'importance accordée aux découvertes scientifiques, j'aime à croire qu'il le faisait avec autant de respect que d'irritation. Pourquoi un grand quotidien attirerait-il ainsi l'attention sur le rôle d'un hebdomadaire scientifique s'il ne lui accordait pas une certaine importance ? Bien sûr, la question des moyens de communication entre chercheurs et de la manière de les rendre plus efficaces est importante. Tout récemment, Philippe Lazar, directeur général de l'INSERM, affirmait que, bientôt, la technologie des ordinateurs simplifierait beaucoup les choses (*le Monde* du 21 juin).

Je crois que le stockage et la consultation informatique modifieront la manière d'utiliser l'information scientifique. Je crois aussi que *Nature* et la communauté scientifique se trouvent au seuil de la métamorphose la plus profonde de ce siècle. Mais il ne s'agit pas simplement d'améliorer l'efficacité des échanges. Et il suffit, pour le comprendre, de considérer les cent vingt-cinq ans d'histoire de *Nature*. Lorsque *Nature* naquit, sous l'influence de Charles Darwin, entre autres, nos lecteurs avaient l'habitude d'écrire pour confier qu'ils avaient vu un coucher de soleil extraordinaire ou une pluie de météorites. Puis ils se mirent à écrire pour annoncer qu'ils avaient découvert un électron ou un élément radioactif inattendu. C'est ainsi que *Nature* est devenu une revue scientifique : par accident.

C'est aussi par accident que nous faisons partie aujourd'hui de la douzaine de publications mondiales réputées et reconnues importantes. Nous sommes beaucoup lus, ce qui veut dire que les recherches que nous publions sont remarquées par un large public. De plus, nous avons eu la chance d'annoncer de nombreuses découvertes spectaculaires, depuis celle du neutron en 1932 et les premiers comptes rendus de la fission nucléaire en 1939 jusqu'à celle de la structure de l'ADN (en 1953) par Watson et Crick. Parfois, j'ai le sentiment que les chercheurs pensent que, si nous publions leurs travaux, ils seront obligatoirement célébrés avec le même enthousiasme.

Mais, à la vérité, notre objectif est de ne publier que des recherches du plus haut niveau de qualité. Notre succès est bien embarrassant. Chaque semaine, nous recevons quinze fois plus de matériaux que nous ne pourrions espérer en publier. Je sais que nous provoquons l'irritation, voire la colère de nos correspondants, en nous pliant à ce qui leur paraît être des exigences contradictoires.

Par exemple, nous attendons qu'une découverte soit une véritable surprise, mais nous adressons le texte à des experts du même domaine pour nous assurer de son bien-fondé. Nous exhortons les auteurs à aborder également la signification de leur travail, puis nous leur demandons de réduire leur texte de moitié. Nous exigeons que la découverte soit importante dans son domaine propre, mais nous examinons ensuite si elle intéressera également des scientifiques d'autres disciplines. Nous sommes aussi, souvent, accusés de chauvinisme, encore que je ne sache pas très bien au profit de qui nous serions censés exercer cet ostracisme. Les Britanniques eux-mêmes nous disent parfois que nous avons des préjugés à leur égard.

Ma défense est simple : notre objectif est de publier des recherches de la meilleure qualité possible. Si nous ne parvenions pas à faire au moins cela, notre échec serait total. En réalité, notre diffusion a été multipliée par trois en quinze ans, mais elle n'a pas crû plus vite que la science elle-même.

Mais certains problèmes de nationalité nuisent à la communication scientifique. Le langage est inévitablement un obstacle dans de nombreux pays... lorsque le langage utilisé est l'anglais. Et puis, il y a cette vérité toujours vérifiée : les scientifiques estiment avant tout le travail des chercheurs de leur propre pays, et accordent aux autres moins de respect qu'ils n'en méritent. Voilà une considération dont il faut tenir compte, si l'on sait que les deux tiers ou les trois quarts des recherches mondiales les plus importantes se déroulent en Amérique du Nord.

Le jugement du chercheur

L'une des conséquences de cet état de choses est que l'idiome de la communication scientifique est aujourd'hui l'américain. Le mouvement scientifique est extrêmement fécond aux Etats-Unis, parce qu'il est compétitif sur plusieurs plans : qu'il s'agisse des crédits de recherche ou des postes à pourvoir. Mais tout cela influe sur la manière dont les chercheurs transcrivent leurs découvertes. Leurs articles sont trop souvent rédigés comme de longs télégrammes. Ils font généralement preuve de moins de réflexion que le lecteur ne pourrait l'espérer.

C'est ici que l'électronique pourrait nous aider. Les mécanismes du processus de communication sont en effet importants, comme l'écrit M. Lazar, mais le contenu de ce que l'on publie l'est encore plus. Et cela exige que chaque chercheur porte un jugement, nécessairement subjectif, sur l'importance et l'intérêt des recherches des autres scientifiques. Il ne s'agit pas seulement de précision de l'information, comme le suggère M. Lazar, en affirmant que les ordinateurs finiront pas assumer une partie des fonctions des experts.

Si je me réjouis de la révolution électronique, c'est parce que, en facilitant la communication des données factuelles, elle peut aider des revues comme *Nature* à remplir la mission dont nous avons besoin : la création (ou la re-création) de revues qui soient des outils de réflexion, pour lesquelles les idées soient le matériau premier. Les données qui doivent faire l'objet d'une communication peuvent l'être pour le mieux sur support électronique, et être stockées sous une forme accessible. Mais les scientifiques, qui sont des hommes comme les autres, auront toujours le désir de réfléchir au sens profond de ce qui occupe le plus clair de leur temps. Echanger les informations factuelles et la littérature imprimée séparément contribuerait à faciliter les choses.

J'espère que, dans les années à venir, *Nature* pourra jouer pleinement son rôle dans cette transformation de la littérature scientifique en un hybride de papier imprimé et de signaux électroniques. Le professeur François Jacob a utilement suggéré que *Nature* étudie les moyens de mieux répondre aux besoins de la science européenne. J'espère, quant à moi, que la transformation qualitative de la littérature scientifique occupera une place importante dans cette réflexion. Les « Journées *Nature* », qui ont lieu cette semaine au Collège de France (1), devraient être la première occasion de la mettre en chantier.

(1) Vendredi 28 octobre à 18 heures et samedi 29 octobre à 9 h 30 et à 15 heures au Collège de France (entrée, dans la limite des places disponibles, au 11, place Marcelin-Berthelot, 75005 Paris).

► **John Maddox est le directeur de la revue *Nature*.**



L'accord israèlo-jordanien et la visite du président des États-Unis à Damas et à Jérusalem

Avant de gagner Israël, où il devait s'adresser à la Knesset, dans la soirée, Bill Clinton a fait, jeudi 27 octobre, escale en Syrie, pour s'entretenir pendant plusieurs heures avec le président Hafez el Assad. Il devait tenter de convaincre son interlocuteur d'accélérer les négociations avec les Israéliens.

■ REACTIONS. Dans un communiqué, l'Union européenne a salué la signature du traité comme un *« pas d'une importance majeure sur la voie d'une paix juste et durable dans l'ensemble du Moyen-Orient »*. De son co^té, *l'Osservatore Romano* a exprimé la satisfaction du Vatican.

■ SOUTIEN. La veille, après la *cérémonie de signature du traité* de paix israélo-jordanien – qui n'a pas été retransmise en direct *par la télévision syrienne* –, M. Clinton s'était adressé, à Amman, au parlement jordanien, en l'absence des députés islamistes. Il a notamment assuré son auditoire du soutien économique des Etats-Unis.

■GREVE. La Cisjordanie et Jérusalem-est ont été paralysées, mercredi, par une grève générale, déclenchée par le Mouvement de la résistance islamique, Hamas, et l'OLP pour protester contre la conclusion du traité entre Israël et la Jordanie.

« Une paix dans la dignité »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Douce et facile pour Israël », comme disait après la cérémonie Yossi Olmert, une personnalité du Likoud, à la fois prometteuse et plus *dangereuse pour le roi Hussein de* Jordanie, la paix entre l'Etat juif et le royaume hachémite a donc été solennellement signée mercredi 26 octobre dans la vallée de l'Arava.

Tapis rouge déroulé sur un ancien champ de mines, hymnes nationaux, lâcher de ballons, félicitations réciproques et discours de circonstances : les symboles de l'espoir et de la paix sont presque partout les mêmes. Mercredi, les distingués orateurs et leurs cinq mille deux cents invités de marque n'ont pas failli aux traditions. Premier à parler, s'exprimant lentement, sans notes, le monarque hachémite n'a pas voulu *éviter* les remarques convenues sur *« cette vallée de paix que nous allons, ensemble, faire fleurir comme jamais »*. Comme pour répondre à ceux de ses sujets qui dénoncent les concessions qui auraient été faites, le roi a déclaré : *« Ceci est une paix dans la dignité (...). Ce ne sera pas un morceau de papier ratifié par des responsables »*, mais une paix *« soutenue par la très grande majorité de nos peuples »*.

Cette « paix chaude », qui se différencierait de la « paix froide » qu'Israël entretient depuis quinze ans avec l'Egypte, Hussein *de Jordanie n'en a pas dessiné* les contours. Mais on sait déjà que, pendant les trois prochains mois, cinq cent cinquante touristes Israéliens seront chaque jour autorisés – à condition de voyager en groupe – à traverser les deux postes frontières qui ont été ouverts. Des milliers de jeunes Israéliens, depuis plusieurs générations, attendaient cette occasion. Certains, qui avaient voulu franchir la frontière illégalement, en sont morts.

Cette paix, a encore dit le « petit roi », *« n'aura besoin de personne pour observer nos actions ou superviser nos efforts »*. En clair, alors que près d'un millier de « casques bleus » sont encore présents dans le désert du Sinaï, conquis puis restitué à l'Egypte par Israël, la nouvelle relation israélo-jordanienne devrait être sans orage, sinon sans nuage.

C'est alors qu'Itzhak Rabin monte à son tour sur le podium et lit son allocution. *« La paix entre Etats, c'est la paix entre peuples*, affirme-t-il, *c'est une expression de confiance et d'estime. »* L'ancien chef d'état-major, qui commandait l'armée israélienne lorsque l'armée jordanienne fut mise en déroute en juin 1967, s'adresse au souverain hachémite. *« J'ai appris à connaître et à admirer le pouvoir souriant et silencieux avec lequel vous gardez votre nation, le courage avec lequel vous la conduisez. Ce ne sont pas seulement nos Etats qui font aujourd'hui la paix (...), ce sont vous et moi, Votre Majesté, qui faisons notre paix, la paix des soldats, la paix des amis. »* Le premier ministre se tournera ensuite vers le président Clinton pour le remercier de son *« soutien vital »* aux négociations de paix. Le chef de la Maison Blanche, qui signera peu après, en tant que témoin, le traité de l'Arava, souligne le courage des signataires et les félicite tour à tour avec chaleur. Puis, il s'en prend *« aux forces de terreur »*, qui, dit-il, *« prennent pour cible mortelle l'avenir de la paix »*. *« Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, nous ne les laisserons pas remporter la victoire »*, conclut le président américain.

Quatre cents kilomètres plus haut, dans le sud du Liban occupé par Israël, les combattants intégristes du Hezbollah libanais ont fait parler leurs canons une demi-heure avant le début des réjouissances de l'Arava. On saura, par des communiqués vengeurs diffusés à Beyrouth, que ce n'est pas un hasard. Une douzaine d'obus sont tombés dans la zone de déploiement des soldats israéliens au Liban. Il n'y a pas eu de victimes, mais l'armée de l'air israélienne interviendra tout de même par quelques raids, sans lâcher de bombes, sur le sud du pays du Cèdre.

Les Palestiniens des territoires occupés, eux, ont reçu cinq sur cinq l'appel à la grève générale lancé par le Fatah de Yasser Arafat et le Hamas. Mercredi, à Jérusalem-Est comme dans toutes les villes palestiniennes non autonomes, la *« journée de deuil »* a été respectée à 100 %. A Naplouse et à Hébron, des affrontements ont éclaté entre *quelques milliers de jeunes et les soldats* israéliens. Il n'y a eu ni morts ni blessures sérieuses, mais les Palestiniens n'ont pas voulu laisser passer le traité de l'Arava sans protester.

P. C.

Washington assure la Jordanie de son soutien

AMMAN

de notre envoyée spéciale

« Ceux qui prennent des risques pour la paix ne doivent pas être laissés seuls. Nous ne vous abandonnerons pas ». Sous les applaudissements des députés et sénateurs jordaniens, le président Bill Clinton a réaffirmé avec force, mercredi 26 octobre, l'engagement des Etats-Unis à soutenir la Jordanie, deuxième pays arabe, après l'Egypte, à avoir signé la paix avec Israël. Paroles réconfortantes pour un pays qui a été accusé d'avoir pris le parti de l'Irak, durant la crise du Golfe, et l'a payé cher ensuite.

Devant les bancs vides des seize députés du Front d'action islamique et de deux élus de partis nationalistes arabes, qui avaient décidé de boycotter cette séance pour protester contre la politique américaine au Proche-Orient, le président Clinton a violemment critiqué *« les forces de la terreur et de l'extrémisme qui se drapent dans la rhétorique de la religion et du nationalisme »*. *« Ces forces de la réaction*, a-t-il affirmé, *se nourrissent de la pauvreté et du désespoir. Elles attisent les flammes de la violence et cherchent à détruire les progrès de la paix. A ces forces, je dis : vous ne réussirez pas. Vous ne devez pas réussir. Vous ne pouvez pas réussir, vous êtes le passé, non le futur. »*

Drapeau noir

Pour lever toute ambiguïté sur l'attitude des Etats-Unis à l'égard du monde musulman, le président a déclaré sous les applaudissements : *« Nous respectons l'islam, comme l'une des grandes religions dans ce berceau de la civilisation. Chaque matin, des millions de citoyens américains répondent à l'appel de la prière, donc nous savons que nos peuples, nos religions peuvent vivre en harmonie. »*

Premier chef d'Etat étranger à s'adresser au Parlement jordanien, le président Clinton, qui a été accueilli par une longue ovation, a déclaré : *« Pour que la paix survive, elle devrait apporter une amélioration tangible dans la vie des Jordaniens. Si la pauvreté persiste, alors les semeurs de peur trouveront un terrain fertile. Notre but doit être d'apporter la prospérité à tous. »* Pour ce faire, il a rappelé que son pays avait effacé la dette de la Jordanie et a énuméré de nombreux projets de développement, examinés dans le cadre d'un comité tripartite américano-jordano-israélien.

M. Clinton a, en outre, annoncé le soutien des Etats-Unis à la création d'une *« banque du Moyen-Orient pour la coopération et le développement »*. Cette banque, imaginée par le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, *et dont le siège serait* à Amman, doit faire l'objet de discussions, la semaine prochaine, lors d'une conférence à Casablanca sur le développement économique du Proche-Orient. Ce projet est loin de faire l'unanimité, les pays européens comme les pays du Golfe y étant plutôt hostiles. M. Clinton a aussi annoncé la création d'un *« fonds régional d'investissement »* pour le développement de la vallée du Jourdain, précisant que les Etats-Unis y verseraient 75 millions de dollars.

Les promesses faites devant le Parlement aideront peut-être la majorité des Jordaniens à accepter cette paix qui les laisse pour le moins sceptiques et mal à l'aise. Mercredi, quelques heures avant la signature du traité, un drapeau noir, en signe de deuil, a été hissé sur le siège des organisations professionnelles qui ont décidé d'exclure de leurs rangs tous ceux qui auraient des contacts avec des Israéliens. Quadrillée par l'armée et la police, Amman, mardi, n'était pas en liesse. Plus de trois mille personnes ont défilé contre le traité à l'appel des Frères musulmans, malgré l'interdiction de toute manifestation. Si les magasins des quartiers huppés avaient fermé, pour ce jour férié, l'activité commerçante était normale dans le vieux centre-ville et les quartiers périphériques. Dans les cafés, les consommateurs n'ont même pas interrompu leur partie de tric trac pour regarder la retransmission télévisée de la cérémonie de signature.

FRANÇOISE CHIPAUX

RECTIFICATIF : contrairement à ce que nous annoncions dans notre édition datée du 27 octobre, Jacques Delors, le président de la Commission européenne, n'a pas assisté à la cérémonie organisée à l'occasion de la signature du traité de paix israélo-jordanien comme l'avait affirmé auparavant une dépêche d'agence.

Les amitiés israéliennes de Bill Clinton

Le président américain, fervent soutien depuis sa jeunesse de l'Etat hébreu, se montre sensible aux arguments de la communauté juive des Etats-Unis

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ce n'est un secret pour personne en Israël : en dépit de l'opposition très ferme des organisations juives américaines, à la fin de 1992 et jusqu'aux derniers feux de la campagne présidentielle, ce n'est pas le candidat démocrate Bill Clinton mais le républicain George Bush qui avait les faveurs d'Itzhak Rabin. Et ce n'est pas non plus l'actuel président qui était alors considéré dans le pays comme *« le meilleur ami »* de l'Etat juif, mais son colistier, Al Gore. La suite est connue : l'équipe démocrate obtint entre 80 et 85 % du fameux « vote juif » des Etats-Unis, le plus fort soutien jamais enregistré par un chef d'Etat depuis Lyndon Johnson.

Deux ans plus tard, le premier ministre israélien, qui se flatte d'être grand connaisseur de la politique américaine – il fut pendant six ans ambassadeur à Washington – doit penser que, cette fois, il était dans l'erreur. Bien que jamais, depuis une trentaine d'années, le soutien américain n'ait manqué à Israël dans les moments difficiles, c'est un « attachement » quasi-religieux, qui dépasse la problématique politique du pays, que Bill Clinton éprouve à l'endroit de l'Etat hébreu et du judaïsme.

Dans un gros ouvrage publié cette semaine sur le sujet (1), deux journalistes, l'un Israélien, l'autre Américain, racontent une éclairante anecdote. Le 10 septembre 1993, trois jours avant la signature des accords entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin, l'hôte de la Maison Blanche, chrétien baptiste convaincu, est réuni avec ses conseillers. Plongé dans ses pensées, il leur fait soudain une confidence : *« Je n'oublierai jamais la seule fois où je suis allé en Israël (...) C'était avec mon pasteur. Il m'a dit : lorsque vous serez président – j'avais alors 34 ans, j'étais le plus jeune ancien gouverneur de l'Arkansas, et je me disais qu'il ne savait vraiment pas de quoi il parlait –, souvenez-vous d'une chose : Dieu ne vous pardonnera jamais si vous tournez un jour le dos à Israël. »* Bill Clinton n'a pas oublié. Naguère dénoncée par le monde arabe, et aujourd'hui encore par les Palestiniens, les Syriens et d'autres, la *« relation spéciale »* entre Israël et les Etats-Unis paraît plus forte que jamais.

George Bush, architecte historique, avec son secrétaire d'Etat James Baker, des premiers contacts publics entre Israël et ses ennemis arabes à Madrid, avait en son temps dénoncé *« la puissance et l'efficacité »* du groupe de pression juif au Capitole. Nul n'imagine que M. Clinton puisse, un jour, prononcer pareilles paroles, qu'il puisse fustiger *« le bon millier de lobbyistes »* qui se battaient alors pour que M. Bush accepte, *sans contrepartie politique*, de garantir sur le Trésor américain les 10 milliards de dollars que l'Etat juif souhaitait emprunter sur cinq ans. Officiellement, les conditions mises par l'administration Bush à cet emprunt n'ont pas changé. Parce que les Etats-Unis ne reconnaissent pas l'occupation par Israël de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, parce qu'elle juge au contraire que leur colonisation constitue *« un obstacle à la paix »*, il était entendu que chaque dollar dépensé par le gouvernement israélien dans les territoires serait soustrait du montant des garanties bancaires accordées par le Trésor américain.

Ce fut fait en 1993 – pour 437 millions – et en 1994, pour 215 millions seulement. Ce dernier chiffre correspond-il à la réalité des dépenses ? Inclut-il les travaux impressionnants réalisés par l'Etat juif dans la partie orientale, conquise et annexée de Jérusalem. Nul ne le sait plus vraiment. Naguère, un service diplomatique spécial était chargé de surveiller, au nom de la Maison Blanche, les travaux d'Israël dans les territoires occupés. Aujourd'hui, il n'existe plus. Le mot d'ordre, résume un diplomate américain, *« est de faire confiance à Itzhak Rabin et d'accepter les chiffres fournis par son gouvernement »*.

Le ministère israélien des finances a confirmé l'évolution au début du mois : *« Pour 1994, les Etats-Unis ont bien voulu tenir compte des 95 millions de dollars de frais militaires que nous avons été contraints de dépenser pour le redéploiement de nos troupes hors des zones autonomes palestiniennes de Gaza et de Jéricho. »* Aussi imparfaite soit-elle, la paix a son prix. Les Etats-Unis, qui offrent à Israël 3 milliards de dollars d'aide économique et militaire chaque année depuis plus d'un quart de siècle, le savent mieux que personne. Car à cette enveloppe, qui représente près d'un quart de l'aide américaine globale aux pays pauvres (14 milliards pour 1994), s'ajoutent quelques menus cadeaux.



Un nouvel ambassadeur

« Le président Bill Clinton, se félicitait M. Rabin, le 3 octobre, à la Knesset, *a compris que, pour garantir la paix, Israël doit être militairement renforcé. Ainsi, les Etats-Unis ont-ils mis à notre disposition 24 hélicoptères Apache, 10 hélicoptères Blackhawk, 50 F16, des missiles anti-aériens et des bombes air-surface sophistiquées. »* Tout cela s'ajoute aux *« énormes contrats que nous avons signés avec l'Amérique cette année : plus de 20 appareils F15-I pour 2 milliards de dollars, des lance-roquettes d'artillerie et le premier des trois navires Saar-5 est arrivé »*.

Aide militaire accrue, soutien politique plus ferme, notamment sur Jérusalem. Tandis que la politique américaine consistait, depuis 1967, à considérer la partie orientale de la Ville Sainte – annexée par Israël en 1980 – comme un *« territoire occupé »* au même titre que la bande de Gaza, la Cisjordanie et le plateau du Golan, le 18 mars, un petit changement est intervenu.

Le Conseil de sécurité des Nations unies débattait alors de la résolution 904 qui condamnait le massacre d'Hébron commis par un fanatique juif. Après plusieurs semaines de négociations, les Etats-Unis avaient fini par obtenir ce qu'ils demandaient : chaque paragraphe du texte fut voté séparément, ce qui leur permit de s'abstenir sur les deux qui mentionnaient expressément Jérusalem-Est comme *« territoire occupé »*.

Cette évolution en présage t-elle d'autres ? On sait que, pendant sa campagne, le candidat Clinton avait fait savoir qu'*« à titre personnel »* il estimait que Jérusalem, dans ses deux parties, constituait *« la capitale d'Israël »*. On sait aussi qu'à toutes fins utiles l'ambassade des Etats-Unis, sise à Tel-Aviv, comme la quasi-totalité des chancelleries étrangères (celle de la France comprise), a acquis un terrain à Jérusalem-Ouest, assez grand pour y construire une ambassade.

Autre indice important de l'évolution américaine : la prochaine nomination d'un nouvel ambassadeur. L'ancien, Edward Djeredjian, a quitté son poste, pour de mystérieuses raisons, en mai, après huit mois seulement de présence sur place. Devrait lui succéder, selon de multiples sources américaines et israéliennes, Martin Indyck, 43 ans, ancien étudiant de l'université hébraïque de Jérusalem, ancien conférencier à l'université de Tel-Aviv, ancien cadre de l'AIPAC, le plus puissant groupe de pression juif américain.

Présenté comme un *« brillant expert de la région »*, M. Indyck a été nommé, l'an dernier, conseiller spécial de Bill Clinton et numéro deux du département des affaires proche-orientales au Conseil national de sécurité. Citoyen australien, né à Londres, il n'est devenu américain qu'en mai 1993. Le Sénat, qui, le moment venu, devra approuver la nomination, aurait émis quelques réserves.

PATRICE CLAUDE

(1) *Friends in deed*, par Dan Raviv et Yossi Melman, Editions Hyperion, New-York. (530 pages)

ASIE

CAMBODGE

Les otages occidentaux prisonniers des Khmers rouges ont sans doute été tués

Les trois otages occidentaux enlevés le 26 juillet au Cambodge par des Khmers rouges sont probablement morts. Parmi eux figure un Français, Jean-Michel Braquet, 27 ans. *« Aucun otage ne serait survivant »*, a déclaré jeudi 27 octobre à Paris le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, citant *« certaines sources militaires cambodgiennes »*. Le porte-parole a ajouté : *« Le gouvernement français demande actuellement par son ambassadeur sur place aux autorités de confirmer ou de démentir ces informations et de faire toute la lumière sur cette affaire »*.

La conviction que les trois hommes ont connu un sort funeste est née après qu'un commandant khmer rouge, Rin, apparemment responsable de la prise d'otages, se fut, récemment, rendu aux gouvernementaux. Selon le général cambodgien Sok Bunsoeun, l'un des chefs de la 3e région militaire (sud du pays), les otages ont été tués le 27 septembre par leurs ravisseurs. *« Les trois corps ont été enterrés à un endroit appelé Andong Pralit »*, a-t-il même précisé à l'agence Reuter.

Outre Jean-Michel Braquet, le Britannique Mark Slater, 28 ans, et l'Australien David Wilson, 29 ans, ont été faits prisonniers par les Khmers rouges lors de l'attaque d'un train survenue à Kampot, au sud du pays, le 26 juillet. Cette attaque avait fait 13 morts. Les otages auraient été tués par le général khmer rouge Noun Paet et ses partisans. Le ministre des affaires étrangères australien, Gareth Evans, en visite en Mongolie, a, pour l'essentiel, confirmé ces informations.

« Le vrai visage des agresseurs vietnamiens »

Depuis le 28 août, nous rappelle notre correspondant en Thaïlande Jean-Claude Pomonti, aucune nouvelle tangible concernant le sort des trois routards n'avait atteint Phnom-Penh : ni enregistrement ni courrier. Mais, la semaine dernière, un léger espoir s'était manifesté dans la capitale cambodgienne à la suite du ralliement aux forces royales de l'adjoint du général Paet, le commandant Rin, lequel a affirmé avoir mené, le 26 juillet, l'attaque du train à bord duquel se trouvaient les trois hommes. Rin a aussi déclaré, depuis son ralliement, avoir confié les otages, au lendemain de leur capture, au général Paet, et que ce dernier les détenait dans une cache qu'il ignorait. Depuis lors, des opérations montées par les troupes royales, avec le concours de Rin et de ses hommes, ont apparemment débouché, mardi 25 octobre, sur l'occupation du repaire de Paet, le Phnom Voar, où étaient censés être détenus les otages. Mais les lieux étaient vides.

La radio des Khmers rouges captée ces heures-ci à Bangkok est restée muette sur le sort des otages, indique l'AFP. La direction khmère rouge avait, par sa radio, posé des conditions à leur libération. Son ton ne laissait pas prévoir le pire. Mais l'organe clandestin de la guerilla faisait le silence sur l'affaire depuis près de deux mois.

La même radio, usant d'un ton très dur, a qualifié de *« coup d'Etat »* contre Norodom Sihanouk et ses partisans le récent limogeage par l'assemblée nationale de trois ministres, dont le responsable de l'économie et des finances, Sam Rainsy, qui a été suivi de la démission du chef de la diplomatie du pays, le prince Norodom Sirivuth. Ces événements, a dit la radio, *« montre le vrai visage des agresseurs vietnamiens »* – allusion aux ex-communistes du PPC, qui partagent le pouvoir avec le FUNCINPEC du premier chef du gouvernement, le prince Norodom Ranaridh. Après le récent remaniement ministériel le Parti du peuple cambodgien contrôle les ministères-clé du commerce, des finances, de la défense et de l'intérieur.

La radio khmère rouge a, d'autre part, réitéré un appel à *« mettre les 4 millions de Vietnamiens* [qui vivent au Cambodge ; estimés entre 250 000 et 500 000 par l'ONU] *dans un camp »* avant de les expulser, rapporte enfin l'AFP. *« C'est le moyen le plus simple »* pour lutter contre le SIDA introduit dans le pays par les prostituées vietnamiennes, a conclu la radio.

Dans l'attente d'une stabilisation de la situation dans le pays

La coopération entre Paris et Phnom-Penh demeure limitée

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Dans un Cambodge loin d'être stabilisé, la présence de la France s'accommode d'une grande prudence et, quand il le faut, d'autant de fermeté à l'égard des nouvelles autorités sorties des urnes de l'ONU en mai 1993. Ainsi pourrait-on définir aujourd'hui les axes d'une coopération militaire comme civile qui, de toute façon, n'a peut-être pas encore trouvé son rythme de croisière. Tout en souhaitant reprendre pied au Cambodge, Paris entend à la fois y jouer un rôle utile et éviter, à tout prix, de se retrouver mêlé aux querelles intercambodgiennes, notamment au conflit entre les Khmers rouges et le gouvernement royal.

Les signes de vigilance abondent. Dès septembre, Paris avait apparemment fait savoir à Phnom-Penh qu'une visite au Cambodge de M. Juppé, envisagée fin novembre, serait liée au sort de Jean-Michel Braquet, le jeune touriste français capturé par des Khmers rouges le 26 juillet. Sur le plan de l'aide militaire, les Français tiennent aux Cambodgiens un langage semblable à celui des Américains ou des Australiens : aucune aide substantielle n'est envisageable tant que la régorganisation des forces royales, qui ne fait que s'ébaucher, n'aura pas porté quelques fruits.

Pour ces raisons, l'accord de coopération *« en vue de l'organisation des forces armées cambodgiennes »*, signé par François Léotard en juillet 1993 à Phnom-Penh, est appliqué de façon restrictive. Dotée d'un budget annuel de 60 millions de francs, la Mission d'aide militaire (MAM), qui s'est installée au Cambodge au début de l'année, ne compte qu'une cinquantaine de membres, en incluant le personnel (onze officiers et sous-officiers) affecté aux deux hélicoptères mis à la disposition du roi et qui se retrouve donc en semi-activité puisque Norodom Sihanouk réside à Pékin depuis le 18 mai et que son retour au Cambodge, selon des sources officielles, n'est pas prévu avant 1995. Parmi les quarante autres figurent six gendarmes chargés de créer, ce qui va prendre du temps, une Ecole de gendarmerie où quatre d'entre eux dispensent déjà quelques cours. Cinq cadres de l'armée française ont été détachés auprès de l'Ecole d'officiers de Thmat Paung, à une heure de route de Phnom-Penh, et y enseignent les premiers rudiments de l'art militaire à des officiers cambodgiens qui n'ont souvent reçu qu'une formation de base, puisqu'il y a eu de nombreux cas d'achats de charges. Quatre autres officiers français enseignent leur langue à leurs homologues cambodgiens.

Pour l'essentiel, donc, la mission militaire française, conformément d'ailleurs à ce que souhaite le ministère de la défense, attend de voir de quelle façon sera appliqué le plan annoncé de restructuration des forces armées royales avant de s'engager plus avant dans la coopération militaire. Les Américains, au passage, en font autant puisque l'essentiel de leur activité, à ce jour, a été de former pendant trois mois des démineurs cambodgiens. Quant aux Australiens, ils ne se sont engagés qu'à réorganiser les communications militaires de l'armée royale. Enfin, la participation française à la formation et à l'équipement de 520 gardes du Parc national d'Angkor n'a rien à voir avec la MAM puisqu'elle intervient dans le cadre d'une action internationale, décidée à Tokyo en octobre 1993, pour la sauvegarde de ce prestigieux ensemble de monuments historiques.

Tout en souhaitant aider le régime qui s'est mis en place à la suite des élections organisées par l'ONU, Paris a mis en place un certain nombre de garde-fous dans ses interventions au Cambodge, ce qui paraît également le cas des autres principaux partenaires du royaume que sont le Japon, les Etats-Unis et l'Australie. Dans un pays où la lassitude de la guerre et des brutalités est évidente, où les camps en présence, déjà bien mal définis, éprouvent du mal à recruter et versent souvent dans les compromis, surtout à l'échelon local, les actions étrangères ne peuvent avoir qu'un impact limité. Toutes les capitales, à commencer par Paris, le savent. Se prémunir contre les dérives ou les pièges demeure donc une préoccupation prioritaire. S'assurer que l'aide étrangère a une véritable efficacité se situe peu loin derrière.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU SUD

Une série de catastrophes crée un malaise politique

TOKYO

de notre correspondant

Un bateau transportant des touristes sur le lac Chungju a pris feu, lundi 24 octobre : on compte vingt-cinq morts et quatre disparus. Cet accident survient peu après l'écroulement, le 21 octobre à Séoul, du pont Songsu, au-dessus de la rivière Han, qui avait provoqué la mort de trente-deux personnes. Ces catastrophes sont-elles dues à une coïncidence, ou bien dénotent-elles un laxisme coupable des autorités ?

Cinq fonctionnaires du ministère de la construction ont été arrêtés à la suite de l'effondrement du pont Songsu. L'un d'eux a reconnu que son administration savait que ce pont était devenu dangereux, mais que la municipalité manquait des fonds nécessaires pour le réparer. L'ouvrage avait été construit pour des véhicules ne dépassant pas trente-deux tonnes. Or, il était quotidiennement emprunté par des camions de plus de 40 tonnes.

Ces catastrophes embarrassent le gouvernement et se traduisent par un malaise politique. L'opposition menace de boycotter les travaux du Parlement si le président Kim Young-sam ne procède pas à un remaniement ministériel. M. Kim a, jusqu'à présent, refusé la démission du premier ministre Lee Young-duk. Il a en revanche accepté celle du maire de Séoul, Lee Won-jong (*le Monde* du 24 octobre). Députés et éditorialistes multiplient les commentaires acerbes sur la négligence et l'incompétence, voire la corruption, des fonctionnaires. Des éditorialistes évoquent une *« crise spirituelle »*, conséquence des mutations qu'a connues le pays depuis quarante ans, qui se traduisent par une *« anarchie morale »*.

Bien que de tels jugements paraissent quelque peu alarmistes, une série de catastrophes survenues au cours des deux années écoulées incite à s'interroger : avant celui de Songsu, un pont en construction s'était effondré, deux avions se sont écrasés, un train a déraillé, et un ferry s'est retourné. Bilan : près de cinq morts. Ces événements – conjugués à une montée de la criminalité (qui reste pourtant contenue, en dépit de l'arrivée d'armes via le port de Pusan où mouillent les cargos russes) et à un accroissement des accidents de la circulation – ne sont-elles pas en partie la conséquence d'un relâchement du contrôle exercé par l'administration ? Longtemps centralisée et tenue sous la férule de régimes autoritaires, celle-ci vit à présent à l'heure de la décentralisation, qui pourrait bien engendrer une certaine irresponsabilité.

PHILIPPE PONS

REPÈRES

ALGÉRIE
Un village de Kabylie attaqué par des islamistes

Le quotidien *Liberté* a rapporté, jeudi 27 octobre, qu'un *groupe d'une centaine* d'islamistes a attaqué, mardi, en plein jour, le village de Idjer en Kabylie, détruisant la mairie et pillant le supermarché.

Les assaillants, armés de Kalachnikov et de pistolets automatiques, ont investi le village situé à 130 kilomètres à l'est d'Alger puis se sont retirés à bord de six camions et de deux véhicules légers qui ont été retrouvés près de la forêt de l'Akfadou, réputée être un des maquis islamistes de la Kabylie. Plusieurs villages de la région ont été attaqués ces derniers mois par des groupes armés venus récupérer notamment des fusils et des vivres. A la suite de ces attaques, des *«comités de vigilance»* ont été constitués dans certains villages. – *(AFP.)*

AFGHANISTAN
Rupture d'un cessez-le-feu

Des tirs d'artillerie et d'armes lourdes ont opposé mercredi 26 octobre à Kaboul plusieurs factions afghanes, brisant une trêve de 24 heures demandée par les Nations unies. Cette brève interruption des affrontements n'avait connu qu'un précédent (durant le ramadan) depuis le 1er janvier, date du lancement de la « cinquième bataille de Kaboul » opposant les groupes qui ont renversé le régime communiste en avril 1992.

Les combats ont, à nouveau, mis face à face les forces del'ancien président Rabbani et ses adversaires conduits par l'ex-premier ministre Hekmatyar et le général ouzbek Dostom. La trêve a pourtant permis, mardi, à un émissaire du président iranien Rafsandjani de s'entretenir avec M. Mazari, chef de l'alliance chiite Wahdat, entrée activement dans les combats le 14 septembre aux côtés des ennemis de M. Rabbani. – *(AFP.)*

CHINE
Décès d'un ancien chef de l'armée populaire

Yang Dezhi, un ancien chef de l'armée chinoise, est mort mardi 25 octobre à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Membre du Parti communiste depuis 1928, il avait été l'un des acteurs de la « Longue marche », l'épopée maoïste de 1935. Il avait aussi commandé les forces chinoises durant la guerre de Corée (1950-1953). Il avait ensuite été secrétaire général adjoint de la commission centrale militaire, chef d'état-major de l'armée populaire de libération et vice-ministre de la défense. – *(Reuter.)*

CUBA
L'ONU renouvelle sa condamnation de l'embargo américain

Pour la troisième année consécutive, l'Assemblée générale de l'ONU a condamné, mercredi 26 octobre, l'embargo imposé à *Cuba par les Etats-Unis* depuis 1960. Dans une résolution adoptée par 101 voix pour, 2 contre – celle des Etats-Unis et d'Israël – et 48 abstentions, l'Assemblée *générale a demandé* la levée de cet embargo économique, commercial et financier, dont *« les effets extra-territoriaux affectent la souveraineté d'autres Etats (...) ainsi que la liberté de commerce et de navigation »*. Cette troisième condamnation a été adoptée – à une majorité beaucoup plus forte que les précédentes – alors que se concluaient à La Havane une *série* de discussions américano-cubaines portant exclusivement sur les échanges migratoires. Cuba avait, de nouveau, mais en *vain*, souhaité que la question de l'embargo soit abordée dans ce cadre. – *(AFP, Reuter.)*

Nouvelles mesures de libéralisation économique

Le gouvernement cubain a annoncé, mercredi 26 octobre, la *création* d'un marché industriel et artisanal qui fonctionnera selon la loi de l'offre et de la demande. Les autorités de la *Havane avaient* déjà autorisé, le 1er octobre, les marchés libres paysans, pour développer une production agricole largement insuffisante. – *(AFP.)*

IRAN
Des intellectuels dénoncent « censure» et « harcèlements »

Cent trente-quatre intellectuels, écrivains et traducteurs iraniens ont dénoncé *« la censure et les harcèlements »* dont ils sont victimes, dans une lettre ouverte publiée mardi 25 octobre.

Les signataires, dont la plupart vivent en Iran, réclament aussi la création d'un *« mouvement syndical indépendant »* afin de *« restaurer la liberté de pensée »*. Ils s'élèvent notamment contre *« la condamnation des écrivains au nom de la morale ou de l'idéologie »*, et dénoncent les *« pratiques antidémocratiques »* du pouvoir à leur encontre. La lettre a été transmise à la presse locale, au ministère de la culture et de l'orientation islamique et à plusieurs associations d'écrivains à l'étranger, dont le Pen Club International.

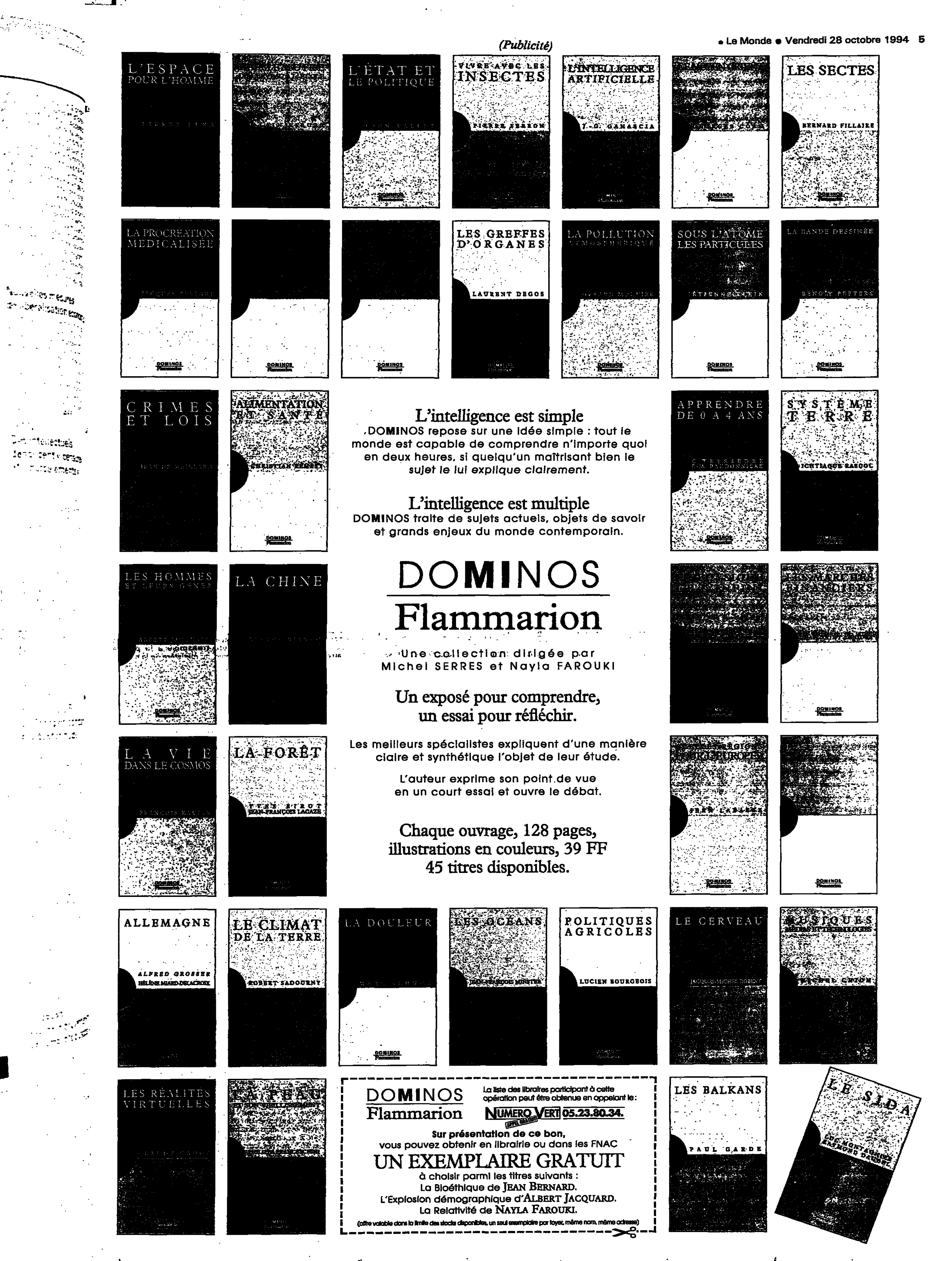
SINGAPOUR
Un Français condamné à la bastonnade

Un homme d'affaires français, Marcel Aimé Faucher, 45 ans, a été condamné par un tribunal de Singapour à recevoir cinq coups de canne et à purger une peine de 14 mois de prison, a annoncé mercredi 26 octobre son avocat. Arrêté en juin, M. Faucher était accusé d'avoir signé des chèques sans provision et d'avoir dépassé la date d'expiration de son visa. Il a plaidé coupable. Le montant de ses malversations est estimé à 70 000 francs. Son avocat a expliqué qu'il avait été contraint de rester à Singapour en raison de difficultés de sa société. Originaire de Montmorillon (Vienne), M. Faucher *n'a pas encore fait* savoir s'il ferait appel. Au printemps déjà, un jeune Américain avait été condamné à recevoir quatre coups de *canne pour* avoir, entre autres, apposé des graffitis sur des voitures. – *(AFP, Reuter.)*

SRI-LANKA
L'opposition accuse le gouvernement de complicité d'assassinat

L'opposition srilankaise a accusé, mercredi 26 octobre, le gouvernement de porter une part de responsabilité dans l'assassinat de son chef Gamini Dissanayake, tué par l'explosion d'une bombe en compagnie de 56 autres personnes. Des membres du Parti national unifié (UNP, conservateur) ont affirmé, lors d'une conférence de presse, leur conviction que l'attentat était l'œuvre des « Tigres » tamouls, avec qui le gouvernement de Mme Kumaratunga avait entamé des négociations de paix, à présent interrompues, et qui mènent depuis onze ans une lutte sanglante pour créer un État tamoul dans le nord et l'est de l'île. L'ex-président du Parlement, M. Mohamed, allié de l'UNP, a, lui, reproché au gouvernement d'avoir contribué à la mort de Gamini Dissanayake en relâchant des suspects. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل





L'Europe des brasiers mal éteints

IV. – La chape de la « Pax russica »

Après avoir évoqué l'Italie et son contentieux istrien, la Grèce et ses « dépendances » albanaises, la question des minorités hongroises (*le Monde* des 25, 26 et 27 octobre), nous poursuivons notre série sur les irrédentismes en Europe par la renaissance d'un impérialisme à la russe, près de trois ans après la disparition de l'Union soviétique.

MOSCOU

de notre correspondante

Lorsque, le 29 décembre 1991, le drapeau russe a remplacé le drapeau soviétique sur le Kremlin, donnant naissance à quinze Etats indépendants sur les ruines d'un empire totalitaire s'étendant sur « *le sixième des terres émergées* », le monde a tremblé.

Tout au long de l'année suivante, et encore en 1993, des rapports de la CIA parlaient de possibles guerres « à la yougoslave » entre ces nouveaux Etats : leurs frontières avaient en effet été tracées de façon volontariste du temps de l'URSS, généralement par Staline lui-même, et se trouvaient donc très souvent contestées. Notamment celles séparant la Russie de ses deux plus importants voisins, l'Ukraine et le Kazakhstan, tous dotés d'armes nucléaires, ce qui rendait les risques de conflit quasi apocalyptiques. Une autre prévision largement discutée fut que la Fédération de Russie allait elle-même subir le sort de l'URSS et éclater à son tour en plusieurs entités, nationales ou régionales.

Près de trois ans plus tard, on constate que non seulement ces craintes ne se sont pas concrétisées, mais qu'elles sont remplacées par d'autres, diamétralement opposées : ce n'est plus le démembrement de la Russie et de ses voisins qui serait source de menaces, mais la puissance russe en cours de reconstitution.

La Russie reste toujours présente avec ses troupes sur la plupart des frontières extérieures de l'ex-URSS et, si les trois petites Républiques baltes ont échappé à son emprise militaire, les douze autres débattent déjà de la création d'institutions supranationales, où Moscou détiendrait 50 % des voix. Les réticences de ses partenaires, parfois acculés contre leur gré à cette reprise de la coopération avec l'ex-métropole, alimentent les craintes de ceux qui, en Occident, voient dans ce processus un nouvel avatar de l'impérialisme tsariste, puis communiste. Un impérialisme qui serait constitutif de l'Etat russe : dénué de frontières « naturelles », celui-ci n'a cessé de s'élargir depuis le seizième siècle, son mouvement d'expansion reprenant toujours le dessus, après de courtes périodes de désintégration violente. Comme aujourd'hui ?

L'« étranger proche »

Paradoxalement, c'est peut-être cette propension russe à reprendre pied dans ses anciens espaces qui a permis jusqu'ici d'éviter le « scénario-catastrophe » qui se profilait il y a trois ans. Alors, un homme aussi respecté que Soljenitsyne proposa, comme moyen de « *réaménager la Russie* », une solution s'apparentant à celle des tenants de la « Grande Serbie », même s'il excluait toute autre voie que celle d'élections démocratiques. Il s'agissait de prendre chez les voisins de la « RSFSR » (telle que définie par Staline et devenue désormais la Fédération de Russie) leurs territoires peuplés de russophones pour les englober dans un grand Etat slave. Ce qui revenait à dire tout haut ce que beaucoup de Russes pensaient, et pensent toujours, sans trop oser l'avouer.



Une telle solution supposerait de faire éclater trois Etats : la Biélorussie, l'Ukraine – réduite éventuellement à la Galicie – et le Kazakhstan, qui serait amputé de sa moitié nord – sa partie « utile » en termes de production agricole et industrielle. Cette proposition n'a guère fait de bruit en Biélorussie, dont la population homogène serait majoritairement prête à se fondre dans un grand Etat « slave ». Mais les Ukrainiens et les Kazakhs ont accueilli cette menace de démembrement de leurs nouveaux États indépendants par des manifestations houleuses. Ils n'étaient nullement prêts à rendre des territoires peuplés de Russes qui leur furent donnés, combien même abusivement, par des bolcheviks soucieux de diluer le poids des « nationaux » chez les voisins de la Russie. Les années de communisme leur ont, en outre, appris à considérer ces régions russophones comme faisant partie de leur territoire national – une conviction confortée par le tabou de l'ONU sur le respect des frontières existantes.

La Russie de Boris Elstine, après quelques hésitations, s'est fort heureusement abstenue de suivre la proposition de Soljenitsyne, qui aurait pu être synonyme de guerre. Dans un premier temps, elle n'en avait pas les moyens – il était exclu de braver à la fois ses voisins et l'Occident, alors que le nouvel Etat n'avait pas encore repris le contrôle de l'administration et de l'armée soviétiques. Et les démocrates au pouvoir n'en avaient pas l'intention. « *Les frontières n'ont pas d'importance, car nous allons construire une économie de marché* », disaient-ils alors. Mais, très vite, le Kremlin fut obligé de prendre une décision concernant la conduite à tenir envers son « étranger proche » : des conflits violents s'y développaient, des réfugiés affluaient en désordre et l'armée soviétique, devenue russe, s'y trouvait impliquée. Là, du moins, d'où personne ne la chassait.

Système de défense collective

A défaut de pouvoir « *rassembler toutes les terres russes* » par la force, la première idée fut de se contenter de ce qui existait et de construire une nouvelle frontière matérielle autour de la seule Fédération de Russie. Des oukazes furent émis, des commissions formées, mais le projet fut abandonné lui aussi, pour trois raisons principales. Il était d'une part trop coûteux. Il aurait, par ailleurs, obligé à « *couper dans le vif* », comme on dit à Moscou, non seulement pour séparer les Russes, mais aussi plusieurs peuples du Caucase habitant de part et d'autre de cette frontière. Ce qui aurait allumé d'autres conflits dans une région qui n'en manquait pas. La dernière raison, mais sans doute pas la moindre, fut qu'investir d'énormes moyens dans cette entreprise contredisait un projet concurrent, qui mûrissait dans l'opinion des orphelins de l'URSS et que réclamaient notamment les militaires : rassembler les Etats de la CEI dans un système de défense collective, qui justifierait le maintien de troupes russes dans les ex-Républiques – ou, du moins, de gardes-frontières russes le long des sections les plus sensibles de l'ex-rideau de fer.

On discute encore pour savoir dans quelle mesure les divers conflits « périphériques » de l'ex-URSS ont été provoqués et gérés par le KGB et par son homologue militaire, le GROU. Ou s'ils ont été la conséquence inévitable du chaos post-communiste dans des régions ethniquement complexes, aux frontières et sous-frontières contestées. La vérité tient sans doute des deux. Mais force est de constater que la Russie a su ramener dans son giron les Républiques qui furent le théâtre de ces conflits.

Le scénario fut partout, à peu de choses près, le même : ces Républiques, libérées de l'oppression russe, se mirent à opprimer leurs propres minorités, qui voulaient aussi se libérer. Ces dernières (Arméniens en Azerbaïdjan, Ossètes et Abkhazes en Géorgie, « russophones » en Moldavie) ont alors reçu un soutien militaire de la Russie. Et celle-ci n'a commencé à jouer les forces de paix qu'après avoir obtenu ce qu'elle voulait : les minorités des voisins sont protégées, et les voisins en question, dépecés, réintègrent les rangs de la CEI. L'Azerbaïdjan, qui compte sur l'intérêt occidental pour son pétrole et reste le seul Etat du sud de l'ex-URSS sans troupes russes sur son territoire, subit des avanies qui ressemblent fort à des tentatives de déstabilisation (attentats en série et vives pressions économiques).

Au Tadjikistan, les troupes russes soutiennent un groupe tadjik contre un autre, lequel a cherché refuge en Afghanistan, d'où il se bat sous la bannière de l'islam. Le résultat est positif pour les tenants d'une *Pax russica* dans tout l'espace ex-soviétique : les troupes russes jouent aux forces d'interposition sur l'ex-frontière de l'URSS ; les autres dirigeants des Républiques d'Asie centrale, qui craignent eux-mêmes une déstabilisation islamiste, leur demandent avec insistance d'y rester, et l'Occident fait tacitement de même. C'est ainsi, grâce au cas tadjik, que Boris Eltsine a pu proclamer, il y a un an : « *Les frontières de l'URSS sont celles de la Russie, qui n'en a pas d'autres* » – ce qui est d'ailleurs exact, si l'on entend par frontière une ligne de barbelés et de miradors.

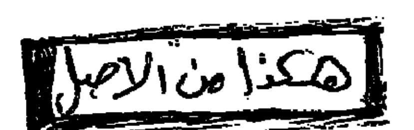
Une carte en réserve

Pour ce qui concerne l'Ukraine et sa « République » de Crimée à population surtout russe, d'où aurait pu jaillir l'étincelle du plus grave conflit de l'ex-URSS, selon la CIA, le Kremlin a obtenu par des manœuvres surtout politiques et économiques ce qu'il avait acquis ailleurs en impliquant son armée. Les Russes de Crimée – un peu comme ceux d'Ukraine orientale, – qui avaient voté pour l'indépendance ukrainienne en 1991, ont changé d'avis et fait savoir qu'ils souhaitaient être rattachés à la Russie dès que la malheureuse « monnaie » ukrainienne a commencé à s'effondrer face au rouble. L'Ukraine entière, plutôt que de risquer un démembrement, a fini par élire, en juillet, un président qui reprit les négociations avec la Russie, signa l'intégration du pays dans les structures économiques de la CEI et n'aura d'autre choix que de laisser la flotte de la mer Noire, à commandement russe, solidement ancrée en Crimée. L'irrédentisme russe en Ukraine a dès lors moins de raisons d'être activé, même si la carte est soigneusement gardée en réserve par Moscou.

Les risques de conflit autour des diverses autres minorités, qui vivent désormais dans des Etats « périphériques » dirigés par les fils d'une seule nation, semblent aussi moins immédiats qu'ils ne l'étaient il y a deux ou trois ans, quand les conflits « interethniques » se propageaient comme un incendie dans toute l'ex-URSS. Le « gendarme » russe veille désormais en Transcaucasie et en Asie centrale, où il est présent directement comme au Tadjikistan, ou par délégation, comme dans les autres Etats de la région.

SOPHIE SHIHAB

Prochain article :
Moldavie : l'impossible indépendance





EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Un obus fait six blessés à Sarajevo

Six enfants ont été blessés, dont un grièvement, par un obus tombé en fin d'après midi, mercredi 26 octobre, dans un quartier résidentiel de Sarajevo. La veille, neuf autres personnes, dont plusieurs enfants, avaient été blessées par des tirs contre une rame de tramway en plein centre de la capitale assiégée. Dans les deux cas, la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) n'a pas été en mesure d'établir l'origine des tirs.

Dans le nord-ouest du pays, plusieurs milliers de civils ont fui les combats de la région de Bihac, où les forces gouvernementales bosniaques ont lancé une contre-offensive sur deux fronts. Celles-ci ont, selon la FORPRONU, repris le plateau stratégique de Grabez qui domine Bihac, d'où l'artillerie serbe bombardait depuis le début de la guerre la ville à majorité musulmane. Alors que l'armée gouvernementale bosniaque fait état d'importants gains territoriaux, le leader serbe bosniaque, Radovan Karadzic, semble pressé, lui, de garder ses acquis : *« Nous demandons aux « casques bleus » de se retirer de notre terre et alors nous pourrons vaincre les Musulmans à l'issue d'une guerre éclair »*, a-t-il déclaré à la *Pravda* de Moscou.

A Belgrade, le coprésident de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, Lord David Owen, a indiqué à l'issue d'un entretien avec le président serbe, Slobodan Milosevic, que ce dernier *« n'était pas prêt à reconnaître la Croatie tant qu'elle ne garantirait pas les intérêts légitimes des Serbes de Croatie. »* Les nouveaux pourparlers entre les autorités croates et les serbes indépendantistes de Krajina – qui devaient débuter jeudi 27 octobre à Zagreb – risquaient d'être annulés, la délégation serbe ayant annoncé qu'elle ne se rendrait pas dans la capitale croate. – *(AFP, Reuter.)*

Les Etats-Unis saisissent l'ONU de la question de la levée de l'embargo sur les armes

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Les Etats-Unis devaient présenter, vendredi 28 octobre, au Conseil de sécurité des Nations unies un projet de résolution demandant la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie-Herzégovine, mais qui ne serait mis en application que dans six mois. Le texte américain demande également au secrétaire général des Nations unies d'*« accélérer »* le redéploiement de la FORPRONU (Forces de protection des Nations unies), dans la perspective de la levée de l'embargo.

Cependant, des inquiétudes sont exprimées, en privé mais de façon de plus en plus perceptible, par l'administration américaine quant aux retombées catastrophiques que pourrait avoir une telle mesure pour la région. Ces inquiétudes autorisent à penser que les Américains pourraient éventuellement assouplir leur position au Conseil de sécurité en acceptant un texte qui demanderait au Conseil d'*« examiner »* une levée de l'embargo dans six mois, plutôt que de prendre dès maintenant une telle décision avec application automatique dans six mois. Un tel texte serait facilement accepté par les autres membres du Conseil.

Washington est conscient que la levée de l'embargo sur les armes, imposé en 1991 à l'ensemble du territoire de l'ex-Yougoslavie, entraînerait notamment le départ des deux principaux contingents de la FORPRONU, le français et le britannique. La déclaration faite mercredi par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, selon laquelle les soldats occidentaux pourraient être remplacés par des contingents musulmans, ne conforte guère l'administration Clinton. *« La présence de soldats turcs, pakistanais voire iraniens en Bosnie revient à la guerre ouverte entre l'ONU et les Serbes bosniaques »*, déclarait mercredi un diplomate occidental pourtant favorable à la levée de l'embargo. Le président Clinton, s'était formellement engagé devant le Congrès américain à demander la levée multilatérale de l'embargo et avait laissé entendre de façon plus floue qu'en cas d'échec il envisagerait une levée unilatérale. Il s'est cependant par la suite publiquement déclaré contre la levée unilatérale.

Si le projet américain de résolution est mis au vote, il recueillera les voix des cinq pays non alignés membres du Conseil – Pakistan, Oman, Rwanda, Djibouti, Nigéria – et les abstentions de la Russie, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, de la Nouvelle-Zélande et du Brésil. La détermination de l'administration américaine sera jugée par le degré de pression qu'elle exercera sur l'Argentine et la République tchèque dont les votes positifs seraient indispensables à l'adoption de la résolution. Les Européens sont persuadés que Washington n'aura pas les neuf voix requises et que l'utilisation du veto par les membres permanents ne sera pas nécessaire.

Toutefois, un diplomate américain fait valoir toutefois que la résolution des Etats-Unis représente une *« échéance »* : *« Pour une fois, le message aux Serbes sera clair : si d'ici six mois, vous n'avez toujours pas accepté le plan de paix international, la communauté internationle s'engage à donner aux Bosniaques les moyens de se défendre. »* Ce diplomate ajoute : *« Les Européens n'aiment à l'évidence pas notre échéance. Qu'ils nous disent la leur... »*

AFSANÉ BASSIR POUR

RUSSIE

Le gouvernement présente un projet de budget d'une rigueur sans précédent

MOSCOU

de notre correspondante

La chute brutale du rouble du 11 octobre n'aura-t-elle été qu'un simple dérapage de plus dans la marche boiteuse de la Russie sur la voie des réformes dessinée par le Fonds monétaire international ? Telle est à tout le moins l'impression que veut donner le gouvernement de Viktor Tchernomyrdine, tant le projet de budget pour 1995, dont il a soumis la version finale au Parlement quelques heures avant le début de son examen, jeudi 27 octobre, est d'une rigueur sans précédent.

Il prévoit un déficit réduit à 8,3 % du PNB (contre 10 % prévus initialement), un taux d'inflation mensuel qui devrait être réduit à moins de 2 % en fin d'année, l'allocation de subsides au secteur social et non plus aux entreprises et, surtout, la fin du recours aux crédits inflationnistes de la Banque centrale pour couvrir les trous du budget. Les auteurs du projet ont qualifié, à juste titre, ce dernier engagement de « révolutionnaire ». Depuis deux ans déjà, les cabinets successifs de MM. Gaïdar et Tchernomyrdine promettent la rigueur sans pouvoir réellement s'y tenir. Cette année encore, il avait suffi que l'inflation baisse plus que de coutume au printemps pour que reprenne aussitôt la distribution de crédits – pour des raisons parfois difficilement contestables, comme l'approvisionnement du Grand Nord avant l'hiver. La dernière en date de ces distributions, pour aider l'Etat à payer ses arriérés de salaires avant la fin de l'année, remonte précisément – comme il semble désormais avéré – au 11 octobre.

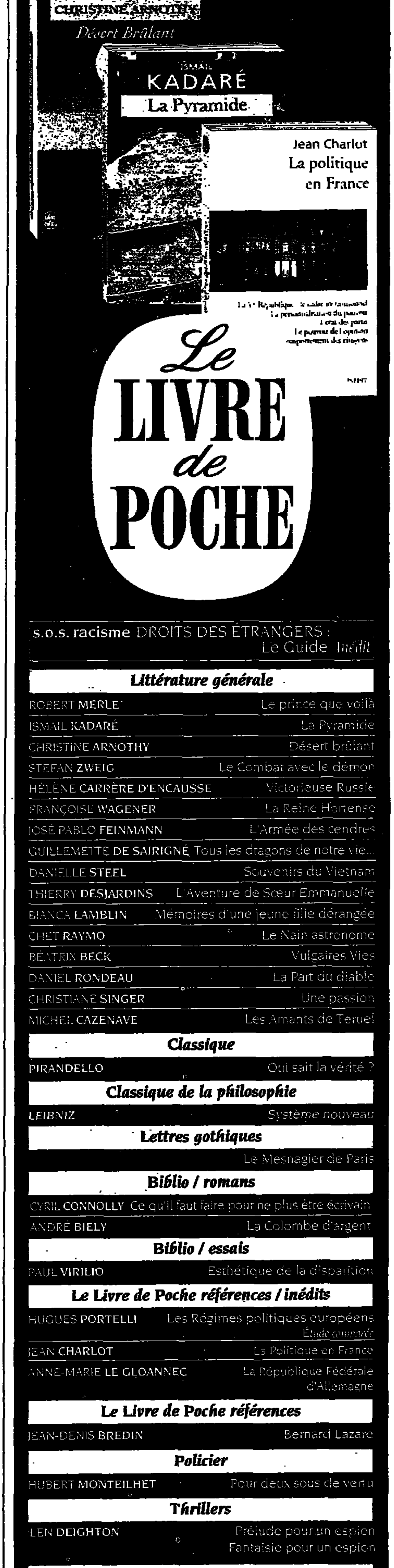
C'est-à-dire au jour où le rouble est tombé à 4 000 pour 1 dollar, *avant d'être à moitié rattrapé aux* forceps le lendemain. Les événements du 11 novembre ont surtout montré que le rouble pourrait chuter vers des abîmes insondables. Face à cette menace, M. Tchernomyrdine a affirmé que la seule issue possible est d'arriver à tout prix à *« une inflation maîtrisée, des taux d'intérêt positifs et prévisibles et une monnaie nationale stable »*, pour attirer enfin des investissements productifs. Pour le premier ministre – cet ancien « directeur rouge » qui, en décembre 1992, se disait *« pour le marché mais contre le bazar »* et tentait de revenir sur la libération des prix –, l'évolution est de taille. Le 11 octobre semble, en outre, avoir agi sur lui comme un électrochoc : au lieu de chercher, comme souvent, des compromis avec l'opposition, il a choisi la variante la plus « dure » de budget. Est-ce pour montrer au président Eltsine, qui l'a malmené depuis la rentrée au point que sa démission fut un moment envisagée, de quoi il est finalement capable ? Ou bien a-t-il de réelles raisons de penser que la crise du rouble, le désarroi qu'elle a provoqué dans l'opinion et, surtout, l'absence de solution de rechange dans l'opposition, lui offrent l'occasion de durcir ses propres remèdes ?

Le gouvernement doit enfin faire face à sa première motion de censure devant le nouveau Parlement, peut-être dès jeudi. Viktor Tchernomyrdine devra essayer d'expliquer pourquoi le budget 1994 n'a été, en neuf mois, tenu qu'à moitié, et dire pourquoi il en ira différemment du suivant. Peu de députés sont enclins à l'optimisme, et pourtant le premier ministre, apparemment réconcilié avec Boris Eltsine, a au moins une bonne raison de rester à son poste : selon la nouvelle Constitution, il faut deux votes de défiance en trois mois pour obliger le président à changer de chef de gouvernement. Le président peut alors présenter un nouveau candidat ou dissoudre le Parlement. Ce qui ne pousse guère à des votes aventuristes...

SOPHIE SHIHAB

Fin du détournement d'avion dans le Caucase. – Un pirate de l'air, qui détenait un avion depuis mardi à Makhatchkala, la capitale du Daghestan, située dans le sud de la Russie, s'est donné la mort en faisant exploser sa propre bombe, jeudi matin 27 octobre, au moment de la prise d'assaut de l'appareil et après la libération de tous les otages, selon les forces de l'ordre. La mort du pirate de l'air, un Azerbaïdjanais de vingt ans, marque la fin de la cinquième prise d'otages depuis le début de l'année dans cette région du Caucase. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : révocation du chef de la police. – Pour la troisième fois en deux ans, le gouvernement tchèque a limogé, mercredi 26 octobre, son chef de la police, Stanislav Novotny, en raison de deux *« bavures »* graves qui ont récemment coûté la vie à deux touristes allemands. Le premier, un automobiliste de vingt-trois ans, avait été abattu après avoir franchi un barrage de police, le second, vingt-six ans, *à la suite* d'une querelle banale pour une place de stationnement. – *(Reuter.)*





DIPLOMATIE

Face au renforcement de l'influence américaine après l'opération « Soutenir la démocratie »

La France risque d'être marginalisée en Haïti

Après une longue période de retrait, la France semble décidée à réaffirmer sa présence en Haïti. Ainsi interprète-t-on la visite actuelle, décidée à la hâte, du ministre français de la coopération, Michel Roussin, qui doit rencontrer le président Jean-Bertrand Aristide. Peu avant son arrivée, mercredi 26 octobre, à Port-au-Prince, Paris avait annoncé l'octroi d'une aide de plus de 300 millions de francs pour faire face aux besoins les plus urgents de la population haïtienne.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

La France revient tard en Haïti, sur un terrain occupé par les Américains. Il y a trois ans, la rumeur avait circulé à Port-au-Prince que les paras français allaient chasser les putschistes. Ce sont les GI américains qui ont débarqué il y a un peu plus d'un mois en libérateurs ; ils sont toujours acclamés par la foule.

Vilipendé par les auteurs du coup d'Etat, qui allaient le déclarer *persona non grata*, l'ambassadeur de France, Jean-Raphaël Dufour, *était devenu en octobre* 1991 le héros des masses populaires pro-Aristide, qui soupçonnaient son homologue américain, Alvin Adams, de connivences avec les putschistes. Aujourd'hui, l'ambassadeur des Etats-Unis, William Swing, tire les dividendes du succès de l'opération « Soutenir la démocratie ». Représentée par un chargé d'affaires, Philippe Selz, la France est le seul membre des « pays amis » qui n'a pas encore nommé d'ambassadeur. Absence remarquée, aucun dignitaire français n'a accompagné le président Aristide lors de son retour à Port-au-Prince, le 15 octobre.

Avant le coup d'Etat de septembre 1991, alors qu'il était déjà question de réformer l'armée et de constituer une force de police autonome, Paris et Washington s'étaient réparti les rôles. Les Etats-Unis devaient s'occuper de l'armée, tandis que la France formerait, avec l'aide de la Suisse, *une police inspirée de la gendarmerie* tricolore. Aujourd'hui, ce sont des instructeurs américains, détachés par le département de la justice, qui apprennent aux premières recrues de la « police intérimaire » haïtienne le b-a ba du maintien de l'ordre démocratique. *« Les cent gendarmes promis par la France n'arriveront qu'au cours de la « phase deux », lorsque la force des Nations unies* (MINUHA) prendra le relais de la force multinationale », indique-t-on de source diplomatique.

Un éternel jeu de contrepoids

La France avait annoncé depuis plusieurs mois qu'elle ne participerait pas à la « phase un » – le débarquement de la « force multinationale », un euphémisme pour désigner les troupes américaines accompagnées d'un petit contingent caribéen. Les diplomates français arguaient que les « casques bleus » de leur pays ne *pouvaient être partout*. Craignant que l'intervention en Haïti ne tourne mal, comme l'an dernier en Somalie, certains responsables français voulaient aussi faire payer aux Américains leur attitude lors de l'opération « Turquoise » au Rwanda. Plusieurs personnalités de la majorité, dont l'influent sénateur des Français de l'étranger, Jacques Habert (non-inscrit), ne cachaient pas leur opposition au retour du président Aristide, plaidant pour la levée des sanctions internationales et l'organisation de nouvelles « élections » sans départ préalable des militaires putschistes.

Jean-Claude Bajeux, le numéro deux du Conacom, un parti social-démocrate qui n'a cessé de se battre pour le retour du président Aristide, regrette que *« la France ait perdu le sens de l'épopée »*. *« Dommage*, dit-il, *qu'elle n'ait pas au moins envoyé la frégate* Alexandre-Dumas *à Jérémie* [ville du sud d'Haïti, berceau de la famille Dumas]. » Dans le cadre d'un éternel jeu du contrepoids face à l'omniprésence américaine, la plupart des responsables politiques haïtiens souhaitent une présence plus visible de la France. *« Dans le nouveau contexte créé par la résolution 940 du Conseil de sécurité des Nations Unies autorisant l'intervention américaine, il est impératif que les amis traditionnels d'Haïti, particulièrement la France et le Canada, soient plus actifs »*, affirme Gérard-Pierre Charles, qui dirige l'Organisation politique Lavalas (OPL), un parti regroupant les partisans du président Aristide.

Les retombées économiques de la restauration de la démocratie en Haïti devraient logiquement favoriser les entreprises américaines. Principal bailleur de fonds bilatéral, l'United States Agency for International Development (USAID) aura tendance à écouler des produits américains et à favoriser la passation de contrats avec des firmes originaires des Etats-Unis. Dans le cadre du plan de privatisation des entreprises publiques, on murmure déjà, à Port-au-Prince, que les télécommunications reviendront à ATT, au détriment de ses concurrents français. Les entreprises tricolores de travaux publics, qui ont bonne réputation sur le marché haïtien, devront affronter les ambitions des sociétés dominicaines, qui n'ont qu'à traverser la frontière.

« How are you ? ». A Carrefour, à Cité-Soleil ou sur le Champ-de-Mars, le « Blanc » (l'étranger) n'est désormais plus apostrophé qu'en anglais. La presse française n'est toujours pas disponible sur les présentoirs des librairies, encombrés de piles de *Miami Herald*. *« La France ne devrait pas tenter de concurrencer les Etats-Unis sur tous les terrains. Elle devrait se concentrer dans les domaines de la pédagogie, de la santé, de l'agronomie, de la culture »*, *conseille Roger Gaillard, historien et membre du Haut conseil de la francophonie.*

« Pour faire barrage à l'anglais », qui est en train de détrôner le français comme deuxième langue en Haïti, après le créole, Roger Gaillard suggère de reprendre une politique active de bourses, de fournitures de livres et d'appui aux écoles normales. « Il faut relancer le projet de bibliothèque universitaire et aider les Haïtiens à acquérir des livres français », s'exclame Roger Gaillard.

JEAN-MICHEL CAROIT

Les enfants du colonel putschiste iront-ils au lycée français ?

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Alors que la France relance sa coopération avec Haïti, le colonel *Michel François*, l'ancien chef de la police de Port-au-Prince, souhaite bénéficier des bienfaits du système éducatif français dans la République voisine. L'un des auteurs du coup d'Etat de septembre 1991 et l'un des principaux responsables de la répression qui a fait plus de trois mille morts en trois ans, le colonel Michel François, a sollicité l'inscription de ses trois enfants au lycée français de Saint-Domingue, où il a obtenu l'asile temporaire.

L'ambassadeur d'Haïti en République dominicaine, Guy Alexandre, a clairement exprimé son opposition : *« Mon gouvernement souhaite que Michel François ne reste pas sur l'île d'Hispaniola. L'inscription de ses enfants au lycée français de Saint-Domingue ne peut que favoriser une prolongation de son séjour. »*

Les autorités haïtiennes ont quelques raisons de s'inquiéter. En janvier 1991, un autre parent d'élève du lycée français, Roger Lafontant, avait organisé depuis Saint-Domingue une première tentative de coup d'Etat contre le président Aristide. L'ambassade de France a transmis le dossier à Paris... qui a renvoyé la balle au directeur du lycée et à son conseil d'établissement. Comme s'il s'agissait d'un banal problème d'inscription scolaire et non d'une affaire diplomatique. *« Comme pour le foulard islamique, on ouvre le parapluie et on laisse les chefs d'établissement porter le chapeau »*, souligne un enseignant.

J.-M. Ct

En visite officielle en Argentine

M. Juppé évoque à Buenos-Aires le sort tragique des deux religieuses françaises assassinées sous la dictature

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

La visite de deux jours, mardi 25 et mercredi 26 octobre, d'Alain Juppé en Argentine devait être l'occasion de célébrer les bonnes relations commerciales entre les deux pays. Elle a, cependant, ranimé une vieille polémique sur la disparition de deux religieuses françaises pendant la dernière dictature militaire (1976-1983).

Peu avant l'arrivée du ministre des affaires étrangères à Buenos-Aires, deux officiers de la marine argentine avaient reconnu, pour la première fois, avoir participé à la pratique de la torture pendant la répression militaire. Ils ont également admis la participation de la marine dans l'enlèvement, en décembre 1977, des sœurs Alice Domon et Léonie Duguet.

Solidarité avec les Mères de la place de Mai

Avec ces « aveux » devant une commission du Sénat chargée d'examiner leur promotion à un grade supérieur, les capitaines de frégate Juan Carlos Rolon et Antonio Pernias ont rompu le « pacte du silence » observé jusqu'alors par les forces armées. La presse et les associations de défense des droits de l'homme se sont de nouveau mobilisées. Le président Carlos Menem a, lui, demandé qu'on *« oublie le passé »*. Mais M. Juppé a déclaré que *« la France n'oublie pas »* : *« ces révélations, qui prennent la forme d'une confession, pourraient inciter la justice française à prendre les mesures pertinentes »*, a-t-il indiqué, au cours d'une conférence de presse.

En mars 1990, la cour de justice de Paris avait condamné, en son absence, le capitaine de frégate Alfredo Astiz à la prison à vie pour sa participation à l'enlèvement des deux religieuses. Le capitaine Astiz est toujours en service dans la marine argentine et devrait être prochainement promu.

Après le retour de la démocratie, la plupart des militaires qui avaient été jugés et condamnés en 1985 par la justice argentine pour de graves atteintes aux droits de l'homme sont restés en liberté en vertu d'une loi adoptée sous le régime du président radical Raoul Alfonsin. Les associations de droits de l'homme estiment à trente mille le nombre de disparus en Argentine pendant les sept ans du régime de terreur imposé par les militaires.

M. Juppé a exprimé sa solidarité envers *« la profonde tragédie »* vécue par les *« Mères de la place de Mai »*, qui continuent de réclamer justice pour leurs enfants et petits-enfants disparus. Quelques-une d'entre elles, qui se trouvaient dans les salons du ministère argentin des affaires étrangères, ont été chassées par les services de sécurité. M. Juppé les a, cependant, reçues avant son départ.

Le ministre et son homologue argentin, M. Guido Di Tella, venaient juste de se féliciter des *« excellentes relations »* bilatérales. Depuis quatre ans, la France est l'un des principaux investisseurs étrangers en Argentine et de nombreuses sociétés françaises ont participé aux privatisations des services publics. MM. Juppé et Di Tella ont présidé la commission générale mixte argentino-française qui se réunit tous les deux ans et ont signé une série d'accords culturels.

M. Juppé a annoncé que les touristes argentins, avant la fin de l'année, n'auraient plus besoin de visas pour se rendre en France (les Chiliens bénéficieront du même type de mesure). Dans le quartier juif de Buenos-Aires, il a rendu hommage aux victimes de l'attentat terroriste du 18 juillet contre l'Association mutuelle israélite argentine, qui a fait plus de cent vingt morts.

CHRISTINE LEGRAND

AFRIQUE

MOZAMBIQUE

La RENAMO boycotte les premières élections libres

Quelques heures à peine avant l'ouverture du scrutin, jeudi 27 octobre, la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), ancien mouvement rebelle, a annoncé qu'elle boycottait les premières élections pluralistes organisées au Mozambique depuis l'indépendance du pays en 1975.

« En raison de la fraude, il n'a pas été possible d'obtenir les conditions d'un scrutin libre et impartial. En conséquence, nous ne participerons pas aux élections », a affirmé Rahil Khan, le porte-parole du mouvement. Il a précisé que la RENAMO avait exposé ses plaintes dans une lettre envoyée il y a plusieurs jours à la Commission nationale électorale (CNE), dénonçant plusieurs irrégularités. Deux petits partis d'opposition se sont joints au boycottage de la RENAMO.

Avant le retrait de la RENAMO, 12 candidats et 13 partis étaient en lice pour ces élections présidentielle et législatives. Quelque 2 400 observateurs internationaux et 7 000 « casques bleus » ont été déployés dans le pays pour éviter les incidents et s'assurer de la régularité du scrutin. Près de 6,5 millions d'électeurs devaient se rendre aux urnes pour élire le président de la République et les 250 membres de la nouvelle Assemblée nationale.

Le président Chissano favori

Le président de la CNE, Brazao Mazula, a déclaré jeudi à l'aube que les élections se tiendraient comme prévu jeudi et vendredi. La veille au soir, l'émissaire spécial des Nations unies, Aldo Ajello, avait estimé que *« toutes les conditions »* étaient réunies *« pour que les élections aient lieu normalement »*.

Le président sortant, Joaquim Chissano, part grand favori du scrutin présidentiel, et son parti, le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), au pouvoir depuis 1975, devrait emporter la majorité des 250 sièges du Parlement. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD : six mois après le scrutin, la commission électorale rejette les accusations de fraude. – La Commission électorale indépendante (IEC), qui a organisé les élections multiraciales d'avril en Afrique du Sud, a rejeté mercredi 26 octobre les allégations de fraude à grande échelle. Au terme de six mois d'enquête, l'IEC n'a découvert qu'*« un seul cas de fraude »*, mais a reconnu que l'organisation du scrutin avait eu des ratés, *« particulièrement dans la phase finale de cette périlleuse entreprise »*. – *(AFP.)*

RWANDA : cinq soldats britanniques blessés par l'explosion d'une mine près de Kigali. – Cinq soldats britanniques qui réparaient un pont près de Kigali ont été blessés mardi 25 octobre par l'explosion d'une mine. L'un d'eux a dû être amputé, a indiqué le représentant spécial des Nations unies, Shahryar Khan. Par ailleurs, la Belgique a normalisé ses relations avec le Rwanda en nommant officiellement mercredi un nouvel ambassadeur à Kigali. – *(AFP.)*

Les déclarations du premier ministre

M. Balladur invite les partis à nourrir le débat d'idées

Edouard Balladur a répondu pendant quarante minutes, mercredi 26 octobre, sur France 2, aux questions qui lui ont été posées sur la lutte contre la corruption, sur les suites données à la consultation des jeunes, sur l'évolution prévisible du chômage et sur la situation politique. Le premier ministre a annoncé plusieurs mesures destinées à réduire les dépenses de campagne pour l'élection présidentielle et à renforcer le contrôle des marchés publics.

■ JUSTICE. – M. Balladur s'est interrogé sur le secret de l'instruction, qu'il souhaite maintenir dans la législation, mais qu'il reproche à la presse de ne pas respecter. Il a exprimé, d'autre part, *le regret d'être revenu sur* une disposition votée par la majorité précédente et qui limitait l'usage de la détention provisoire. Il estime que les magistrats instructeurs ont « trop recours » à cette procédure.

■ CAMPAGNE. – *Le premier* ministre a confirmé son refus de s'engager avant janvier 1995 d'une manière ou d'une autre dans le débat sur les hommes, pour l'élection présidentielle, mais il a souhaité l'ouverture d'un débat sur le fond, auquel il s'est dit prêt à participer.

Interrogé tout d'abord, mercredi 26 octobre, sur France 2, sur la corruption et l'opportunité de légiférer une nouvelle fois en la matière, Edouard Balladur répond :

« J'ai dit qu'il fallait réfléchir avant de changer les mesures ou les lois existantes. Je voudrais, quand même, ramener les choses à leur juste proportion. Pourquoi y a-t-il des affaires ? Tout d'abord, il y a cinq cent mille élus en France – un Français sur cent est un élu – et il y a des affaires qui *[en]* concernent quelques dizaines. Donc, ne jetons pas le discrédit sur tous ceux que les Français ont élu pour les représenter ! L'immense majorité sont des gens parfaitement au-dessus de tout soupçon. Première chose.

» Deuxième chose : pourquoi y en a-t-il ? Parce que la justice fonctionne et que mon gouvernement, depuis dix-neuf mois, a fait le choix, que j'ai annoncé au Parlement, de la transparence et du déroulement normal de la justice. Il n'y a plus d'instructions occultes données par le gouvernement au parquet. Tout est écrit et mis dans les dossiers. *[M. Balladur se voit demander s'il garantit que son gouvernement, en aucun cas, à propos d'affaires de corruption politique, ne fera obstacle au déroulement de la justice.]* L'a-t-il fait depuis dix-neuf mois ? Non, personne ne l'a d'ailleurs relevé. Et il ne le fera pas davantage. *[M. Balladur est interpellé sur le délai accordé à Gérard Longuet avant l'ouverture d'une information judiciaire.]* On peut discuter sur un délai de quelques semaines. Ce n'est pas ce qu'on appelle faire obstacle au déroulement de la justice. Je me suis d'ailleurs expliqué là-dessus. C'était pour moi une question de scrupule moral (...).

» La question est la suivante : nous sommes à un mois et demi de la fin de la session parlementaire, et il va y avoir une élection présidentielle, au mois d'avril (...) qui va occuper beaucoup. Est-ce que nous pouvons faire véritablement une étude complète, en étant sûrs de ce que nous faisons, sur tous les problèmes et tous les sujets, d'ici à la fin de l'année ? Je n'en suis pas certain, mais je pense – mais c'est un avis personnel que je donne, et il faut que j'en délibère avec tous les membres du gouvernement et ceux de la majorité – qu'on peut tout de suite faire quelque chose.

Les déclarations de patrimoine des élus

» Tout d'abord, je trouve qu'on dépense trop d'argent pour la politique en France, beaucoup trop, et je suis partisan d'abaisser le plafond des dépenses autorisées pour l'élection présidentielle. *[Cette réduction s'appliquerait-elle dès l'élection présidentielle de 1995 ?]* Absolument. Actuellement, c'est 171 millions *[de francs]*, pour ceux qui sont au second tour, ce qui fait 17 milliards anciens. Je suis partisan de l'abaisser d'au moins 30 %, d'autant qu'une partie des dépenses sont remboursées par l'Etat. On n'a pas besoin de dépenser tant d'argent (...)

» Deuxième chose, c'est une question que je pose : les élus sont obligés de déclarer leur patrimoine, soit à l'Assemblée quand ils sont parlementaires, soit à une commission spéciale quand ils sont ministres ou maires de grande ville. On pourrait envisager que cette déclaration fût annuelle, de telle sorte que l'on puisse vérifier régulièrement qu'il n'y a pas un accroissement anormal du patrimoine. Cela aussi, si on le voulait, pourrait se faire tout de suite. *[En revanche, quant à la publication du patrimoine des élus]*, je suis très hésitant là-dessus. Regardez ce qui se passe pour les déclarations fiscales : on doit les faire, bien entendu – tous les contribuables doivent les faire –, on peut les consulter, mais on n'a pas le droit d'en faire état. C'est un point à discuter avec les parlementaires, l'Assemblée nationale et le Sénat. *[M. Balladur refuse d'élargir les déclarations de patrimoine à la famille et aux enfants :]* Il n'y a aucune raison pour cela, on n'en finirait plus... »

Le premier ministre est interrogé sur les marchés publics et sur les tentations qui s'offrent à l'occasion de la passation de ces marchés.

« Pour les marchés publics, il y a une disposition, dans la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire, qui prévoit que le préfet peut saisir le tribunal administratif, en référé, lorsqu'il y a un doute sur un marché. Cette disposition devrait pouvoir être votée. Voilà déjà trois choses qui, je crois, ne devraient pas soulever de grands problèmes. Pour le reste, il y a des affaires très compliquées.... »

Les entreprises doivent-elles pouvoir continuer à participer au financement d'une campagne ou d'un parti politique, ce qui expose les candidats ou les partis à des tentations ?

« Je suis perplexe, *avoue le premier ministre*, je le dis franchement ; mais c'est un des points dont il faut que nous débattions au gouvernement et avec le Parlement. Je suis perplexe parce que si ce ne sont pas les entreprises qui financent une partie des campagnes électorales ou de la vie des partis politiques, qui va les financer ? Cela va être l'Etat, c'est-à-dire les Français, les contribuables. Et qui vont-ils financer ? Les partis politiques. Est-ce qu'il est bon que la vie publique, dans notre pays, soit monopolisée par les partis politiques ? C'est une question. »

Toujours à propos de la transparence sur les attributions de marchés publics, le premier ministre se voit demander s'il regrette d'avoir limité les dispositions de la loi Sapin.

« Elle a été modifiée sur deux points de détail parce qu'elle était très difficile à appliquer, notamment *[dans]* une disposition qui prévoyait des conditions de passation de tous les marchés, notamment les marchés de transport scolaire, y compris pour les petites communes. (...) C'est une mauvaise querelle que de penser que cela a été modifié pour d'autres motifs. *[Quant aux tentations qui peuvent toucher les hauts fonctionnaires lorsqu'ils s'occupent de marchés publics, puis vont parfois travailler précisément dans ces mêmes secteurs, M. Balladur répond :]* J'ai présidé un comité des ministres consacré à ces questions et nous avons évoqué ce problème aussi, c'est-à-dire la possibilité ou pas pour des fonctionnaires de quitter l'administration pour entrer dans une entreprise privée avec laquelle ils ont eu à traiter de problèmes. (...) C'est une question qu'il va falloir régler, mais il suffit d'une circulaire, et cela peut se faire avant l'élection *[présidentielle]*. »

Respecter le secret de l'instruction

Faut-il supprimer le secret de l'instruction ? « C'est une thèse qui est développée, *observe M. Balladur*. Le Sénat est en train d'en délibérer – une commission est en train d'étudier la chose. *A priori*, je dis bien *a priori*, je suis plutôt favorable au secret de l'instruction, mais à condition qu'il soit respecté. (...) » Pourquoi ne l'est-il pas ? Vous me permettrez de vous poser la question. (...) Il y a des pays où *[il]* est respecté, (...) mais qui ne le respecte pas, finalement ? Pardonnez-moi de vous le dire, c'est la presse. *[Celle-ci, observe-t-on, est très « alimentée » en la matière]*. Peut-être... On parlait des tentations auxquelles on cède ou pas. J'aimerais beaucoup que la presse ne cède pas à cette tentation-là. (...) Il y a aussi une responsabilité morale de la presse. Je ne pense pas à des réglementations nouvelles, mais la presse doit prendre en compte cette responsabilité, comme elle le fait dans d'autres domaines de la vie privée. Elle le fait et elle a raison de le faire. Eh ! bien, je souhaiterais qu'il y ait vraiment une prise de conscience de ces problèmes par la presse.»

Le recours à l'incarcération par les juges – avec par exemple la détention d'Alain Carignon – choque-t-il le premier ministre ?

« La France est l'un des pays où la détention préventive est pratiquée le plus largement. Il y a dans nos prisons, je crois cinquante-cinq mille prisonniers. Il y en a vingt mille ou davantage en détention préventive. Est-on bien sûr que les maintenir en prison est indispensable ? (...) Je trouve qu'on y a trop recours dans notre pays, et puisqu'il faut reconnaître ses torts, je dirai que nous avons sans doute eu tort, au début de notre existence gouvernementale ou parlementaire, en mai ou juin 1993, de supprimer des dispositions qui limitaient la détention préventive. Je le regrette.»

La double inconstance

Suite de la première page

Qui s'insurge contre la volonté du chancelier Kohl de pousser notre pays à l'intégration dans un *ensemble fédéral jusqu'à* la rendre irréversible, alors que l'indépendance était le maître mot du gaullisme ? Personne.

La liste des reniements serait longue si on prenait la peine d'écheniller les discours des prétendants en regard des enseignements du général de Gaulle.

La vérité est ailleurs. Le gaullisme s'éteint lentement. Il reste, par-ci par-là, des petits lumignons de fidélité à ce qui fut une grande leçon de politique et une courte parenthèse dans la décadence. Que peuvent ces petites flammes vacillantes quand les partis obscurcissent toute vie politique sous les nuées des intérêts partisans et individuels ? Témoigner que le gaullisme c'est le service du bien public et de la *France jusqu'à l'abnégation ?* C'est une exigence qui se meurt... mais encore une minute, monsieur le bourreau.

La seule question qui reste posée est : que vont faire les partis ? Ceux de gauche, nous le savons : reconstituer l'Union de la gauche en trouvant un candi*dat présidentiel qui pourra* séduire les centristes durs et grignoter les centristes mous, avec, sans doute, un relais complaisant pour leur sauver la face. Les partis de la majorité, héritiers de la démocratie chrétienne, du radical-socialisme et d'une droite patronale, vont chercher le salut *dans les vieilles recettes de la III*[e] République.

Nous allons voir fleurir les « comités Cadillac », s'affairer les MM « Bons offices » des compromis et des compromissions, entendre tonner les grandes orgues des congrès, assises, comités politiques, assemblées d'élus et de militants soigneusement chapitrés pour hisser leur chef sur le pavois de la coalition. Comme le disait Foch : *« Depuis que je sais ce qu'est une coalition, mon admiration pour Napoléon est moindre. »* Après tout ce cirque, nous reviendrons au point de départ : un ou deux candidats ? Abandon de l'un d'eux ou guerre fratricide ?

Il y a bien une solution à ce dilemme, mais elle suppose un minimum de loyauté et de lucidité. Aussi je préfère n'en point parler.

PIERRE JUILLET

Loi anti-corruption : des « points de détail » ?

Edouard Balladur a affirmé, mercredi 26 octobre, que la loi du 29 janvier 1993 relative à la *prévention de la corruption et à* la transparence de la vie économique, dite « loi Sapin », avait été modifiée *« sur deux points de détail ».* Au printemps, le gouvernement avait en effet saisi l'occasion d'un texte portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), devenu la loi du 8 août 1994, pour proposer deux modifications à la loi Sapin, qui ont assoupli le dispositif prévu en matière de délégation de service public.

Il s'est agi, d'une part, de faciliter la prolongation des délégations de service public, et d'autre part, de lever l'obligation de transparence lorsque ces délégations sont d'un montant inférieur à 1 350 000 francs. Reprenant l'argument qui avait été présenté au Parlement par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, M. Balladur a indiqué que ces assouplissements avaient été apportés à seule fin de résoudre les difficultés rencontrées par les communes et les conseils généraux, pour les délégations en matière de transport scolaire. La rédaction de ces articles offre *toutefois un champ d'application* beaucoup plus large que le seul transport scolaire.

L'argument du gouvernement est réfuté par le groupe socialiste, qui demande le rétablissement du dispositif initial et a déposé une proposition de loi en ce sens, à l'Assemblée nationale et au Sénat. Les critiques du PS ont d'ailleurs reçu un accueil favorable au sein du groupe de travail parlementaire *sur les rapports entre la politique* et l'argent, mis en place jeudi 13 octobre par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale. Dans un des fascicules réalisés par les services de l'Assemblée à la demande de M. Séguin, et remis aux députés, membres du groupe de travail, une note de synthèse souligne qu'en matière de délégations de service public, *« l'efficacité»* des dispositions *contenues dans la loi du 29 janvier 1993 « a été quelque peu atténuée »* par les deux articles du DDOEF.

P. R.-D.

Pantouflage des fonctionnaires : plus sévèrement contrôlé

Le premier ministre a indiqué qu'une circulaire tendant à mieux contrôler les conditions de départ des fonctionnaires dans le secteur privé serait publiée d'ici l'élection présidentielle. Ce texte s'inscrit dans le prolongement de la loi adoptée au printemps au Parlement qui vise notamment à limiter le *« pantouflage »* de hauts fonctionnaires dans des entreprises privées avec lesquelles ils *étaient en relation du temps où* ils agissaient au nom de l'Etat. Jusqu'à présent, sur la trentaine de cas de départ d'agents de *l'Etat jugés litigieux, la commis*sion de déontologie chargée depuis 1991 d'examiner la compatibilité de ces départs ne s'est effectivement prononcée que dans moins d'un tiers des cas, ne rendant *in fine* qu'une poignée d'avis négatifs.

Soucieuse de remédier à cette carence, la loi – dont le décret d'application pourrait être publié début décembre au *Journal officiel* – a non seulement étendu aux trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale) l'existence de cette commission de déontologie, mais en a surtout rendu la saisine obligatoire. Une fois saisie, la commission ne devrait disposer que d'un délai d'un mois – contre six mois précédemment – pour rendre un avis négatif. Toutefois, cet avis ne lie pas le ministre à qui il revient d'autoriser ou non le départ. Il reste que, si tous les agents civils candidats au secteur privé sont soumis à cette obligation, les militaires n'ayant pas *« notoirement »* négocié des contrats d'armement en sont toujours exclus. Le texte n'a pas limité la *possibilité accordée à* un fonctionnaire d'exercer dans le privé, tout en demeurant au service de l'Etat. Pour l'heure, cette faculté ne doit pas excéder... dix ans.

V. D.

SONDAGE : M. Balladur est jugé plus responsable que M. Chirac du malaise de la majorité, selon CSA. – Une enquête de l'institut CSA, effectuée les 24 et 25 octobre auprès de 1 002 personnes et publiée dans *le Parisien* du 27 octobre, indique qu'une majorité relative des personnes interrogées (32 %, dont 41 % de sympathisants RPR et 32 % d'UDF) pense qu'Edouard Balladur *« porte la principale responsabilité dans les divisions actuelles de la majorité »*. Une minorité (25 %, dont 39 % de sympathisants UDF et 29 % de RPR) accuse Jacques Chirac, alors que 43 % placent les deux hommes à égalité de responsabilité ou ne se prononcent pas.

CLUBS 89 : soutien à Jacques Chirac. – Le comité directeur des Clubs 89, réuni mardi 25 octobre, a lancé *« un appel pressant aux partis et aux dirigeants politiques afin que cessent à l'intérieur de la majorité les querelles secondaires et les attaques personnelles »*. Les Clubs 89 *« souhaitent (...) que Jacques Chirac affirme plus fermement et plus clairement ses propositions sur les grandes questions qui perturbent la vie quotidienne des Français et (...) engagent leur avenir collectif »*, car *« le temps est venu d'engager le grand débat sur l'avenir de la France »*.

PRIMAIRES : 220 députés ont répondu à l'appel de M. Pasqua. – 107 nouveaux députés de la majorité se sont publiquement déclarés, à l'initiative de Charles Pasqua, favorables à l'organisation de « primaires » pour départager les candidats de la droite à l'élection présidentielle. Ces nouveaux signataires s'ajoutent aux 113 dont nous avons déjà publié la liste (*le Monde* du 26 octobre). Ils sont donc actuellement 220 à avoir répondu à l'appel de M. Pasqua.

Détention provisoire : un « mea culpa »

Edouard Balladur, dont le gouvernement est revenu sur des dispositions introduites par *les socialistes afin de limiter* la détention provisoire, prend publiquement conscience, à l'occasion de l'incarcération de son ancien ministre Alain Carignon, que cette mesure constituait une atteinte à la présomption d'innocence.

Utilisant le terme de détention « préventive », qui a été remplacé en 1970 par celui de détention provisoire, le premier ministre a ainsi regretté que 20 000 des 51 000 détenus n'aient pas encore fait l'objet d'une condamnation définitive. *« Partir du principe que véritablement la détention préventive est une sorte de moyen normal de gestion de l'instruction heurte ma conscience »*, a-t-il conclu.

Le gouvernement a donc supprimé, il y a un peu plus d'un an, une disposition qui visait précisément à limiter la détention provisoire. Estimant que le juge d'instruction disposait d'une prérogative *« exorbitante »*, Michel Sapin et Michel Vauzelle avaient décidé en 1993 de priver le juge d'instruction du pouvoir d'incarcérer : pendant six mois, de l'entrée en *vigueur de la réforme,* le 1[er] mars 1993, à sa suppression, le 4 septembre 1993, la mise en détention a été confiée à un juge délégué par le président du tribunal. Cette réforme technique masquait une petite révolution judiciaire : pour la première fois depuis le XIX[e] siècle, le juge qui incarcérait n'était pas le juge qui instruisait.

Cette réforme avait un avantage : elle permettait d'éviter les *détentions-pressions parfois* utilisées pour faire avancer les enquêtes. Elle avait en revanche l'inconvénient d'être très *lourde : dans les petits tribu*naux, il n'était pas toujours aisé de trouver un juge disponible, et, dans les gros tribunaux, il avait fallu organiser des permanences.

Cette mesure, soutenue par le Syndicat de la magistrature, avait d'ailleurs été vivement combattue par l'Union syndicale des magistrats, l'Association professionnelle des magistrats et l'Association française des magistrats instructeurs.

Aujourd'hui, Edouard Balladur affirme regretter la suppression de cette innovation : *« Puisqu'il faut reconnaître ses torts, je dirais que nous avons sans doute eu tort au début de notre existence gouvernementale de supprimer* [ces] *dispositions. »*

Lors de la suppression du juge délégué, le Sénat, soutenu par le gouvernement, avait bien tenté d'introduire quelques garanties en inventant un mécanisme nouveau, celui du référé-liberté. Ce joli nom correspondait cependant à une procédure fort complexe : elle autorisait un détenu provisoire à demander en *référé, c'est-à-dire* en *urgence, au président de la* chambre d'accusation de suspendre l'exécution du mandat de dépôt dans l'attente de la décision d'appel.

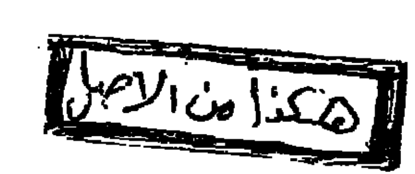
Apparemment, la complexité du système a découragé bien des détenus : à Paris, au cours du dernier trimestre 1993, seuls quarante et un appels avaient été enregistrés. Sur ces demandes, une seule avait été acceptée.

ANNE CHEMIN

Secret de l'instruction : la mission du Sénat

Interrogé sur le secret de l'instruction, M. Balladur s'est déclaré favorable au maintien de la *réglementation actuelle*. Introduit dans le code de procédure pénale en 1958, ce secret s'impose à tous ceux qui *« concourent à la procédure »* – le juge d'instruction, le greffier, les experts et les officiers et agents de police judiciaire –, *mais* il ne concerne *ni* la personne mise en examen, ni les parties civiles, ni les journalistes. M. Balladur, qui a déclaré qu'il ne songeait pas à modifier la réglementation nouvelle, semble ignorer que son garde *des sceaux, Pierre Méhaignerie,* a demandé au printemps à la commission des lois du Sénat de réfléchir à cette question. *Des* auditions publiques de magistrats, d'avocats et de journalistes ont eu lieu en juin et une mission d'information sur les rapports presse-justice est actuellement en cours au Sénat.

A. C.



هكذا من الأصل

débat d'idées

sur France 2

pour l'élection présidentielle

M. Balladur est interrogé, ensuite, sur les problèmes de la jeunesse, notamment sur les suites des réponses à son « questionnaire ».

« »Premièrement, *dit-il*, je me demande s'il ne faut pas – je répète, ce *[ne sont]* pas des décisions que j'annonce, ce sont des réflexions, et le gouvernement décidera ensuite – abaisser l'âge auquel un jeune peut être membre d'un conseil général ou régional et le mettre à dix-huit ans, comme pour les conseils municipaux. Première mesure. Deuxième mesure, est-ce qu'il faut abaisser l'âge du droit de vote ? Certains disent : on pourrait l'abaisser à seize ans – pour les municipales – et d'autres disent : il vaudrait mieux dix-huit ans, l'âge actuel. C'est un point dont le gouvernement va délibérer. Je ne veux pas donner ma position, mais je serais assez ouvert à une évolution. Troisièmement, est-ce qu'il ne faut pas, dans chaque commune, d'une certaine importance – d'ailleurs, nombre de municipalités le font – des commissions extra-municipales, réservées aux jeunes, pour qu'ils règlent leurs problèmes dans la cité (...) ?

M. Balladur s'explique sur les problèmes posés par le port du port du foulard islamique dans les écoles et la pertinence de la circulaire du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou sur le sujet.

« On ne pouvait pas laisser les chefs d'établissement régler ces problèmes sans leur fixer un cadre général. Quel cadre ? Est-ce qu'on a eu raison ? Il y a des pays différents les uns des autres. Nous tous, nous sommes Français. Il y a une certaine conception française de la formation, de l'éducation, qui (...) veut faire profiter tous les enfants, tous les adolescents, de la même formation et qui, donc, au lycée ou au collège ou à l'école, ne veut pas qu'il y ait de différences apparentes, aussi bien sociales, que financières ou d'opinion, ou religieuses. C'est la tradition républicaine. C'est une bonne tradition. Qu'ensuite, une fois sorti de l'école, chacun pratique la religion de son choix, revête le vêtement de son choix, et fasse la prière du Dieu qu'il a choisi et qu'on lui a appris à révérer, c'est très bien. C'est le propre d'une société démocratique.»

Dans le domaine des chiffres du chômage, que prévoit M. Balladur ?

« L'année prochaine, ce que je propose, – je l'ai déjà dit, mais je répète, c'est un objectif, ce n'est pas une promesse – c'est que nous fixions un objectif sur cinq ans : réduire le chômage de 1 million de personnes, pour revenir à peu près au niveau de nos voisins (...). Cela supposerait que nous arrivions à avoir deux cent mille chômeurs de moins chaque année. Peut-on les avoir en 1995 ? Je pense qu'en combinant toute une série de mesures, la croissance économique, la baisse des charges, le développement de la formation, on peut arriver à ce résultat. C'est pourquoi j'ai déjà dit que je proposerai aux organisations patronales et syndicales de nous réunir – pas ensemble parce qu'ils n'aiment pas beaucoup ça, ils appellent cela des grand-messes et cela ne leur plaît pas –, donc de nous réunir successivement pour étudier toutes les mesures permettant –, je pense, avant la fin de l'année – d'atteindre cet objectif. »

Le premier ministre est enfin interrogé sur l'élection présidentielle, à partir de ses déclarations récentes – et controversées – au Figaro.

« (...) D'abord ce n'est pas dans une interview. (...) Absolument pas. Deuxièmement, si je passais mon temps à commenter les phrases entre guillemets, sur les uns et les autres, et y compris sur moi, je ne ferais que cela toute la journée ; donc, je ne les commenterai pas. Lorsque j'ai accepté d'être chef du gouvernement, j'ai décidé que je me tiendrais le plus possible en-dehors des luttes politiques et j'ai demandé à tous mes ministres d'en faire autant, durant un certain temps. Cela a marché pendant dix-huit mois. C'était, d'ailleurs, inespéré. (...) J'ai l'impression que ce n'est plus tout à fait d'actualité. Je respecterai cette règle que je me suis fixée à moi-même jusqu'au mois de janvier. (...)

» Fidèle à de Gaulle et à Pompidou

Ma conception du pouvoir, quelle est-elle ? Quand on arrive au pouvoir, on a ses attachements, ses convictions, ses idées, son histoire, ses habitudes. Et je suis membre d'un mouvement politique auquel je suis attaché. Mais en même temps, dès lors qu'on a la responsabilité du pouvoir, on a la responsabilité, comme chef du gouvernement, de la France tout entière. (...) C'est pourquoi je ne veux pas être concerné ni impliqué dans tous ces problèmes politiques quotidiens. (...) Je suis, en tout, cas resté entièrement fidèle à la conception du général de Gaulle et de Georges Pompidou. »

M. Balladur refuse de s'expliquer davantage sur sa « coexistence » *avec Jacques Chirac mais évoque les* « primaires» : « Je vous rappelle que j'ai dit que je ne me prononcerai pas sur tout ça avant le mois de janvier. Donc je ne répondrai pas complètement à votre question. Vous me parlez des « primaires»... (...) Considère-t-on qu'il faut avoir un candidat commun à l'élection présidentielle ou plusieurs candidats ? Si on considère qu'il en faut plusieurs, que les échecs que nous avons pu connaître à plusieurs reprises ne sont pas dus au fait qu'il y avait plusieurs candidats, ne parlons plus de « primaires », ni de rien. Si l'on considère, en revanche, qu'il faut un candidat commun, la question se posera de savoir comment le désigner. Est-ce aux partis de le désigner ? Je me réfère à nouveau au général de Gaulle et je pense qu'il serait mieux que les Français soient appelés à le désigner, sous des formes à déterminer. C'est le projet que défend M. Pasqua. Si l'on ne veut pas de ce projet, il y en a peut-être d'autres possibles, qu'on peut imaginer, mais il faut pouvoir en parler.

» (...) J'entends dire qu'il faut avoir un grand débat à l'occasion de l'élection présidentielle. Pourquoi attend-on ? Lorsque nous étions dans l'opposition, j'ai écrit des livres, des articles, fait des émissions pour proposer toute une série d'idées et, même, un *Dictionnaire de la réforme*, qui a pour une bonne partie servi de plate-forme au projet de l'opposition d'alors et au programme de mon gouvernement. J'ai d'ailleurs eu la satisfaction de constater que la plupart des réformes que j'ai proposées sont entrées dans les faits. »

Les réactions

Didier Bariani (UDF rad.) : « [Les mesures proposées par le premier ministre] *apparaissent raisonnables et de bon sens. Elles assureront une meilleure transparence du financement de la vie publique sans faire peser sur les élus une « loi sur les suspects » parfaitement injuste pour la plupart d'entre eux, accréditant dans l'opinion que tous sont des délinquants en puissance.* »

Jacques Baumel (RPR) : « *Le premier ministre, convaincant, direct, humain mais aussi courageux et lucide, a dû en surprendre plus d'un. Répondant implicitement à ceux qui lui font un procès en gaullisme, il s'est placé résolument dans le droit fil du général de Gaulle et du président Pompidou en voulant gouverner pour tous les Français et pour avant tout redresser la France.* [Quant aux primaires], *elles ne pourraient être une issue à l'opéra bouffe, déclenché actuellement, que si chacun affirme en respecter le verdict.* »

Jean Glavany (PS) : « *M. Balladur se moque du monde quand il dit* [à propos des] *deux dispositions de la loi anti-corruption qu'il a fait abroger,* [qu'il s'agissait d'] *aider les communes à améliorer leurs transports scolaires. C'est une contre-vérité choquante, qui décrédibilise toutes ses autres propositions. Et quand il dit qu'il ne fait pas de politique et qu'il ne veut pas parler des présidentielles, alors qu'il refuse de commenter ses petites phrases à lui, il détaille sa conception des primaires et,* in fine, *il déclare sa candidature.* »

Ségolène Royal (PS) : « [Les mesures anti-corruption de M. Balladur] *ne sont pas tout à fait à la hauteur de la situation. Aujourd'hui, l'opinion publique a besoin de sentir que quelque chose change en profondeur. La seule mesure à la hauteur du traumatisme des Français par rapport à ces affaires serait que le premier ministre demande à tous les parquets de France d'engager toutes les poursuites qu'ils estiment nécessaires.* [Le premier ministre a été] *égal à lui-même, toujours aussi calme. Il a une façon de gouverner tout à fait respectable. Je pense que ses intentions sont bonnes.* [Mais] *dans une époque de crise profonde, il faudrait une détermination politique beaucoup plus forte et ne pas avoir l'œil rivé sur des échéances à six mois.* »

Georges Sarre (Mouvement des citoyens) : « *Une fois encore, le premier ministre s'est exprimé pour ne rien dire. Art de la litote, des propositions en trompe l'œil ont nourri l'essentiel de son intervention.* »

Tout en acceptant une rencontre

M. Giscard d'Estaing rejette sur les ministres de M. Balladur la responsabilité du malaise de la majorité

Valéry Giscard d'Estaing a répondu favorablement, mercredi 26 octobre, à l'invitation d'Edouard Balladur de venir à Matignon pour évoquer le malaise de la majorité. Dans une lettre adressée au premier ministre, l'ancien président de la République indique qu'il est « *prêt à* [s']*associer à* [sa] *réflexion, sans accepter pour autant qu'on déplace vers l'UDF des responsabilités qui ne sont pas les siennes* ».

« *La mauvaise agitation que vous déplorez a deux origines*, poursuit M. Giscard d'Estaing. *La première est celle des affaires de corruption qui font l'objet de procédures judiciaires en cours. Ni l'UDF ni moi-même n'ont fait à leur sujet d'autre déclaration que celle de souhaiter que la justice aboutisse rapidement, et en toute indépendance, aux conclusions indispensables (...). La seconde origine est celle des initiatives prises par certains membres de votre gouvernement pour entraîner les formations auxquelles ils appartiennent dans des prises de position prématurées en faveur de candidats éventuels à l'élection présidentielle* ».

« *Un de vos ministres* [Bernard Bosson], ajoute le président de l'UDF, *s'est livré sur RTL, le matin même où vous m'avez adressé votre lettre, à de violentes attaques contre les responsables du RPR et de l'UDF, attaques qui, dans des circonstances comparables, avaient appelé un sévère blâme public du président Pompidou* [dont M. Balladur a été le collaborateur]. »

« *Conscient de cette situation, vous venez de faire auprès de certains de vos ministres les rappels à l'ordre indispensables et je m'en réjouis*, assure-t-il. *Vous souhaitez également me rencontrer (...). Il est naturel que le premier ministre puisse s'entretenir avec les dirigeants des mouvements qui composent sa majorité parlementaire, des problèmes qui le préoccupent* ». « *Je ne voudrais pas, toutefois, que cette démarche paraisse attribuer à l'UDF une part de responsabilité quelconque dans une agitation politique malsaine, à l'origine de laquelle elle est étrangère* », conclut M. Giscard d'Estaing.

COMMENTAIRES

Premier ministre modeste, candidat sûr de lui

LES difficultés enseignent la modestie. Rarement Edouard Balladur aura voulu se montrer autant à l'écoute des autres, rarement il aura mis autant d'insistance à souligner qu'il est tout prêt à prendre à son compte leurs suggestions, rarement il se sera montré aussi peu assuré de la justesse de ses propres solutions qu'au cours de son entretien télévisé, mercredi 26 octobre, sur France 2.

Certes, personne n'attendait que le premier ministre reconnaisse publiquement qu'il est candidat à la présidence de la République. Mais, s'il est de bonne stratégie, pour un candidat qui refuse de se dévoiler, d'inciter les partis et tous les acteurs de la vie politique à ouvrir un « grand débat » sur les problèmes auxquels sont ou vont être confrontés les Français, histoire de faire patienter avant la véritable campagne, il paraît plus surprenant que le chef du gouvernement ne sache pas précisément comment traiter les dossiers urgents. A moins que, justement, l'attitude de M. Balladur ne soit tout entière inspirée par ses ambitions élyséennes...

Lorsque les électeurs le rendent plus responsable que M. Chirac des divisions actuelles de la majorité, il est de bonne stratégie de faire porter la responsabilité des difficultés du moment sur l'ensemble de la droite et d'expliquer que ce sont tous ses dirigeants qui doivent trouver la solution, et pas seulement ceux qui siègent au gouvernement.

Les explications de M. Balladur sur les « affaires » ont été particulièrement révélatrices de cette attitude. Le premier ministre a parfaitement mesuré qu'elles sont la principale difficulté rencontrée par son gouvernement et, donc, par lui-même, depuis dix-huit mois, et l'obstacle le plus rude sur son chemin élyséen. Voilà pourquoi il s'est enfin décidé à modifier à la marge la législation existante (*le Monde* du 27 octobre). Voilà aussi pourquoi il ne veut pas s'engager seul sur des réformes plus importantes, laissant ainsi, par exemple, ouverte la réflexion sur le financement de la vie politique par les entreprises.

Ce dossier lui a aussi permis de flatter l'opinion. En prenant la défense de la grande majorité des élus, il cherche à s'attirer leur soutien. En assurant qu'on dépense trop d'argent en politique, il ne peut que statisfaire des électeurs qui ne veulent pas voir le coût réel de l'activité publique. En proposant de réduire les dépenses autorisées aux candidats lors de la prochaine élection présidentielle, il s'attire les bonnes grâces des contribuables, alors qu'une telle limitation gênera forcément moins un homme qui peut, avec tous les moyens légitimement accordés à un premier ministre, être déjà en campagne.

Le rejet de la « politique »

Avec habilité, M. Balladur tente de sortir de ce dossier impossible de la corruption pour renforcer son image d'homme au-dessus des partis, jouant, malheureusement, une fois encore sur le rejet de la « politique » par les Français. C'est aussi, pour lui, la seule manière de faire oublier la « gaffe » qu'il a commise en dénonçant l'enfermement de Jacques Chirac dans la *« citadelle »* du RPR. D'où l'appel à la tradition gaullienne et pompidolienne pour expliquer qu'un chef de gouvernement ne doit pas participer au jeu des petites phrases.

La distance amusée qu'il a prise avec le souhait de Charles Pasqua d'organiser des « primaires » relève de la même tactique. Il en a, certes, approuvé le principe, mais en laissant à son ministre de l'intérieur la responsabilité d'assurer qu'elles sont encore techniquement possibles. Il ne peut qu'être ravi de voir le nombre de députés demandant l'organisation de ces « primaires » grossir de jour en jour, puisque cela démontre que l'état major chiraquien n'est pas suivi par la majorité parlementaire lorsqu'il déclare qu'il est trop tard pour mettre en place une telle consultation. Mais la mise en avant permanente de ce rêve de M. Pasqua permet surtout à M. Balladur de faire la démonstration que ce n'est pas lui mais Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing qui refusent, de fait, le principe d'une candidature unique tant exigé par les électeurs de droite.

M. Balladur est contraint de constater qu'il n'a pu empêcher le débat présidentiel de s'ouvrir avant le début de 1995, comme il l'avait souhaité. A tous ceux qui lui reprochent son hypocrisie, puisqu'il refuse d'avouer ses intentions, il renvoie la balle : vous voulez un grand débat ? Eh ! bien, animez-le immédiatement, au lieu de vous polarisez sur le choix d'un homme ! En clair : l'élection présidentielle ne doit pas être seulement le choc d'ambitions personnelles ; elle doit permettre aussi de débattre, devant les Français, de tous les sujets qui conditionnent leur avenir.

A ce débat-là, tout le monde doit participer, et pas seulement ceux qui s'autoproclament « présidentiables ». Le premier ministre est tout prêt à y prendre part, s'il n'est pas réservé à ceux qui veulent être candidats. Il y a pour lui un précédent : le brassage d'idées qui avait précédé la rédaction du programme de la droite pour les législatives de 1993. M. Balladur y avait largement contribué, au point d'apparaître comme un premier ministre naturel. Nul ne peut douter qu'en le rappelant, il ait l'espoir de voir se renouveler ce scénario pour la présidentielle.

THIERRY BRÉHIER

L'ordre apparent

DANS *C'était de Gaulle*, l'ouvrage qu'Alain Peyrefitte vient de consacrer à ses tête à tête avec le général, on trouve cette confidence du fondateur de la Vᵉ République, à la date du 23 mai 1963 : *« Il y a des périodes où, même si l'ordre apparent continue de régner, il perd son sens, parce qu'en dessous, l'ordre réel est brisé, vous voyez ce que je veux dire ? »* Et de Gaulle de citer un auteur qu'il aimait lire et relire, Péguy : *« L'ordre, et l'ordre seul, fait en définitive la liberté ; le désordre fait la servitude. Seul est légitime l'ordre de liberté. »*

Ce rappel évoque irrésistiblement la situation ambiguë d'Edouard Balladur depuis que son gouvernement endure le feuilleton quotidien des « affaires ». Sous l'ordre apparent d'une machine gouvernementale qui continue de fonctionner, de gérer et de proposer, le désordre gagne. Non seulement celui, parfois anecdotique, des querelles intestines d'une majorité à deux candidats de fait déclarés – qui plus est appartenant au même parti –, mais surtout, et plus essentiellement, la déstabilisation des mondes politique et économique par les révélations judiciaires. Le premier ministre sait qu'en ce domaine, le pire est sans doute à venir. Les multiples instructions en cours dévoileront des pratiques connues des initiés, mais jusqu'ici inconnues du grand public : ententes entre grands groupes sur les appels d'offre, corruption des donneurs d'ordre des marchés publics, recours habituel aux paradis fiscaux, etc.

Le gouvernement a beau proclamer la nécessité de ce grand déballage, il n'en est pas moins inquiet de ses conséquences délétères. Aussi souffle-t-il le chaud et le froid, à l'image de M. Balladur mercredi soir. Quand serait nécessaire une direction ferme, l'affirmation d'une autorité et d'une nécessité, on le voit avancer à tâtons, naviguant entre des soucis contradictoires liés sans doute aux ambitions présidentielles du chef du gouvernement.

Interdire le cumul des mandats

Il fut ainsi hésitant dans l'affaire Longuet, imposant à la justice *« par scrupule moral »* un rythme plus lent que celui qu'elle réclamait. Il est aujourd'hui prudent dans ses initiatives : M. Balladur n'a pas osé défendre la véritable révolution que serait l'interdiction radicale du cumul des mandats, mal spécifiquement français entraînant une confusion des genres généralisée ; de même, il n'a pas repris la proposition, qui offrirait à la justice un levier fort utile, d'introduire une réduction de peine pour les personnes mises en cause dans des affaires de corruption quand elles acceptent de se repentir et de collaborer.

Enfin, M. Balladur est apparu sur la réserve, comme s'il voulait conjurer le pire, quand il a placé sur le même plan, d'une part le débat légitime sur le secret de l'instruction et la *« responsabilité morale de la presse »*, d'autre part l'exigence éthique vis-à-vis des politiques ravivée par les « affaires ». Ou encore quand il s'est soudain ému publiquement des ravages de la détention provisoire alors que son propre gouvernement était revenu sur des dispositions socialistes limitant son usage. S'agissant du secret de l'instruction, l'audience publique de la cour d'appel de Lyon, dans l'affaire Carignon, aux accents de procédure accusatoire à l'anglo-saxonne, est venue démontrer que le problème essentiel du jour n'était peut-être pas celui de la presse : le parquet général s'est livré à une lecture du dossier de l'ancien ministre plus accablante que tous les articles parus à son propos.

Plus le gouvernement donnera l'impression d'avancer et de reculer, dans le même mouvement, sur le front judiciaire, plus le sentiment de malaise risque de s'accroître dans l'opinion, et d'atteindre la popularité M. Balladur. Désordre il y a, indubitablement, mais peut-être, pour en revenir à Péguy, faut-il se dire, en l'espèce, qu'*« avec un désordre vivant, il y a toujours de la ressource et de l'espoir : il n'y a plus aucun espoir avec un ordre mort »*.

EDWY PLENEL

Une amicale « progressiste » chez les députés RPR

Une amicale « Condition humaine » a été constituée, mercredi 26 octobre au sein du groupe RPR de l'Assemblée nationale, à l'initiative de Jean de Boishue, député (RPR, Essonne) proche de Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale. Il s'agit, selon son premier communiqué, *« d'user de tous les moyens possibles pour revenir aux sources des espérances populaires »* et de *« défendre les valeurs progressistes »*, face aux *« forces conservatrices »*. *« Rarement un groupe parlementaire comme le nôtre a représenté un éventail aussi large de l'opinion française. Tirons-en les conséquences* (...). *Rien ne serait* (...) *plus faux que de réduire* [les] *engagements intellectuels ou spirituels* [des parlementaires RPR] *à une seule rubrique « droite »*

Le bureau provisoire est composé de Henri-Jean Arnaud (Ardèche), Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire), Jérôme Bignon (Somme), François Cornut-Gentille (Haute-Marne), Georges Gorse (Hauts-de-Seine), Michel Hannoun (Isère), Jean-Claude Lemoine (Manche), Jean de Lipkowski (Charente-Maritime) et Yves Van Haecke (Yonne).

Tandis que le président de la Commission européenne garde le silence

La droite multiplie les attaques contre M. Delors

Jacques Delors a confirmé, mercredi 26 octobre, après une visite à l'Elysée, que le mandat de la Commission européenne, qu'il préside, sera prolongé jusqu'au 25 janvier. Toujours silencieux sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle, M. Delors devient néanmoins la cible des attaques de la droite.

Jacques Delors s'amuse, même sur le perron de l'Elysée ! Le président de la Commission européenne assistait, mercredi, au « château » à la remise des insignes de grand-croix de la Légion d'honneur à Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, par François Mitterrand. *Sur le coup de* 13 heures, bonne heure pour les télévisions, Jacques Delors, au sortir de l'agréable réception, se retrouve cerné par micros et caméras. Une sortie de président. La rituelle question surgit sur sa candidature à l'élection présidentielle. « *Je croyais que vous vous intéressiez à la nouvelle commission. Bizarre, bizarre...* », plaisante-t-il.

La seule information qu'il lâche n'est qu'une confirmation : la fin de sa présidence à Bruxelles est *repoussée du 6 janvier jusqu'au* 25 janvier « *au moins* » (*le Monde* du 25 octobre), afin que les Etats membres soient au complet pour investir la nouvelle Commission. Conséquence : *il* faudra encore patienter trois mois pour connaître ses réelles intentions pour le rendez-vous présidentiel d'avril.

Ce silence obstiné, délibéré, réfléchi, délicieux menuet devant la cacophonie de l'orchestre de *droite, si gratifiant aussi* à la bourse des sondages, est en passe de devenir un véritable événement politique dûment commenté dans tous les états-majors politiques. Ce silence perturbant nourrit aujourd'hui plusieurs sortes de réactions.

Les socialistes sont contents. Plus il se tait, plus il s'engage. Plus la campagne sera courte, mieux ce sera. Comme oiseaux sur l'hippopotame, ils s'accrochent à ces deux certitudes. « *Ce report du retour de Delors à Paris est la meilleure nouvelle, depuis les législatives de mars 1993* », plaisante-t-on dans l'entourage d'Henri Emmanuelli. Au bureau national de mercredi soir, le premier secrétaire du PS a tout de même rappelé qu'un socialiste pilonnant la « citadelle » Balladur est plus efficace qu'un socialiste brûlant des cierges devant M. Delors.

L'influence de MM. Pasqua et de Villiers

La droite s'énerve. « *Il y a une chose qui est extraordinaire, en ce moment*, déplorait Philippe de Villiers, le 23 octobre, sur France 2 : *on ne parle jamais du candidat qui sera en face de nous.* » Son père d'armes dans l'anti-Europe, Charles Pasqua, le lendemain au « Club de la presse » d'Europe 1, marquait la même surprise. Car la droite, elle, ne doute plus : M. Delors ira, le grand méchant loup de l'Europe est aux portes de la chaumière France.

MM. de Villiers et Pasqua ont de l'influence. Mercredi après-*midi, au cours de la séance des* questions d'actualité, pour la première fois, le nom de Jacques Delors a circulé dans les travées. Au détour de deux questions sur les jachères au ministre de l'agriculture Jean Puech, Pierre Micaux (UDF, Aube) puis Jean-Claude Lamant (RPR, Aisne) n'ont eu aucun mal à faire conspuer le nom du président de la Commission européenne, provoquant aussitôt le courroux sur les bancs socialistes.

« *Delors, dehors !* », criait-on à droite. « *Delors, à l'Elysée !* », entendait-on à gauche. Rarement silence aura déclenché un tel vacarme. Communistes et centristes en parurent presque gênés. Car, pour des raisons radicalement opposées, le silence de Jacques Delors les plonge, eux, dans un vrai embarras. Le même jour, sur Radio-Shalom, Robert Hue expliquait qu'il n'était pas loin de penser comme Jean-Pierre Chevènement, qui voit en M. Delors « *le candidat de la démocratie chrétienne allemande* » (*le Monde* du 18 octobre). M. Hue ne l'a pas dit comme cela, mais il le pense très fort.

Les centristes, eux, se taisent, mais ils n'en pensent pas moins. Delors l'européen, le catholique, l'ami de Kohl : ils ont encore pour lui quelques pensées émues, au *point de rêver déjà en secret* à quelque contrat de législature s'il l'emportait. Car, pour un centriste, silence ne veut pas dire abstinence.

DANIEL CARTON

A la Mutualité

Le Front national s'engage dans la « résistance à l'invasion » étrangère

Ils en ont assez, les membres du Front national, d'être qualifiés de racistes et xénophobes. Tout ce qu'ils veulent, c'est « *rendre la France aux Français* », lutter contre « *une disparition ethnique* » due, disent-ils, à « *l'immigration extra-européenne à natalité galopante* », faire partir « *les étranges touristes qui envahissent les cités* » et « *excluent les Français de l'emploi et du logement* ».

C'est, d'ailleurs, à cette fin que plusieurs centaines de militants du mouvement d'extrême droite ont répondu, mercredi 26 octobre, à l'invitation de Samuel Maréchal, directeur du Front national de la jeunesse, Franck Timmermans, secrétaire général adjoint du Front national, conseiller régional d'Ile de France, Bruno Gollnisch, député européen et Roger Holleindre, président du Cercle national des combattants (CNC), pour venir à la Mutualité, à Paris, prêter un serment « *de résistance à l'invasion* » ; serment prononcé avec force symboles et mise en scène.

« Militants de la France propre »

Main dans la main pour les gens de la salle, main sur le drapeau français pour les tribuns, les anciens combattants et les élus, ils ont répété d'une seule voix, après Roger Holleindre, un texte d'engagement pris au nom des « *héritiers des soldats de 1915, des militants de la France propre de 1934, des combattants de 1944* », d'entrer « *dans la résistance à la nouvelle invasion. Pour que la France reste notre terre* ». Et le président du CNC de préciser, au grand dam de nombreuses personnes impatientes d'en découdre, qu'il ne s'agit point de descendre « *dans la rue le fusil à la main* » mais d'écrire aux élus et de les interpeller pour leur dire que s'ils accueillent demain « *les collabos du FLN* » « *les assassins de copains* », ils devront « *en rendre compte plus tard* ».

En fait, si cet ancien combattant nostalgique de l'Algérie *française appelle à la modération*, c'est pour ne pas voir le gouvernement profiter « *d'incidents et interdire le Front national* », mais aussi *parce que, dit-il avec regret,* « *ce n'est pas ici, avec nos frigos pleins, que les gens descendront dans la rue* ». Quoi qu'il en soit, M. Holleindre le clame haut et fort, « *épuration peut s'écrire au pluriel* » et lui et ses amis « *feront une deuxième épuration* » lorsqu'ils arriveront au pouvoir. A cette heure tant attendue par l'extrême droite, ce n'est pas des CRS que M. Timmermans demandera qu'on envoie dans les cités de banlieues « *mais l'armée* », et ce sera la Haute cour qui, vocifère-t-il, sera demandée pour Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac « *ces traîtres à la patrie* » qui ont « *fait baisser la natalité et tout fait pour faire venir les étrangers* ».

Ch. Ch.

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Logement : le fatalisme de M. de Charette

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mercredi 26 octobre, les crédits du ministère du logement, qui se montent à 39,2 milliards de francs. La majorité RPR et UDF a voté pour, les socialistes et communistes contre des crédits qui ont été jugés insuffisants, à droite comme à gauche et même par le ministre, Hervé de Charette (UDF).

« *Il est vrai que nos crédits n'augmentent pas, mais ils demeurent à un niveau élevé* » : une touche de fatalisme, provoquée par la rigueur budgétaire, était perceptible dans les propos d'Hervé de Charette, ministre du logement, lors de la discussion du budget de son ministère à l'Assemblée *nationale*. La quasi-stagnation, en francs courants, de ses crédits par rapport à 1994, l'a conduit à inscrire son budget dans la ligne du « *plan de relance de 1993, poursuivi en 1994* », dont il a vanté les résultats sur l'accélération du rythme de construction annuelle, passé de 240 000 logements en mars 1993 à environ « *290 000 aujourd'hui* ».

« *Peut-être atteindrons-nous les 295 000 logements en 1994* », a ajouté M. de Charette. Cette attitude ne l'a pas empêché de reconnaître qu'il est « *le premier à dire* » qu'« *il n'y a pas assez d'argent pour la politique du logement* ». « *J'ai même tapé du poing sur la table* », a-t-il précisé.

La majorité était prête à reconnaître, avec le rapporteur spécial de la commission des finances, Raymond Lamontagne (RPR), que « *la situation s'est améliorée* », et à créditer, comme René Beaumont (UDF), rapporteur pour avis de la commission de la production, le ministre du logement de « *ténacité* ». Elle ne s'en est pas moins montrée préoccupée par l'évolution de certains postes budgétaires. M. Lamontagne s'est d'abord inquiété de la « *dérive* » des aides à la personne (26,110 milliards de francs), provoquée par l'« *érosion* » du revenu des ménages sous l'effet de la crise, « *ce qui conduit mécaniquement à une augmentation du nombre des allocataires* » du Fonds national d'aide au logement et du Fonds national de l'habitation, et à une « *perte du pouvoir d'achat des prestations* ».

Les deux rapporteurs ont à ce propos souhaité le réexamen des conditions de l'attribution de l'allocation de logement social aux étudiants. Les députés ont également été nombreux, à droite comme à gauche, à juger insuffisant le nombre prévu de primes à la réhabilitation des HLM (100 000) et à mettre en doute la possibilité de financer les 50 000 prêts aidés à la propriété (PAP) inscrits au budget. « *Qu'il s'agisse de construction ou de réhabilitation, les réalisations risquent d'être très inférieures à vos objectifs théoriques ambitieux* », estime Jacques Guyard (PS, Essonne), pour qui « *1995 sera une année noire tant pour l'industrie du bâtiment que pour les locataires et accédants à la propriété aux revenus modestes* ».

M. de Charette a indiqué qu'il fera, « *dans les prochaines semaines, des propositions pratiques* » pour encourager les propriétaires à mettre en location des logements vacants. Sans en dire davantage, puisque « *aucun dispositif précis n'est encore arrêté* », le ministre du logement a simplement précisé qu'il est « *hostile aux mesures autoritaires* » et « *pas chaud pour pénaliser ceux qui conservent des logements vides* ».

CÉCILE CHAMBRAUD

Adoption des crédits des services du premier ministre. – L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mercredi 26 octobre, le budget aloué aux services du premier ministre (services généraux, conseil économique et social, plan, journaux officiels, secrétariat général de la défense nationale), d'un montant total de 5,441 milliards de francs, ainsi que les crédits en faveur des rapatriés. Répartis sur neuf budgets différents, ceux-ci s'élèvent à 6,16 milliards de francs, en progression de 23,3 % sur 1994.

La commission de l'Assemblée rejette le budget des anciens combattants. –Entendu, mercredi 26 octobre, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, le ministre des anciens combattants, Philippe Mestre, a confirmé (*le Monde* du 18 octobre) que la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord pose « *un problème de principe* ». « *Créer une exception pour* [ces] *anciens combattants serait ouvrir une brèche dans laquelle d'autres catégories ne manqueraient pas d'entrer, mettant ainsi en péril l'équilibre des régimes sociaux* », a-t-il ajouté. La commission des affaires culturelles a décidé, à l'unanimité, d'émettre un avis défavorable sur le projet de budget 1995 des anciens combattants et victimes de guerre, qui doit venir en discussion le 4 novembre. Le 11 octobre, déjà, la commission des finances avait réservé son vote sur ce budget.

Au Sénat

La commission des lois réduit le délai de conservation des enregistrements de vidéosurveillance

La commission des lois du Sénat a examiné en deuxième lecture, mercredi 26 octobre, le projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité, présenté par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. Elle a notamment adopté un amendement réduisant de six à un mois le délai durant lequel les enregistrements de vidéosurveillance pourront être conservés avant destruction, délai qui résultait d'un amendement de l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 9-10 octobre). Elle a confié la présidence de la commission départementale chargée de donner un avis au préfet sur les demandes d'installation de systèmes de vidéosurveillance à un magistrat du siège ou à un ancien magistrat. La commission a en revanche approuvé sans modification le dispositif relatif à la fouille des véhicules en cas de manifestation tel qu'il avait été adopté par les députés (*le Monde* du 12 octobre). Le projet devrait être examiné en séance publique à partir du 8 novembre.

Débat-marathon sur l'aménagement du territoire

Entamé, mardi 25 octobre, par les sénateurs, l'examen du projet de loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire a pris, comme cela était prévisible au Palais du Luxembourg, des allures de débat-marathon (*le Monde* du 27 octobre). La discussion générale du texte n'en était, mercredi soir, qu'à mi-parcours et elle devrait se prolonger jusque dans la nuit de jeudi à vendredi.

Le Sénat devrait ensuite suspendre ses travaux jusqu'à mercredi 2 novembre. C'est à ce moment-là, seulement, que le gouvernement répondra aux sénateurs, avant que ne soient examinées les deux motions de procédure déposées par l'opposition. La discussion des articles ne commencerait donc que dans la soirée de mercredi et il n'est donc pas exclu que ce débat se prolonge *durant la deuxième semaine* de novembre, la discussion budgétaire ne commençant au Sénat que le 22 novembre.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au Palais de l'Elysée, mercredi 26 octobre, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du Premier ministre a diffusé un communiqué dont nous publions les extraits suivants :

● **Convention internationale**

Le ministre délégué aux affaires européennes a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le gouvernement de la République française et le gouvernement des Etats-Unis du Mexique, signé le 27 janvier 1994. (...)

● **Diverses dispositions d'ordre social**

(*Lire page 23.*)

● **Droit de reproduction par reprographie**

(*Lire ci-dessous.*)

● **Modernisation de l'agriculture**

(Le Monde *du 27 octobre.*)

● **Bilan de la saison touristique**

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme a présenté une communication sur le bilan de la saison touristique. Alors que la fréquentation touristique était restée stable en 1993, on observe cette année une augmentation du nombre des séjours. Pour les huit premiers mois de l'année, l'augmentation s'élève à 5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Toutefois, certaines disparités sont constatées selon les régions et les modes d'hébergement. *Le solde* de notre balance touristique pour 1994 devrait se situer à un niveau comparable à celui de 1993, soit un excédent d'environ 60 milliards de francs.

Les comportements individuels en matière de dépenses restent stables. Une certaine tendance s'est manifestée en faveur de postes de consommation plus économiques, tels que la restauration rapide et l'hébergement en camping, en gîte rural et en chambre d'hôtes. Come cela a déjà été observé l'année dernière, les touristes recherchent davantage de flexibilité dans les services touristiques qui leur sont proposés et sont plus attentifs qu'auparavant à la qualité de ces services. Ces tendances doivent être prises en considération dans l'évolution des prestations offertes par le secteur du tourisme. Ce dernier a fait la preuve de sa capacité d'*adaptation au cours des années* récentes. Avec la reprise de la consommation observée cette année en Europe, ses perspectives d'activités sont prometteuses. Il est, ainsi, un instrument essentiel de développement de l'emploi et d'aménagement du territoire.

Un projet de loi contre le « photocopillage »

Après plusieurs mois de dis*cussions et d'atermoiements*, un projet de loi sur la reprographie des œuvres protégées a été présenté en conseil des ministres, mercredi 26 octobre. Préparé en concertation avec les professionnels de la presse et du livre, puis amendé par le Conseil d'Etat, ce projet répond au souhait exprimé par les éditeurs et les auteurs de faire respecter la notion de droit d'auteur. Les maisons spécialisées en sciences humaines, notamment, souffrent depuis plusieurs *années de l'amplification* du « photocopillage » qui leur cause un grave préjudice économique. Particulièrement répandu dans les universités et les grandes institutions, le phénomène de reprographie illicite s'est accru avec l'amélioration et la généralisation des moyens techniques de reproduction.

Prévu sous forme d'amendement au code de la propriété intellectuelle de 1957, le projet de loi entend instaurer une « *gestion collective obligatoire des droits de reproduction* ». Autrement dit, des sociétés agréées par l'Etat seront chargées de percevoir les droits de reproduction versés par les utilisateurs et de les répartir entre les ayants droit. Ce projet, qui s'inspire de celui déjà mis en place pour les copies sonores et *audiovisuelles, ainsi que* de la réglementation communautaire de la distribution par câble, instaure une évaluation forfaitaire des rémunérations. Seront concernées toutes les copies sur papier ou sur support assimilé, les copies par un procédé photographique ou d'effet analogue et celles permettant une lecture immédiate.

S'il est approuvé par le parlement, le dispositif aura le mérite d'introduire une contrainte législative dans un système assez flou, où le Centre français du droit de copie (CFC) est, à ce jour, le seul organisme chargé de collecter la rémunération des droits d'auteur. Sans pouvoir tout à fait régler le problème du « photocopillage », le projet s'engage dans une voie contractuelle visant à préserver les droits moraux et patrimoniaux des auteurs, tout en facilitant les démarches des usagers.

Dès mercredi après-midi, le Syndicat national de l'édition (SNE) s'est félicité de « *l'avancée décisive d'un dossier qui préoccupe depuis longtemps la profession* », estimant que ce projet de loi propose « *des moyens réels pour assurer de manière effective le respect du droit d'auteur.* »

R. R.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni mercredi 26 octobre, a procédé, sur proposition de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, au *mouvement préfectoral suivant* :

GUADELOUPE
Michel Diefenbacher

Michel Diefenbacher, préfet de Lot-et-Garonne, est nommé préfet de région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, en remplacement d'Alain Froute, *préfet de la région* Guadeloupe, placé en position de service détaché.

[Né le 15 juillet 1947 à Sarrebourg (Moselle), M. Diefenbacher est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Nommé en 1974 en qualité d'administrateur civil au secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, puis directeur du cabinet du directeur *des territoires d'outre-mer*, M. Diefenbacher devient en 1976 secrétaire général adjoint de la Polynésie française pour les affaires économiques, puis administrateur de la Société de crédit et de développement de l'Océanie. En octobre 1981, il est nommé directeur du cabinet du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, puis, de 1984 à 1986, sous-directeur des affaires politiques des départements d'outre-mer au secrétariat d'Etat chargé des DOM-TOM. En 1986, M. Diefenbacher devient sous-directeur du corps préfectoral, des administrateurs civils et des tribunaux administratifs au ministère de l'intérieur. Il devient préfet, adjoint pour la sécurité auprès du préfet du Rhône, en septembre *1989*. Le 25 novembre 1992, il avait été nommé préfet de Lot-et-Garonne.]

HAUTE-LOIRE
Christian Dufour

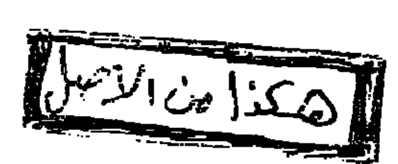
Christian Dufour, administrateur civil hors classe, est nommé préfet de la Haute-Loire, en remplacement de Jean-Claude Vacher, *nommé préfet de Lot-et-Garonne*.

[Né le 16 mai 1936 à Paris, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer en 1961, Christian Dufour commence sa carrière comme administrateur civil au ministère des finances, à la direction des impôts, où il reste jusqu'en 1967. Il est alors mis à la disposition du ministère de l'intérieur, chargé des fonctions de directeur de cabinet du préfet du Jura, en janvier 1968. Sous-préfet de Saint-Claude en 1970, il devient chef de cabinet du ministre des affaires culturelles Jacques Duhamel, de 1972 à 1973. Puis il occupe la même fonction au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées (1973-1974) et au secrétariat d'Etat chargé des transports (1974-1975). En 1975, il est chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, avant, la même année, d'être nommé secrétaire général de la préfecture du Finistère. En 1979, il devient sous-préfet de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Il était, depuis le 10 mai 1982, directeur général des services administratifs du conseil général de ce département.]

LOT-ET-GARONNE
Jean-Claude Vacher

Jean-Claude Vacher, préfet de la Haute-Loire, est nommé préfet de Lot-et-Garonne, en remplacement de Michel Diefenbacher, nommé préfet de région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe.

[Né le 24 mai 1943 à Paris, ancien élève de l'Ecole nationale des impôts et de l'ENA (1970-1972), Jean-Claude Vacher a été sous-préfet à La Trinité *en Martinique*, chargé des fonctions de secrétaire général de la zone de défense des Antilles-Guyane (1974), sous-préfet de Lunéville (1977-1979), secrétaire général de la Savoie (1979), sous-préfet de Morlaix (1981-1982), directeur du cabinet du commissaire de la République de Midi-Pyrénées et de la Haute-Garonne (1982-1984). Il devient ensuite secrétaire général de la préfecture de la Haute-Vienne (1984-1987), sous-préfet de Dunkerque (1987-1989), secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique (1989-93). Il était préfet de la Haute-Loire depuis le 13 juillet 1993.]



Le développement des affaires politico-financières

Polémique autour d'un déjeuner ayant réuni en 1987 le maire de Grenoble et le PDG de la Lyonnaise des eaux

LYON

de notre bureau régional

« Ce déjeuner de 1987 au conseil général n'a pas eu lieu. Ce sera indubitablement prouvé par la procédure », avait déclaré Alain Carignon, mardi 25 octobre, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon statuant sur sa demande de mise en liberté (*le Monde* du 27 octobre). En démentant publiquement et aussi catégoriquement une partie des révélations faites, quelques jours plus tôt, par son ancien directeur de cabinet, Patrick Thull (1), le maire de Grenoble a peut-être commis une grave imprudence. L'existence de ce déjeuner recouvre un enjeu important dans l'instruction en cours : en effet, M. Thull affirmait que le principe de la privatisation de l'eau de Grenoble avait été décidé dès 1987, lors de ce déjeuner réunissant notamment Alain Carignon, Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, et Marc-Michel Merlin, PDG de SDEI. Dans les milieux proches de l'enquête, on évoquait dès lors la révélation d'un véritable *« pacte de corruption »*.

Or, contredisant le démenti de M. Carignon, la Lyonnaise des eaux, dans un communiqué diffusé mercredi 26 octobre, reconnaît que ce déjeuner ainsi qu'une réunion de travail, ont bien eu lieu, tout en démentant formellement que *« ces réunions aient pu donner lieu à la conclusion d'un quelconque accord ou échange d'intentions concernant la concession du service d'eaux attribuée par la ville de Grenoble à la COGESE* [société présidée par Marc-Michel Merlin et réunissant la SDEI et la SEREPI, filiale de la Lyonnaise] *en juillet 1989 »*. Selon la Lyonnaise, cette rencontre s'inscrivait dans le cadre normal des *« contacts (...) organisés avec les responsables des collectivités »* qui constituent ses principaux clients dans le domaine des services.

Le juge Philippe Courroye qui a procédé, mercredi 26 octobre, durant quatre heures, à la première audition sur le fond de M. Carignon depuis son incarcération le 12 octobre, ne devrait pas manquer de s'intéresser à ce déjeuner, objet d'une polémique indirecte, en interrogeant précisément les convives présumés. Jérôme Monod, que le magistrat instructeur avait déjà longuement entendu, à titre de témoin, sur trois dossiers sensibles – Botton-Noir, Botton-Merlin et Dauphiné News – le 23 février, pourrait donc être prochainement convoqué au palais de justice de Lyon.

Les conditions d'attribution du marché de l'eau de Grenoble sont donc de plus en plus au centre de l'affaire Carignon. La très longue audition de Denis Bonzy, ancien directeur de cabinet d'Alain Carignon, de 1983 à 1986 (2), placé en garde à vue dans les locaux du SRPJ de Lyon, les 25 et 26 octobre, avant d'être remis en liberté, s'inscrit vraisemblablement dans ce contexte. M. Bonzy avait en effet été nommé président de l'Agence de bassin Rhône-Méditerranée-Corse (la plus importante de France) en 1986 après qu'Alain Carignon eut été nommé ministre de l'environnement dans le gouvernement de Jacques Chirac.

R. B.

(1) Secrétaire général de la mairie de Grenoble, de 1986 à 1989 et aujourd'hui directeur général des services de la région Lorraine présidée par Gérard Longuet.

(2) M. Bonzy est, par ailleurs, maire de Saint-Paul-de-Varces et conseiller général (apparenté RPR) du canton de Vif (Isère), réélu dimanche 23 octobre lors d'une élection partielle.

Le grand déballage entre Bernard Tapie et le Crédit lyonnais

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris examinait, mercredi 26 octobre, la plainte déposée le 30 mai par Bernard Tapie contre le Crédit lyonnais. Le député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône considère que la banque n'avait pas le droit de dénoncer, en mai, le protocole organisant leur « divorce » à l'amiable. Le ministère public, par la voix du substitut du procureur de Paris, Jean-Claude Lautru, a estimé que le protocole était bien « caduc ». Le jugement sera rendu mercredi 23 novembre.

Le feuilleton de l'été qui a opposé Bernard Tapie au Crédit lyonnais, le plus souvent par médias interposés, a repris de plus belle mercredi 26 octobre au Palais de justice de Paris. En quatre heures de plaidoirie, les avocats des deux parties n'ont pas ménagé leurs effets pour illustrer, d'un côté, la campagne de *« dénigrement, d'humiliation et de provocation »* dont a été victime M. Tapie, et de l'autre *« le remarquable acheteur mais piètre gestionnaire, le prédateur »*, qui *« plaît, fait peur, séduit »*.

Le cœur du débat devait tourner autour de la possibilité ou non pour le Crédit lyonnais de déclarer caduc le 17 mai 1994 le protocole d'accord signé le 13 mars avec Bernard Tapie (*le Monde* du 26 octobre). La banque publique avait-elle le droit de dénoncer le protocole et de faire jouer alors ses garanties en saisissant les meubles du député des Bouches-du-Rhône ? En fait, cette question n'aura occupé qu'un temps infime des débats. Ce protocole, signé *« autour d'un verre de champagne »*, comme l'a souligné, à de nombreuses reprises, un des avocats de M. Tapie, Me Francis Bousquet, devait régler à l'amiable le *« divorce »* entre M. Tapie et sa banque, à laquelle il doit 1,3 milliard de francs. Il prévoyait un remboursement sur cinq ans, garanti sur les biens personnels de M. Tapie. *« La logique de l'accord consistait pour M. Tapie à échanger du temps pour réaliser ses biens dans les meilleures conditions possibles contre des garanties supplémentaires fournies au Crédit lyonnais »*, a expliqué Me Jean Veil, l'un des deux avocats de la banque.

En face de ses dettes, M. Tapie disposait de biens évalués à 900 millions de francs et notamment des meubles, tableaux et objets d'art estimés, en février 1993, par un expert, Jean-Pierre Dillée, à 350 millions de francs au moins. Le protocole stipulait qu'avant le 31 mars, M. Dillée et un commissaire-priseur, Jacques Tajan, devaient confirmer l'expertise au Crédit lyonnais. Cette clause était suspensive. Rien dans l'accord ne précisait quelle partie devait obtenir ces confirmations. Pour Me Thierry Lévy, avocat de M. Tapie, c'était au Crédit lyonnais de le faire, car *« c'est à lui que profitait la condition »*. Pour Me Georges Jourde, avocat de la banque, la condition dépendait de M. Tapie, car *« lui seul pouvait donner accès à ses meubles »*. Le substitut Jean-Claude Lautru a mis tout le monde d'accord en estimant que *« le tribunal n'a pas à dire qui est fautif »*, puisqu'il *« appartenait aux deux »* de remplir la condition. Les expertises demandées n'étant pas arrivées à la date requise, *« le protocole avait vécu »*. M. Lautru a donné ainsi implicitement raison à la banque.

L'essentiel des plaidoiries des deux parties a clairement visé à réécrire l'histoire compliquée des liens entre le Crédit lyonnais, sa filiale la SDBO (Société de banque occidentale) et M. Tapie. Les avocats se sont ainsi aventurés sur un terrain qui avait été exclu des débats. En effet, mini-coup de théâtre, Me Bousquet a annoncé au début de l'audience qu'afin *« de ne pas se dérober et retarder la justice, son client avait décidé la veille à 23 h 30 de renoncer à demander au tribunal de se déclarer compétent sur des questions annexes »*, à savoir l'achat et la vente d'Adidas et l'existence d'une société de fait entre la SDBO et le groupe Tapie. Mais M. Tapie ne renonce pas à porter ces questions annexes devant le tribunal de commerce de Paris et devait le faire le 27 octobre.

Envolées savoureuses

Le grand déballage du passé controversé entre l'homme d'affaires et sa banque a quand même eu lieu. Ce qui s'est traduit par quelques envolées savoureuses. Au point d'irriter la présidente de la chambre, Jacqueline Cochard, qui s'est évertuée à rappeler que *« l'important, c'est le juridique »*. Me Lévy a accusé le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, de *« vouloir faire porter le chapeau à Tapie de la responsabilité des difficultés de la banque dont il n'a rien à voir »*, et ses adversaires ont reproché à Bernard Tapie *« d'avoir dissimulé sciemment les poursuites fiscales dont il faisait l'objet et qui rendaient impossible la mise en place du protocole du 13 mars»*.

Le paradoxe le plus étonnant, c'est que Mes Bousquet et Lévy ont souligné les errements de la SDBO et sa trop grande proximité avec leur client – qui en a profité pendant de longues années – alors que Mes Veil et Jourde se sont fait les défenseurs de la gestion passée du Lyonnais, dénoncée pourtant par son président actuel M. Peyrelevade. Le divorce voulu par le Crédit lyonnais avec M. Tapie se voulait d'ailleurs le symbole de la fin de cette époque.

Mais pour tourner définitivement la page, il faudra que la procédure civile arrive à son terme. Après le jugement du 23 novembre, la partie perdante fera vraisemblablement appel, ce qui se traduira par de longs mois supplémentaires de procédures. Et entre-temps, le Lyonnais ne pourra pas vendre les meubles saisis.

ERIC LESER

Les collectivités locales, premiers donneurs d'ordres des marchés publics

Devant l'avalanche des « affaires », dont l'incarcération d'Alain Carignon est devenue le point d'orgue, le tour de vis était attendu : en cas de « doute » sur la passation d'un marché public, le premier ministre a confirmé, mercredi 26 octobre, que les préfets devraient, prochainement, pouvoir saisir le tribunal administratif en référé. Une mesure qui s'ajoute à beaucoup d'autres et dont l'efficacité est mise en doute chez les professionnels. *« Ce n'est pas une arme absolue, c'est un signal »*, relativise un professionnel de l'eau. *« On a changé sept fois le code des marchés publics en deux ans*, note un professionnel du bâtiment. *On peut respecter à la lettre le formalisme tout en ayant des pratiques douteuses»*...

La raison en est simple. Elle tient à la complexité de marchés publics multiples et essentiels à la vie économique. Multiples, parce qu'ils additionnent les marchés publics *stricto sensu* (il s'agit de commandes) et les délégations de service public (la collectivité territoriale confie, dans ce cas, la gestion d'un service public à une société privée). Essentiels, parce qu'ils couvrent toutes les facettes de la vie quotidienne : de la construction d'une piscine à la distribution d'eau, de la collecte des ordures au retraitement des déchets, de la vie des cantines aux fournitures scolaires. Au total, ces différents marchés représentent, selon le ministère de l'économie, 700 milliards de francs de chiffre d'affaires – 11 % du produit intérieur brut –, mais pour un montant moyen relativement faible : 500 000 francs. Trois secteurs d'activités – travaux publics, eau et collecte des déchets – s'y taillent la part du lion. Trois secteurs que se partagent trois des fleurons du capitalisme français, Bouygues, la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux...

L'Etat à la troisième place

Premiers concernés, les travaux publics (travaux de voirie, ouvrages, routes), qui, à la différence du bâtiment (construction et rénovation de logements et de bureaux), réalisent la majeure partie de leur activité grâce aux chantiers engagés par la puissance publique au sens large. Sur les 148 milliards de francs du volume d'affaires réalisé par la profession en France l'an passé, 106 (71 % du total) provenaient de contrats conclus avec le secteur public. Les collectivités locales se classent au premier rang des donneurs d'ordres publics (52 milliards), devant les grandes entreprises nationales (27 milliards), l'Etat *stricto sensu* (15 milliards) et les sociétés d'autoroutes (12 milliards).

Dans le bâtiment, la part des commandes publiques est loin d'atteindre une telle prépondérance, l'essentiel des dépenses étant engagé par les ménages et les promoteurs privés (181 milliards de francs) ainsi que par les sociétés privées (102 milliards). L'Etat n'a consacré, l'an passé, que 12 milliards de francs pour ses travaux de construction immobilière, les entreprises nationales 8 milliards, les promoteurs publics 32 milliards et les collectivités locales 64 milliards.

Sans être, loin de là, un nain économique, le marché total de l'eau ne dépasse pas 70 à 80 milliards de francs, régies municipales comprises. *« Encore se divise-t-il*, souligne un professionnel, *entre distribution d'eau, assainissement – 50 milliards de francs environ – et commandes de travaux, le solde.»* Des marchés différents mais que, dans les deux cas, les grandes compagnies d'eau dominent de la tête et des épaules. N'assurent-elles pas la distribution de l'eau pour 75 % à 80 % des consommateurs français ?

La Générale des eaux, qui pèse à elle seule plus de 45 % de la distribution assurée par le privé (le marché « délégué»), y réalise, en France, un chiffre d'affaires de 23 milliards de francs, auquel il convient d'ajouter 8 milliards de francs dans les travaux. Près de deux fois plus que la Lyonnaise, quatre fois plus que la Saur (groupe Bouygues). *« Ces chiffres sont à relativiser »*, assure toutefois un professionnel, en comparant la puissance des compagnies françaises avec celle de leurs homologues britanniques. Si les chiffres d'affaires réalisés outre-Manche par les *Water companies* sont inférieurs – Thames Water pèse 1 milliard de livres (8,2 milliards de francs) –, leurs capitalisations boursières et leurs bénéfices sont proportionnellement nettement supérieurs.

Nettement plus jeune, le marché des déchets est beaucoup plus difficile à cerner. Les 32 milliards de francs recensés recouvrent, indistinctement, collecte, nettoiement (d'établissements publics, mais aussi d'usines, de bureaux). Mais c'est un marché à la croissance exceptionnelle, dominé par deux filiales de la Générale des eaux (CGEA-ONYX) et de la Lyonnaise (SITA) avec des chiffres d'affaires équivalents (5,5 milliards de francs pour la première, 5,2 pour la seconde). Bouygues avec la COVED joue, ici encore, le challenger.

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

Principales villes desservies par les trois majors de l'eau

Dunkerque
Lille
Valenciennes
Neuilly
S-Denis
Paris
Versailles
Metz-les-Montigny
Brest
Quimper
Lorient
Rennes
Loire
Orléans
Saumur
Seine
VOSGES
JURA
Saône
Villeurbanne
Lyon
Grenoble
Bordeaux
Garonne
Rhône
Nîmes
Toulouse
Montpellier
PYRÉNÉES
Béziers
Perpignan
Golfe du Lion
Marseille
Nice
Cannes
Toulon
Mer Méditerranée

Compagnie générale des Eaux
Lyonnaise des Eaux
SAUR (groupe Bouygues)

Source : Générale des Eaux, Lyonnaise des Eaux, SAUR

La ville de Marseille poursuit la Société à objet sportif de l'OM

La mairie de Marseille a intenté des poursuites contre la Société anonyme à objet sportif (SAOS) de l'Olympique de Marseille afin de recouvrer des créances impayées de plusieurs millions de francs, a annoncé, mardi 25 octobre lors du conseil municipal, le maire de la ville, Robert Vigouroux. Présidée par Bernard Tapie, cette société ne s'est pas acquittée du tiers des charges de fonctionnement du stade Vélodrome qui lui incombe, soit 1 708 894 francs pour 1993, a précisé la mairie. La société d'économie mixte Le Stade, qui assure la gérance du Stade-Vélodrome, a saisi le tribunal de commerce, le 21 octobre, à propos de ce contentieux.

« Bernard Tapie doit 2 millions de francs à la ville et une dizaine de millions de francs au crédit municipal », a ajouté M. Vigouroux, sans toutefois détailler ces créances. Il a précisé que *« la ville et le crédit municipal avaient intenté deux actions en justice à l'encontre de la SAOS OM »*. Estimant que *« Bernard Tapie n'a pas l'habitude de régler ses dettes »*, M. Vigouroux a précisé que ces poursuites ne relèvent *« que d'un simple combat financier et non d'un combat politique »*.

Le conseiller Van Ruymbeke porte plainte contre FR3 pour atteinte à la vie privée. – Le conseiller auprès de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, Renaud Van Ruymbeke, et son épouse Bernadette, substitut du procureur de la République de Rennes, ont déposé plainte, mercredi 26 octobre, contre FR3, pour « atteinte à l'intimité de la vie privée » à la suite d'un reportage de la station régionale montrant la maison et le jardin du couple de magistrats qui avait été diffusé samedi 22 octobre.

Jacques Médecin s'estime victime d'un « rapt politique ». –Réagissant au rejet, par la Cour suprême de justice d'Uruguay, du recours déposé contre son extradition (*le Monde* du 22 octobre), Jacques Médecin menace, dans un entretien publié par *Libération* du 27 octobre, de faire des révélations à l'occasion de son retour en France. *« Les démissions seront si nombreuses que la table du conseil des ministres sera réduite à la dimension d'une table de bridge »*, déclare l'ancien maire de Nice qui, écroué à Montevideo dans l'attente de son extradition, s'estime victime d'un *« rapt politique »*. M. Médecin a annoncé son intention d'être candidat non seulement à la mairie de Nice, mais encore à l'Elysée.

Boro Primorac perd un procès contre Jacques Mellick dans l'affaire Valenciennes-OM. – L'ancien entraîneur de club de football de Valenciennes, Boro Primorac, a perdu, mercredi 26 octobre, devant le tribunal de grande instance de Paris, le procès pour injure qu'il avait intenté à Jacques Mellick, maire de Béthune (Pas-de-Calais). Dans un entretien publié par *le Point* du 7 août 1993, concernant l'éventuelle subornation de témoins liée au match Valenciennes-Olympique de Marseille, M. Mellick avait traité de « voyou » M. Primorac, qui réclamait 500 000 francs de dommages-intérêts. Le tribunal a jugé que cette expression relevait de la diffamation, mais non de l'injure.

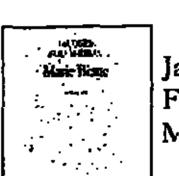
54 raisons de ne p

ROMANS FRANÇAIS

Alain Gerber
L'AILE DU TEMPS

360 pages, 129 F

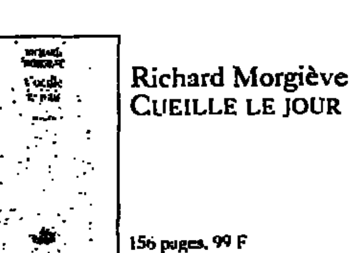
Un livre solaire, à l'image du héros mythique qui en est le cœur, un aviateur qui ne s'envolait au combat que face au soleil. De la folie, de la beauté, un monde nouveau comme en fait naître à chaque livre un écrivain dont s'affirme ici la maîtrise totale.



Jacques Folch-Ribas
MARIE BLANC

216 pages, 99 F

Le roman d'un grand amour, inspiré par l'histoire d'une liaison, au début du siècle, entre un magnat des chemins de fer de l'Est américain et la gouvernante de ses enfants. Une étrange et muette passion, sous le signe et le poids du secret.



Richard Morgiève
CUEILLE LE JOUR

156 pages, 99 F

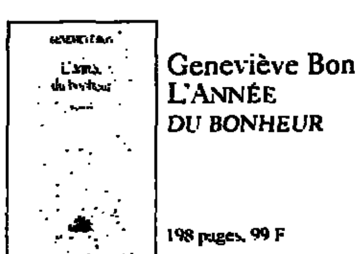
Un roman sauvage, traversé de fureur, de *haine et de passion. Dans les Cévennes*, à la fin du siècle dernier, une jeune femme lutte pour avoir le droit de vivre. Un conte noir et flamboyant, toute l'inspiration d'un jeune romancier déjà couronné par le prix Joseph Delteil pour *Fausto*.



Guy Deleury
LE GARDIEN DU GANGE

360 pages, 129 F

En ce XVIIIe siècle finissant, l'aventure de Pierre Cuillier dit Perron, une carrière prestigieuse auprès du raja de Gohad, puis de la Begum sombre. Par un grand spécialiste de l'Inde, un roman singulier et savant.



Geneviève Bon
L'ANNÉE DU BONHEUR

198 pages, 99 F

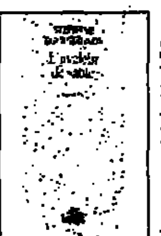
Dans la lignée de *Traversée du désir* et de *La Saison des bals*, le nouveau roman de Geneviève Bon vibre de la fragilité des choses simples et du tragique des sentiments.



Gilbert Bordes
UN CHEVAL SOUS LA LUNE

336 pages, 119 F

Dans un hameau perdu de Corrèze, un amour pur dans l'ombre étrange et romantique d'un château en ruines. Tout entiers, les dons de conteur et la poésie de l'auteur du Roi en son moulin et de La Nuit des hulottes.



Stéphane Bourguignon
L'AVALEUR DE SABLE

288 pages, 119 F

Succès immédiat dans son pays pour ce premier roman d'un jeune auteur canadien : une langue moderne, un sens de l'humour, de la métaphore et du rythme qui l'ont fait accueillir comme le «Djian canadien».



Jean-François Nahmias
LE CYCLAMOR

480 pages, 149 F

Après "La Bague au lion" et "La Bague au loup", "Le Cyclamor" est le dernier tome de *L'Enfant de la Toussaint*, le grand roman du Moyen Âge dont le héros vivra aussi longtemps que durera la guerre de Cent Ans...

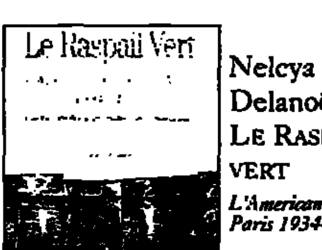
SEGHERS



Juan Ramón Jiménez
PLATERO ET MOI
Traduit de l'espagnol par Claude Couffon

336 pages, 129 F

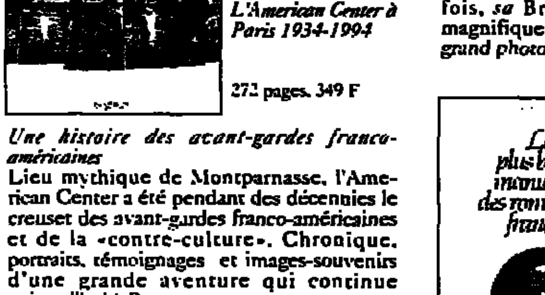
La réédition d'un chef d'œuvre, écrit en 1914 – un conte plein de fraîcheur et d'une haute qualité poétique, qui demeure un classique du XXe siècle.
Édition intégrale. Avant-propos de Jean Giono.



Nelcya Delanoë
LE RASPAIL VERT
L'American Center à Paris 1934-1994

272 pages, 349 F

Une histoire des avant-gardes franco-américaines
Lieu mythique de Montparnasse, l'American Center a été pendant des décennies le creuset des avant-gardes franco-américaines et de la «contre-culture». Chronique, portraits, témoignages et images-souvenirs d'une grande aventure qui continue aujourd'hui à Bercy.



Parutions
Septembre - Octobre
1994

ROMANS ÉTRANGERS



Martin Walser
LES UNS SANS LES AUTRES

216 pages, 119 F

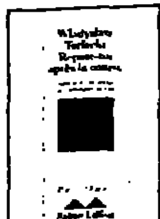
Une famille en crise : une tragi-comédie menée tambour battant, où les personnages cachent derrière des masques leur misère affective. Un grand romancier allemand qui dresse le constat d'un monde à la dérive.
Collection «Pavillons»
Traduit de l'allemand par M. et S. Breitman



Margaret Atwood
LA VOLEUSE D'HOMMES

496 pages, 139 F

Le roman de la lutte âpre que se livrent des femmes entre elles. Un conte de fées moderne et sophistiqué où se retrouvent toute la dérision et la force d'écriture de la plus grande romancière canadienne.
Collection «Pavillons»
Traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch



Wladislaw L. Terlecki
REPOSE-TOI APRÈS LA COURSE

224 pages, 119 F

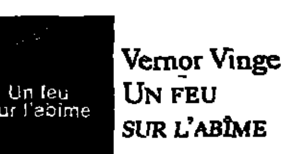
Inspiré d'une affaire criminelle qui fit scandale en Pologne en 1904, un roman qui s'inscrit dans la grande tradition de *Crime et Châtiment*. Par l'auteur de *L'Échelle de Jacob*.
Collection «Pavillons de l'Est»
Traduit du polonais par Christophe Glogowski



Michael Crichton
HARCÈLEMENT

432 pages, 129 F

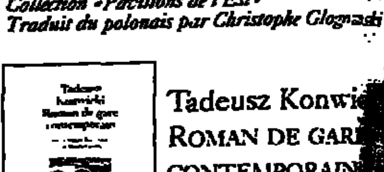
Après *Jurassic Park* et *Soleil Levant*, Michael Crichton s'attaque au thème explosif du harcèlement sexuel. Un thriller passionnant et provocateur où la victime est un homme et le coupable, une femme.
Collection «Best-Sellers»
Traduit de l'américain par Bernard Gilles



Vernor Vinge
UN FEU SUR L'ABÎME

608 pages, 159 F

Prix Hugo 1993, ce roman fleuve, fruit d'une imagination éblouissante et fertile, est de ceux qui donnent, comme *Dune* ou *Hypérion*, ses lettres de noblesse à la littérature de science-fiction.
Collection «Ailleurs et Demain»
Traduit de l'américain par Guy Abadia



Tadeusz Konwi[cki]
ROMAN DE GAR[E] CONTEMPORAIN

240 pages, 119 F

Sous le couvert d'un fait divers policie[r] roman de l'absurdité et de la confusion [du] réel. Mais surtout, un roman du désespoi[r et] du manque d'avenir, par l'auteur de Z [La] *Petite Apocalypse*.
Collection «Pavillons de l'Est»
Traduit du polonais par Maryla Laurent



James Redfield
LA PROPHÉTIE DES ANDES

272 pages, 109 F

Entre les poursuites d'Indiana Jones et les prophéties de Nostradamus, ce livre – roman d'aventures et quête spirituelle – fait figure de «phénomène» aux États-Unis, où, sous le titre de *Celestine Prophecy*, il est best-seller depuis huit mois.
Collection «Best-Sellers»
Traduit de l'américain par Bernard Willerval



Harry Harrison
Marvin Minsky
LE PROBLÈME DE TURING

468 pages, 149 F

Un grand thriller scientifique, fruit de la complicité d'un romancier, Harry Harrison, et de Marvin Minsky, l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de l'intelligence artificielle.
Collection «Ailleurs et Demain»
Traduit de l'américain par Bernard Sigaud

AVENTURE



Frank Goddio
LE MYSTÈRE DU SAN DIEGO
Histoire et découverte d'un trésor englouti en m[er] de Chine

208 pages, 119 F

Une formidable enquête historique sur [le] drame du *San Diego*, un galion espagn[ol] coulé en 1600, suivie de la mise au jo[ur] d'une fabuleuse cargaison exposée récem[ment] à la Grande Halle de La Villette.
Collection «L'Aventure continue»

BEAUX-LIVRES ET LIVRES PRATIQUES

Yann Queffélec
BRETAGNE
LE SOLEIL SE LÈVE À L'OUEST



168 pages, 385 F

Yann Queffélec évoque, pour la première fois, *sa* Bretagne. Un texte lyrique et magnifiquement personnel, illustré par un grand photographe de la nature.



Bibliothèque Nationale
LES PLUS BEAUX MANUSCRITS DES ROMANCIERS FRANÇAIS

448 pages
265 F jusqu'au 31/12/94, puis 295 F

Préface de Jean Favier
De Lancelot à Georges Perec, de Rabelais à Proust, le cœur vivant de la création romanesque.
Collection «La Mémoire de l'encre»
Robert Laffont / Bibliothèque Nationale de France



Marcel Bleustein-Blanchet
LA TRAVERSÉE DU SIÈCLE

192 pages, 169 F

L'«inventeur» de la publicité en France raconte, avec enthousiasme et brio, ce siècle, de six ans son aîné, dans un livre illustré de 105 photographies.



Hugh Johnson
NOUVEL ATLAS MONDIAL DU VIN

320 pages, 1000 illustrations, 350 F

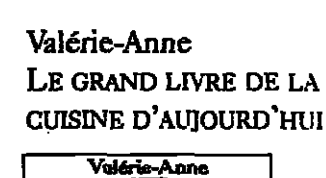
L'ouvrage de référence pour tous les connaisseurs, professionnels ou amateurs. Quatrième édition, entièrement revue et augmentée.
Traduit de l'anglais par Annick de Scriba



Hugh Johnson
GUIDE DE POCHE DU VIN 1995

288 pages, 89 F

Un classique totalement réactualisé : notés et commentés, 6000 vins de France et du monde entier.



Valérie-Anne
LE GRAND LIVRE DE LA CUISINE D'AUJOURD'HUI



584 pages, 299 F

La nouvelle encyclopédie culinaire. 1300 rec[ettes]
Un livre qui concilie nos changem[ents] d'habitudes – équipements nouveaux, so[uci] de l'équilibre diététique, rapidité [de] réalisation – et notre désir d'une ta[ble] savoureuse et authentique. La premi[ère] grande encyclopédie de référence modern[e].
Coédition Fixot / Cie 12

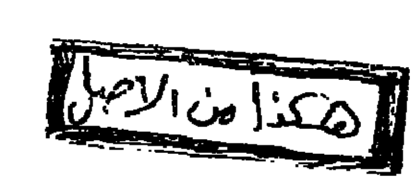
LE LIVRE MONDIAL DES INVENTIONS 1995



352 pages, jusqu'au 3[…] puis 169 F

Dirigé par Valérie-Anne Giscard d'Estaing
Un nouveau format, plus grand, plu[s…] une nouvelle maquette. 5 000 inve[ntions…] cent métiers pour demain. Un ouvr[age de] référence, vivant, original et passionnant.
Coédition Fixot / Cie 12

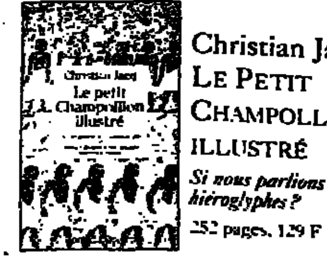
Ce soir on lit au lit !



هكذا من الأصل

le ne s regarder la télé.

ESSAIS



Christian Jacq
LE PETIT CHAMPOLLION ILLUSTRÉ
Si nous parlions hiéroglyphes ?
252 pages, 129 F

Une initiation claire, vivante, amusante à la lecture des hiéroglyphes, par l'auteur de la célèbre trilogie *Le Juge d'Égypte*. Un livre unique en son genre, à la découverte de cette langue fascinante qui est à la fois dessin, son et symbole.





Henriette Walter
L'AVENTURE DES LANGUES EN OCCIDENT
504 pages, 149 F

Avec autant d'érudition que de clarté et d'humour, l'auteur du *Français dans tous les sens* nous raconte l'origine, la formation, la construction et l'évolution des principales langues d'Europe. Un passionnant voyage, animé de milliers d'exemples, de cartes et de tableaux.



Jacqueline Kelen
L'ÉTERNEL MASCULIN
360 pages, 109 F

Traité de chevalerie à l'usage des hommes d'aujourd'hui
À une époque où l'identité masculine paraît vacillante, l'auteur ose interroger un éternel masculin nourri de mythes héroïques, de troubadours et de rois magnifiques. Un livre de grande culture, passionné et stimulant.



Russ Rymer
GENNIE
Histoire d'une enfant victime de son père et de la science
288 pages, 119 F

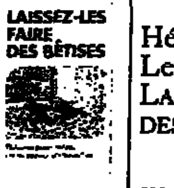
L'histoire cruelle d'une fillette de treize ans, privée de langage, dénutrie, incapable de se mouvoir, qui, après avoir été victime de la folie familiale, est devenue la proie des scientifiques.
Collection « Réponses »
Traduit de l'américain par Bernard Seytre



Alain Schifres
LES HEXAGONS
496 pages, 149 F

Après *Les Parisiens*, le brillant chroniqueur de *L'Express* passe au crible de sa sagacité et de son humour les Français d'aujourd'hui – leurs mœurs, leurs travers, leurs mots, leurs passions... Subtilité, insolence, et drôlerie.





Hélène de Leersnyder
LAISSEZ-LES FAIRE DES BÊTISES
208 pages, 299 F

Plaidoyer pour l'enfant, par un pédiatre d'aujourd'hui
Une remise en cause salutaire et chaleureuse du « forcing » éducatif, par un pédiatre qui défend le droit de l'enfant à exister tel qu'il est, dans sa spontanéité et sa liberté.
Collection « Réponses »

Dominique et Michèle Frémy
QUID 1995
1080 pages, 229 F

2e édition
La banque de données universelle indispensable et accessible à tous. Plus de millions d'informations, dont 80 000 données nouvelles.

Claude Gagnière
DES MOTS ET MERVEILLES
752 pages, 249 F

Second volet de *Au bonheur des mots*. – Délicieux éloge du gai savoir gaulois – cette somme souriante, voire irrévérencieuse, d'acrostiches, d'anagrammes, de palindromes et autres merveilles de notre langue et de notre culture ravira un public passionné et complice.

Hubert de Chanville
DÉGUSTER CHEZ SOI LES MEILLEURS VINS DE FRANCE
1920 pages, 99 F

Un guide unique en son genre : il offre au lecteur un privilège rare : commander une bouteille-échantillon, intégralement remboursée pour tout achat ultérieur de 12 bouteilles.

TÉMOIGNAGES

Jean Bernard
MÉDECIN DANS LE SIÈCLE
384 pages, 129 F

Pour la première fois, le professeur Jean Bernard raconte sa vie et son itinéraire de médecin. Une somme unique d'expériences et de réflexions qui appelle à prendre d'abord en compte les facteurs humains.
Collection « Vécu »



Milos Forman et Jan Novak
...ET ON DIT LA VÉRITÉ
Mémoires
400 pages, 169 F

Un enfant tchèque, dont les parents sont assassinés par la Gestapo, se jure de réussir. Avec *Les amours d'une blonde*, *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, *Amadeus*, etc., Milos Forman devient un de nos plus grands cinéastes. Le récit plein de verve et d'humourx de sa vie et de sa carrière à Prague, New York et Hollywood.
Collection « Vécu »
Traduit de l'américain par Pierre Girard

Alexandre Minkowski
LE VIEIL HOMME ET L'AMOUR
288 pages, 109 F

Donner sa chance à chaque enfant du monde
Aujourd'hui conseiller scientifique de l'association Partage avec les Enfants du monde, le célèbre néonatalogiste se bat pour que les populations les plus démunies aient enfin les moyens de prendre elles-mêmes en charge leurs enfants.
Collection « Aider la vie »



Charlotte Chandler
MOI, FELLINI
400 pages, 149 F

« Je n'ai qu'une vie, déclarait Fellini, c'est celle que j'ai racontée à Charlotte Chandler. Voilà ma dernière volonté. » Un livre, nourri de quinze ans de conversations, où le maître apparaît dans l'intimité de ses souvenirs, de ses réflexions et de ses rêves.
Collection « Vécu »



Marita Lorenz
Ted Schwarz
MARITA
256 pages, 119 F

De Castro à Kennedy, entre amour et espionnage, une femme raconte son extraordinaire aventure.
Maîtresse en titre de Fidel Castro, recrutée par la CIA, Marita Lorenz servira l'Agence pendant des années : un document étonnant sur les dessous de grands événements récents et la personnalité de leaders contemporains.
Collection « Vécu »
Traduit de l'américain par Michèle Garène



Emmanuelle Laborit
LE CRI DE LA MOUETTE
224 pages, 109 F

Née sourde profonde, celle qui fut la révélation des *Molière* 1992 raconte sa solitude, ses doutes et son combat. Un émouvant appel à l'amour et à la tolérance..
Collection « Vécu »

BERLITZ



OUI, JE PEUX
I can speak French in three months
299 F

Trois cassettes, un livre de cours clair et précis, et les principes pédagogiques du n°1 mondial des langues : l'outil indispensable d'initiation rapide à notre langue, destiné aux étrangers anglophones.

FIXOT



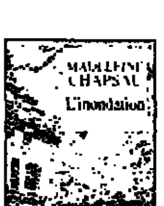


Yvan Audouard
MONSIEUR JADIS EST DE RETOUR ANTOINE BLONDIN
208 pages, 109 F

Trois ans après la disparition d'Antoine Blondin, son ami de toujours, Yvan Audouard, lui consacre un livre d'émotion et d'admiration. Un authentique hommage au jeune hussard et au grand écrivain qui incarne à jamais l'ultime légèreté du monde.

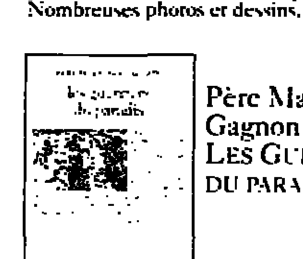
Nadia Volf
VOS MAINS SONT VOTRE PREMIER MÉDECIN
256 pages, 129 F, plus de 100 photos.

Les techniques simples du massage des points d'acupuncture pour soulager la douleur et prévenir les maladies
Nadia Volf, médecin spécialiste en neurologie et en acupuncture, nous explique comment, par des techniques simples de massage, nous pouvons nous-mêmes faire face en cas d'urgence et prévenir les maux les plus divers. Nombreuses photos et dessins.



Madeleine Chapsal
L'INONDATION
168 pages, 89 F

En janvier 1994, l'auteur a assisté dans sa maison de Saintes, à la crue furieuse de la Charente. Jour après jour, elle raconte cette inexorable montée des eaux, l'angoisse qui gagne les "pieds humides", et la découverte de l'essentiel : le partage et la solidarité.



Père Mariano Gagnon
LES GUERRIERS DU PARADIS
304 pages, 119 F

Devant les menaces et les massacres du Sentier Lumineux, le père Gagnon a d'abord cru protéger ses tribus du Pérou en priant Dieu... Ensuite, il leur a procuré des fusils. Une histoire d'amour entre un homme et un peuple.



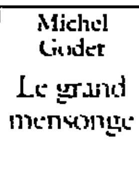
Michel Léviant
Frédérique Noiret
AMIE
342 pages, 119 F

Frédérique Noiret écrit avec la complicité de Michel Léviant son premier roman, l'histoire tendre et violente d'une passion entre deux femmes. Une troublante authenticité, une véritable force d'écriture.



Jéromine Pasteur
ASHANINKAS
400 pages, 129 F

Après *Chaveta* et *Selva sauvage*, Jéromine Pasteur avait dû quitter le Pérou et les Indiens. Cinq ans plus tard, elle les a retrouvés au cœur d'un pays déchiré. Un roman-vérité qui évoque le drame et les espoirs des Ashaninkas.



Michel Godet
LE GRAND MENSONGE
L'emploi est mort. Vive l'activité !
306 pages, 109 F

Pour l'auteur, la crise est dans nos têtes : la croissance n'a jamais cessé et c'est un véritable chômage d'abondance que nous subissons. Comment expliquer ce paradoxe et y remédier ? Une approche impertinente et novatrice.

BOUQUINS



Maurice Barrès
ROMANS ET VOYAGES
T1/1680 pages, 179 F
T2/1180 pages, 139 F

Maître de Gide, d'Aragon, de Malraux, de Montherlant, de Mauriac, tous les grands prosateurs du XXe siècle se sont reconnus en lui. Qu'on l'ait adoré ou brûlé... l'œuvre demeure.

Diderot
CONTES : ŒUVRES (TOME II)
1040 pages, 129 F

Diderot conteur est le frère de Diderot philosophe. Ainsi fait-il participer le lecteur à l'élaboration de ses récits – *La Religieuse*, *Les Bijoux indiscrets*, et d'autres, inconnus : *Mystification*, *Ceci n'est pas un conte*... Édition inscrite au programme de littérature française du premier cycle de la Sorbonne.

Louis Réau
HISTOIRE DU VANDALISME
1216 pages, 149 F

Les monuments détruits de l'art français
Un « classique » devenu introuvable enfin réédité, enrichi, et toujours d'actualité : des pavillons Baltard à la Halle aux vins de Bercy, on n'a pas cessé en France, même récemment, de détruire notre patrimoine architectural. Cette réédition est enrichie d'une importante mise à jour consacrée aux années 1960-1990.

Laffont / Bompiani
LE NOUVEAU DICTIONNAIRE DES ŒUVRES
Six volumes et un index
LE NOUVEAU DICTIONNAIRE DES AUTEURS
Trois volumes
10 volumes, plus de 10 000 pages et de 27 000 entrées, 1000 collaborateurs



1195 F — 595 F

Unique, sans équivalent, l'ouvrage de référence et le répertoire le plus complet en son genre, splendidement réédité, complété, actualisé. Un festin culturel.

Robert Laffont Fixot Seghers Berlitz

Une controverse sur les subventions entre une association caritative et les services sociaux d'Indre-et-Loire

L'Entr'aide ouvrière refuse de prendre possession d'une résidence pour personnes en difficulté à Tours

L'Entr'aide ouvrière, la plus importante association tourangelle en matière d'aide aux personnes démunies, refuse de prendre possession d'une résidence toute neuve. Cette association considère que les subventions allouées par les services sociaux d'Indre-et-Loire sont insuffisantes pour assurer une « bonne gestion » de l'établissement.

TOURS

de notre envoyé spécial

Un mois après son achèvement, la résidence Albert-Camus, située à la Chambrerie, quartier nord de Tours (Indre-et-Loire), attend toujours ses premiers occupants. Ce n'est pas parce qu'il est sans grand attrait que ce rectangle de béton gris clair, bâti par l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) et destiné à l'association locale Entr'aide ouvrière (EAO), est désert. Ses futurs « locataires » sont même déjà désignés : il s'agit, d'abord, des femmes seules ou avec enfants qui doivent impérativement quitter le centre Vernou, autre foyer géré par l'EAO et transformé par son propriétaire – une congrégation – en maison de retraite pour religieuses.

Si les trente-sept logements de la résidence Albert-Camus, également aménagés du studio aux trois pièces pour accueillir des couples et des hommes avec enfants – une soixantaine de personnes au total –, restent vides, c'est parce que l'EAO ne veut pas en prendre possession, dans l'état actuel de ses négociations avec la préfecture et la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS).

Alors que la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (FNARS), dont l'EAO est membre, vient à grand-peine d'obtenir du gouvernement une augmentation budgétaire et cinq cents places supplémentaires (*le Monde* des 15 et 16-17 octobre), ce refus heurterait, s'il n'était pas sérieusement motivé. Patrice Bunle, secrétaire général de l'EAO, résume ainsi la situation : « *Nous ne sommes pas entrés, jusqu'à présent, dans la résidence Albert-Camus, nous n'avons pas signé la convention prévue avec l'Etat, parce que la dotation budgétaire globale qui nous a été attribuée ne nous permet pas de garantir une bonne gestion de cet établissement à moyen terme. Dans six mois, dans un an, la DDASS d'Indre-et-Loire pourrait nous taxer d'irresponsabilité, alors même qu'elle serait à l'origine de cette carence, et, bien entendu, nous refusons par avance de porter ce chapeau.* »

Il manque, selon M. Bunle, 1,1 million de francs dans l'enveloppe totale de l'EAO – 16,4 millions de francs demandés, 15,3 alloués – pour assurer cette « bonne gestion », dont 600 000 francs pour la location annuelle de la résidence de la Chambrerie. Nous n'avons pas cet argent, affirme en substance la DDASS ; c'est inexact, réplique l'EAO, estimant que cette somme doit être prélevée sur la deuxième « rallonge » de 45 millions de francs « accrochée » par le gouvernement au budget national 1994 des centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS). Dotation supplémentaire, dont le département d'Indre-et-Loire n'aurait pas profité. « *En Touraine*, accuse Patrice Bunle, *il faut de toute façon compter un délai de deux ans avant qu'une mesure nationale soit appliquée.* »

Un retard annuel de 1 million de francs

Ce n'est pas la première fois que l'Entr'aide ouvrière engage une partie de bras de fer financier avec la DDASS, qui a déjà tenté en vain de lui supprimer son service emploi-formation et qui entend l'empêcher de prendre en charge les enfants de moins de trois ans, sous des prétextes budgétaires ou administratifs. Depuis 1992, l'association tourangelle a déposé trois recours contentieux devant le tribunal administratif. Elle a gagné le premier, portant sur 1,2 million de francs. Le deuxième sera examiné en mars 1995 et le troisième... plus tard. En fait, la dotation globale de l'EAO est chaque année en retard d'environ 1 million de francs.

Actuellement, la balle est dans le camp du nouveau préfet d'Indre-et-Loire, Daniel Cadoux, qui a reçu les responsables de l'EAO lundi 24 octobre et qui doit saisir le ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, où l'association a par ailleurs demandé rendez-vous. En effet, le temps presse : le centre de Vernou doit être libéré dans le courant du mois de novembre – voilà près de deux ans que la congrégation propriétaire a rompu le bail – et il faudra bien reloger tout de suite ses « pensionnaires ».

La position de principe de l'EAO illustre, au plan national, l'exaspération de nombreux CHRS, auxquels les pouvoirs publics demandent toujours plus d'efforts dans la prise en charge des plus démunis, sans souvent leur accorder davantage de moyens d'action. Des CHRS qui, pour beaucoup, n'ont pas un poids suffisant pour se faire entendre individuellement. L'association tourangelle est suffisamment solide pour mettre les pieds dans le plat.

Avec ses quelque quatre-vingts permanents, ses cent soixante bénévoles, ses quatre foyers et ses douze F1 indépendants, hébergeant par roulement plus de 3 000 personnes par an, elle constitue, dans ce domaine social précis, la plus grande « entreprise » du département, ayant aussi procuré en 1993 environ 35 000 journées de formation et de travail.

Créée en 1947 par un prêtre, Gaston Pineau, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans, l'Entr'aide ouvrière a entrepris, depuis l'arrivée en 1990 de Patrice Bunle, puis de Marc Sainton, chargé de la communication, de dépoussiérer un « esprit catho » qui avait vieilli, de moderniser son image et de faire jouer la transparence. D'autant qu'une mission d'enquête de la DDASS – retour de bâton – lui a récemment reproché, selon M. Bunle, de « *gaspiller de l'argent* » et de « *trop payer* » ses permanents.

Un médecin à plein temps

« *Nous sommes en train de regrouper nos structures d'accueil*, explique le secrétaire général de l'EAO, *pour réaliser des économies. Mais déjà, en 1992, selon une étude officielle d'INFO-DAS, le coût moyen annuel par place d'hébergement était chez nous nettement inférieur à la moyenne nationale : 72 220 francs contre 81 026 francs. Quant aux salaires, c'est l'Etat lui-même qui a signé des avenants qu'il n'a pas pris en compte ensuite. Ils ont coûté à l'association plus de 4 millions de francs depuis 1992.* »

Pour autant, les animateurs de l'organisme tourangeau, dont le budget global est de 22 millions de francs, ne cachent pas une démarche qui se veut de plus en plus « professionnelle », et ses travailleurs sociaux perçoivent un salaire moyen brut de 8 000 francs par mois. En outre, un médecin généraliste (dont les honoraires sont bien moindres que ceux de ses confrères « en ville »), spécialisé dans « *les troubles du comportement des personnes en difficulté* », exerce à plein temps, ce qui est rare au sein d'une association de ce type.

Le parcours ubuesque de l'aide aux jeunes

L'EAO s'efforce de mettre en pratique l'idée selon laquelle les plus pauvres devraient bénéficier des « *meilleurs services possible* » pour pouvoir sortir de leur condition. Elle relève aussi que les fonds publics nécessaires existent bien souvent mais qu'ils ne sont pas utilisés correctement. Ainsi la DDASS a-t-elle remis la semaine dernière à Patrice Bunle un chèque de 222 374 francs pour financer le mobilier de la résidence Albert-Camus. Ce montant a été prélevé sur la dotation totale de 300 000 francs allouée... au Fonds départemental d'aide aux jeunes. Y aurait-il donc si peu de jeunes en situation précaire dans ce département où, défiant l'image traditionnelle que l'on a de la Touraine, le taux de chômage dépasse d'un point et demi la moyenne nationale ?

La vérité est évidemment ailleurs : pour qu'un jeune âgé de 18 à 25 ans puisse espérer recevoir, pour l'année, la somme de 2 000 francs, il convient que son dossier soit instruit par une assistante sociale scolaire – une assistante sociale de l'EAO, par exemple, n'est pas habilitée –, qu'il soit ensuite transmis « *pour avis technique* » à une commission locale d'insertion (CLI), puis qu'il recueille l'assentiment de la DDASS, avant de parvenir enfin à l'union départementale des associations familiales (UDAF), qui assure le paiement. Un circuit ubuesque, qui n'est généralement pas bouclé en l'espace d'une année. Or, tout organisme a intérêt à dépenser officiellement les subventions publiques qu'il reçoit, s'il ne veut pas les voir réduites l'année suivante...

MICHEL CASTAING

JEUNESSE

A la cathédrale Notre-Dame de Paris

Mgr Lustiger a réuni les quatre branches du scoutisme catholique français

Un rassemblement des quatre branches du scoutisme catholique français a eu lieu, mardi 25 octobre, à la cathédrale Notre-Dame, à l'initiative du cardinal Lustiger, archevêque de Paris. C'est la première fois qu'une manifestation commune réunissait dans la capitale les mouvements hérités de Baden-Powell, fondateur du scoutisme en 1908, mais qui s'opposent parfois rudement et de longue date (1).

Les Scouts de France, le mouvement le plus ancien, né en 1920, sont en pleine expansion et comptent 113 000 membres (dont 5 000 à Paris), tout comme les Guides de France, mouvement né trois ans plus tard, fort de 60 000 adhérentes (dont 2 000 à Paris). Les Scouts unitaires de France, dissidents des premiers en 1973, sont environ 20 000 en France (dont 3 800 dans la capitale). Quant aux Scouts et guides d'Europe, créés en Autriche en 1958, apparus quatre ans plus tard en France, ils sont aujourd'hui environ 30 000 (dont moins de 1 000 à Paris).

Si les Scouts d'Europe défendent des options résolument traditionalistes, préconisant en particulier l'attachement à l'« *Europe chrétienne* » et à la « *patrie* », les Scouts unitaires ont quitté les Scouts de France dans la foulée des événements de mai 1968, en raison de désaccords sur l'orientation pédagogique. Ils ont notamment refusé la scission en deux de la branche adolescente – les « pionniers » (15-18 ans) et les « scouts » (11-15 ans) – et la disparition du fameux « chef de patrouille ». Les Scouts de France encouragent un meilleur partage des responsabilités, une plus grande insertion des jeunes dans la vie sociale, et la mixité des activités.

La réconciliation de ces mouvements est laborieuse, et la rencontre des scouts parisiens organisée mardi par le cardinal Lustiger dans sa cathédrale risque de rester sans lendemain. L'équipe nationale des Scouts de France n'avait même pas fait le déplacement. « *Nous comprenons le souci de l'archevêque de Paris de réunir tous les mouvements de jeunes*, dit Philippe Da Costa, futur commissaire général des Scouts de France. *Mais nous voulons maintenir notre identité. On ne gagnera rien à des amalgames.* » Il faut dire que les Scouts et les Guides de France ont aussi une position internationale à défendre. Du côté catholique, ce sont eux qui représentent la France au sein de la Fédération du scoutisme français, réunissant aussi les Eclaireurs unionistes (protestants), les Eclaireurs israélites et les Scouts musulmans, de création récente.

H. T.

(1) On lira notamment *le Scoutisme*, de Gérard Cholvy et Marie-Thérèse Cheroutre, qui vient de sortir au Cerf. 515 p., 140 F.

DÉFENSE

Un nouveau marché à l'exportation

Des porte-avions d'occasion

L'Inde et la Chine s'intéressent à l'acquisition de porte-avions d'occasion. Le premier de ces deux pays songe à remplacer des porte-avions anciens qu'il a déjà et qu'il peut difficilement utiliser plus longtemps. Le second, qui n'en a pas, cherche les moyens d'en posséder pour, dans un premier temps, apprendre à sa marine à manier cette catégorie de bâtiments, fort complexe.

L'Inde a acquis, en 1957, puis en 1986, deux porte-avions auprès de la Grande-Bretagne : les anciens *Hercules* et *Hermes*, qui emportent chacun entre une quinzaine et une vingtaine d'avions Sea Harrier, à décollage et atterrissage verticaux, et des hélicoptères Sea King. L'Inde étudie la perspective d'acheter à la Russie son porte-avions *Amiral-Gorshkov*, qui est un bâtiment plus récent – il est en service depuis 1988 – et beaucoup plus lourd que les précédents. Selon le général Paval Gratchev, ministre russe de la défense, c'est la société d'Etat Rosvooroujenie, chargée d'exporter les matériels militaires, qui est en négociation avec l'Inde.

En revanche, la Chine n'a pas actuellement de porte-avions au sein d'une marine qui reste le parent pauvre des forces armées. Mais Pékin envisage la construction, pour l'an 2005, de deux porte-avions de 48 000 tonnes, qui embarqueraient une trentaine d'appareils. Pour former ses équipages à l'emploi de ces bâtiments, qui relève d'une marine adulte et très expérimentée, la Chine regarde du côté de la France, dont le porte-avions *Clemenceau*, modernisé en 1988, puis l'an dernier encore, sera disponible en 1999 après quelque quarante ans de service.

Cette quête des porte-avions d'occasion reflète une double tendance observée dans le monde. D'une part, le marché des armements navals enregistre une forte demande, qui n'exclut pas le secteur des porte-aéronefs à l'occasion de contrats dits d'opportunité lors de leur refonte. D'autre part, la demande des pays asiatiques représente, selon des estimations de la délégation générale pour l'armement (DGA) en France, plus de la moitié des intentions d'achat d'ici à 2003.

J. I.

ENVIRONNEMENT

Après la rupture d'un oléoduc

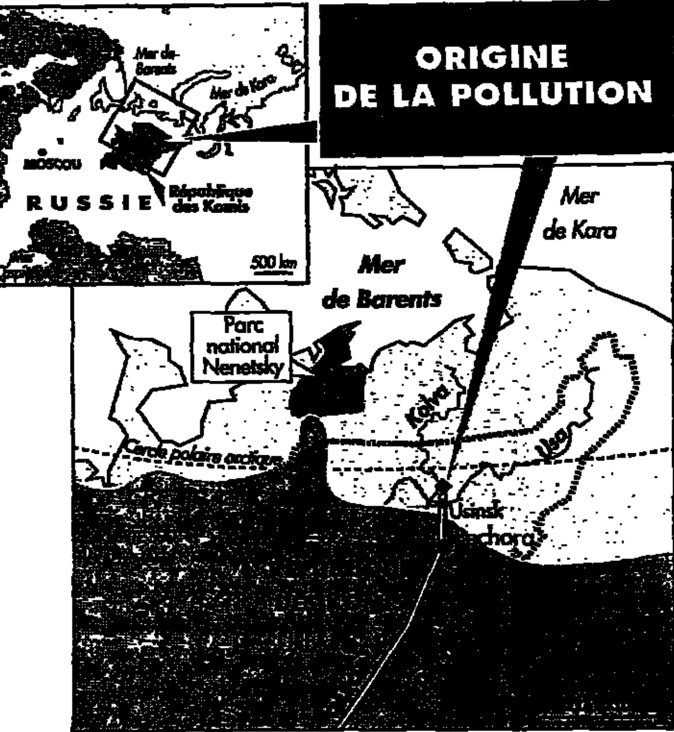
Les autorités russes minimisent l'ampleur de la pollution dans le nord de l'Oural

Entre 14 000 et 300 000 tonnes de pétrole ont été déversées depuis février par un oléoduc brisé dans les zones marécageuses de l'extrême nord de l'Oural, dans la République des Komis. Les estimations de l'ampleur et des conséquences de la pollution qui affecte cette zone de toundra située dans les méandres du fleuve Pechora et de deux de ses affluents, tout comme les moyens à mettre en œuvre pour la résorber, varient selon les sources.

Des dizaines de kilomètres carrés – près de 70 selon certains témoins – auraient été touchés par cette pollution, selon Vladimir Ivanov, un hydrogéologue de l'Institut arctique et antarctique de Saint-Pétersbourg, cité par l'AFP. A Moscou, les autorités continuent, semble-t-il, de minimiser l'importance de la pollution, le ministère russe responsables des situations d'urgence avançant des chiffres deux fois inférieurs à ceux du ministère de l'environnement. A Londres, l'organisation écologiste Greenpeace, parle, pour sa part, « *de la troisième catastrophe pétrolière en importance de l'Histoire de l'humanité* ».

Que les évaluations de tous ces experts soient avérées ou non, la situation est grave. Pis, elle se développait depuis des mois. L'oléoduc incriminé, construit en 1988 et géré par la société Komineft, a en effet subi des fuites majeures depuis plusieurs années. Le ministère russe de l'environnement a reconnu que l'installation avait été colmatée en début d'année et qu'une digue construite pour contenir les fuites d'hydrocarbures s'était rompue, le 1er octobre, après des pluies torrentielles qui auraient aussitôt étendu la pollution.

La difficulté d'acheminer des moyens lourds de dépollution dans cette zone marécageuse hypothèque la survie d'un écosystème très fragile. La nature pourrait cependant aider les dépollueurs : la température est tombée 10 degrés au-dessous de 0 et le gel devrait empêcher l'infiltration des hydrocarbures dans le sol. Le pétrole répandu gagnera en viscosité au point de former des dépôts solides qui devraient être plus faciles à récupérer. Reste à savoir si les opérations de nettoyage, suspendues ces derniers jours en raison du froid, et qui auraient permis, selon le ministère russe de l'environnement, de récolter plus de 10 000 tonnes de liquide contaminé et 1 000 tonnes de terre polluée, pourront reprendre et s'achever avant le dégel.



Les médias russes s'insurgent du fait que la pollution ait été rendue publique par les Occidentaux, et s'interrogent sur la capacité des satellites à détecter une telle fuite. La société d'imagerie par satellite toulousaine Spot Image indique que les feux allumés pour contrer la pollution auraient pu être décelés. Le satellite français devrait incessamment pointer ses caméras vers la zone de pollution.

Le programme autoroutier évitera le Marais poitevin

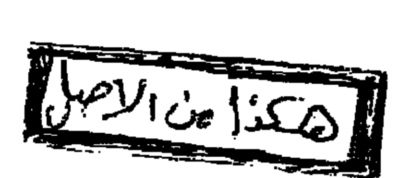
Le Marais poitevin sera épargné par les autoroutes. Les ministres des transports et de l'environnement, Bernard Bosson et Michel Barnier, ont annoncé, mardi 25 octobre, l'abandon de la liaison à deux fois deux voies Sainte-Hermine-La Rochelle ainsi que le choix d'un tracé très au nord de Niort pour l'autoroute A 83. L'axe Sainte-Hermine-La Rochelle, qui devait traverser le Marais poitevin sur plus de 20 kilomètres, des zones naturelles classées d'intérêt écologique sur 9 kilomètres ainsi que des zones d'intérêt communautaire pour les oiseaux sur 17 kilomètres, sera remplacé par une autoroute concédée entre Fontenay-le-Comte et l'A 837 (La Rochelle-Saintes) dont le tracé reste à définir. Par ailleurs, en ce qui concerne l'A 83, les ministres ont retenu un nouveau tracé très au nord qui a l'avantage, par rapport aux tracés initialement envisagés, d'éviter le Marais poitevin mais aussi la zone urbaine du sud de Niort.

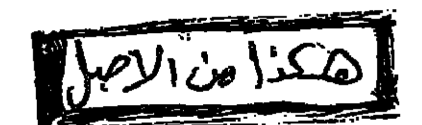
NOMINATION

Robert Broussard devient directeur du contrôle de l'immigration

Le conseil des ministres du mercredi 26 octobre a nommé le préfet Robert Broussard, jusqu'alors directeur des services actifs de la police nationale, à la tête de la nouvelle direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (DICILEC). M. Broussard avait été chargé par Charles Pasqua de mettre en place cette nouvelle structure. Officiellement créée le 16 octobre par décret (*le Monde* du 18 octobre), la DICILEC reprend les attributions de la Police de l'air et des frontières (PAF) en les élargissant aux domaines de la lutte contre l'emploi clandestin des étrangers en situation irrégulière et de l'éloignement des illégaux.

[Né le 24 avril 1936 à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime), Robert Broussard est devenu commissaire en 1969. Il a effectué la première partie de sa carrière dans la police judiciaire parisienne de 1971 à 1982, où il a été successivement chef de la brigade « anti-gang » puis de la brigade « anti-commando ». Le 2 novembre 1979 à Paris, il avait dirigé l'opération ayant conduit à la mort du malfaiteur Jacques Mesrine. En janvier 1983, il avait été nommé commissaire de la République chargé des questions de police à Ajaccio avant d'être nommé, en 1985, directeur central des polices urbaines. Confirmé à ce poste sept années durant, le préfet Broussard a été, en 1992, chargé de coordonner la lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants auprès du directeur général de la police nationale. Directeur des services actifs de la police nationale depuis mars 1994, il était chef de la Police de l'air et des frontières (PAF).]





SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Clonage et fantasmes

En annonçant son intention de « fabriquer » des jumeaux, un laboratoire américain menace de briser un tabou

Les signes se multiplient laissant penser que l'on se rapproche de la création d'êtres humains génétiquement identiques à partir d'une seule entité vivante. Frayeurs ou fantasmes ? Une équipe médicale américaine, dirigée, à Norfolk (Virginie), par le docteur Gary Hodgen, vient de relancer la polémique en annonçant son intention de *« fabriquer »*, avant la fin de l'année, des jumeaux à partir des cellules sexuelles (ovules et spermatozoïdes) de couples souffrant de stérilité.

Cette équipe explique qu'elle aura recours à un procédé déjà mis en œuvre avec succès chez plusieurs espèces animales (ovins, caprins, bovins, lapins et porcs). Ce procédé consiste, schématiquement, à prélever une cellule à un stade relativement précoce du développement embryonnaire. On prélève ensuite le noyau (qui contient le matériel génétique de l'embryon) et l'on « greffe » ce dernier dans un ovule maternel sur lequel on a, au préalable, procédé à l'ablation de ce même noyau.

Cette série de manipulations permet de constituer un double génétique du premier embryon. Bien évidemment, si l'on augmente le nombre de cellules embryonnaires prélevées et d'ovules ainsi greffés, on peut multiplier le nombre des embryons génétiquement identiques. Une équipe française de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) annonçait, l'an dernier (*le Monde* du 1er avril 1993), la naissance de cinq veaux « jumeaux ».

Une légitimité en question

Osera-t-on une telle « première » dans l'espèce humaine ? Il y a un an (*le Monde* du 27 octobre 1993), une équipe de biologistes américains de l'université George-Washington soulevait une vive émotion en annonçant, lors d'un colloque scientifique, avoir pratiqué une série d'expériences de clonage sur quelques dizaines d'embryons humains. En réalité, ce travail – sans grand intérêt d'un point de vue scientifique – ne constituait pas un véritable clonage dans la mesure où les biologistes avaient eu recours à des structures embryonnaires certes humaines et vivantes mais naturellement vouées à une disparition – une mort ? – précoce (embryons créés par polyspermie et à ce titre non viables). Pour autant, le débat sur la légitimité des recherches sur l'embryon humain avait été bruyamment relancé à l'échelon international. Le président de la République française comme l'*Osservatore romano*, le quotidien du Vatican, ou le Parlement européen avaient alors condamné, au-delà du travail américain, la perspective d'un



clonage dans l'espèce humaine.

La *controverse sur la légitimité des recherches sur* l'embryon n'en était pas close pour autant. Elle vient de rebondir outre-Atlantique avec la publication par la revue *Science d'un rapport des instituts américains* de la santé (NIH) proposant notamment d'autoriser la pratique des fécondations *in vitro* à des fins scientifiques ainsi que des recherches *jusqu'au vingt-huitième jour suivant* la fécondation *(le Monde* du 10 septembre). Jugé par certains dangereusement « laxiste », ce document considérait toutefois comme non acceptable la technique du clonage dans l'espèce humaine.

Ces recommandations actuellement en discussion et qui suscitent l'ire des milieux *pro life* ne concernent toutefois que les travaux financés par des budgets publics, *via* les NIH. Ainsi de nombreux centres privés de fécondation *in vitro* américains ne sont-ils pas soumis à une réglementation fédérale et celui de Norfolk peut-il annoncer sans crainte la mise en chantier de son projet de clonage embryonnaire.

Organes de substitution ?

Techniquement, ce clonage ne soulève pas de difficultés majeures. *« Nous avons observé depuis plusieurs années déjà que des grossesses et des naissances normales peuvent être obtenues à partir de quelques cellules embryonnaires ayant résisté au processus de congélation-décongélation*, nous a expliqué le biologiste Jacques Testart (unité INSERM Maturation gamétique et fécondation, Clamart). *Cela étant, si le projet américain est de créer des jumeaux, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la technique sophistiquée du clonage. On pourrait, en effet, parvenir à ce résultat en sectionnant simplement en deux l'embryon à un stade précoce de son développement... »*

Robert Edwards, l'un des « pères » du premier enfant né, en 1978, après fécondation *in vitro*, n'avait pas craint de proposer un tel « partage » embryonnaire. Il s'agissait notamment dans son esprit de conserver par congélation un double, au stade embryonnaire, source potentielle de cellules et *d'organes de substitution à des* fins thérapeutiques.

Entre autres questions, le dernier projet américain pose celle de savoir s'il est légitime de reproduire *in vitro* un phénomène *qui se produit de manière* épisodique dans les voies génitales féminines et qui conduit à la naissance de « vrais » jumeaux, un phénomène que certains considèrent comme un *événement pathologique*. On saisit mal le poids des arguments d'ordre médical aujourd'hui avancés par l'équipe américaine.

Sans doute faut-il y voir, *comme c'est souvent le cas sur* ce thème outre-Atlantique, l'un des symptômes d'une problématique culturelle, politique et religieuse plus générale touchant à la définition du début de *la vie ainsi qu'à la légitimité de* l'interruption volontaire de grossesse et au statut l'embryon humain. En l'absence de législation sur la bioéthique – du type de celle qui vient d'être adoptée *en France, mais dont la gesta*tion apparaît beaucoup plus douloureuse que prévu à l'échelon du Conseil de l'Europe –, cela peut aussi être l'expression d'une puissante volonté scientifique *et médicale : celle de maîtriser* coûte que coûte les premiers stades du développement embryonnaire et de disposer d'un *« matériel biologique »* dont l'usage apparaît à bien des égards passionnant, source de profits à la fois scientifiques et financiers.

JEAN-YVES NAU

EN BREF

FAIT DIVERS : arrestation de l'assassin présumé de deux travestis du bois de Boulogne. – Eric Guiborel, vingt-six ans, soupçonné d'avoir tué deux prostitués travestis ces derniers jours au bois de Boulogne, a été déféré, mardi 25 octobre, devant le parquet de Paris. Interpellé la veille au bois de Boulogne, il a avoué aux enquêteurs de la brigade *criminelle être l'auteur des meurtres* de Jose Rodrigues Carnaveral, un Colombien mortellement atteint d'une balle dans le dos, le 6 octobre, et de Claude Chopineaux, un Français assassiné le 11 octobre dans les mêmes conditions. Connu de la police pour des petites escroqueries, le suspect a indiqué avoir agi par vengeance à la suite d'un passage à tabac par des travestis, il y quelques semaines, au bois de Boulogne.

***Nouvelle expertise de la Josacine* empoisonnée.** – Le procureur de la République du Havre, Marc Gaubert, demande une nouvelle expertise du cyanure détecté dans le flacon de Josacine de la petite Emilie Tanay, empoisonnée en juin dernier (*le Monde* du 18 juin). De son côté, l'avocat du principal suspect, Jean-Marc Deperrois, Me François Lasne, a déposé une nouvelle demande de mise en liberté de son client.

FOLEMBRAY : le tribunal administratif rejette le recours de Saïd Magri. – Le tribunal administratif de Lille a rejeté, mardi 25 octobre, le recours en annulation de l'arrêté d'expulsion pris à l'encontre de Saïd Magri, un commerçant algérien, assigné le 10 août à résidence à la caserne de Folembray (Aisne), puis à Lille. Les juges ont admis que les pièces produites par le ministère de l'intérieur faisaient ressortir que M. Magri avait apporté un soutien actif à un groupe prônant l'action armée en Algérie, ce que l'intéressé conteste.

CIRCULAIRE BAYROU : quatre expulsions d'élèves voilées ont été prononcées dans les Hauts-de-Seine. – Dans le département des Hauts-de-Seine, quatre jeunes élèves musulmanes qui portaient le foulard islamique en cours ont été exclues de leur établissement scolaire à l'issue de conseils de discipline, mardi 25 et mercredi 26 octobre. Une élève du collège Manet et une élève du lycée Pompidou à Villeneuve-la-Garenne, ainsi que deux élèves du collège Doucet à Nanterre, ont ainsi été définitivement exclues en vertu de l'application de la circulaire de François Bayrou proposant de réglementer le port de signes religieux *« ostentatoires »* à l'école.

FOOTBALL : sanction confirmée pour le Milan AC en Coupe de l'UEFA. – Le jury d'appel de l'Union européenne de football (UEFA) a confirmé, mercredi 26 octobre, à Zurich, la sanction infligée au Milan AC, le privant des deux points de sa victoire sur Salzbourg (3-0) en Ligue des champions. Le 28 septembre, lors de la rencontre Milan AC-Salzbourg, le gardien de l'équipe autrichienne, Otto Konrad, avait été blessé par une bouteille. Cette sanction peut compromettre l'accession du tenant du titre en quarts de finale. A l'issue des matches aller, le Milan AC est dernier du groupe D. – *(AFP.)*

RECTIFICATIF : la prévention de *la récidive*. – *Une erreur malencontreuse* nous a fait écrire dans un article sur la commission de prévention de la récidive (*le Monde* du 27 octobre) que la présidente de la commission s'appelle Marie-Thérèse Cartier. En réalité, il s'agit de Marie-Elizabeth Cartier, professeur à la faculté de Paris-XII-Val-de-Marne (et non Paris-XIII). Qu'elle veuille bien accepter nos excuses pour ce double faux pas.

COMMUNICATION

Le médiateur proposant une enveloppe de près de 6 millions de francs

Les journalistes de Radio-France devraient voter la fin de leur grève

Guy Servat, le médiateur nommé dans le conflit de Radio-France, a proposé, mercredi 26 octobre, une enveloppe de près de 6 millions de francs aux journalistes de la maison. La présidence de Radio-France a, de son côté, accepté de payer aux grévistes « tous leurs jours de grève, sauf un ». Un vote organisé jeudi 27 octobre, de 11 heures à 15 heures, devrait décider de la reprise du travail. Elle pourrait avoir lieu vendredi 28 octobre à 0 heure.

D'autre part, Radio-France Internationale (RFI) a repris ses émissions jeudi 27 octobre, après que la direction a accepté de payer la totalité des jours de grève.

Folle journée ! Des négociations entamées le matin avec le médiateur aux questions parlementaires, en passant par le conseil des ministres, au cours duquel le président de la République s'est inquiété de la grève, la journée du mercredi 26 octobre aura apporté son lot de rebondissements dans le conflit qui dure *depuis le 12* octobre à Radio-France. Avec un dénouement jugé plutôt *« heureux »* : une enveloppe de près de 6 millions de francs, comprenant 4,8 millions de francs répartis sur deux ans et affectés au personnel justifiant de trois, cinq, huit ou douze ans d'ancienneté, plus un *« petit million »* supplémentaire émanant de Radio-France et réservé à l'encadrement (rédacteurs en chef) des trente-neuf stations locales de Radio-France. *« Une bonne surprise »*, commente Pierre-Louis Castelli, président de la société des journalistes (SDJ), un des leaders de la grève.

La matinée du mercredi 26 octobre avait pourtant mal commencé. Les négociations ont repris tôt, entre les représentants des journalistes de Radio-France (syndicats et SDJ) et le médiateur nommé par Nicolas Sarkozy, ministre du budget, chargé de la communication. Le médiateur, M. Servat, est sombre. L'enveloppe de la veille – près de 4,5 millions de francs –, ne *convient pas aux syndicats qui ont* élaboré, en commun, une grille dépassant ce montant. *« Messieurs, nous avons perdu la journée d'hier*, fait remarquer le médiateur. *C'est regrettable. Vous m'avez baladé, et je pense que nous ne nous verrons plus. »* Il a rendez-vous, à midi, avec M. Sarkozy, à Bercy, et quitte la maison ronde.

Intervention de M. Mitterrand

Quand, à 14 h 30, le même jour, M. Servat retrouve les syndicats, tout va mieux. A l'évidence, M. Sarkozy l'a entendu. Un peu plus tard, à l'Assemblée nationale, M. Sarkozy donne son sentiment sur la grève. Interrogé à deux *reprises au cours de la séance de* questions au gouvernement, le ministre estime que le *« sentiment d'injustice »* éprouvé par les journalistes de la radio publique n'était *« pas justifié »* par *« rapport à leur collègues des radios privées »*, mais était *« légitime »* au regard du sort réservé à leurs confrères de la télévision publique. Avant de céder la parole à Ladislas Poniatowski (UDF, Eure), Michel Péricard (RPR, Yvelines), président de la commission des affaires culturelles, indique qu'à ses yeux la grève n'était *« pas injuste »*. M. Sarkozy répond alors qu'il a *« donné des consignes très précises »* au médiateur pour qu'un *« grand effort soit fait en faveur des salariés »*...

En conseil des ministres, le matin même, François Mitterrand avait glissé : *« Il est étrange qu'on laissé ainsi s'éteindre la voix de la France. »* Cette intervention politique au plus haut niveau, conjuguée avec la ténacité du médiateur, semble avoir facilité l'issue du conflit.

Ar. Ch.

Sur le point de boucler son capital

« L'Evénement du jeudi » en quête d'un nouveau directeur

L'Evénement du jeudi serait sur le point de boucler son augmentation de capital de 60 millions de francs. *Dans son numéro du 20 au* 26 octobre, l'hebdomadaire, en dépôt de bilan depuis le 4 octobre, annonçait : *« Une perspective s'esquisse. Elle devrait – nous l'espérons – se matérialiser à la fin de ce mois. Cette solution (...) implique une séparation entre fonction éditoriale et culturelle d'un côté et fonction capitalistique et gestionnaire de l'autre. »*

Dans la nouvelle structure de *l'Evénement*, Jean-François Kahn dirigerait la rédaction, mais le patron du journal serait un investisseur. *« On est à la veille de la phase de cristallisation*, explique Albert du Roy, président du directoire de *l'Evénement* ; *nous avons eu de nombreux contacts avec des groupes industriels et des financiers et plusieurs contacts pour le rôle d'opérateur. »*

Le nom de Thierry Verret, PDG du Groupe Lamarre, spécialisé dans le secteur des sciences, de la médecine et du droit revient souvent, mais deux autres candi*dats seraient sur les rangs pour* prendre la direction de l'hebdomadaire. L'administrateur judiciaire devrait recevoir les divers plans de reprise de *l'Evénement* vendredi 28 octobre dernier délai. La direction devrait donner son aval à l'un de ces plans de reprise, sans doute au milieu de la semaine prochaine et le soumettre à l'Association des amis de *l'Edj*, présidée par Jacques Derogy, aux sociétés de personnels et aux organisations syndicales.

A.S.

Ayant obtenu gain de cause devant les tribunaux

« Présent » bénéficie à nouveau de l'aide aux quotidiens à faibles ressources publicitaires

La Croix, l'Humanité et *Présent* se répartissent le fonds d'aides aux quotidiens nationaux d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires, qui s'élève pour 1994 à 12 970 323 francs. *La Croix* devait percevoir 6,47 millions de francs, *l'Humanité* 4,8 millions et *Présent* 589 314 francs. Chacun de ces trois titres se répartira également le million de francs destiné au *Quotidien*, en liquidation judiciaire.

Ce fonds est destiné au journaux tirant à moins de 250 000 exemplaires, diffusant à moins de 150 000 exemplaires et paraissant au moins cinq jours sur sept par semaine. C'est pour cette dernière raison que le quotidien d'extrême-droite *Présent*, qui ne paraît pas lors de plusieurs jours fériés, était exclu de ce fonds depuis 1990. Après avoir déposé un recours devant le tribunal administratif, ce quotidien a obtenu gain de cause en décembre 1993 et bénéficie donc à nouveau de cette aide, proportionnelle à la diffusion des titres. Ce qui permet d'estimer la diffusion de ce journal aux alentours de 10 000 exemplaires.

DANS LA PRESSE

La signature de l'accord israélo-jordanien

International Herald Tribune (Jim Hoagland) : « En parvenant à la paix avec la Jordanie, la Syrie et les Palestiniens (...), MM. Rabin et Pérès renoncent à cette virtualité juridique qui laissait ouverte la possibilité de redessiner de temps en temps les frontières d'Israël grâce à des conquêtes militaires. Ils acceptent les limites et l'existence d'un État normal au sein de la communauté mondiale. »

Maariv (quotidien israélien, droite) : « Une nouvelle paix est née. Un cadeau pour nos mères (...). Dans la vallée de l'Araba, il y avait hier des tentes bédouines, des ballons, des policiers des deux sexes en tenue multicolores, des présidents, du vent, du sable, un roi, une reine et des généraux. Etait-ce un mirage ? Non, ça avait l'air d'être vrai. La paix est bien ennuyeuse, mais c'est sa beauté. On dira que la guerre est plus intéressante, certes, mais vive l'ennui ! »

Haaretz (centre gauche) : « Rabin et Hussein ont, en fait, exprimé la maturité de leurs pays respectifs pour la paix (...). On aura noté l'absence de Yasser Arafat. De fait, les accords entre Israël et l'OLP n'ont été évoqués que de manière oblique. La question palestinienne est pourtant directement liée à l'entente israélo-jordanienne. Cette « bavure » intentionnelle est tout à fait révélatrice du caractère de la réconciliation qui vient d'être signée : les deux parties considèrent les Palestiniens et leurs représentants comme un facteur secondaire sur le nouvel échiquier régional. Erreur. On ne peut pas revenir en arrière et oublier les accords d'Oslo. Parce que les liens qui viennent d'être tissés ont une conséquence directe sur la vie des Palestiniens de la rive occidentale du Jourdain (Cisjordanie), Israël et la Jordanie doivent impérativement trouver le moyen d'intégrer, dans la dignité, l'OLP. »

Yediot Aharonot (centre droit) : « Pour les mères et les enfants, cette cérémonie n'était-elle pas émouvante ? Bizarre. Le peuple israélien a faim de paix et il apparaît en même temps rassasié d'émotions. Indifférence n'est peut-être pas le mot juste, mais alors que la paix avec la Jordanie dispose d'un soutien populaire plus large qu'aucune autre, personne en Israël, hier, n'a sorti les flonflons, personne n'a dansé, pas même les privilégiés qui étaient invités à la cérémonie (...). Sept jours après le sang de Tel Aviv, peut-être la cérémonie aurait-elle dû être moins pompeuse. »

Jerusalem Post (anglophone, droite) : « Un jour comme aucun autre, le jour de la paix (...). Contrairement à la cérémonie du Caire avec l'OLP [le 20 mai dernier], ce fut une journée de dignité et de joie (...). Reste à signer un arrangement avec la Syrie (...). Après tout, les dernières pommes de discorde entre le gouvernement d'Israël et Damas apparaissent relativement mineures. »

Die Welt (Jochen Thies) : « Le danger de la guerre de frontières semble banni pour Israël. Les Jordaniens s'ouvrent aussi à des échanges commerciaux. Le Caire, la première étape du voyage de Clinton, montrait vraiment que la paix au Proche-Orient dépend des hommes politiques courageux. Autrefois avec Sadate et Begin, aujourd'hui avec Rabin, Pérès, Arafat et le roi Hussein. Maintenant, c'est au Syrien Assad d'en témoigner. »

Une contre-expertise sur le tracé de la rocade est demandée par les élus

Le bouclage à l'ouest de la Francilienne remis en question

Claude Erignac, préfet des Yvelines et coordonnateur de la concertation sur le bouclage de *la Francilienne (la troisième* rocade autoroutière) à l'ouest de Paris, ne conclura pas la première phase du débat, comme prévu, le 27 octobre : le rapport de la direction *régionale de l'équipement* sur l'utilité économique et sociale de cette liaison autoroutière entre Pierrelaye, dans le Val-d'Oise, et Orgeval, dans les Yvelines, doit faire *l'objet d'une* contre-expertise « indépendante », à la demande des élus opposés aux deux « fuseaux » étudiés par l'administration.

Comment Jean Poulit, directeur régional de l'équipement, a-t-il calculé que le bouclage de la Francilienne par le sud-est de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) serait d'une rentabilité supérieure à 100 % alors que le *contournement par le nord-ouest* plafonnerait à 45 % ou 50 % de rentabilité ? La volumineuse étude produite par l'administration à l'appui de la concertation sur cette liaison, érigée au rang de grand projet national d'infrastructure, laisse perplexes les élus locaux et les associations.

Les critiques, auxquelles se sont ajoutées des manifestations spectaculaires (une opération « escargot » a bloqué l'autoroute A 13 et ses accès, le 22 octobre, à l'initiative du Collectif pour la protection des riverains de l'autoroute A 184) ont fini par porter. Pierre Cardo, député (UDF-PR) des Yvelines et maire de Chanteloup-les-Vignes, a confirmé par écrit, le 25 octobre, une demande exprimée quelques jours auparavant, en tant que président *du collectif d'élus contre* l'autoroute A 184, lors d'une réunion publique plutôt houleuse : la mise en œuvre d'une contre-expertise, confiée à un bureau indépendant de l'administration et portant sur un cahier des charges défini, selon la proposition de M. Cardo, par les associations de riverains et les élus.

« Cette démarche sera susceptible de compléter utilement le dossier de support et de contribuer ainsi à soumettre des propositions plus conformes à l'intérêt général », insiste le chef de file des élus contestataires.

« Une infrastructure de qualité »

Le préfet des Yvelines avait déjà, *« pour tenir compte des observations fortes présentées »* depuis le mois d'avril, introduit dans le débat une troisième *« option »*, alternative aux deux *fuseaux étudiés* par l'administration : un bouclage passant beaucoup plus à l'ouest, entre Cergy-Pontoise et Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, et connu sous le nom de « C13-F13 ». *« Il fallait répondre à cet argument*, indique M. Erignac. *Je crois qu'on a démontré que « C13-F13 » ne répondra pas aux objectifs poursuivis par le bouclage de la Francilienne. Cette infrastructure est prévue, elle se fera, mais elle est d'une nature différente de celle que nous étudions. »*

M. Balladur protège le parc naturel du Vexin

Resteraient donc le fuseau nord-ouest, qui mordrait sur le territoire du parc naturel du Vexin, et le fuseau sud-est, qui couperait en deux la boucle de Chanteloup. Cependant, le 2 septembre, Edouard Balladur n'a pas caché son hostilité au passage d'une autoroute dans un parc naturel qu'il était venu inaugurer. *« Le fuseau nord-ouest est tué dans l'œuf* (...). [Le préfet] *a le choix entre le fuseau sud-est et le fuseau sud-est »*, en conclut le COPRA 184, qui qualifie de *« pseudo-concertation »* les débats menés depuis six mois et ajoute : *« Avant d'avoir débuté la première phase de concertation, l'Etat a fixé son choix* (...) *et veut nous convaincre que le seul tracé possible est celui qu'il a abandonné en 1993. »*

« Nous n'en sommes pas à parler des tracés, mais seulement des fuseaux », répond le préfet, qui éprouve de grosses difficultés à faire admettre la différence. *« Une fois que le ministre aura décidé de la nécessité de boucler cette rocade et qu'il aura choisi le fuseau, nous pourrons parler de « tracé » et, donc, de couverture, de protection phonique, de réduction des nuisances. Même si le fuseau sud-est était retenu, le projet n'aurait plus rien à voir avec celui qui avait été écarté, en février 1993, par le gouvernement de Pierre Bérégovoy. La continuité de l'Etat me paraît donc assurée sur ce point »*, souligne-t-il.

Le projet initial, qui passait effectivement au sud-est de Cergy-Pontoise, était évalué à 1,8 milliard de francs. *« Je ne convaincrai pas le COPRA, mais nous ne sommes pas fous. Si l'A 184 passait dans le fuseau sud-est, ce serait une infrastructure de qualité. Son coût prévisionnel a d'ailleurs déjà doublé, en grande partie à cause des protections envisagées. »*

Le préfet n'est pas hostile au principe d'une contre-expertise, qui, si elle invalidait les simulations économiques de la direction régionale de l'équipement, le conduirait à *« reprendre le dossier à zéro »*. Il se déclare en tout cas sensible à un argument des riverains potentiels de l'A 184 : pourquoi le bouclage de l'A 86 *se ferait-il en souterrain*, et pas celui de la Francilienne, susceptible de traverser elle aussi des zones urbanisées ?

PASCALE SAUVAGE

Une étude de la Chambre de commerce et d'industrie

Les chefs d'entreprise de la région estiment la reprise moins forte que prévu

En dépit des discours officiels et de certains indices (affluence *dans les magasins, importance* des embouteillages), la reprise économique ne semble pas connaître, dans la région parisienne, l'ampleur annoncée. Les résultats de l'étude « barométrique de conjoncture » de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) témoignent, pour le moins, de grandes disparités.

L'enquête menée du 3 au 10 octobre par l'IFOP, auprès de mille deux cents chefs d'entreprise de moins de cinq cents salariés de Paris et des trois départements de petite couronne, à la demande de la Chambre de commerce et d'industrie, fait apparaître que, pour la première fois depuis septembre 1993, les entreprises sont plus nombreuses à déclarer un chiffre d'affaires en hausse (33 %) qu'en baisse (29 %).

Cela ne signifie pas, pour autant, que leur situation financière soit meilleure, puisque seulement 18 % des patrons déclarent *que leur trésorerie s'améliore* ; pour les autres, elle reste extrêmement tendue.

Seuls 44 % des chefs d'entreprise de la région envisagent d'investir dans les prochains mois, et ils sont même plus nombreux à réviser leurs prévisions dans ce *domaine* à la baisse qu'à la hausse. Malgré tout, six responsables d'entreprise sur dix ne se préparent plus à *licencier*, comme c'était le cas ces dernières années, mais seulement 22 % d'entre eux sont décidés à embaucher.

Si trois chefs d'entreprises franciliens sur quatre partagent un certain optimisme quant à l'amélioration de la situation économique de la France au cours des six prochains mois, ils sont beaucoup moins positifs pour l'avenir de leurs propres secteurs.

Comme l'a indiqué Bernard Cambournac, président de la CCIP, en commentant ces résultats, la *« reprise, dans la région, apparaît partielle et hétérogène »*. L'économie de la région est de plus en plus dominée par les services et le commerce : biens intermédiaires, alimentation. Or, c'est dans les entreprises de ces secteurs que l'on rencontre le plus de patrons inquiets : 45 % d'entre eux sont confrontés à une nouvelle baisse d'activité. La frilosité face à l'avenir concerne, en fait, tous les secteurs liés à la consommation et aux services des ménages, alors que les banques, les assurances et les services aux entreprises tirent mieux leur épingle du jeu.

Les défaillances d'entreprises continuent quasiment au même rythme qu'en 1993 : 4 740 procédures de redressement judiciaire sur les neuf premiers mois de 1994.

Professionnels du bâtiment : le pessimisme

Conséquence de tous ces indicateurs, les chiffres de l'emploi sont mauvais pour la région. L'UNEDIC constate que l'Ile-de-France a encore perdu 43 000 emplois au cours du premier semestre, alors que la province en aurait gagné 70 000. M. Cambournac estime que Paris et la petite couronne, *« concentrés de l'économie nationale »*, risquent d'*« être en retard d'une reprise conjoncturelle plutôt qu'en avance d'une croissance »*.

Touchée un peu plus tard que les autres secteurs économiques, l'économie du bâtiment devrait, selon la Fédération parisienne du bâtiment (FPB), connaître un nouveau recul d'activités de 3 % en 1994, après 5 % de baisse en 1993 et 2 % en 1992. Avec 15 600 licenciements, les suppressions d'emplois devraient être plus élevées que prévu.

D'après la FPB, la reprise de l'été est due au plan de relance du logement lancé par le gouvernement. Même si la construction de logements neufs ne représente que 18 % de l'activité du bâtiment, la fédération dénonce le désengagement de l'Etat annoncé à l'occasion de la présentation du budget. Le stock de bureaux vides en Ile-de-France, les incertitudes économiques et la prudence des collectivités locales, devant leur endettement mais aussi dans l'attente d'échéances électorales, offrent également peu de raisons d'optimisme aux entrepreneurs du bâtiment de la région.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Manifestations contre la SNCF sur la ligne C du RER

Cheminots et municipalité de Vitry font cause commune

Le trafic de la ligne C du RER a été interrompu, mercredi 26 octobre, entre 7 h 10 et 8 heures, à la gare du centre de Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, par plusieurs centaines de manifestants hostiles à la délocalisation des ateliers SNCF de cette ville, délocalisation combattue également par la municipalité communiste.

Depuis dix ans, deux activités coexistent, en fait, aux ateliers de la SNCF à Vitry-sur-Seine. Le site conservera la maintenance des voitures du RER, activité qui *« continuera à se développer en même temps que le parc affecté à ce réseau »*, annonce Daniel Géron, ancien directeur des ateliers de Vitry et, actuellement, directeur de Paris-Rive gauche à la SNCF.

Dès 1995, les premières automotrices affectées à la nouvelle liaison entre la Défense et Saint-Quentin-en-Yvelines assureront un surcroît d'activités au centre de maintenance des Ardoines (cent cinquante agents), dont la vocation est d'assurer la propreté, la fiabilité et la sécurité quotidiennes des automotrices de la ligne C.

La délocalisation, douloureuse pour Vitry, ne concerne que le secteur « atelier » (cinq cent quarante emplois en octobre 1993), chargé des opérations de révision lourde, effectuées tous les huit ans, et de certaines réparations de pièces détachées. Elle a pour objectif de sauver l'atelier de Saint-Pierre-des-Corps (cinq cents *emplois), dont le « fonds de* commerce », constitué par l'entretien de voitures-voyageurs de la génération précédant les trains Corail, arrivera à épuisement dans quelques années. La SNCF avait le choix entre fermer Saint-Pierre-des-Corps, au risque de provoquer un séisme économique dans cette banlieue de Tours, ou y transférer une partie des activités de Vitry.

Des compensations pour la ville

Elle a opté pour la seconde solution, le reclassement des agents de Vitry étant plus facile : une centaine d'entre eux sont sur le départ (retraite ou préretraite) ; deux cents autres pourront être affectés en province dans la région de leur choix ; quant aux deux cents derniers, la SNCF leur promet des emplois en région parisienne, sur des sites proches de leur domicile. *« N'iront à Saint-Pierre-des-Corps que les volontaires, qui devraient être au nombre d'une centaine »*, précise M. Géron, selon le plan de restructuration arrêté en octobre 1993 et qui, selon lui, n'a connu aucune *« modification ni nouvelle orientation »*.

Fin 1995, ils ne devraient plus être que trois cent soixante-dix cheminots aux ateliers de Vitry. Une partie des activités de production a déjà été transférée ; d'autres chaînes le seront l'année prochaine.

Le développement de l'activité de maintenance des Ardoines ne compensera jamais le départ des ateliers : c'ert une des raisons de l'hostilité de la municipalité de Vitry, dirigée par Paul Mercieca, député (PCF) du Val-de-Marne.

La SNCF déclare avoir fait deux propositions à la ville. La première concerne des mesures d'aide à la lutte contre l'exclusion des jeunes : en partenariat avec d'autres entreprises, la SNCF pourrait proposer des mesures d'insertion. La seconde porte sur le « banc d'essai » de la direction du matériel, également installée à Vitry.

Cette unité teste la suspension, le freinage, l'insonorisation et la résistance des matériaux. Elle accueillera des ingénieurs et des techniciens actuellement installés à Paris. Un nouveau bâtiment fait l'objet d'une demande de permis de construire déposée à la mairie. Le développement de cette activité devrait compenser en grande partie, selon M. Géron, la perte de taxe professionnelle engendrée par la délocalisation des ateliers.

FRANCIS GOUGE

REPÈRES

SQUATTERS
Le tribunal administratif annule le plan départemental pour loger les plus démunis

Le tribunal administratif de Paris a décidé, mercredi 19 octobre, l'annulation du plan départemental pour le logement des plus démunis. La requête avait été présentée par l'association Droit au logement car ce plan excluait les *« personnes s'étant introduites par voie de fait dans un logement »*, c'est-à-dire les squatters. Ce document avait été signé en octobre 1991 par Jacques Chirac, en tant que président du Conseil de Paris, et par Christian Sautter, alors préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris ; il avait été adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris.

La ville de Paris a indiqué, dans un communiqué, mercredi 26 octobre, qu'elle *« prend immédiatement les mesures qui permettront, dans le cadre de la décision de justice, l'application des dispositions en faveur des plus démunis »*.

EXPULSÉS
Conseil municipal mouvementé à Levallois-Perret

Une trentaine de personnes, parmi lesquelles des membres de l'association Droit au logement et du Comité des sans-logis, ont manifesté bruyamment, lundi 24 octobre, à la fin de la séance du conseil municipal de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Ils réclamaient le relogement des neuf Algériens expulsés le 10 octobre d'un hôtel meublé de la ville. Souvent interrompu par les sifflets et les slogans, Patrick Balkany, le maire (RPR), a rappelé que Levallois était l'une des villes de la région qui possède le plus de logements sociaux. Abordant le cas des expulsés de l'hôtel, il a affirmé : *« Des gens qui vivent dans un hôtel, ça veut dire qu'ils sont de passage »*, ce qui n'a fait que renforcer les réactions du public qui scandait *« Un toit c'est un droit »*. *« En aucun cas je ne prendrai en considération le relogement dans un hôtel tant que tous les Levalloisiens qui ont fait une demande ne sont pas relogés »*, a lancé M. Balkany malgré les huées des manifestants, qui ont quitté la salle sans incidents aux cris de *« l'expulsion est un crime »*.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

BÉBÉ PART EN VADROUILLE. Film *américain de Patrick Read Johnson*, v.o. : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2• (36-68-70-23) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13• (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14• (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

MURIEL. Film australien de P. J. Hogan, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6• (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7• (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-65).

PULP FICTION. (*) Film américain de Quentin Tarantino, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6• (36-68-34-21) ; UGC Danton, 6• (36-68-34-21) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9• (36-68-21-24) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15• (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16• (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17• (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2• (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

THAT'S ENTERTAINMENT III. Film américain de Bud Friedgen et Michael J. Sheridan, v.o. : Grand Action, 5• (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17• (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

THE MASK. *Film américain de Charles Russell*, v.o. : Forum Horizon, 1• (36-68-51-25) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6• (36-68-37-62) ; UGC Odéon, 6• (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8• (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16• (42-24-46-24) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (36-68-70-23) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

THÉÂTRE

L'AMOUR EN CRIMÉE, au Théâtre national de la Colline

Un siècle pour rien

« Quoi de plus dramatique que la Russie au cours du XXe siècle ? » C'est parce qu'il se posait cette question que Slawomir Mrozek a écrit *l'Amour en Crimée*, pièce créée par Jorge Lavelli à la Colline. Slawomir Mrozek est polonais, l'histoire de la Russie a dicté la sienne. Il a 23 ans quand, en 1953, il publie ses premières nouvelles dans un recueil devenu un classique, *l'Eléphant*. Il a 33 ans quand il émigre en Italie, avant de s'installer à Paris où, pendant des années, il a vécu... avenue Franco-Russe.

Auteur d'une quinzaine de pièces (dont *les Emigrés* et *Tango*, les plus célèbres), Slawomir Mrozek a toujours écrit en polonais, même quand il vivait en France. *L'Amour en Crimée* fait exception. C'est sa première pièce rédigée en français, mais... au Mexique, où il vit depuis 1989. Slawomir Mrozek ne doit pas détester ce décalage. Son œuvre se nourrit de chassés-croisés avec la logique. Contrairement aux pièces précédentes qui, pour la plupart, démontaient d'une manière obsessionnelle les rouages pervers du stalinisme appliqué à la Pologne, *l'Amour en Crimée* a un rythme presque romanesque. C'est une longue fresque qui, en trois temps, conduit une vingtaine de personnages de la Russie tsariste à celle d'aujourd'hui.

Premier temps : 1910, dans une pension en Crimée. Une société tchékhovienne regarde le temps s'étirer. Il y a l'institutrice qui veut *« aider les gens »*, le lieutenant malade de la vie de garnison (Philippe Joiris), le couple de moujiks parvenus (Christian Bouillette et Christiane Cohendy), l'actrice qui rêve de gloire (Dominique Poulange), l'ingénieur étranger sans état d'âme (Dominique Pinon), le vieil homme trouble qui a vécu sur le fil du temps (Michel Aumont) et bien sûr la servante portant le samovar (Monique Couturier). Ils sont donc tous là, la mouette et Vania, Macha et Lopakhine, à ne rien dire sinon que quelque chose doit se passer, tout en frémissant au moindre coup de vent.

Au deuxième acte, on retrouve les mêmes, quatre ans après la mort de Lénine. Le communisme est devenu une habitude. Chacun s'en accommode au quotidien. L'institutrice en militante zélée jusque dans l'érotisme, le vieil homme en restant toujours aussi trouble, l'ingénieur en mari énervé (il a épousé l'actrice) et maître-chanteur rodé. Quant au couple parvenu, il (l'épouse surtout, en idiote patentée) n'accorde au communisme pas plus d'importance qu'à une question domestique. Tchekhov est mort. Le goulag a remplacé la cerisaie. C'est tout.

La cerisaie puis l'Amérique

Le troisième acte met en scène les mêmes personnages – qui devraient être enterrés depuis longtemps – dans la Russie d'aujourd'hui. Slawomir Mrozek se sert de cet artifice pour développer une allégorie. Le moujik enrichi rêvait d'acheter la cerisaie, il rêve maintenant de conquérir l'Amérique. Le vieil homme trouble a connu les camps, mais le temps a glissé comme une ombre sur sa vie. L'ingénieur et l'actrice s'attendent l'un l'autre pour marcher, soudés par une haine trop ancienne. Tous pourraient sortir de la pension du premier acte. Ils pourraient n'avoir jamais cessé de regarder la mer, en espérant que les choses changent.

Si Slawomir Mrozek revient à la fin de *l'Amour en Crimée* à la case départ, ce n'est pas pour clore une variation sur l'âme slave. Le constat qu'il tire de la traversée du siècle est bien plus prosaïque – à quoi bon ? – et plus large aussi. Pour lui, le drame russe est « un concentré théâtral » de celui de l'Occident. On sent bien son ambition de tout englober, la révolution industrielle et les sentiments, Lénine et Lopakhine, le samovar et le Coca-Cola. C'est beaucoup. Parfois, la pièce va trop vite, parfois elle s'enlise.

La mise en scène de Jorge Lavelli suit ce rythme. Elle bénéficie de la belle surface du plateau de la Colline, qui permet à la fresque de Mrozek de prendre ses aises. Le décor (de Max Bignens) invente une mer bleue lointaine, que les personnages regardent d'un balcon tendu du velours rouge du théâtre. Les personnages sont nets, dessinés. Trop. Sous la direction de Jorge Lavelli, ils jouent l'Histoire, alors que, dans ce que sa pièce a de meilleur, Slawomir Mrozek la mime. Dominique Pinon, Dominique Poulange, Christiane Cohendy, Philippe Joiris et Nathalie Cerda restent fidèles à la direction de Jorge Lavelli : ils remplissent des rôles. Seul Michel Aumont transcende le sien.

Qu'il joue aux dominos dans la pension, trousse sa secrétaire dans son bureau de commissaire aux affaires culturelles ou s'active en homme à tout faire sorti des camps, Michel Aumont ne se départ jamais d'une désinvolture merveilleuse. Il prend son temps, il n'a pas peur du silence, et, surtout, quoi qu'il dise, sa voix envoûte. Légèrement traînante, presque insolente, elle teinte d'une ironie larvée le sublime et le quotidien. Rien que pour lui, on ne se lasse pas de *l'Amour en Crimée*.

BRIGITTE SALINO

▶ Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun (20e). Métro : Gambetta. Tél. : 44-62-52-52. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée le dimanche à 15 heures. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 4 décembre.

LUCRÈCE BORGIA, à la Comédie-Française

Un mélo à toute vitesse

Une escouade de garçons souples, élancés, superbement vêtus à l'ancienne (Italie) de soies et velours, rouge sang ou vert lumière, irradiant des étincelles de pierres précieuses, évoluent librement sur scène, presque en danseurs, se détachant tels des silhouettes d'enluminures sur la surface grise d'architectures austères, comme si Jean-Luc Boutté, le metteur en scène, illuminait par les couleurs vives des costumes le dernier décor que lui inventa, avant de mourir, le décorateur Louis Bercut.

Ce sont les jeunes seigneurs de Ferrare, plus ou moins amis de ce Gennaro, le « héros » de la pièce, qui, à la toute dernière seconde du dernier acte de la pièce, juste après avoir porté à Lucrèce Borgia le coup de couteau qui ne pardonne pas (*« Madame, il faut mourir ! »*), se fait dire par elle, en un ultime souffle : *« Je suis ta mère ! »*

Jean-Luc Boutté a incité ses acteurs de *Lucrèce Borgia* à jouer la pièce à un train d'enfer, criant le texte à la vitesse Mach 3, d'une voix assez haut perchée. Boutté a voulu par là reprendre strictement l'usage de vociférer sur des chapeaux de roues les mélodrames, tant l'affinité est claire entre l'élémentaire du mélodrame et celui des aboyeurs de tréteaux de foire, mais aussi parce qu'un jeu à l'emporte-pièce emporte du coup le temps, la faculté de s'étonner d'une certaine débilité de la chose.

Se tendant la main dans la préface, Hugo nous avertit que *Lucrèce Borgia « sera peut-être la principale date littéraire de la vie de l'auteur »*. Non, c'eût été trop triste. Hugo, cette année-là (1833), est loin encore de donner les œuvres, infiniment supérieures à *Lucrèce Borgia*, qui feront de lui le grand homme populaire, *les Misérables*, *la Légende des siècles*, *Ruy Blas*, ni celles qui feront de lui, aux yeux des difficiles, un *« colosse »* (Malraux dixit), *les Travailleurs de la mer*, *Dieu*, *Océan*, *les Contemplations*, et ces incroyables pages qu'écrivait Hugo pendant les séances de tables tournantes, à Jersey.

Insinuations phonétiques

Lucrèce Borgia, mélodrame écrit en onze jours pour une scène du boulevard, obtint un triomphe énorme. L'acteur adoré Frédérick Lemaître jouait Gennaro. Il venait juste de reprendre, en ce même théâtre, son rôle-fétiche de *l'Auberge des Adrets*. Mlle George jouait Lucrèce. Elle avait exigé du directeur du théâtre qu'il obtienne de Victor Hugo qu'il change son titre *Un souper à Ferrare* pour le nom du rôle qu'elle interprétait, *Lucrèce Borgia*. Elle avait raison. Ce titre est plus fort, il a plus d'aimantation – Mlle George savait faire une affiche, elle avait déjà remplacé son propre nom, long et compliqué, de Joséphine Weimer. Si *Lucrèce Borgia* avec Mlle George s'était appelée *Un souper à Ferrare* avec Joséphine Weimer, cette pièce n'aurait peut-être pas rencontré le même succès. Il y a, cachés dans le titre, des fragments d'autres mots, qui « touchent » le lecteur ou spectateur inconnu, par exemple : *lucre*, *luxure*, *mameluck*, *crescendo*, *caresse*, *chasseresse*, *vengeresse*, *cyprès*, *esbrouffe*, *beau*, *Bornéo*, *or*, *orgie*, *orgasme*, *gorge*, *égorge*, *orgueil*, *forge*, *gît*, *paria*. Il faut peut-être noter aussi que les cinq voyelles de base, *a*, *è* (avec accent grave), *i*, *o*, *u*, se retrouvent, en un autre ordre, dans le nom de la pièce : *u*, *è*, *o*, *i*, *a*. Si fou que ce puisse paraître, des insinuations phonétiques comme celles-ci peuvent décider du sort d'une œuvre.

Dans les passages, pas trop fréquents, où Victor Hugo lui en donne l'occasion, Christine Fersen, qui joue Lucrèce, fait exploser son art de vraie grande tragédienne. Dans le rôle d'Alphonse d'Este, le souverain époux de Lucrèce, Jean Dautremay frôle une parodie d'Erich von Stroheim, qui eût été en effet superbe ici. Eric Ruf est étrange et très attachant en Gennaro. Il est difficile de saisir l'interprétation dans son ensemble, tant la précipitation et l'aigu des voix décidés par Jean-Luc Boutté mécanisent le jeu, et déroutent. Mais *Lucrèce Borgia* serait-elle une pièce aujourd'hui écoutable sans cette stylisation ?

MICHEL COURNOT

▶ Comédie-Française à l'Opéra-Comique, place Boeldieu, 75002 Paris. Tél. : 40-15-00-15. Métro Richelieu-Drouot, ou Opéra. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Places de 25 F à 190 F.

MUSIQUES

WILLIAM SHELLER, à l'Olympia

Citadelle de rêves

William Sheller ne saurait livrer ses chansons sans un minimum d'explications sur leur genèse. Sur scène, il a pris pour habitude d'en décrire, assez longuement, l'épisode fondateur. Parfois avec une belle innocence psychanalytique. Ainsi, derrière *Nicolas* se cache l'abandon, pour un soir, du petit William chez une grosse nourrice fleurant bon la soupe aux poireaux et élevant des tourterelles. *J'cours tout seul* est un affreux cauchemar, où le chanteur, en pyjama à rayures, court le long d'une voie ferrée. Un train passe. Ses couloirs sont remplis d'hommes et de femmes cognant aux vitres fermées.

En se racontant ainsi, perché sur d'insensées chaussures à semelles compensées (cette année, elles sont pop-art), William Sheller superpose les époques. Aujourd'hui : un récent séjour dans la campagne anglaise, aux studios de Ridge Farm pour y enregistrer son dernier album, *Albion*, en compagnie de musiciens de rock ultra-électrifiés. *« Ils sont végétariens, ils mangent indien, la viande en Angleterre est un peu bouillie »*. Hier (l'adolescence) : un *« dimanche chez un copain »*. La *« biche qui change de couleur avec le beau temps »* trône sur un napperon carré placé en biais sur la télévision. Un coin de dentelle pend sans rémission sur le visage de la speakerine (Catherine Langeais). Sheller est tatillon, il décrit le moindre détail jusqu'à la boîte de gâteaux *« ronds avec une cerise confite au centre »*.

Ce dimanche petit-bourgeois, étonnant pour ce fils de contrebassiste américain habitué aux basards du jazz, lui donnera plus tard la matière de *Basket-Ball*. Vu de chez Sheller, le monde est un peu zoo. Pour son nouveau spectacle, donné à l'Olympia avant une tournée hexagonale, c'est la batterie que le chanteur a enfermée dans une cage de Plexiglas. Il en fait par ailleurs un usage parcimonieux.

« Bricolage maison »

On s'attendait à la reproduction en scène de l'album pop-rock *Albion*. On en est pour ses frais. William Sheller a exclu les guitares électriques de son champ au profit de dix-neuf musiciens experts en instruments à vents, violons, contrebasses, violoncelles, altos, flûtes... D'*Albion*, il n'a retenu qu'un seul titre, *la Navale* (*« Allons enfants de la patrie, le jour de gloire m'a embarqué, si un jour je vais revenir, un jour qui peut dire que je ne vais pas vous mentir »*), susurrée comme au bon temps des Pink Floyd. Il la termine en dansant, pantin désarticulé dans un flot de lumières bleu-vert.

Jusque-là, Sheller sera resté derrière son piano. Son jeu à lui, c'est de réaménager ses anciennes chansons, un exercice qu'il qualifie de « bricolage maison ». Mais cela respire parfois mal. Il y a pourtant de la gentillesse et de la franchise dans ce montage savant. Les jeunes musiciens qui l'accompagnent ont l'air de sortir tout droit d'une comédie de Coline Serreau, avec leur costumes disparates, artistes, bohèmes, occupant la scène avec désinvolture. Mais la joyeuse troupe se fige vite, faute de pouvoir circuler librement et peu aidée par des lumières et une mise en scène statiques.

Moins de sérieux, plus de plaisir. Il y a quatre ans, William Sheller donnait à l'Olympia son récital « en solitaire » avec grand succès. Aujourd'hui, son public – ô combien fidèle – plébiscite toujours *Un bon vieux rock* au piano solo. Il réclame des surprises aussi. Sheller lui en donne. Le 26 octobre, il avait invité une amie, vedette revenante (Marie-Paule Belle) et un débutant (Olivier Bron, un élève d'Alice Dona) à chanter. C'est son exotisme à lui. Il n'en a pas d'autre, puisque *« les mangues sentent l'encaustique, même si elles servent à traverser les dépressions de l'hiver »* – propos rapportés dont l'usage ultérieur donnera peut-être une chanson.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Olympia, 28, boulevard des Capucines, métro : Opéra ou Madeleine. Jusqu'au 30 octobre. Tél. : 47-42-25-49.

Un guide sur les « rendements » du répertoire classique

Achetez grandiose

C'est un petit livre jaune, aux dimensions du compact jaune qui l'accompagne, sous un double emballage transparent. Jaune aux couleurs de l'étiquette jaune de la Deutsche Grammophon Gesellschaft, papesse allemande des grandes marques classiques, qui s'offre ici une sacrée remise à plat. *Le Petit Guide jaune du classique* – tel est le nom de cette double livraison – peut donner le blues ou la jaunisse, c'est selon. Blues du bon vieux temps où de grands labels ne s'abaissaient pas à de telles opérations de marketing. Jaunisse face à un argument de vente d'un réalisme bien de ce temps. Lequel est très simple. La musique classique a des résultats. Pas des vertus, comme celles d'élever l'âme, de nourrir l'esprit, de réconforter le cœur. Pas même des qualités, d'écriture, d'interprétation, d'expression. Non : des résultats.

Donc, entrez dans ce disque d'extraits et dans le catalogue qui l'accompagne (sachant que vous trouverez dans ce dernier les *« 40 CD de base »* publiés sous l'étiquette Deutsche Grammophon). Entrez-y comme un chaland dans un supermarché. Au rayon « apaisant », écoutez Grieg (sous la direction de Karajan, *la Chanson de Solveig* sommeille), puis pensez à acheter la *Sonate « au clair de lune »* de Beethoven. Six minutes du *Concerto d'Aranjuez* de Rodrigo vous transporteront au rayon « dépaysant ». Auriez-vous pensé aux *Tableaux d'une exposition* de Moussorgski pour vous aérer ? Des Kleenex ? Offrez-vous quarante-neuf secondes d'émotion avec un *Moment musical* de Schubert. Votre disquaire vous vendra dans la foulée du Rachmaninov sanglotant.

« Stimulant » ou « profond »

Au chapitre « stimulant », travaillez vos abdominaux sur trois minutes du *Magnificat* de Bach. Les ouvertures de Rossini vous attendent pour un body-building complet. Voici le stand du « grandiose » : une minute cinquante d'*Ainsi parlait Zarathoustra* de Strauss, une dose des *Carmina Burana* de Carl Orff. Dernier étalage. Celui du « profond ». Les *Requiem* sont là, Brahms, Mozart sous la baguette du profondissime Karajan. Mais aussi l'andante du *Quintette avec clarinette* de Mozart par Gervase de Peyer et le Quatuor Amadeus. Avertissement : vous trouverez les *Troisième* et *Quatrième Concertos pour piano* de Beethoven classés à ce même rayon « profond », tandis que l'*Inachevée* de Schubert se trouve sous l'étiquette « stimulant ». Le guide jaune a ses raisons.

« Mozart c'est nul, sauf la musique du film », lit-on dans la bouche d'Agrippine sur un tee-shirt dessiné par Bretecher. Mozart, c'est nul quand, découpé en tranches, cela figure comme un zeste de profondeur à mélanger avec une dose des *Quatre Saisons* de Vivaldi (catégorie : stimulant) et trois doigts de grandeur alloués au plus « grandiose » des grands : Beethoven, en son immense surdité, ainsi que l'éternité l'a changé. *Le Petit Guide jaune* est donc à sa façon un événement. Inquiets de leur rendement, les producteurs de disques classiques avaient déjà conseillé d'acheter plus, d'acheter mieux, avec plus de discernement. Deutsche Grammophon vous invite aujourd'hui à acheter grandiose. Ce qui peut s'entendre : achetez en grand.

ANNE REY

▶ *Le Petit Guide jaune du classique*, un livre et un disque compact Deutsche-Grammophon Galleria 447 012-2.

EN BREF

PHILHARMONIE DE VIENNE : Carlo Maria Giulini remplacé par James Levine. – C'est James Levine et non Carlo Maria Giulini qui dirigera l'Orchestre philharmonique de Vienne lors de son passage, le 22 novembre, au Théâtre des Champs-Elysées à Paris. Agé de quatre-vingts ans, le chef italien, souffrant, a annulé ses activités dans les semaines à venir. Le programme du 22 novembre reste inchangé : *Huitième Symphonie « Inachevée »* de Schubert, *Quatrième Symphonie* de Brahms. Tél. : 49-52-50-50.

CHEB HASNI : un concert-hommage à Nanterre. – Plusieurs chanteurs algériens, dont Cheb Nasro, le duo Saraoui/Fadela, Chaba Zahouania, Cheb Tahar, le groupe Kafia, donneront, le jeudi 10 novembre, à Nanterre (Hauts-de-Seine), un concert en hommage à Cheb Hasni, le chanteur de raï assassiné, le 29 septembre, à Oran. Le concert se déroulera à partir de 20 h 30 à la salle des congrès de cette ville. Le bénéfice de la soirée sera versé à la famille du chanteur assassiné.



MUSÉES

L'ouverture des nouvelles salles de sculpture

Des collections lacunaires

Les faits tiennent en peu de chiffres. Dans l'aile Denon du Louvre, 405 sculptures italiennes, espagnoles et nordiques sont désormais réparties en deux galeries et quelques salles, soit au total 1900 mètres carrés. L'Italie tient le premier rang de très loin. L'Espagne et l'Europe du Nord sont représentées de façon plus lacunaire. Les galeries ont de beaux noms, galerie Donatello au rez-de chaussée, galerie Michel-Ange à l'entresol.

Le malheur est que ces noms ne se justifient pas absolument, pour peu que l'on considère les collections. De Michel-Ange, le Louvre s'enorgueillit certes à juste titre de recéler deux *Esclaves* destinés au monument funéraire de Jules II, mais, de Donatello, il ne possède qu'une *Vierge à l'Enfant* de terre cuite qui ne donne qu'une faible idée de sa puissance et de son invention, flanquée de pièces issues de son atelier, mais non point de sa main. Sans doute, la *Descente de Croix* de bois peint exécutée au XIII[e] siècle en Ombrie ou dans le Latium a-t-elle de la grandeur, suite de figures émaciées et anguleuses. Sans doute encore, l'ensemble de terres cuites émailliées signés des Della Robbia brille-t-il de l'éclat de ses verts et de ses bleus intenses. Sans doute enfin, convient-il de rendre hommage à l'ampleur décorative de la *Nymphe de Fontainebleau*, bronze spectaculaire de Benvenuto Cellini, et à la grâce du *Mercure volant* de Giambologna.

Il n'empêche : bien des musées européens et américains ont, en ces matières, des collections supérieures à celles-ci, plus denses, plus variées, plus riches, par exemple, en bronzes de la Renaissance italienne, en retables gothiques, en terres cuites baroques, en marbres néo-classiques. Pourquoi, du reste, avoir rangé les très plaisants bronzes de Riccio pour le tombeau de Marcantonio della Torre dans le département des objets d'art, si loin d'œuvres contemporaines qu'ils auraient heureusement complétées ?

« Art de Caraïbes »

De cette faiblesse, il faut accuser le peu de passion avec lequel la sculpture est considérée d'ordinaire dans la patrie de Ligier, de Richier et de Rodin. Tenue pour une discipline moins noble que la peinture et utile essentiellement pour les commémorations et les tombeaux, cet « *art de Caraïbes* » – Baudelaire *dixit* – n'a longtemps obtenu qu'une admiration tiède et paresseuse. En dépit des efforts des conservateurs actuels, cela se voit au Louvre, admirable musée pour les peintres, asile moins favorable aux praticiens du carrare et de la *fonte*.

Pour produire l'impression – ou l'illusion – d'un ensemble abondant, il a été décidé d'extraire des réserves une centaine de pièces, parmi lesquelles une belle madone de Mina da Fiesole. D'autres ont été restaurées – des bois polychromes de Malines et d'Anvers, des terres cuites du XV[e] siècle florentines et ferraraises. D'autres encore ont été récemment acquises ou données, étant entendu par ailleurs que les œuvres de premier ordre n'abondent pas sur le marché et qu'il n'est plus guère possible aujourd'hui de remédier à toutes les absences creusées depuis la fondation du musée.

La présentation nouvelle, à l'insu de ses inventeurs, accuse ces manques. La galerie Donatello est la mieux réussie, d'une part grâce aux proportions de l'espace et à l'équilibre des courbes de la voûte, d'autre part grâce à la disposition des œuvres, foisonnantes, labyrinthiques, dirigeant le regard d'un coin à l'autre, d'un gisant à un relief sur un mur, d'un masque funéraire à une annonciation monumentale. Il passe, dans cette salle, un faux air de musée anglais, comme si un fragment du Victoria and Albert Museum avait été déménagé au Louvre.



RMN/OJEDA/MADG

La galerie Donatello.

On ne saurait en dire autant de la galerie Michel-Ange. En dépit de la monumentalité des *Esclaves* et de la colossale porte du palais Stanga, pastiche maniériste de l'antique, la salle paraît un peu vide. Des vitrines oblongues ont été logées dans l'embrasure des fenêtres, mais elles ressemblent à des présentoirs pivotants pour bijouteries. Des présentoirs ont été conçus pour les terres cuites, mais ils évoquent cruellement les marbres des boucheries, tout aussi blancs, froids et épais. Ces tables ont tous les défauts, alignées à la file : elles sont pesantes, glaciales, inutiles et encombrantes. *L'Ange portant la couronne d'épines* du Bernin et sa *Vérité*, plaisante et opulente personne, terres cuites voluptueuses, se trouvent ainsi encagées dans un cube de verre, lequel cube repose sur un plateau de marbre blême, lequel plateau est juché sur des tiges métalliques. Un peu de simplicité, un peu de légèreté eussent été assurément préférables à cette démonstration de technologie et cette mise en scène clinique. Le contresens est complet. Décidément, l'idée que la sculpture est le plus souvent un art du toucher, du galbe, de l'effleurement et de la caresse n'est pas près de triompher en France.

PHILIPPE DAGEN

2 000 m² en sus

Vendredi 28 octobre, les visiteurs pourront accéder aux nouvelles salles du Musée du Louvre ouvertes dans l'aile Denon. Avec ces 2 000 m² supplémentaires, le département des sculptures est ainsi entièrement redéployé. Y sont présentées les écoles étrangères, essentiellement italiennes et de l'Europe du Nord. Il faudra attendre l'automne 1996 pour voir s'achever une nouvelle tranche de travaux qui touchera les collections égyptiennes.

La mise en lumière des façades du palais se poursuit également. Après la cour Napoléon, le public pourra découvrir, chaque soir, à la tombée de la nuit, la cour Carrée savamment illuminée grâce à EDF.

Grand Louvre acte III

Suite de la première page

Ces espaces, partant de la fameuse salle du Manège, qu'on trouvait jadis sur sa droite lorsque l'entrée du Louvre se trouvait encore au Pavillon Denon, s'organisent autour de la cour Lefuel. Celle-ci est peut-être la plus spectaculaire du palais – après la cour Carrée – à la fois par la richesse de ses sculptures et par la façon dont son vaste escalier, à double volée, reprise plus ou moins directe de celui de Fontainebleau, vient occuper généreusement l'espace. La cour Lefuel était devenu un infect trou noir, jamais nettoyé, jamais ravalé, un vrai crève-cœur pour les amoureux du Palais. On s'est si bien habitué à la restauration des grands édifices français qu'on ne perçoit plus l'importance du travail des monuments historiques, ici conduit par Guy Nicot, qui a, nous explique-t-on, utilisé la technique du « gommage », de préférence aux traditionnels jets d'eau sous pression. Quand le *peeling* aura été complété par l'aménagement de la cour celle-ci pourra être ouverte au public. Cela ne manquera pas de faire rêver les obstinés de la première heure qui réclament toujours des entrées secondaires pour le musée.

Quadrature du cercle

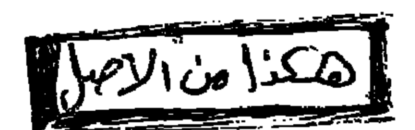
Le travail architectural de Catherine Bizouard et François Pin témoigne à la fois d'une belle maîtrise du métier, et de la difficulté qu'il y a pour de jeunes maîtres d'œuvre à s'insérer dans la structure ancienne tout en se pliant au registre d'un vocabulaire largement prédéfini : toujours le béton couleur pierre, ou la pierre dans ce qu'elle a de massif et rassurant, les nouveaux éléments devant à la fois ne pas trahir leur réalité contemporaine, et se fondre dans l'ancien. Bref, la quadrature du cercle... Pour les salles basses, anciennes écuries qui, après divers avatars, étaient devenues la cantine des employés du Louvre, pour être désormais affectées à la galerie Donatello, les architectes ont fait œuvre, adroite et juste, de restaurateur, libérant largement l'espace et le confortant par un travail discret et efficace sur la lumière. Deux escaliers ont dû être créés pour passer dans la galerie Mollien, vouée désormais à Michel-Ange, Bernin et Canova. Extrêmement complexe sur les plans constructifs et architecturaux, cette opération, qui prolonge en fait le grand escalier Mollien (achevé en 1912), est un bon exemple de la *maestria* des deux maîtres d'œuvre, même si elle garde quelques marques des difficultés qu'il a fallu surmonter à la fois pour exister et se faire oublier.

Bizouard et Pin ont d'ailleurs dû tant souffrir pour remplir ce contrat avec l'essence de Lefuel et le passé du Louvre, qu'ils ont voulu respirer un grand coup en repensant l'escalier dit du Grand Ecuyer. Un escalier existait là, qui permettait de réunir le portique qui fait face aux deux grandes rampes de la cour et les appartements du maître du manège. Comme il n'était pas d'origine, il a été condamné, démoli et remplacé par une montée hélicoïdale qui se donne toutes les peines du monde, partant du rez de chaussée, face au portique, pour arriver, au premier, face à la fenêtre qui surmonte le même portique. En cours de route, quelques boiseries-prétexte ont été restaurées.

En concevant cette spirale, Bizouard et Pin souhaitaient à la fois éviter un double cul-de-sac au bout des galeries de sculpture des écoles du Nord, donner un peu de transparence à ces volumes étroits et dégager des vues inspirées sur les salles. Manifestement, la pierre, l'épaisseur et la couleur Pei ne permettaient pas cet exercice que le métal bien dessiné ou même le bois auraient sans doute rendu plus crédible. Le nouvel escalier du Grand Ecuyer, ainsi que quelques raccords inévitables mais pas trop habiles, sont à cet égard typique de la valse-hésitation qui caractérise le Grand Louvre entre une volonté de préserver le passé qui exclue des solutions plus contemporaines, mais éventuellement plus douces, et une volonté de modernité vouée au travesti.

FRÉDÉRIC EDELMANN

CINÉMA : « Tueurs nés » interdit en Irlande. – La censure cinématographique de la république d'Eire a interdit *Tueurs nés*, le film d'Oliver Stone. Sheamus Smith, le censeur irlandais, n'a pas donné de raisons, mais la presse irlandaise avait largement mis en valeur les liens entre le film et les récents faits divers survenus en France et en Norvège. Warner Brothers qui distribue le film a annoncé son intention de faire appel de cette décision. – (AP).



Le rapport de la Commission des comptes pour 1994 et 1995

Un déficit annuel de plus de 50 milliards de francs prévu pour la Sécurité sociale

Dans le rapport qu'elle a publié jeudi 27 octobre, la Commission des comptes de la Sécurité sociale indique que le déficit du régime général atteindra 54,4 milliards de francs en 1994 et 50,4 milliards de francs en 1995. Les dépenses de santé y contribuent à hauteur de quelque 30 milliards.

■ *DIFFICULTÉS. L'évolution très modérée des dépenses de santé et l'amorce de reprise économique ne permettent guère d'améliorer la situation. Outre le régime général, d'autres organismes sociaux connaissent de sérieuses difficultés de financement.*

■ REDRESSEMENT. Un plan de redressement de la Sécurité sociale apparait indispensable à court terme. Celui-ci n'interviendra cependant qu'après l'élection présidentielle.

1991	92	93	94	95*
16,6	15,3			

*prévisions

Source : Commission des comptes

Le rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale, publié jeudi 27 octobre, fait état, pour le régime général des salariés, d'un déficit de 56,4 milliards de francs en 1993 et en prévoit de nouveaux pour 1994 (54,4 milliards) et 1995 (50,4 milliards). Les recettes devraient progresser de 3,3 % cette année et de 3,6 % l'an prochain, quand les dépenses ne devraient pas croître de plus de 3 % en 1994 comme en 1995.

● **L'assurance-maladie.** Les dépenses de santé sont devenues la variable stratégique, celle sur laquelle se concentre l'essentiel des ajustements. En 1994, le déficit devrait atteindre 32,2 milliards de francs alors qu'en juin, la Commission prévoyait 34,8 milliards de francs. Cette légère amélioration tient à la modération des dépenses de médecine de ville. Pour 1995, le gouvernement table sur une stabilisation autour de 2,3 % de ces dépenses, les budgets hospitaliers devant progresser plus rapidement (3,5 %). Au total, la croissance des dépenses d'assurance-maladie ne dépasserait pas 3,3 %.

● **Les retraites.** En vigueur depuis le 1er janvier, la réforme des retraites (allongement progressif de la durée de cotisation et de la période de référence pour le calcul de la pension) n'a pas encore eu le temps de porter ses fruits. Le déficit se stabilise autour de 13 milliards de francs en 1994 et 1995.

● ***La famille.*** *Le déficit des prestations* familiales se contracte (de 10 milliards de francs cette année à 8 milliards de francs l'an prochain) malgré 2,8 milliards de francs de dépenses supplémentaires imputables à la loi famille.

● **La trésorerie.** Le solde global de trésorerie du régime général est négatif depuis cet automne et il le sera sans interruption jusqu'à la fin 1995. Il sera négatif de 105 milliards de francs au 1er janvier 1996. Directement ou non, le budget de l'Etat doit donc intervenir. « *Transférer d'une manière ou d'une autre les difficultés financières du régime général sur le budget de l'Etat ne ferait que déplacer le problème sans le résoudre* », souligne cependant la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

COMMENTAIRE

Les ingratitudes de la croissance

Si le retour de la croissance permet au gouvernement d'espérer quelques succès sur le front du chômage – le ministre de l'économie table sur 150 000 à *200 000*demandeurs d'emploi de moins l'an prochain –, Edouard Balladur ne doit en revanche pas attendre grand chose du dossier Sécurité sociale. Bien au contraire, celui-ci risque fort de lui compliquer la tâche d'ici à l'élection présidentielle. Le premier ministre devrait sans doute en avoir la confirmation dès la mi-novembre, à l'occasion du débat parlementaire prévu dans le cadre de la loi du 25 juillet sur la Sécurité sociale.

L'économie est décidément bien ingrate avec l'Etat-providence. Alors que la récession de 1993 avait entraîné sans tarder la Sécurité sociale dans une spirale infernale, la privant de recettes et creusant un gouffre de 56,4 milliards de francs, le redressement de l'activité amorcé en 1994 et la franche reprise espérée pour 1995 ne permettent d'espérer qu'une stabilisation du déficit.

Le rapport évalue le besoin de financement de cette année à deux petits milliards de moins que les estimations de juin. Une goutte d'eau dans l'océan de 1 116 milliards de francs que représentent les trois branches (assurance-maladie, retraite, famille) de la « Sécu ». De même, 1995 ne réserve rien de très réjouissant. Optimistes, les prévisions relatives aux recettes (croissance économique de 3,1 % et augmentation de 4,5 % de la masse salariale, conformément aux hypothèses officielles du gouvernement) combinées aux perspectives, résolument volontaristes, concernant les dépenses, débouchent sur un déficit qui atteindrait encore 50 milliards de francs.

Un bilan inquiétant

A ne considérer que les seuls soldes, le bilan du gouvernement est donc franchement inquiétant. Les mesures de redressement introduites dès la mi-1993 (hausse de la contribution sociale généralisée, vaste plan de baisse des remboursements d'assurance-maladie), pas davantage que l'apurement du passif obtenu par la reprise par l'Etat de 110 milliards de « dettes », n'ont empêché les comptes de dériver. Ce décalage entre les effets défavorables mais immédiats de la récession et l'impact positif mais tardif de la reprise s'explique par le mode de financement, trop centré sur les revenus salariaux. Ces derniers ne redémarrent guère et la politique visant à multiplier les exonérations de cotisations sociales sur les embauches engendre un manque à gagner non négligeable.

Une autre explication tient à la « *vitesse acquise* » des dépenses. Pour simplifier, la hausse de la CSG et les mesures d'économies ont à peu près compensé les effets induits par la détérioration de la situation économique, mais cinq points de croissance supplémentaire des recettes (soit 50 milliards de francs) seraient nécessaires chaque année pour équilibrer les comptes...

Cependant, ces explications ne sont pas suffisantes, car il clair que ce bilan impose un ajustement des recettes, à moins de considérer que la « Sécu » doit être absorbée peu à peu par le budget de l'Etat qui, depuis deux ans, tient sa trésorerie à bout de bras. Or, le moins que l'on puisse dire est que le gouvernement est d'une grande discrétion sur cette question essentielle. Comme les socialistes, Edouard Balladur va léguer à ses successeurs des comptes sociaux imposant un redressement massif, confirmé par la Commission qui évoque l'impossibilité de « *faire l'économie dans les prochains mois de nouvelles mesures de redressement* ». Cela n'empêche pas les pouvoirs publics de faire comme si de rien n'était tout en prenant les dispositions nécessaires pour que les « *béquilles* » (avances de la Caisse des dépôts et du Trésor) permettant aux régimes de sociaux de faire face à leurs dépenses quotidiennes fonctionnent dans les prochains mois.

Si l'on peut à la rigueur comprendre que le climat préélectoral incite le gouvernement à repousser l'échéance – ne pas augmenter les prélèvements sur les ménages peut se justifier par le souci de ne pas gêner la reprise de la consommation... – on est, en revanche, en droit d'attendre un discours plus courageux. Quel qu'il soit, un candidat à la présidence de la République ne pourra pas dissimuler l'évidence : dès l'été 1995, il faudra non seulement relever la CSG ou tout autre instrument fiscal mais aussi prendre les moyens de pérenniser la maîtrise des dépenses, y compris dans un contexte de forte reprise.

Cette exigence de « *parler-vrai* » sera d'autant plus pressante que, dans son rapport, la Commission des comptes confirme que la crise s'étend à l'ensemble de la protection sociale en dressant la liste des régimes de retraite, obligatoires ou complémentaires, qui se trouvent en situation précaire. Ainsi, la CANAM (assurance maladie des artisans et professions libérales), l'ORGANIC (assurance vieillesse de l'industrie et du commerce) et la CANCAVA (assurance vieillesse des artisans) connaissent de « *graves difficultés pour faire face à leurs échéances* ». De même, la CNRACL (retraite des agents des collectivités locales) se trouve dans une situation « *particulièrement inquiétante* » avec un déficit de plus de 6,2 milliards en 1995. Sans compter les besoins de financement de la Caisse d'assurance-vieillesse des cultes ou les régime de retraite complémentaire des chirurgiens dentistes, qui a accumulé 500 millions de francs de déficit en 1993 et 1994 et « *ne pourra assurer, à condition de financement inchangées, le service de ses pensions en 1995* ».

JEAN-MICHEL NORMAND

Air France sens dessus dessous

Un an après la nomination de Christian Blanc à sa tête, la compagnie française cherche ses marques

Un an après l'arrivée de Christian Blanc à la tête de la compagnie aérienne, le 27 octobre 1993, Air France a perdu ses repères. Les « chantiers » se téléscopent et, de l'état-major aux salariés, tous les échelons sont impliqués dans le grand remue-ménage. L'ancienne hiérarchie est mise sur la touche, les circuits décisionnels sont raccourcis, l'empilement de strates qui alourdissait la machine vole en éclats. Au sommet de l'entreprise, le comité directeur, qui était composé de quarante-quatre personnes, est rebaptisé « comité exécutif », et ne compte plus que vingt-six membres, dont deux seulement figuraient dans l'ancien organigramme.

La mise en œuvre de l'accord-cadre et la réorganisation de la compagnie en « centres de résultats » donne lieu à des « frottements » sociaux. Depuis le 1er septembre, pour partir d'une nouvelle aile, la compagnie a troqué son organisation verticale contre une structure horizontale. Elle se répartit en onze centres autonomes, en fonction des activités et des zones géographiques. Et ça ne va pas sans mal. La majorité des syndicats ont pourtant accepté l'accord-cadre de l'entreprise prévoyant d'améliorer de 30 % la productivité à salaires constants. Les pilotes ont consenti des heures de vol gratuites, les hôtesses et stewards ont accepté une refonte complète de leur organisation de travail et de leur mode de rémunération, les personnels au sol ont accepté le principe d'une trente-neuvième heure. Mais la mise en œuvre concrète de ces sacrifices au niveau de chaque centre de résultat est mal vécue.

« La redistribution des cartes crée évidemment un peu d'agitation », concède un dirigeant. *« On nous impose des plannings sans concertation »*, explique François Cabrera, secrétaire général de la CFDT. La grogne est vive parmi les hôtesses et stewards qui, selon les centres, ont une charge de travail plus ou moins forte. Cette réforme relève *« du gâchis humain et économique »*, note Jean-Paul Meheust, président du syndicat des hôtesses et stewards, le SNPPNC, qui menace de faire grève les 30 et 31 octobre. *« Tout cela se passe dans des conditions d'impréparation totale, et l'étanchéité des centres de résultats est très dommageable sur le plan de la gestion des personnels navigants ».*

« Les résistances rencontrées ne sont ni surprenantes ni anormales. Elles ne doivent pas conduire à renoncer aux décisions de principe », notent les patrons de centre de résultat dans un courrier, en date du 21 octobre, envoyé au domicile des salariés de la compagnie. La décentralisation a au moins deux avantages, plaident ses partisans : casser la technostructure et gagner en efficacité en se rapprochant des clients.

Faire sauter les verrous

Elle n'est pas adaptée au transport aérien, rétorquent ses détracteurs. Certaines compagnies aériennes étrangères, qui s'en étaient inspirées, comme Iberia, ont préféré faire machine arrière (*le Monde* du 28 juillet). *« Gérer les personnels navigants, pilotes, hôtesses et stewards, dans des unités séparées, entraîne une déperdition de travail importante*, explique un patron de compagnie aérienne. *Les compagnies américaines vont à l'inverse de ce mouvement et cherchent à gérer de manière la plus centralisée possible ces personnels pour faire des économies. »*

« Nous nous gardons des erreurs des autres compagnies, assure un dirigeant d'Air France. *Iberia était allée trop loin dans sa réforme. Nous allons faire en sorte que les centres de résultats soient dotés d'outil de gestion commun et parlent le même langage. »* L'organisation précédente ayant fait la preuve de son inefficacité, il fallait en changer. Celle-ci est importante pour bouleverser les mentalités et faire sauter les verrous. *« Le jeu en valait la chandelle*, estime un haut fonctionnaire. *Dans deux, trois ans, il sera toujours temps de revenir à une organisation plus centralisée. »*

Cette réorganisation délicate se combine à un deuxième chantier, lui aussi potentiellement générateur de tensions : la création au 1er janvier 1997 d'une compagnie européenne née de la fusion d'Air Inter et des activités européennes d'Air France. Le mariage de deux entreprises d'une culture différente, et qui n'ont cessé d'entrenir des relations conflictuelles, promet d'être compliqué. Deux ans de préparation ne seront pas de trop.

Air Inter vient déjà d'hériter, pour le 31 octobre, de la ligne Orly-Madrid et de celles vers le Maghreb au départ de la province. Mais qui fait quoi et avec quels statuts ? Une charte passée entre les pilotes et la compagnie Air France prévoit que si des lignes partent dans une autre compagnie, les pilotes suivent. Or, Air Inter veut bien hériter des lignes d'Air France mais pas forcément de tous les navigants, pour des raisons de carrière et d'amélioration de la productivité...

Là encore, des trésors de diplomatie sont requis. Pourtant le temps presse. Air France doit ramener ses pertes à 3,7 milliards de francs d'ici au mois de mai 1995, ce qui lui impose d'avoir un climat social le moins houleux possible. La compagnie a mieux rempli ses avions, mais en cassant les prix et, en conséquence, elle continue de perdre 250 millions de francs par mois et estime pourtant être *« un peu en deçà »* de son plan de charge. Pour se remettre à flot, il va lui falloir désormais « optimiser » ses recettes. En d'autres termes, jouer sur les tarifs de manière à tirer le meilleur partis des différents types de clientèle (affaires, touristes). Depuis plusieurs mois, la compagnie travaille, dans la plus grande discrétion, à l'amélioration de sa politique tarifaire combinée à une relance commerciale. Une nouvelle gamme de produits qui devront, en outre, redorer son image. Ce lancement nécessite que l'entreprise soit en ordre de marche au printemps, date prévue de lancement. *« Nous avons un fusil à un seul coup »*, déclarait le président d'Air France, le 7 septembre, en avouant qu'il s'agissait du seul dossier sur lequel il avait *« du stress ».*

MARTINE LARONCHE

L'escale de Nice « dans l'inconnu »

NICE

de notre correspondant régional

Troisième, en importance, après celles de Roissy et d'Orly, l'escale Air France de Nice vit le « grand chambardement » du groupe entre inquiétude et espoir. *Au cours des dernières années*, la situation locale, il est vrai, n'a pas cessé de se dégrader. Depuis 1990, les effectifs globaux sont passé de 950 à moins de 750 agents, et 37 lignes européennes, présumées déficitaires, ont été supprimées. Air France ne représente plus que le tiers de l'activité globale d'assistance aux compagnies. *« On nous a coupé les vivres*, déplore Alain Beas, délégué syndical CFDT, *et c'est pourquoi, aujourd'hui, nous avons tant de mal à nous en sortir. »* Pour autant, comme le souligne Gabriel Lasry, délégué régional d'Air France pour la Côte d'Azur, *« le référendum n'a pas été un blanc-seing donné à la présidence, mais la volonté affirmée par le personnel de sauver l'entreprise. »*

Si la création des centres de résultats (CDR), principale réforme de structure, est délicate au niveau des états-majors, elle ne concerne guère le personnel sur le terrain. M. Lasry tente de se persuader que sa responsabilité hiérarchique de délégué régional *« ne sera pas remise en cause »*. Mais il s'interroge sur la survivance, à terme, du CDR France, dont dépendent les escales de province. Du côté des salariés, l'accord-cadre du 27 mars paraît, au demeurant, entrer dans les faits sans trop de heurts. Conformément à l'engagement pris par Christian Blanc, il n'y a pas eu de suppressions de postes ou de *mutations autoritaires. « Les nouvelles grilles horaires*, témoigne Frank Perrotte, délégué FO, *ont été définies en conciliant les intérêts du personnel et les besoins d'exploitation. »*

Le problème majeur, celui qui suscite craintes et interrogations, est celui de la création, prévue au 1er janvier 1997, d'une compagnie européenne résultant de la fusion d'Air Inter et du CDR Europe d'Air France. Comment organiser la « mixité » des personnels d'Air France et d'Air Inter ? *« Le mot même donne des boutons aux cadres supérieurs d'Air Inter »*, observe Frank Perrote. Sylvie Carniel, secrétaire FO du comité d'établissement, admet que *« personne ne sait comment cela va se passer concrètement. C'est l'inconnu ».*

GUY PORTE

Une décision de la Cour européenne de justice

Paris devra ouvrir à la concurrence les lignes aériennes Orly-Marseille et Orly-Toulouse

La Cour de justice européenne a rejeté, mercredi 26 octobre, la demande de la France de retarder l'ouverture des lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse à d'autres compagnies qu'Air Inter. Le gouvernement français avait demandé un sursis à l'exécution de la décision de la Commission lui enjoignant d'ouvrir ces lignes dès le 27 octobre, dans l'attente de l'examen d'un recours sur le fond. Pour justifier ce délai, la France invoquait *« le préjudice grave et irréparable »* fait à Air Inter dans sa politique d'aménagement du territoire. Or la Cour a estimé que ce préjudice n'était pas établi.

Le ministère des transports a réagi immédiatement à cette décision en annonçant l'ouverture début janvier des lignes concernées, à l'issue d'un appel d'offres permettant de sélectionner les compagnies aériennes. Ce nouveau délai de deux mois est contesté par la Commission européenne. *« L'ordonnance de la Cour confirme que la décision de la Commission doit être exécutée dans les délais prévus, c'est-à-dire le 27 octobre 1994 »*, a précisé Marcelino Oreja, le commissaire européen chargé des transports.

La compagnie AOM, qui avait déjà ouvert des réservations sur Orly-Marseille pour un démarrage le 28 octobre, a prévu, compte tenu des nouveaux délais imposés par la France, d'acheminer ses passagers via Air Inter. La filiale du Crédit Lyonnais attendra donc le 1er janvier pour ouvrir sa ligne. Même chose pour Air Liberté, qui compte desservir Orly-Toulouse. Son président, Lotfi Balhassine, a décidé d'attendre le 1er janvier après avoir rencontré Bernard Bosson, le ministre des transports.

M. L.

AGRICULTURE : la FNSEA et le CNJA critiquent le projet de loi de modernisation. – *« Le projet de loi de modernisation (...) n'est pas à la hauteur de ses ambitions. Pourtant le cadre général est bon mais il est loin d'être rempli »*, ont affirmé, mercredi 26 octobre dans un communiqué commun, Luc Guyau, président de la FNSEA, et Christiane Lambert, présidente du CNJA, à la suite de la présentation de ce texte au conseil des ministres du même jour (*le Monde* du 27 octobre). Pour les syndicats agricoles, *« la réduction des charges, présentée il y a six mois comme première priorité du gouvernement paraît abandonnée aujourd'hui au nom de la discipline budgétaire ».*

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Dans un Livre blanc rendu public par le gouvernement de M. Major

Les conservateurs préconisent des solutions radicales pour réduire le nombre des chômeurs en Grande-Bretagne

Le gouvernement britannique a rendu public en début de semaine un Livre blanc consacré à la lutte contre le chômage. Radical par les solutions présentées, il se propose, selon les auteurs du rapport, Peter Lilley, ministre des affaires sociales, et Michael Portillo, ministre de l'emploi et coqueluche de la droite conservatrice, « d'aider ceux qui recherchent un emploi et de motiver les hésitants », tout en faisant faire des économies à la collectivité.

LONDRES

de notre corresponant

Dans les faits, si ce projet est adopté, tout chômeur, à partir d'avril 1996, devra signer un contrat de recherche d'emploi avec un centre d'emploi (*« job-centre »*), aux termes duquel il s'engagera *« à rechercher activement un emploi* [et] *à être disponible pour tout travail qu'il pourrait raisonnablement faire »*. En vertu de quoi il pourra recevoir une allocation chômage pendant six mois, contre un an auparavant. Les centres d'emploi auront autorité pour proposer un travail, une formation, et même des activités d'intérêt général (nettoyage des fossés...), que le chômeur sera tenu d'accepter sous peine de voir son allocation suspendue d'office pour plusieurs semaines. Ces mesures s'appliquent aussi aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

L'allocation chômage ne sera plus automatique – à la différence de l'*income support*, le RMI britannique – et sera encore plus limitée dans le temps. Au bout de six mois, le chômeur verra sa situation réexaminée et son allocation modulée ou supprimée selon ses efforts et ses moyens ; ainsi, une personne disposant d'une somme dépassant 8 000 livres (67 000 francs) – y compris si elle provient de son indemnité de licenciement – n'aura plus droit à rien. Ceux qui auront quitté volontairement leur emploi ou auront été licenciés pour faute professionnelle seront exclus du programme. Mais un bonus de 1 000 livres pourra être accordé à ceux qui acceptent un travail à temps partiel – très répandu en Grande-Bretagne, où beaucoup de gens ont parfois deux ou trois activités différentes – pouvant déboucher sur un emploi stable.

Levée de boucliers du côté travailliste

Rigueur et économies sont les maîtres mots de ce Livre blanc qui, selon ses auteurs, représente *« un grand pas en avant dans la réforme du système d'allocations et une aide donnée aux chômeurs »* et le changement le plus radical depuis plus d'un demi-siècle. Il se caractérise également par une nouvelle autorité de l'administration sur les chômeurs, tenus d'accepter toute proposition qui leur sera faite ou de subir les conséquences d'un refus.

Il n'est pas étonnant que cette proposition, qui représente sans doute le projet le plus conservateur pour faire face au chômage qui touche la Grande-Bretagne – dans une moindre mesure que les autres pays européens –, ait suscité la vive opposition des travaillistes. Pour le député Denis MacShane, par exemple, il s'agit d'un texte encore plus réactionnaire que la législation victorienne.

Le projet présenté le même jour par la commission pour la justice sociale a aussi l'ambition d'être *« la plus grande réforme du système social depuis cinquante ans »*, depuis le fameux rapport Beveridge qui créa l'Etat-providence. Cette commission d'experts *« indépendants »* avait été réunie, il y a deux ans, par John Smith, alors chef des travaillistes. Ses recommandations ont été bien accueillies par Tony Blair, nouveau patron du Labour, mais celui-ci a tenu à préciser que c'était au parti, et à lui seul, de rédiger sa plateforme électorale.

Partant du principe que *« la part des pauvres dans le revenu national est en diminution »* mais que l'on ne peut plus se permettre des dépenses irresponsables, la commission a fait des propositions au total modérées, au point qu'elles n'ont, jusqu'à présent, suscité que peu de réactions négatives, y compris de l'aile gauche du Labour, et que les journaux tabloïds, avides d'étaler l'image d'un Parti travailliste gaspilleur, ne lui ont consacré que quelques paragraphes.

Ce texte prévoit une refonte de tout le système social, éducatif, de retraite (avec un revenu minimum garanti), et la création d'un SMIC, qui n'existe pas en Grande-Bretagne, où le gouvernement le considère comme la véritable cause de l'accroissement du chômage sur le continent. Il suggère l'adoption d'une tranche d'impôts de 50 % maximum pour les plus riches, l'amélioration du système d'allocations sociales et la taxation des allocations familiales pour les contribuables aisés, la réforme de l'éducation. Inspiré de l'exemple des démocrates américains, ce rapport apparaît plus timide que ne le proclament ses auteurs. Pour le Labour, avide de revenir au pouvoir après quinze ans d'opposition, il s'agissait de donner des espoirs à son électorat, malmené par la politique sociale du gouvernement, sans effrayer les classes moyennes.

PATRICE DE BEER

COMMERCE INTERNATIONAL : la date d'entrée en vigueur de l'OMC sera décidée le 8 décembre. – La date d'entrée en vigueur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui doit succéder au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), sera décidée le 8 décembre, lors d'une conférence réunissant tous les pays participants, a annoncé, mardi 25 octobre, Peter Sutherland. Le directeur général du GATT est convaincu que l'OMC verra le jour, comme prévu, le 1er janvier 1995.

SOCIAL

Contrairement à la législation en vigueur

L'exonération de charges sociales pour l'embauche d'un RMiste n'est pas compensée par l'Etat

Le conseil des ministres a examiné, mercredi 26 octobre, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social et comprenant, notamment, la création d'une incitation financière à l'embauche d'un bénéficiaire du RMI. Annoncée en septembre par Edouard Balladur, cette mesure prévoit que l'entreprise recrutant un RMiste au chômage depuis au moins deux ans bénéficiera pendant un an *« d'une prime égale au montant moyen du revenu minimum* [1 850 francs] *et à l'exonération des cotisations sociales patronales »*. Soit, pour l'employeur, une économie de l'ordre de 3 200 francs par mois, pour un contrat à temps plein rémunéré au SMIC.

Le projet gouvernemental ne prévoit toutefois aucune compensation à cette nouvelle exonération de charges sociales. Et ce, en contradiction avec la loi promulguée le 27 juillet, relative à la clarification des relations entre l'Etat et la Sécurité sociale. Celle-ci oblige le budget de l'Etat à *« compenser intégralement toute mesure d'exonération totale ou partielle de cotisations de sécurité sociale instituée à compter du 25 juillet »*. Le gouvernement justifie cette non-compensation par le fait que cette prime à l'embauche ne suscitera que *« des créations nettes d'emplois »* et que cela ne viendra donc pas *« se substituer »* à d'autres dispositifs exonérés, mais compensés, comme le contrat de retour à l'emploi. Il reste que, rapportée aux 50 000 bénéficiaires de ce dispositif attendus en 1995 par le gouvernement, cette non-compensation se traduit pour la Sécurité sociale par un manque-à-gagner de l'ordre de 1 milliard de francs...

Par ailleurs, Nicolas Sarkozy a indiqué, à l'issue du conseil des ministres, qu'il allait *« proposer »* aux parlementaires d'*« expérimenter dans trois ou quatre départements »* volontaires, le transfert d'une partie des dépenses d'allocations du revenu minimum. L'annonce en septembre par Simone Veil de l'affectation du quart de ces crédits sur les budgets départementaux avait suscité la colère des élus locaux (*le Monde* du 16 septembre). Le projet de transfert doit être examiné le 15 novembre à l'Assemblée, lors du débat sur le budget du ministère des affaires sociales.

V. D.

ENTREPRISES

Une introduction en Bourse prévue pour début 1995

Les prémices de la privatisation de la SEITA

Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a lancé, mercredi 26 octobre, la consultation de sélection des banques conseils du gouvernement pour la mise en vente de la compagnie de tabac SEITA (« le Monde » du 27 octobre). Les pouvoirs publics disposeront désormais d'un choix de quatre sociétés à privatiser : les AGF, Bull, la CNP et la SEITA.

Amorcée, mais pas lancée. Tant à Bercy qu'au siège de la SEITA, la prudence est de mise quant à l'évolution du processus de privatisation. Si le calendrier est respecté, le fabricant de tabac pourrait entrer en Bourse au début de l'année 1995. Mais le temps de manœuvre est faible, à peine un trimestre, sachant que la campagne présidentielle stoppera toute initiative. La conjoncture boursière sera déterminante, tout comme l'appétit des particuliers pour les privatisations. A ce titre, le succès ou non du placement de Renault dans le public aura une influence déterminante pour la suite du programme gouvernemental.

N'étant pas seul à être sélectionné, le fabricant de tabac table sur la modicité de son appel au marché comparée aux opérations précédentes. L'entreprise serait valorisée à 7 milliards de francs et seulement la moitié devrait être proposée aux particuliers.

Le fabricant de tabac a cependant plusieurs problèmes à régler d'ici là, concernant à la fois la composition de son groupe d'actionnaires stables et, surtout, la transformation du statut de son personnel.

Dès son arrivée en décembre 1993 à la tête de la SEITA, Jean-Dominique Comolli, jusqu'alors directeur général des douanes, s'est attaqué à la future privatisation de cette entreprise contrôlée à 100 % par l'Etat, conseillé par la Société générale et le CCF. Le cigarettier français a pour lui d'offrir des résultats attrayants. Alors que son chiffre d'affaires en 1993 n'a progressé que de 1,9 %, à 14,13 milliards de francs, son bénéfice a bondi de 31 % pour atteindre 585 millions de francs. Détenant 45 % du marché français des cigarettes brunes et blondes, la SEITA assure également l'approvisionnement des débits de tabac dans l'Hexagone, une spécificité particulièrement convoitée.

Pour préserver cette particularité et ne pas la voir tomber dans les mains d'un grand fabricant étranger, les pouvoirs publics et les dirigeants de l'entreprise seraient tombés d'accord pour exclure du groupe d'actionnaire stable tout industriel important du tabac. Le groupe serait composé principalement de financiers. L'allemand Reemstma et le britannique BAT, candidat, au tour de table, seraient donc écartés. Une exception pourrait néanmoins être faite pour Bolloré. Etant déjà associé à la SEITA en Afrique, ce groupe pourrait entrer dans le noyau dur de l'entreprise. L'Etat, vraisemblablement, garderait une faible participation, et le capital serait ouvert non seulement au personnel de l'entreprise mais aussi aux débitants de tabac.

Avant d'arriver en Bourse, la SEITA devra régler la question du statut de ses 6 000 salariés et de ses retraités, en négociant une convention d'entreprise. Il faudra modifier les règles sociales fixées par le Conseil d'Etat et aménager le régime spécial de retraite dont bénéficie le personnel entré dans l'entreprise avant 1980. Le passage au privé ne réjouit pas les syndicats. Dès le 6 octobre, élus et représentants des syndicats au comité central d'entreprise se sont déclarés opposés aux propositions de privatisations faites par M. Comolli, car *« elles ne s'inscrivent dans aucun projet de développement industriel et commercial »*.

DOMINIQUE GALLOIS

VIE DES ENTREPRISES

Après trois exercices négatifs

Usinor-Sacilor redevient bénéficiaire

Les chiffres ne sont pas encore mirifiques, mais ils indiquent bien un changement de tendance. Usinor-Sacilor a dégagé un résultat net positif de 471 millions de francs au premier semestre 1994. Et le second semestre s'annonçant plutôt meilleur que le premier, il ne fait guère de doute que le sidérurgiste français terminera l'année dans le vert. Ce résultat survient après trois exercices déficitaires, culminant avec une perte de 5,7 milliards de francs en 1993.

Certes, le profit exceptionnel de 900 millions de francs dû à la vente en Bourse des actions Ugine contribue amplement au bénéfice enregistré sur les six premiers mois. Mais, plus significatif de l'activité propre du groupe, le résultat d'exploitation est aussi revenu à l'équilibre. Le chiffre d'affaires de 39,8 milliards de francs progresse de 4,7 %, à structure comparable, par rapport à la même période de l'année dernière.

L'amélioration de la conjoncture mais aussi les restructurations ont porté leurs fruits. La reprise de la demande a permis au sidérurgiste de faire tourner ses aciéries à pleine capacité. Selon l'IISI (International Iron and Steel Institute), la production d'acier brut s'est accrue de 3,7 % en Europe occidentale sur les neuf premiers mois de l'année. La remontée des prix en a été facilitée. Ses effets en ont néanmoins été atténués par la part des contrats annuels signés à la fin de 1993. L'effet de cette remontée s'accentuera au second semestre et laisse présager des jours encore meilleurs pour 1995. A moins que le conseil des ministres des Douze ne confirme le 8 novembre la proposition de la Commission visant à supprimer le contingentement des importations en provenance de la République tchèque et de la Slovaquie, ce qui contribuerait à déstabiliser à nouveau le marché.

Parallèlement, Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, poursuit la réorganisation et le recentrage de son groupe. A l'occasion de la présentation des résultats semestriels, il a annoncé la création d'un holding regroupant les sociétés fabriquant des aciers spéciaux, dont l'ensemble représente 15 % du chiffre d'affaires du groupe. Il s'agit essentiellement d'Unimétal (producteur de fils techniques et principal foyer de pertes du groupe), d'Ascometal (acier pour la mécanique et acier pour roulements), de Creusot-Loire Industrie (aciers plats spéciaux et gros équipements), d'Allevard (aciers pour ressorts) et des sociétés situées en aval dans le processus de production. Ce holding, dont le nom n'est pas encore défini, comprendra aussi le secteur négoce des produits spéciaux assuré par la société IMS. Il constituera la troisième branche d'Usinor-Sacilor aux côtés des produits plats (60 % du chiffre d'affaires avec Sollac et Dilling) et les aciers inoxydables (15 % du chiffre d'affaires avec Ugine).

La reprise ne remettra néanmoins pas en cause les 4 000 suppressions de postes prévues dès la fin 1993 pour l'exercice en cours.

A. K.

Un entretien avec le PDG du groupe

Francis Mer : « Il faut accélérer les privatisations dans la sidérurgie »

La Commission européenne a renoncé, mardi 25 octobre, à la poursuite du « plan acier » qui devait aboutir à une réduction de capacités de 19 millions de tonnes en Europe. Pour Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, il est plus que jamais nécessaire d'accélérer la privatisation des sidérurgistes.

« Que pensez-vous de la « fin » du plan acier européen ?

– Il est abusif de parler de « fin » ou d'échec. Les sidérurgistes européens auront finalement réduit leurs capacités de laminage de 17 millions de tonnes – dont 1 million par Usinor-Sacilor – ce qui est très proche de l'objectif de 19 millions. Il avait d'ailleurs été fixé au plus fort de la crise, avec des hypothèses de consommation que l'on peut qualifier, après coup, de pessimistes. Cela dit, le processus de restructuration, c'est-à-dire l'adaptation des capacités au marché, n'a jamais cessé chez les sidérurgistes « non aidés », dont Usinor-Sacilor.

– Quelles seront les répercussions pour Usinor-Sacilor ?

– Aucune à court terme. Mais on peut regretter que l'excès des déclarations sur la « mort » du plan acier puisse générer une image négative de notre secteur, alors que tous nos efforts sont orientés vers son redressement. Par ailleurs, si le conseil des ministres européen du 8 novembre – seul compétent – confirmait les recommandations de la Commission, l'arrêt au milieu du gué du système de contingents tarifaires, d'ailleurs prévu jusqu'à fin 1995 et sans aucun lien avec le plan, peut donner la tentation aux sidérurgistes des pays de l'Est d'abuser d'une liberté d'accès, totale et immédiate, au marché communautaire.

– Les Anglo-Saxons sont partisans d'une suppression totale des aides. Estimez-vous cela réaliste ?

– C'est un problème de courage politique des Etats membres de laisser jouer les lois du marché. La France, elle, a tourné la page depuis maintenant près de neuf ans. C'est donc tout naturellement que nous avons apprécié, comme nos amis anglo-saxons, la déclaration unanime du conseil des ministres de décembre 1993 qui, sans doute marqué par le montant considérable des aides approuvées ce jour-là, a enregistré l'engagement de chacun des Etats membres de ne plus recourir désormais à de telles pratiques.

» Il faut donc appliquer strictement le code des aides et accélérer, partout, la privatisation des sidérurgies publiques, aidées – c'est généralement une contrepartie obligée des aides – ou non aidées, comme Usinor-Sacilor. »

Propos recueillis par
ANNIE KAHN

L'armateur abandonne les frets vers l'Extrême-Orient

L'Etat recapitalise la CGM à hauteur de 1,65 milliard de francs

Pour sauver l'armement public Compagnie générale maritime (CGM), l'Etat va apporter une dotation en capital à l'entreprise à hauteur de 1,65 milliard de francs en 1994 (au lieu de 900 millions initialement prévus), a annoncé, mercredi 26 octobre, le ministre de l'équipement et des transports, Bernard Bosson. Qualifiant la situation financière de la CGM d'« *extrêmement grave* », M. Bosson a évalué, devant l'Assemblée nationale, les pertes attendues de la CGM en 1994 à 450 millions de francs – au lieu des 130 à 140 millions escomptés en début d'année par le président, Eric Giuily, qui réunit, jeudi 27 octobre, le conseil d'administration du groupe – en raison de « *l'effondrement des taux de frêt sur l'Extrême-Orient* » et de la baisse du dollar, qui a entraîné une diminution considérable des recettes. Cette dotation en capital s'ajoute aux 700 millions que le groupe avait reçus de l'Etat en 1992 et 1993.

La CGM a en outre décidé de céder la commercialisation des marchandises qu'elle transporte sur les lignes entre l'Europe et l'Extrême-Orient, ainsi que la gestion et la logistique des conteneurs, particulièrement coûteuse, à ses partenaires du consortium TSA (Tonnage sharing agrement), c'est-à-dire le hollandais Nedlloyd et le malaisien MISC. Les quatre navires qu'elle exploite seront affrétés par ces armateurs étrangers et la CGM recevra les loyers liés à leur affrètement. La CGM s'était déjà retirée des lignes entre l'Europe et la côte est des Etats-Unis en 1991.

L'accord avec Nedlloyd et MISC « *garantira pour cinq ans, sur les lignes de l'Extrême-Orient, le maintien du pavillon français, le rôle d'armateur de la CGM et la totalité des emplois de marins* », a indiqué M. Bosson, qui a ajouté : « *C'est actuellement la solution permettant de sauver le pavillon et l'emploi* » et d'éviter que la compagnie « *aille à sa perte.* ».

F. Gr.

OAT Alphandéry : 3,382 milliards de francs placés en octobre. – Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a indiqué, mercredi 26 octobre, que le placement des premières « *OAT Alphandéry* » destinées aux particuliers, lancé en octobre, avait remporté un succès : 3,382 milliards de francs ont été placés, soit un peu plus de 10 % de plus que prévu. Le prochain placement aura lieu comme prévu entre le 3 et le 24 novembre.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

ACCOR : mise en place d'un *comité d'entreprise européen.* – Le groupe Accor (83 000 salariés en Europe) a annoncé, mercredi 26 octobre, avoir constitué un comité d'entreprise (CE) européen, après un an de pourparlers avec l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation-Syndicat européen des travailleurs de l'alimentation (UITA-SETA). Accor se conforme en avance à la directive européenne, adoptée le 22 septembre, qui rend obligatoire, dans un délai de trois ans, la création de CE européens pour les groupes multinationaux présents dans l'Union européenne, à l'exception du Royaume-Uni. Le CE européen d'Accor s'est réuni pour la première fois le 14 octobre à Genève. Outre la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne sont représentées au sein de ce CE européen. Progressivement, des représentants des autres pays européens dans lesquels le groupe est implanté seront intégrés.

REGROUPEMENT

MESSAGERIE : six transporteurs créent un nouveau réseau de distribution. – Six transporteurs ont annoncé, mercredi 26 octobre, leur regroupement au sein d'une nouvelle société, Direct Parcel Distribution France (DPD). Spécialisée dans le transport de colis de moins de 31,5 kg, avec des délais d'acheminement de 24 à 48 heures, DPD sera opérationnelle sur le territoire national dès janvier 1995, ont indiqué ses cofondateurs (Dubois, Transports Gauthier, Heppner, Logistrans, Régis Martelet et Rochais Bonnet). Selon le patron du groupe Heppner, Jean Schmitt, qui assurera la présidence de DPD, la nouvelle société compte distribuer 7 millions de colis dès l'an prochain et près de 30 millions par an avant la fin de la décennie.

CRISE

DISCO : le groupe de distribution, filiale du Crédit lyonnais, déclaré en cessation de paiement. – La société Disco, grossiste alimentaire filiale du Crédit Lyonnais *via* Altus Finance, a été déclarée en cessation de paiements mercredi 26 octobre. Le groupe Disco, qui emploie environ 1 000 salariés, a perdu 200 millions de francs en 1993 pour un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. Après avoir injecté déjà plus de 800 millions de francs et pris connaissance du diagnostic de la société élaboré par Daniel Lebard, son président depuis mars, la banque a décidé de ne plus renflouer Disco, considérant qu'à ce stade ce serait de « *l'acharnement thérapeutique* ». Reste à la société, qui fournit environ 2 000 affiliés (dont les réseaux Timy, Bravo, Cali, Spar...) l'espoir de trouver un repreneur, avant ou après qu'intervienne le dépôt de bilan.

PROJET

AÉROSPATIALE : Louis Gallois réclame des financements pour le successeur du Concorde. – Louis Gallois, président de l'Aérospatiale, a appelé, mardi 25 octobre, les Etats européens à relever le défi technologique du futur supersonique en fournissant un effort financier plus important pour donner aux industriels les moyens de s'associer au programme américain. « *Il y a urgence à parler du supersonique, le train est parti, il ne faut pas que l'Europe le rate* », a déclaré Louis Gallois à Toulouse. Sur les cinq dernières années, les Américains ont dépensé 500 millions de dollars (2,6 milliards de francs) sur le projet du futur supersonique et ils ont prévu un budget de 1,5 milliard de dollars d'ici à 1999. De leur côté, les Européens dépenseront 15 millions de dollars en 1994 (dont la moitié pour la France) alors que l'effort financier devrait être de l'ordre de 100 millions de dollars par an, selon M. Gallois.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 octobre ↑ Modeste reprise

Malgré un effritement des gains en fin de séance, la Bourse de Paris a réussi mercredi 26 octobre, pour la première fois depuis neuf séances, à afficher une clôture positive. Après une ouverture en progression de 1 % et un plus haut atteint en milieu de journée à 1 852 points, l'indice CAC 40 n'a cessé par la suite de s'effriter et a finalement terminé la journée pratiquement à son niveau le plus bas de la séance à 1 831,54 points, réalisant tout de même un gain de 0,39 % sur la veille.

Une nouvelle fois le marché des actions a évolué en symbiose complète avec le marché obligataire. Le contrat notionnel décembre, qui remontait dans la matinée, a lui aussi cédé du terrain dans l'après-midi et a clôturé sur un repli de 22 centièmes à 109,50. La stabilisation des taux d'intérêt américains au-dessus de la barre psychologique des 8 % à 8,04 % pèse toujours sur les marchés obligataires européens, a noté un boursier.

La baisse du dollar est également un facteur déstabilisant pour le marché parisien, provoquant des dégagements de la part des investisseurs nord-américains qui cherchent en tirer profit en vendant leurs titres français, a souligné un gérant. « *Ce mouvement de retrait est net et les investisseurs français, à court de liquidités, sont incapables de prendre le relais* », a-t-il ajouté.

Du côté des valeurs, Accor a tenu la vedette de la séance et le titre a gagné 7,50 % dans un marché actif. Malgré les pertes semestrielles annoncées mardi soir, les analystes ont apprécié, semble-t-il, la politique de recentrage du groupe.

NEW-YORK, 26 octobre ↓ *Une séance pour rien*

Wall Street a évolué irrégulièrement et dans une fourchette étroite mercredi 26 octobre, les détenteurs de capitaux ayant hésité à investir dans les valeurs boursières alors que les taux d'intérêt à long terme restaient au-dessus de la barre psychologique de 8 %. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 848,23, en baisse de 2,36 points. L'activité a été soutenue, avec quelque 322 millions de titres échangés. Les valeurs en baisse ont été plus nombreuses que celles en hausse : 1 205 contre 978, alors que 699 actions sont restées inchangées.

« *Le marché boursier est l'otage du marché obligataire* », a commenté Alfred Goldman, responsable d'A. G. Edwards and Sons. Le problème est que « *nul ne sait à quel niveau ce dernier va se stabiliser* », a-t-il ajouté. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 8,06 % contre 8,04 % la veille.

Du côté des valeurs, Ford, qui a annoncé un bénéfice record de 1,1 milliard de dollars, a gagné 1/8 à 29 1/8. Sara Lee a gagné 1 1/8 à 24. Le groupe a enregistré un bénéfice de 165 millions de dollars au troisième trimestre, et des analystes ont relevé la note du titre.

VALEURS	Cours du 25 oct.	Cours du 26 oct.
Alcoa	85 1/8	85
Allied Signal Inc.	34 5/8	34 1/2
American Express	29 7/8	29 5/8
ATT	53 3/4	53 3/4
Bethlehem Steel	18 1/4	18 3/8
Boeing	43 1/8	43 1/4
Caterpillar Inc.	57 5/8	57 1/8
Chevron	43 1/4	43 3/4
Coca-Cola	50 1/4	50
Disney Corp.	38 3/4	38 7/8
Du Pont de Nemours	59	58 1/2
Eastman Kodak	48	47 1/2
Exxon	60 3/8	61 1/4
General Electric	47 3/4	47 3/4
General Motors	41 1/4	40 3/4
Goodyear Tire	34 7/8	34 1/4
IBM	73 5/8	74 1/4
International Paper	75 1/8	74 3/8
Morgan (J.P.)	59 1/2	60 5/8
McDonnell Douglas	123 3/4	124
Merck and Co.	34 1/2	34 3/8
Minnesota Mining	54 3/8	53 7/8
Philip Morris	62 1/8	63 7/8
Procter & Gamble	62 1/8	62 1/4
Sears Roeb. and Co.	46 7/8	48 1/8
Texaco	63	63 3/8
Union Carbide	34 3/8	34 1/8
United Tech.	61 1/4	60 3/8
Westinghouse El.	14	13 7/8
Woolworth	16	15 1/4

LONDRES, 26 octobre ↓ Repli marginal

La Bourse de Londres a très légèrement reculé mercredi 26 octobre, l'ouverture négative de Wall Street et l'affaiblissement des marchés obligataires lui ayant fait perdre tous ses gains initiaux. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 1 point à 2 999,9 après avoir compté jusqu'à 22 points de hausse à la mi-journée. Environ 614,1 millions d'actions ont été échangées contre 569,3 millions la veille.

Les opérateurs prévoient que le marché va continuer à avoir son regard fixé sur l'évolution des marchés américains dans l'attente des chiffres du PIB pour le troisième trimestre, publiés vendredi.

Du côté des valeurs, les pétrolières ont poursuivi leur progression, bénéficiant de résultats trimestriels meilleurs que prévu annoncés par les groupes américains. BP a gagné 2,5 pence à 413,5, Enterprise Oil 3 pence à 375 et Shell Transport and Trading 6 pence à 700.

VALEURS	Cours du 25 oct.	Cours du 26 oct.
Allied Lyons	5,75	5,76
BP	4,10	4,14
BTR	3,02	3
Cadbury	4,27	4,24
Glaxo	5,84	5,80
GUS	5,57	5,55
ICI	7,98	7,97
Reuters	4,57	4,49
RTZ	8,58	8,49
Shell	6,95	6,98
Unilever	11,13	11,20

TOKYO, 27 octobre ↑ Nouvelle avance

De bons résultats semestriels de grandes sociétés japonaises et la relative stabilité du dollar ont permis à la Bourse de Tokyo de finir en hausse jeudi 27 octobre. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 50,01 points, soit 0,25 %, à 19 796,36 points. Le volume des échanges est resté maigre, 210 millions de titres seulement ont changé de mains contre 190 millions la veille.

Cette nouvelle progression s'est effectuée en dépit de la très mauvaise tenue de l'action Japan Tobacco Inc. (JT) que l'Etat vient de mettre sur le marché.

VALEURS	Cours du 26 oct.	Cours du 27 oct.
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 770	1 770
Fuji Bank	2 150	2 150
Honda Motors	1 650	1 690
Matsushita Electric	1 590	1 600
Mitsubishi Heavy	770	773
Sony Corp.	5 810	5 830
Toyota Motors	2 100	2 090

CHANGES

Dollar : 5,1125 ↓

Le dollar fléchissait jeudi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,1125 francs contre 5,1225 francs mercredi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark reculait également à 3,4227 francs contre 3,4242 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	26 oct.	27 oct.
Dollar (en DM)	1,4937	1,4950

TOKYO	26 oct.	27 oct.
Dollar (en yens)	96,94	96,88

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 oct.) ...... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (26 oct.) ...... 4 15/16 %

BOURSES

PARIS

	25 oct.	26 oct.
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 824,42	1 831,54
(SBF, base 1000 : 31-12-90) Indice SBF 120	1 263,75	1 268,37
Indice SBF 250	1 227,86	1 231,77

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	25 oct.	26 oct.
Industrielles	3 850,59	3 848,23

LONDRES (indice « Financial Times »)

	25 oct.	26 oct.
100 valeurs	3 000,90	2 999,90
30 valeurs	2 301,70	2 298,50

FRANCFORT

	25 oct.	26 oct.
Dax	1 974,63	2 020,50

TOKYO

	26 oct.	27 oct.
Nikkei Dow Jones	19 746,35	19 796,36
Indice général	1 566,94	1 568,44

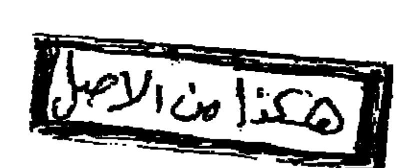
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

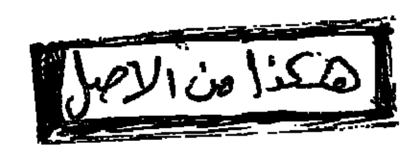
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,1120	5,1150	5,1113	5,1153
Yen (100)	5,2758	5,2845	5,3189	5,3292
Ecu	6,5221	6,5276	6,5155	6,5232
Deutschemark	3,4193	3,4237	3,4229	3,4285
Franc suisse	4,0987	4,1045	4,1146	4,1220
Lire italienne (1000)	3,3503	3,3546	3,3246	3,3302
Livre sterling	8,3623	8,3698	8,3558	8,3650
Peseta (100)	4,1110	4,1168	4,0864	4,0937

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 7/8	5	5 9/16	5 11/16	5 7/8	6
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 7/8	6	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 3/4	4 7/8	5	5 1/8	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 1/2	3 5/8	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 3/4	9	9 1/4
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 7/8	6	6 7/16	6 9/16
Peseta (100)	7 3/8	7 5/8	7 3/4	8	8 3/16	8 7/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 27 OCTOBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,73 % (1844,93)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
6180	EDF-GDF 3%	6180	6180	—
1031	B.N.P. (T.P)	1035	1036	+0,10
1045	Cr.Lyonnais(T.P.)	1005	996	-0,90
1981	Renault (T.P.)	1750	1731	-1,09
2100	Rhone Poulenc(T.P)	2870	2870	—
1150	Saint Gobain(T.P.)	1161	—	—
1068	Thomson S.A (T.P)	1670	1670	—
546	Accor 1	545	551	+1,10
705	Air Liquide 1	697	698	+0,14
465	Alcatel Alsthom 1	464,40	464,90	+0,11
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
430	Dassault-Aviation 1	415	—	—
355	Dassault Electro 1	383,50	384	+0,13
2890	De Dietrich 1	2550	2570	+0,78
400	Degremont 1	418	423	+1,20
60	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	60,50	60,85	+0,58
63,70	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	53	52,80	-0,38
340	DMC (Dollfus Mi)1	377	320,20	+1,01
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
815	LVMH Moet Vuitton 1	809	809	—
445	Lyonnaise Eaux 1	438	441,30	+0,75
369	Marine Wendel 1	370	380	+2,70
101	Matra-Hachette 1	102	102,30	+0,29
78	Metaleurop 1	76,70	78,50	-0,26
11,50	Metrologie Inter.1	10,65	10,80	+1,41
225	Michelin 1	213	212,50	-0,23
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
865	Sodexho 1	880	873	-0,80
127	Sogenal (Ny) 2	127	—	—
1920	Sommer-Allibert 1	1870	1900	+1,60
380	Sophia 1	396	385	-2,78
445	Sovac 1	426,10	425	-0,26
240	Spie Batignolles 1	240	249,50	+3,96
630	Strafor Facom 1	645	625	-3,10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
38	Guinness Plc 1	38	38	—
18,50	Hanson Plc 1	18,80	18,80	—
58	Harmony Gold 1	53,35	53,25	-0,19
475	Hewlett-Packard 1	472,20	479,70	+1,59
52	Hitachi 1	51,65	52,10	+0,87
1120	Hoechst 1	1084	1097	+1,20
385	I.B.M 1	377,80	381	+0,85
63	I.C.I 1	66,45	66	-0,68
440	I.T.T. 1	444,90	436,20	-1,96
275	Ito Yokado 1	273	274,90	+0,70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B T P (lu cat) 2	18,20	18,20
Cambodge	935	—
Carbone Lorraine 2	645	645
Case Poclain	25,90	—
CBC 1	255	254
Centenaire Blanzy	304,20	—
Caragen Holding	27,20	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	312	313
C.I.T.R.A.M. (B)	3300	—
Cpt Lyon Alem.2	343	343
Concorde-Ass Risq2	800	—
Gpe Vallond ex.CMP	20,05	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Soudure Autogene	800	805
Sovabail	408	—
Taittinger 1	2520	—
Tour Eiffel	280,70	—
Elyo(ex.Uflner) 2	300,30	300,30
Vicat 2	551	550
Virax	128	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.N.I.M 1	833	865
Codetour	193	—
Creeks	138	—
Dauphin OTA	330	—
Devanlay 2	1000	—
Labor.Dolisos	175	—
Editions Belfond	90	—
Europ Propulsion 2	300	317,50
Finabail 2	140	137
Finacor 2	152	152
GLM S.A.	420	—
Gravograph ■	188,40	—
I.C.C. 2	180	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sylea 2	438,80	437
Sefco (Ly)	172	—
Sopra 2	300	300
TF1-1	521	521
Thermador Hold(Ly)	410	400
Unilog 2	283	283
Union Assur.Fdal	549	539
Viel et Cie #	282	200
Vilmorin et Cie#2	377	381,80

Sicav (sélection) 26 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecur. Trésorerie	2889,55	2889,55
Ecur. Trimestriel	1942,85	1922,82 ◆
Elanciel D.	117,95	114,51
Elicash	842880,88	842880,88 ⁘
Emergence Poste D	100,84	97,90
Energia	359,40	343,10
Eparcic	4343,28	4343,28
Eparcourt-Sicav	200,96	200,46 ◆
Epargne-Unie	1445,24	1409,99
Eufi Cash capi.	9369,68	9369,68 ◆
Eurco Solidarité	1170,23	1158,64
Eurocic Leaders	1228,73	1191

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oblifutur	3219,08	3158,06
Oblig. tres cat.	202,13	199,14 ◆
Oblilion	1577,06	1561,45
Obliséconth Sicav	15532,47	15532,47
Oblitys D	506,63	488,14
Oraction	1572,39	1534,04
Pervalor	608,30	596,37
Plénitude D	148,51	144,18
Poste Croissance C	3221,54	3218,32
Poste Gestion C	39589,20	39589,20
Première Oblig. C	11586,86	11588,86
Première Oblig. D	10784,91	10779,52

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valorg	2372,97	2370,60
Valrex	31836,53	31828,62
Winterthur St-Honoré	247,06	236,86

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,1065	5,1225	4,85	5,45
Ecu	6,5185	6,5260	—	—
Allemagne (100 dm)	342,4200	342,4200	330	354
Belgique (100 F)	16,6335	16,6380	16,05	17,15
Pays-Bas (100 fl)	305,5100	305,5300	293	315
Italie (1000 lires)	3,3435	3,3610	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,6800	87,7100	82,50	90,90
Irlande (1 iep)	8,2420	8,2770	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3615	8,3745	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2240	2,2225	2	2,55
Suisse (100 f)	411,3200	409,8000	398	422
Suède (100 krs)	72,5000	72,5300	66	78
Norvège (100 k)	78,7100	78,7700	73	82
Autriche (100 sch)	48,6470	48,6510	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1045	4,1110	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3500	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,7756	3,7993	3,50	4,10
Japon (100 yens)	5,2715	5,2810	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/10
Or fin (kilo en barre)	63800	64000
Or fin (en lingot)	64150	64300
Napoléon (20f)	371	371
Pièce Fr (10 f)	330	—
Pièce Suisse (20 f)	373	372
Pièce Latine (20 f)	373	372
Souverain	469	465
Pièce 20 dollars	2540	2560
Pièce 10 dollars	1300	1300
Pièce 5 dollars	700	—
Pièce 50 pesos	2395	2395
Pièce 10 florins	390	387

Matif (Marché à terme international de France)
26 octobre 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 160 901			
Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	108,68	108,14	109,50
Précédent	108,92	108,14	109,72

CAC 40 A TERME — Volume : 45 196			
Cours	Oct. 94	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1833	1838,50	1845
Précédent	1824	1831,50	1840

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ⁘ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

Une nouvelle livraison de « Manière de voir »

Le modèle français en question

Le Monde diplomatique vient de publier le 23e numéro de la collection « Manière de voir ». Il réunit, sous le titre « Le modèle *français en question », une tren*taine d'articles passionnants.

La France a longtemps voulu être un modèle. La Révolution française n'avait-elle pas valeur universelle ? Le thème est ici le démantèlement des grandes traditions : *la planification écono*mique, la cohésion sociale, la centralisation jacobine, la défense nucléaire, la politique néocoloniale en Afrique et l'exception culturelle. La fin de l'exception française en somme.

Du point de vue économique, c'est un fait que le néolibéra*lisme a soufflé* sur l'Europe, France comprise. La gauche a *« réconcilié les Français et leurs entreprises »*, la droite a popularisé le capitalisme et l'accès à la Bourse. La recherche de la modernité et de la compétitivité *a supprimé des emplois* et accentué les inégalités. La théorie des bénéfices en chaîne s'est révélée une illusion, en France comme ailleurs. Les auteurs mettent en question les privatisations et, en particulier, la déna*tionalisation de l'un des princi*paux instruments de politique économique : la Banque de France. Il est vrai que la façon dont le franc fort a été attaqué et forcé dans une défense élastique *peut donner à réfléchir*.

Sur le plan social, la France a *subi, comme ses partenaires*, l'avalanche des problèmes sociaux : chômage massif et de longue durée, paupérisation des plus pauvres, drame des cités-banlieues à la dérive, montée de la criminalité. L'idée qu'elle aurait pu y faire face *si l'Etat* avait gardé son pouvoir sur *l'économie semble bien* optimiste. Quant à la xénophobie, s'il est vrai qu'elle fournit un bouc émissaire commode, elle n'était pas voulue par l'Etat, et les élites politiques du pouvoir n'étaient pas asservies aux *« fantasmes identitaires »* que dénoncent nos auteurs. La France a refusé le multiculturalisme à la britannique, qui permet d'enfermer ceux qui sont différents dans des ghettos où leur différence s'accentue, mais aussi la discrimination positive à l'américaine, qui peut remplacer une injustice par une autre.

Elle cherche à trouver une *forme d'intégration à la fran*çaise, un modèle nouveau où *l'on affirme* le droit très haut quitte à tolérer, sur le terrain, un certain écart entre la norme et son application. Le plus grand bouleversement des dix dernières années, le plus grand changement opéré sous M. François Mitterrand, c'est la décentralisation. Un transfert de responsabilités du centre à la périphérie. Cela aurait pu constituer un nouveau modèle car, en principe, l'Etat n'a pas été affai*bli et l'unité nationale est intacte*. Le bilan en est encore incomplet *mais nos* auteurs montrent que la délocalisation est loin d'être une panacée et les jacobins ont beau jeu de souligner la faiblesse du contrôle démocratique des pouvoirs locaux, la nécessité de séparer et de contrôler les *nouveaux pouvoirs*.

La politique de défense fondée *sur une dissuasion nucléaire*, fleuron de l'héritage gaullien, *n'a pas* été remise en question pour cause d'inefficacité mais de changement mondial, après l'effondrement du bloc soviétique et l'évolution de l'Europe. La France se trouve ici devant un problème difficile car elle ne peut en même temps conserver la maîtrise de sa défense *nucléaire, maintenir* sa crédibilité et en partager le coût et la responsabilité avec ses partenaires. La perte d'emplois directs dans les industries d'armement en Europe est dra*matique chez les principaux* pays producteurs, notamment en France et au Royaume-Uni, malgré un freinage artificiel venu du désir de ne pas accroître le chômage et de l'action des groupes d'intérêts.

Et la coopération ? La France s'était bien sortie de l'Afrique, *grâce au général* de Gaulle et à l'autodétermination. Aujourd'hui il n'est question que de « politique africaine commune » de l'Europe avec ce que cela implique de rupture des liens sentimentaux et culturels *forgés par une histoire* commune.

Reste l'exception culturelle. On trouve dans le chapitre qui lui est consacré une défense intelligente de la loi Toubon sur le parler français à côté d'une critique *au vitriol des séries qui dif*fusent « l'amour toujours » et *d'un appel à l'aide du cinéma.*

Le tableau dressé de la France d'aujourd'hui est fort stimulant intellectuellement, mais sombre et lucide pour mieux inciter à la réflexion.

MONICA CHARLOT
professeur à l'Université Paris-III

▶ **« Le modèle français en question », Manière de voir, n° 23 (trimestriel), 98 pages, 42 F.**

CARNET

Naissances

Roxane et Alexandre
sont heureux d'annoncer la naissance *de*

Maximilian,

chez Christine et Alain VALLÉE,
le 21 octobre 1994.

Brigitte REMY et Claude FISCHLER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaëlle FISCHLER,

le 4 octobre 1994, à Paris.

Anniversaires de naissance

– Seize ans déjà.

Tout ce chemin fait ensemble, dans la vie et sur les sentiers !

Quel bonheur !

Bon anniversaire

Paul-Mathieu.

De la part de
Philippe et Josette, Eric, François, Charlotte, Jean-Marc, Emmanuelle et Frédéric.

Décès

– Mme Arfeux,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice ARFEUX,
ancien secrétaire général de l'UNAF,

survenu le 22 octobre 1994.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

– Xavier et Laure Barnouin,
Mme Juliette Barnouin,
Mme Janine Baret,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves BARNOUIN,

survenu le 20 octobre 1994, à l'âge de cinquante ans.

Le dépôt des cendres a eu lieu le *24 octobre, à Saint-Julien-de-Peyrolas* (Gard).

– Mme René Combes,
Mme Michel Combes,
Christine et Dominique Pelletier,
et leurs enfants,
Jérôme Combes,
Jacques et Pascale Combes,
Valérie et Christophe Desjardins,
et leurs enfants,
Rémi et Sylvie Combes,
et leurs enfants,
Les frères et sœurs,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Michel COMBES,
capitaine de vaisseau (ER),

le 25 octobre 1994, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 29 octobre, à 14 h 30, à Saint-Martin-Sainte-Catherine (Creuse).

118, rue Cardinet,
75017 Paris.

– Nous avons appris le décès brutal de

Serge EPHOEVI-GA,

survenu le 23 octobre 1994, à l'âge de vingt ans.

Ses obsèques auront lieu le vendredi *28 octobre, à 9 heures, en l'église* Sainte-Mathilde, 33, rue Lucien-Voilin, à Puteaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu à Quimper dans le caveau familial.

24, allée Henri-Sellier,
Groupe Lorilleux, AE 1183,
92800 Puteaux.

[Serge était le fils de notre ancien collaborateur Samuel, dit Sam, qui a officié au télex du *Monde* de mars 1965 jusqu'à son départ en retraite anticipée en mars 1994. La direction du *Monde* et tous ses nombreux amis lui présentent leurs condoléances attristées et leur témoignage de *sympathie*.]

– Mme Aimé Lehalle,

Pascale Lehalle et Jacques Courbot,
Pierre et Evelyne Lehalle,
Francine Lehalle,

Caroline et Jean-Philippe Allaire,
Henri et Valérie Courbot,
Marie, Julie et Elsa Lehalle,
Charles-Albert, Corinne
et Edouard Lehalle,
ont la douleur de faire part du décès de

Aimé LEHALLE,
ingénieur-constructeur,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père,

survenu le 26 octobre 1994 à Paris.

L'inhumation aura lieu le vendredi 28 octobre, à 9 heures, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

– Mme Herta Liebknecht,
sa femme,
Mme Marianne Oberhuber,
sa fille,
Lucas, Nicolas, Wanaco et Mariella Oberhuber,
ses petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Robert LIEBKNECHT,
artiste-peintre,

le 26 octobre 1994, dans sa quatre-*vingt-douzième année.*

La cérémonie d'adieu aura lieu le samedi 29 octobre, à 10 heures, au funérarium des Batignolles, 10, rue *Pierre-Rebière, Paris-17e.*

Fils de Karl Liebknecht, il a fait ses études à Berlin et à l'Ecole des beaux-arts de Dresde. A quitté l'Allemagne en 1933, a été déchu de la nationalité allemande par les nazis. A vécu en France depuis, sauf de 1943 à 1945 en Suisse. Interné au camp des « Milles » en 1939. Il a exposé ses œuvres en France, en Suisse, aux *Pays-Bas* et en Allemagne.

99, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– Les amis de Robert et Herta Liebknecht
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, le 26 octobre 1994, de

Robert LIEBKNECHT,
artiste-peintre.

Sa culture, qu'il nous a si généreuse*ment fait partager, et son œuvre ont été* et demeurent une source d'enrichissement pour tous.

– M. et Mme Jean-Pierre Meurillon,
ses enfants,
M. et Mme Renaud Meurillon,
M. et Mme Didier Giroguy,
ses petits-enfants,
Adrien, Albane, Gaétane,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme MEURILLON-DOLEZ,
née Olga Parat,

rappelée à Dieu le 23 octobre 1994, *dans sa quatre-vingt-sixième année.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 31 octobre, à 11 heures, en l'église d'Usson-du-Poitou (Vienne), suivie de l'inhumation au cimetière.

Ni fleurs ni couronnes. Des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, avenue Kléber,
78110 Le Vésinet.

– *Mme Régine Herer, née Chevalier*,
son épouse,
Frédéric, Bertrand, Christophe,
ses enfants,
Ana, Michèle, Claudie,
ses belles-filles,
Alexandre, Aurélien, Cécile, Clara, David, Grégoire, Jérôme, Lucie, Marek,
ses petits-enfants,
Parents, alliés et amis,
font part du décès de

Siegbert HERER,
Ingénieur ECP 49,

survenu le 25 octobre 1994 dans sa soixante-quatorzième année, à la suite d'une longue et pénible maladie.

Conformément à son vœu, son corps *a été légué à la faculté* de médecine de Paris.

79, rue Marcelin-Berthelot,
78400 Chatou.

Avis de messes

Marie-Anne HAMEAU,
née Batoloff,

a quitté sa famille et ses amis, le 6 novembre 1984.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le samedi 5 novembre, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

Messes anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire de la disparition de

François MELCHIOR,

une messe sera célébrée à son intention le lundi 31 octobre 1994, à *18 heures*, en l'église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e.

Anniversaires

– A l'occasion du cinquième anniversaire de la disparition de

René FAURE,
ancien président de la Société des eaux de Marseille,
ancien directeur du Centre d'études nucléaires de Cadarache.

Sa famille demande à ceux qui l'ont connu et estimé de garder son souvenir.

– Toute la famille, les amis, les étudiants péruviens de

Alain GUEZ,
physicien,

en ce jour anniversaire de sa mort se *souviennent de lui avec affection...*

Dix ans déjà ! 28 octobre.

– La famille, les amis, les élèves du

docteur Emile HÉNOCQ

rappellent à tous ceux qui l'ont aimé qu'il nous a quittés voici une année.

Nous ne l'oublierons jamais.

– 28 octobre.

Il y a un an,

Annie RAYNAUD

nous quittait.

Elle vit dans le souvenir de ceux qui l'ont aimée.

Souvenirs

Joëlle, Marie, Gabrielle CURAN
28 octobre

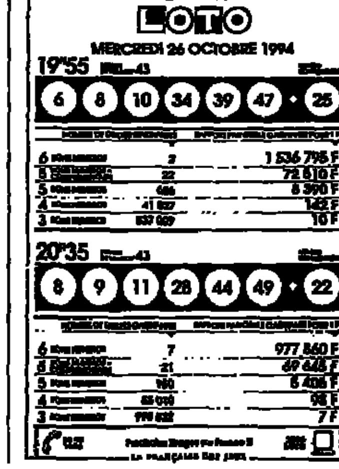
Dominique, Antoine, Maïlys.

Conférences

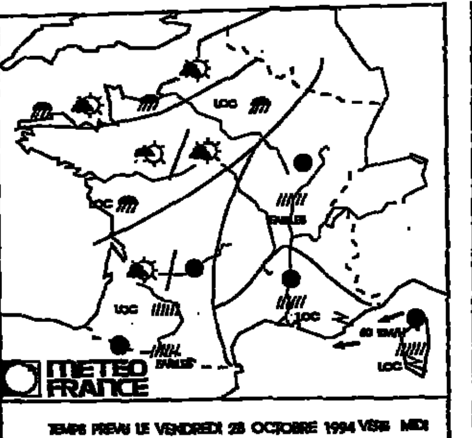
– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne : l'université permanente *organise, de novembre 1994 à avril* 1995, des cycles de conférences en Archéologie et Histoire de l'art, suivis de visites de sites archéologiques, d'ateliers et de musées.

Neuf thèmes seront traités en six séances. Première séance le lundi 7 novembre 1994.

Inscriptions et renseignements auprès du Centre d'éducation permanente, 6, rue Jean-Calvin, Paris-5e. Contact : Sylvie Sourmail, au 44-08-74-75.



MÉTÉOROLOGIE



Vendredi : nuages et pluies. – La plupart des régions subiront des nuages abondants accompagnés de pluies. Les régions les moins touchées seront la Bretagne, les Pays de la Loire, la Norman*die, l'Ile-de-France, le Nord-Picardie et Champagne*-Ardennes : éclaircies et passages nuageux se succèderont durant la journée : ces derniers pourront parfois donner une courte averse, surtout près des côtes de la Manche.

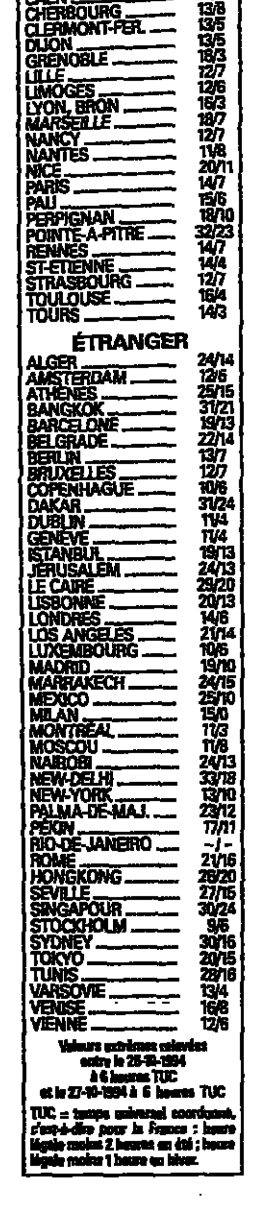
Le Poitou-Charentes, le Centre, la Bourgogne et la Lorraine subiront une matinée pluvieuse tandis qu'une amélioration se produira l'après-midi.

Partout ailleurs, le ciel restera gris tout au long de la journée, avec des pluies abondantes sur le Languedoc, le Roussillon puis la Provence. Ailleurs, les pluies seront plus faibles et plus intermittentes : elles tendront à s'atténuer l'après-midi.

Les températures seront dans les normes de saison : les minimales seront comprises entre 5 et 9 degrés sur la moitié nord, entre 9 et 11 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 14 degrés sur les rivages de la Méditerranée ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 11 et 14 degrés sur la moitié nord, entre 13 et 16 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 20 degrés sur les régions méditerranéennes.

Les vents seront partout faibles ou modérés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

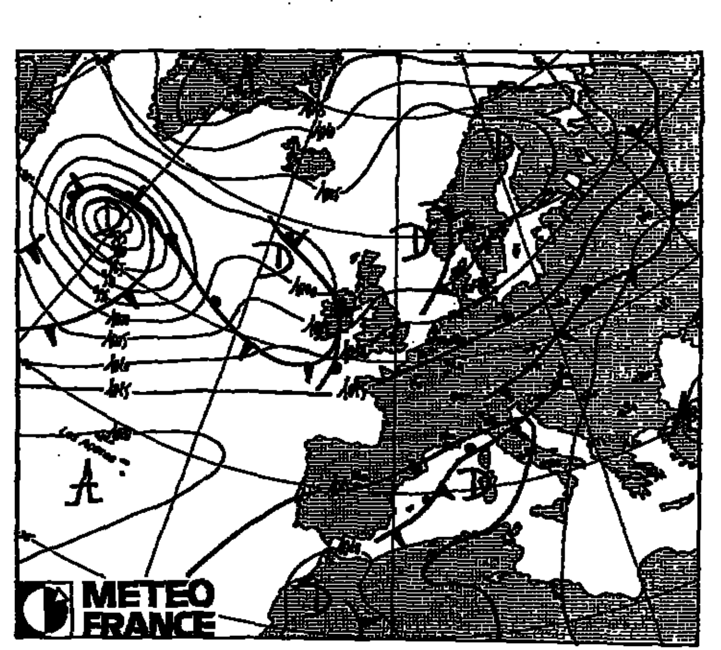


TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	20/9
BIARRITZ	16/5
BORDEAUX	15/6
BOURGES	14/6
BREST	13/9
CAEN	12/7
CHERBOURG	13/8
CLERMONT-FER.	13/5
DIJON	13/5
GRENOBLE	18/3
LILLE	12/7
LIMOGES	12/6
LYON, BRON	16/3
MARSEILLE	18/7
NANCY	12/7
NANTES	11/8
NICE	20/11
PARIS	14/7
PAU	15/6
PERPIGNAN	18/10
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	14/7
ST-ETIENNE	14/4
STRASBOURG	12/7
TOULOUSE	16/4
TOURS	14/3
ÉTRANGER	
ALGER	24/14
AMSTERDAM	12/6
ATHÈNES	25/15
BANGKOK	31/21
BARCELONE	19/13
BELGRADE	22/14
BERLIN	13/7
BRUXELLES	12/7
COPENHAGUE	10/6
DAKAR	31/24
DUBLIN	11/4
GENÈVE	11/4
ISTANBUL	19/13
JÉRUSALEM	24/13
LE CAIRE	29/20
LISBONNE	20/13
LONDRES	14/6
LOS ANGELES	21/14
LUXEMBOURG	10/6
MADRID	19/10
MARRAKECH	24/15
MEXICO	25/10
MILAN	15/0
MONTRÉAL	11/3
MOSCOU	11/8
NAIROBI	24/13
NEW-DELHI	33/18
NEW-YORK	13/10
PALMA-DE-MAJ.	23/12
PÉKIN	17/11
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	21/16
HONGKONG	26/20
SÉVILLE	27/15
SINGAPOUR	30/24
STOCKHOLM	9/5
SYDNEY	30/16
TOKYO	20/15
TUNIS	28/16
VARSOVIE	13/4
VENISE	16/8
VIENNE	12/6

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-10-1994 à 6 heures TUC et le 27-10-1994 à 6 heures TUC

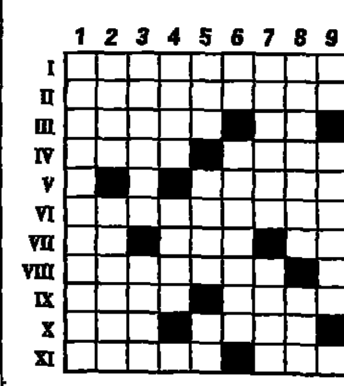
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 29 OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6419



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui préfère l'aiguille au ballon. – II. Sont toutes fraîches *quand elles* viennent de tomber. – III. Pour un mari, ce que n'est évidemment *pas sa moitié.* Redevient neuf quand on arrive au bout. – IV. Va *et vient. Consolide les effets.* – V. Se fait avec des choux quand elle est montée. – VI. Mettre le blé en paquets. – VII. Pour un oui d'autrefois. Dans le vocabulaire d'un charretier. *Une certaine* tonalité. – VIII. Est le premier à *supporter un inconvénient.* – IX. Ardente, lors d'une éruption. Evalua un volume. – X. Choix. Se plia. – XI. Bien exprimé. Etendue dans le désert.

VERTICALEMENT

*1. Il faut remonter pour les cher*cher. – 2. N'a pas besoin de somnifère. Peut être exposée au salon quand elle est morte. – 3. Pas digne d'un grand. Est malade *quand il y a des calculs.* – 4. Un peu plus, sera mort. Quand il y en a, ce n'est pas nul. – 5. Apparus. *N'est* pas complet quand il est blanc. Adverbe. – 6. Pronom. *Quand elle* est honnête, on n'a pas besoin de compter. – 7. Des gens qui ont un certain charme. Adversaire d'un Charles. – 8. Qui ont fait leurs preuves dans la *résistance. N'est* pas le grand méchant loup. – 9. Un peu d'essence. En Catalogne.

Solution du problème n° 6418

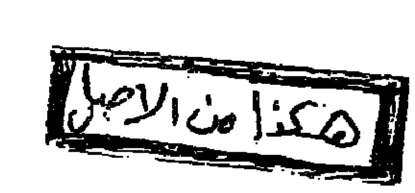
Horizontalement

I. Anecdotes. – II. Satiriste. – III. Singulier. – IV. Otais. Gré. – V. Man. – VI. Té. Aunée. – VII. Immortel. – VIII. Mue. Nesle. – *IX. Soir. El.* – X. Nos. Casse. – XI. Tuerait.

Verticalement

1. Assortiment. – 2. Naît. Emu. Ou. – 3. Etna. Messe. – 4. Ci-gît. – 5. *Drus.* Arnica. – 6. Oïl. Muterai. – 7. Tsiganes. St. – 8. Eternelles. – 9. Séré. Elée.

GUY BROUTY



هكذا من الأصل

JEUDI 27 OCTOBRE

TF 1

17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement :** Le Bébête Show (et à 0.00).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Cinéma : Crocodile Dundee 2.** □ Film australien de John Cornell (1988).
22.50 **Magazine : Famille, je vous aime.** Présenté par Isabelle Quenin. Invitée : Maria Pacôme. Les journaux de famille ; La maison de Jean Giono ; Le bal des débutantes ; L'organisation de la rue famille ; La saga des jumelles ; L'anniversaire d'une centenaire à Pau.
0.05 **Journal et Météo.**
0.15 **Série : Commissaire Chabert.** Mort d'une fugitive, de Bruno Gantillon.

FRANCE 2

16.00 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.15). Emission présentée par Pascal Sevran. *François Valéry mène le bal.*
16.45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.12 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.45).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Claudia Cardinale, Christine Clerc, Pascal Obispo, Dany Boon.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **▶ Magazine : Envoyé spécial.** Spécial tabac. Avec la participation du professeur Albert Hirsch, chef du service pneumologie à l'hôpital Saint-Louis.
22.35 **Expression directe.** RPR.
22.40 **Cinéma : Tant qu'il y aura des hommes** ■ Film américain de Fred Zinnemann (1953).
0.30 **Journal et Météo.**
1.05 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu ; Peter Pan ; Il était une fois la vie : la peau.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Toulouse.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
18.50 **Un livre, un jour.** Anthologie bilingue de la poésie italienne.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : Deux flics à Downtown.** □ Film américain de Richard Benjamin (1989).
22.35 **Météo et Journal.**
23.05 **Documentaire : Les Brûlures de l'Histoire.** La Toussaint rouge : le 1er novembre 1954, la guerre d'Algérie commence, de Patrick Rotman et Robert Mugnerot. Historien : Yves Courrière.
0.00 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Des souris et des hommes.** ■ Film américain de Gary Sinise (1992).
15.20 **Magazine : L'Œil du cyclone.** *Le grand tout sinon rien.*
15.45 **Surprises.**
16.05 **Cinéma : Les Blancs ne savent pas sauter.** ■ Film américain de Ron Shelton (1992).
18.00 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Bartabas.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.15 **Sport : Football.** Lyon-Bordeaux. Match de la 15e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30 coup d'envoi.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Body.** □ *Film américain de Uli Edel (1992).*
0.15 **Cinéma : Les Sorcières.** Film britannique de Nicolas Roeg (1989) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Le Million.** ■ ■ ■ Film français deRené Clair (1931, rediff.).
18.20 **Documentaire : L'Industrie du rêve.** De Philippa Grandrieux (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor etAnnette Gerlach.
19.30 **Documentaire : La Loi du collège.** Série de Mariana Otero (6e partie).
19.55 **Documentaire : Système D à la napolitaine.** De Jürgen Vogt.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : *Le grand lâchage.*** Entre chômage et mendicité. Soirée proposée par Otto Wilfert.
20.41 **Documentaire : Andalousie.** Retour à la lutte des classes, de Wolfram Pabel.
20.50 **Débat** (et à 21.40, 22.35, 23.15).
21.00 **Documentaires : Sur la touche ?** Une famille à Glasgow, de Gerd Tockau ; l'Aveugle en son jardin, d'Amadou Seitz ; les Trottoirs de l'oubli, de Bernd Schütze ; les Mains vides, de Georg Eich.
21.35 **Documentaires : Sans perspectives ?** Laissez-nous y croire !, de Françoise Davisse ; les Bacheliers de Bologne, de Carlo-Cresto Dina ; les X : la fin des privilèges, de Sophie Rosenzweig ; les Miséreux de Lisbonne, de Marie-Christine Milde.
22.35 **Documentaire : Les Nouveaux Chemins de la Ruhr.** De Bruno Funk.
23.15 **Cinéma : 27 heures.** ■ ■ Film espagnol de Montxo Armendariz (1986) (90 min).

M 6

13.25 **Téléfilm : Seule dans la pègre.** De Don Medford.
15.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.30 **Variétés : Hit Machine.**
16.55 **▶ M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; Draculito.
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** 1954, les débuts de la guerre d'Algérie.
20.50 **Cinéma : Viens chez moi, j'habite chez une copine.** ■ ■ Film français de Patrice Leconte (1980).
22.30 **Cinéma : Darkside, les contes de la nuit noire.** ■ ■ Film américain de John Harrison (1980).
0.05 **Six minutes première heure.**
0.15 **Magazine : Fréquenstar.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la raison.** Aram Khatchaturian, le méconnu. 4. Le folkloriste.
20.30 **Fiction.** Avignon 94 : Quelques poemes de Liliane Atlan.
21.32 **Profils perdus.** Antoine Meillet (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Combat-rock. 3. Impressions-rock.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Marie-Anne Lescourret (Emmanuel Levinas).
0.50 **Coda.** Américains du soir (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné les 3 et 4 décembre a la Philharmonie de Berlin) : Eine Faust, ouverture, de Wagner; Ramifications, de Ligeti; Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur op. 73, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado; sol. : Murray Perahia, piano.
22.35 **Soliste.** Idil Biret, piano.
23.00 **Ainsi la nuit.** Trio pour piano, violon et violoncelle en sol mineur op. 15, de Smetana; Trio pour piano, violon et cor en mi bémol majeur op. 40, de Brahms.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort.

Les interventions à la radio

O'FM 99.9, 19 heures : Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale « Le Grand'O » (« O'FM-*la Croix* »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La grenouille et le présenciel

A quiconque a déjà tenté sans succès de programmer un four à micro-ondes, cette « Marche du siècle » était fortement déconseillée. On y fit la connaissance d'Internet, ce réseau informatique mondial qui permet à ses adeptes d'accéder à des milliers de banques de données. Dernier-né des mythes planétaires américains après Mickey, le Coca, Spielberg et CNN, Internet, comme tous ses prédécesseurs, compte des dévots et d'irréductibles adversaires.

Les devots en firent admirer les splendeurs et les promesses. Un enfant pourrait bientôt – il pouvait déjà – envoyer son carnet de notes numérisé à papa en voyage a l'etranger. A défaut de carnet de notes, le même enfant pouvait envoyer un enregistrement de départ de la navette spatiale. Ces millions d'informations et d'échanges potentiels nous permettraient même bientôt, apprit-on, de « *restituer à la société la possibilité d'autogérer sa fraternite* ». Peut-être même, vers les années 2050, le réseau permettrait-il d'échanger des messages en temps réel entre l'hôtel Matignon et l'Hôtel de Ville de Paris. On frémissait d'impatience.

Mais les dissidents veillaient. Internet, objectèrent-ils, pourrait bien créer des « *inforiches et des infopauvres* ». Le philosophe Michel Serres – une « Marche du siècle » futuriste sans Michel Serres ne serait qu'un clavier sans souris – prit la défense du « *présenciel* », délicieuse formule désignant désormais la présence physique, charnelle, d'un enseignant dans une salle de classe. Surtout, Internet avait un défaut, résumant tous les autres : il était américain, incurablement américain.

Les adeptes haussaient les épaules. Ils préparaient leur botte secrète : une grenouille virtuelle à disséquer sur l'écran. La grenouille apparut. Elle arrivait tout droit des Etats-Unis. Comment ? Des Etats-Unis ? Une voix dissidente agacée s'éleva : « *Pourquoi aux Etats-Unis ? On n'a pas l'équivalent, en France ?* » Go home, grenouille virtuelle americaine !

Internet est-il bon ? Est-il mauvais ? La controverse théologique touchant à son terme, Cavada présentait un ouvrage intitulé « Internet pour les nuls » lorsqu'une voix, derrière lui, murmura une inaudible interruption. Et l'incroyable se produisit : Cavada s'interrompit dans son programme, se tourna à demi vers la salle, et interrogea la voix inconnue, qui lui répondit, après quoi Cavada lui répondit à son tour. On en fut frappés de stupeur. On venait d'assister à un phénomène plus ensorcelant encore qu'une démonstration d'Internet : un exercice d'interactivité entre Cavada et le public. Le présentaciel Cavada venait inopinément de se réveler compatible avec une information extraite des profondeurs présencielles de la salle. On en fut béatement réconciliés avec la technique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 28 OCTOBRE

TF 1

6.00 **Série : Intrigues** (et à 4.15).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Les aventures de Carlos.
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée vacances.** Les Bisounours ; Le Retour du roi Léo ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.05 **Club Dorothée vacances.** Sailor Moon ; Dragon Ball Z ; Jem et les hologrammes ; Goldorak ; Power Rangers ; Clip ; Jeux.
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo, Trafic infos et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.50 **Club Dorothée vacances.** Salut les Musclés ; Ricky ou la belle vie ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.20).
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.**
20.50 **Feuilleton : Les Yeux d'Hélène.** Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Jean-Pierre Bouvier (dernier épisode). *La mort de Dominique Volvani réunit tout le monde. Helène se rapproche de ses enfants.*
22.30 **Magazine : Télé-vision.** Présenté par Béatrice Schönberg. Savoir durer à la télé. Invités : Jean-Pierre Pernaut, Vincent Perrot, Thierry Roland, Eve Ruggieri, Jean-Pierre Foucault, Cendrine Dominguez, Jean-Pierre Coffe...
23.55 **Série : Agence tous risques.** La Théorie de la révolution.
0.45 **Magazine : Formule foot.** 15e journée du championnat de France de D1.
1.25 **Journal et Météo.**
1.35 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Jean Bergougnoux (SNCF) (rediff.).
1.55 **Jeu : Millionnaire.**
2.25 **TF 1 nuit** (et à 3.25, 4.05, 4.40).
2.35 **Documentaire : Atlantides.**
3.35 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.05).
4.50 **Musique.**

FRANCE 2

6.00 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Série : Les deux font la paire.**
10.15 **Chalu Maureen.** Tiny Toons ; les Premières fois ; Jeu : Le Transmorpheur.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.15).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.40).
12.59 **Journal, Bourse et Point route.**
13.45 **INC.**
13.50 ***Série : Un cas pour deux.***
14.55 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.45 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Ménie Grégoire : la dame de cœur de la radio.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.12 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et a 3.35).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Sylvie Joly, Renaud Handsen.
19.20 ***Flash d'informations.***
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **Série : Maigret.** Cécile est morte, de Denys de La Patellière d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer, Claude Piéplu. *Une jeune femme est tuée. Elle se sentait menacée et s'était confiée au commissaire Maigret.*
22.40 **Magazine : *Bouillon de culture.*** Présenté par Bernard Pivot. Jésus, cet illustre inconnu. Invités : Jacques Duquesne (*Jésus*) ; Jacques Attali (*Il viendra*) ; Jacques Potin (*Jésus, l'histoire vraie*).
23.45 ***Variétés : Taratata.*** Emission presentee par Nagui. Invité : Sting. Avec Therapy, François Rauber.
1.20 **Journal, Météo et Journal des courses.**
1.30 **Magazine : Studio Gabriel** (*2e partie, rediff.*).
2.00 **Magazine : Envoyé spécial** (rediff.).
3.30 **Dessin animé** (et à 5.00).
4.10 **24 Heures d'info.**
4.45 **Documentaire : Urti.** Droit et réalité de l'école en Côte-d'Ivoire.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** *Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mimi Cracra ; Les Histoire du père Castor ; Les Aventures de Tintin :* le Temple du soleil.
8.25 **Les Minikeums.** Twinkle ; Huckleberry Finn ; Les Trois Mousquetaires ; Sandokan ; Les Quarx ; Fais-moi peur : Coup de bleu dans les étoiles.
11.10 **▶ Magazine : Emplois du temps.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invitée : Chantal Goya.
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu ; Peter Pan ; Il était une fois la vie : la bouche, les *dents.*
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Comédie des apparences*, de Jean-Denis Bredin.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 ***INC.***
20.50 **Magazine : Thalassa.** Présenté par Georges Pernoud. Bruits de fond, de Thibault Roman, Daniel Brosset et René Heuzet. *Ecoute à bord du sous-marin Saphir.*
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Marie-Paule Belle. Afrique du Sud : la magie de l'argile, de Catherine Monfajon et Frédéric Tonolli ; République dominicaine : le monument mal-aimé, de Daniel Grandclément et Jérôme Roguez ; Danemark : retour à l'âge de fer, de Corine Glowacki et Philippe Bigot.
22.50 **Météo et Journal.**
23.15 **Magazine : Passions de jeunesse.** Présenté par Christine Ockrent. Invité : Eddy Mitchell.
0.10 **Court métrage : Libre court.** Le Bledia, d'Olivier Legan avec Anne Roumanoff, Olivier Loustau, Alix Mathurin.
0.25 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.00 **Musique : Cadran lunaire.** *Rhapsodie hongroise*, de Liszt, par Eldan Nebolsin, piano (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.44).
7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** Doug.
7.55 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
8.55 **Cinéma : Les Sorcières.** ■ Film britannique de Nicolas Roeg (1989). Avec Anjelica Huston, Jasen Fisher, Mai Zetterling. *Conte avec potion magique et maléfices.*
10.23 **Flash d'informations.**
10.25 **Surprises** (et à 17.50, 4.10, 6.50).
10.35 **Cinéma : La Peau douce.** ■ ■ Film français de François Truffaut (1964). Avec Jean Desailly, Françoise Dorleac, Nelly Benedetti. *Les malentendus de l'amour et la fragilité de l'homme.*

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. En direct de Bordeaux, thème : centre de rééducation de Bordeaux.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : L'Arme fatale 3.** □ Film américain de Richard Donner (1992). Avec Mel Gibson, Danny Glover, Joe Pesci. *Une troisième mouture qui tourne à vide.*
15.30 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
16.00 **Cinéma : La Nuit américaine.** ■ ■ ■ Film français de François Truffaut (1973). Avec Jacqueline Bisset, Valentina Cortese, Jean-Pierre Leaud. *Admirable realisation pirandellienne.*
18.00 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Randy Newman.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : Des enfants dans les arbres.** De Pierre Boutron, avec Robin Renucci, Isabel Otero. *Dans le sud-ouest de la France pendant l'Occupation.*
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Magazine : Jour de foot.**
23.05 ***Cinéma :*** **La mort vous va si bien.** □ Film américain de Robert Zemeckis (1992). Avec Meryl Streep, Goldie Hawn, Bruce Willis.

0.45 **Cinéma : Les Blancs ne savent pas sauter.** ■ Film américain de Ron Shelton (1992). Avec Wesley Snipes, Woody Harrelson (v.o.). *Comedie qui prend parti contre le racisme.*
2.35 **Cinéma : Candyman.** ■ ■ Film américain de Bernard Rose (1992). Avec Virginia Madsen, Tony Todd, Xander Berkeley. *Le theme du « serial killer » renouvele par tout un jeu de fantasmes.*
4.30 **Cinéma : Portraits volés.** ■ ■ Film français de Serge Toubiana et Michel Pascal (1992). *Montage d'entretiens, de photographies, d'extraits de films autour de Truffaut.*
6.00 **Documentaire : Au fil des cimes** (53 *min*).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 22 octobre 1944 (rediff.).
17.55 **Macadam.** Haute pression sur Hambourg, de Cristoph Dreher. Avec die *Goldenen Zitronen ; Blumfeld ;* Cpt Kirk & ; Die Braut haut ins Auge ; Alfred Hilsberg : Rocko Schamoni (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Légendaires Européens.** 3. Le pacte, d'Antoine Gallion et Patrick Pesnot. *Les superstitions en Europe.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **▶ Téléfilm : US go Home.** *De Claire Denis,* avec Alice Houri, Jessica Tharaud.
21.45 **▶ Magazine : Premières vues.** Filmer demain. Une liberté, de Julie Bertuccelli ; Une maison avec un toit, de Jean-Pierre Lenoir ; Saudin, de Jelena Boskovic ; le Millionnaire, de Gilles Marchand ; En attendant la santé, de Bernd Sahling.
22.40 **Cinéma : La Veillée.** ■ Film espagnol de Jose-Maria Martin Sarmiento (1983). Avec *Felix Canal, Mercedes Calvete,* Isaac Fernandez (v.o.).
0.35 **Documentaire : Le Philosophe Karl Raimund Popper.** 3. Laissez mourir les théories, pas les hommes, d'Uwe Zimmermann (45 *min*).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.40).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique** (et à 14.30). Télé-achat.
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.05, 1.15).
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : Mon grand-père est génial.** *De Karen Arthur, avec Kirk* Douglas, Bruce Boxeitner.
15.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.00 **Magazine : Hit Machine.**
16.55 **▶ M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; Draculito.
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Magazine : Vu par Laurent Boyer.** L'actualité du spectacle.
20.05 ***Série : Notre belle famille.***
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Visions de meurtre.** De Michael Rhodes, avec Barbara Eden, James Brolin.
22.25 **Série : Mission impossible.**
23.20 **Magazine : Sexy Zap.**
23.50 **Six minutes première heure.**
0.00 **Série : L'Exile.**
0.50 **Magazine : Culture rock** (et à 6.05).
2.30 **Rediffusions.** *Fréquenstar ;* Jazz 6 ; Raid de l'amitié ; Salsa opus 2 (Colombie) ; Blues for two ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la raison.** Aram Khatchaturian, le méconnu. 5. L'intimiste ou le moderniste.
20.30 **Le Banquet.** Conversations philosophiques. Avec Robert Misrahi, Robert Maggiori et Jean Salem.
21.32 **Musique : Black and Blue.** Sonny + 2. Avec Georges Pacynski et Paul Benkimoun.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Combat-rock. 4. Latitudes-rock.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Americains du soir (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (émis de Leipzig) : Concerto pour piano et orchestre n° 1 en mi mineur op. 11, de Chopin ; *Stabat Mater,* de Cherubini, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la MDR, dir. Mark Gorenstein.
22.35 **Soliste.** Idil Biret, piano.
23.00 **Ainsi la nuit.** Quatuor pour piano et trio à cordes n° 1 en ut *mineur op. 15, de Faure; Sérénade* pour flûte, harpe et cordes op. 30, de Roussel.
0.05 **Jazz club.** Par Claude Carriere.

Les interventions à la radio

Europe 1, 18 h 20 : Jacques Chaban-Delmas (« Découvertes »).

Le Monde

PIERRE GEORGES

Le sexe des poussins

LA justice n'a pas toujours que des ministres à se mettre sous la dent. Elle fonctionne même le plus souvent à l'ordinaire. Et, en un sens, elle est plutôt rassurante comme un moyen ingénieux de vivre en société.

Prenons une affaire de justice profonde signalée par notre correspondant dans le Gers et qui relève à la fois du droit du travail et des mœurs coutumières en matière de détermination du sexe des poussins.

Le tribunal de grande instance d'Auch a eu récemment à juger un Japonais, ce qui procède de l'exotisme, pour un délit infiniment banal : le recours à des travailleurs clandestins.

M. Hiroshi Maruta, le prévenu, exerce à Panjas l'estimable profession de sexeur de poussins. Rude tâche qui consiste à faire, dès la naissance, le tri entre poussins des choux et poussins des roses. Ce n'est, paraît-il, pas chose évidente. Le sexe de ces bébés gallinacés a la taille d'une tête d'épingle. Et pour des raisons obscures, et qui le resteront, il convient de procéder à cette vérification primale avant même le premier repas. Enfin, pour que l'affaire soit rentable, un sexeur doit s'obliger à des cadences infernales : mille trois cents poussins à l'heure, garçon-fille, fille-garçon, « les Temps modernes » version batterie d'élevage.

M. Maruta ne pouvait suffire à la tâche, la volaille gersoise prospérant. Il fit donc appel de 1990 à 1993 à de la main-d'œuvre clandestine, neuf Sud-Coréens. Sexeurs d'élite au savoir-voir incomparable, ces neuf spécialistes n'avaient ni contrat de travail, ni couverture sociale, ni bulletins de salaire. Dénoncé, M. Maruta fut comme de juste jugé et condamné, le 13 octobre, à un mois de prison avec sursis et 100 000 F d'amende. Force était restée à la loi. Les poussins désormais seraient bien gardés.

Mais qui allait désormais les « sexer » ? Des spécialistes français ? Il n'en existe guère et il ne s'en forme pas. Des spécialistes orientaux, en situation régulière cette fois ? Impossible. Car ce que la justice ordonne, la réglementation l'interdit. L'Office des migrations internationales fait vigilance qui pose des conditions strictes à l'entrée des spécialistes. Pas question de contrats à durée indéterminée, sauf garantie de salaire mensuel supérieur à 20 000 F. Pas question de contrat de six mois dit « saisonnier » pour des Coréens.

Restait, et là on rejoint Courteline, une possibilité : offrir aux sexeurs les plus efficaces du monde un contrat de deux ans dit de « qualification ». C'est-à-dire assorti d'un engagement à suivre un cycle de formation dans un pays qui n'en possède pas et où, maîtres, ils seraient devenus élèves.

Rude constat : c'est dur, l'aviculture. Surtout quand, entre droit et règlement, on ne sait plus très bien qui fait l'œuf, qui la poule, à ainsi doctement disserter sur le sexe des poussins.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté jeudi 27 octobre 1994 a été tiré à 457 095 exemplaires

Après la remise des expertises sur le coût de la villa de l'ancien ministre de l'industrie

Le mystère subsiste sur les comptes de M. Longuet

Les enquêtes et expertises ordonnées à la suite des accusations portées par le conseiller Renaud Van Ruymbeke concernant le patrimoine de Gérard Longuet ont connu, jeudi 27 octobre, des développements importants. Deux rapports d'experts semblent conforter le président du PR dans l'affaire de sa villa de Saint-Tropez. L'ancien ministre considère que *« sa présomption de bonne foi s'en trouve fortement consolidée »*. D'autre part, l'hebdomadaire *L'Express*, qui fait état d'un rapport de la police judiciaire sur Avenir 55, estime qu'au vu de l'enquête préliminaire ordonnée dans cette affaire, *« une information judiciaire visant le président du Parti républicain est désormais inévitable »*.

Le 19 septembre dernier, le juge Van Ruymbeke, que ses investigations avaient conduit à s'intéresser au financement de la villa de Gérard Longuet, avait remis au procureur général de Rennes un rapport qui mettait l'accent sur deux points en forme d'accusations : d'une part, les travaux effectués par l'entreprise Céréda, dont le siège se trouve dans la Meuse et dont le patron est un ami de M. Longuet, *« ont été très largement sous-évalués »* ; d'autre part, *« l'examen des comptes bancaires de Gérard Longuet et d'Avenir 55, entreprise unipersonnelle au nom de M. Longuet, montre que les sommes facturées et officiellement réglées par M. Longuet à la SA Céréda, soit 2,5 millions de francs, proviennent pour une large part de la COGEDIM et d'autres entreprises»*.

Les calculs du magistrat faisaient apparaître que l'entrepreneur avait payé pour ses travaux et ceux des sous-traitants un total de 4,2 millions de francs, compte non tenu des frais généraux et de la marge de l'entreprise. Il s'interrogeait sur les raisons pour lesquelles l'entrepreneur n'avait pas répercuté ce prix sur son client M. Longuet. Ce dernier ayant payé 2,6 millions de francs, M. Céréda était en effet perdant de quelque 1,7 millions.

Quelques jours plus tard, à la demande des avocats de M. Longuet, la présidente du tribunal de grande instance de Paris, Jacqueline Cochard, nommait un groupe d'experts pour *« établir la valeur de construction »* de la villa du président du Parti Républicain. Parallèlement, le parquet de Bar-Le-Duc avait ordonné une enquête préliminaire concernant la comptabilité de la Céréda SA pour voir si les sommes payées par M. Longuet à l'entrepreneur correspondaient bien au coût de la villa. Dans les deux cas, les résultats ont été en partie rendus publics mercredi 26 octobre, à l'initiative de MM. Longuet et Céréda.

Selon l'ancien ministre de l'industrie, qui avait dû remettre sa démission le 14 octobre, à la suite des remous politiques provoqués par ses démêlés avec la justice, le rapport d'experts, qui a été remis le 25 octobre au tribunal de grande instance, *« établit de façon incontestable que le coût de la construction de notre maison du Midi correspond effectivement au prix que nous avons payé »*. D'après l'entourage de Gérard Longuet, l'évaluation des deux experts parisiens agréés l'un auprès de la Cour de cassation, l'autre auprès de la cour d'appel, conclut à un coût réel de construction proche des 2,9 millions de francs payés par M. Longuet : 2,6 millions réglés à l'entrepreneur lorrain auxquels il faut ajouter 200 000 francs d'aménagements extérieurs (jardin, égoût), 300 000 francs d'honoraires d'architecte et 1,1 million de francs pour le prix du terrain, soit un coût total de 4,5 milions de francs.

M. Longuet ajoute que le rapport *« établit également que le prix de construction de cette maison s'élève à 13 025 francs du mètre carré habitable, soit un coût égal et même supérieur à celui de villas comparables, construites à la même époque et dans la même région »*. *« Notre présomption de bonne foi est donc fortement consolidée par cette expertise judiciaire civile »*, ajoute M. Longuet. L'expertise ordonnée par le Parquet de Bar-le-Duc confirmerait celle du TGI de Paris. Me Gérard Michel, avocat de René Céréda, a indiqué au cours d'une conférence de presse que les experts désignés dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte par le procureur de la République de Bar-le-Duc *« arrivent aux mêmes chiffres »* que leurs homologues parisiens. Et cela *« sans aucune concertation »*, a-t-il précisé.

« On a la preuve de l'absence d'une infraction pénale, (...) la preuve que M. Longuet a payé sa maison ce qu'elle valait », a estimé Me Michel. D'après lui, les expertises montreraient que la différence entre le coût de la construction et le prix payé par Gérard Longuet n'excède pas 100 000 francs. Cela étant, M Michel a appelé le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, à renoncer à l'ouverture d'une information judiciaire. *« Si une information était ouverte, elle n'aurait d'autre raison que politique »*, a-t-il conclu. Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie avait indiqué que les enquêtes préliminaires en cours sur le patrimoine de M. Longuet devraient déboucher *« sauf éléments nouveaux »*, à la fin du mois d'octobre, sur l'ouverture d'une information judiciaire.

Une perte de 1,76 million de francs

Ces expertises, *« qui s'apparentent à une véritable contre instruction »*, selon l'expression d'un haut magistrat, ont naturellement de quoi réconforter MM. Longuet et Céréda soumis depuis des mois à une forte pression judiciaire et médiatique. Restent qu'elles ne répondent pas vraiment aux interrogations et accusations formulées par le conseiller Van Ruymbeke dans son rapport du 19 septembre. Le magistrat ne conteste pas, à mille francs près (2,5 millions dans son rapport, 2,6 selon M. Longuet et les experts), le prix payé par Gérard Longuet en réglement des travaux de construction de sa villa.

La question qu'il se pose, entre autres, est celle-ci : pourquoi l'entrepreneur René Céréda, qui n'a pas contesté avoir déboursé la somme de 4,2 millions de francs (3,1 millions pour les sous-traitants et plus d'un million pour ses ouvriers) n'a-t-il pas répercuté cette somme, en totalité, dans la facture de M. Longuet ? En d'autres termes, si ces calculs sont justes – et ils n'ont pas été sérieusement contestés à ce jour –, pourquoi le patron de la Céréda SA aurait-il accepté de perdre sur ce chantier 1,7 million de francs ?

Le 20 septembre, interrogé par des policiers du SRPJ de Nancy, M. Céréda avait admis un écart de 1,3 million de francs. Il n'avait pas voulu les répercuter dans la facture de M. Longuet à cause d'un engagement verbal qu'il aurait pris antérieurement de s'en tenir à 2,6 millions de francs. D'après Me Michel, la distorsion de certains chiffres proviendrait d'une surévaluation par les enquêteurs des frais de travaux de sous-traitance et de main d'œuvre.

Dans son édition du 27 octobre, *l'Express* dévoile, par ailleurs, le contenu d'un rapport de la PJ parisienne consacré aux activités de la société Avenir 55, créée et animée par Gérard Longuet entre 1986 et 1993. Selon ce rapport, établi *« à la mi-octobre »* par les policiers de la sous-direction des affaires économiques et financières, Avenir 55 aurait facturé des études à plusieurs sociétés, notamment la Cogedim, le groupe de promotion immobilière dont le PDG, Michel Mauer, a été mis en examen pour *« corruption aggravée »* et placé en détention par le conseiller Van Ruymbeke (*le Monde* des 1er et 6 octobre). Or la Cogedim a commandé deux études à la société de M. Longuet, en 1990 et 1991, sur les *« immeubles intelligents »* et les *« téléports »*, dont le prix s'est élevé à plus d'un million de francs. Selon *l'Express*, ces études n'étaient ni datées ni signées, et ne portaient *« aucune indication d'auteurs »*.

Autre client d'Avenir 55, la société JMP Conseils a réglé, à hauteur de 470 000 francs, en 1990 et 1991, une étude sur les *« moyens techniques modernes de transmission de l'information à destination de particuliers »* censée avoir été réalisée en 1989. *« En l'état actuel de l'enquête*, écrivent les policiers, *il n'a pas été trouvé trace du contrat et du rapport. »* La Sofres aurait pour sa part réglé trois factures – plus de 400 000 francs au total – sans le moindre contrat, ce que l'un des dirigeants de l'institut de sondages aurait justifié par *« l'apport du carnet d'adresses »* de M. Longuet.

Enfin, la PJ aurait découvert *« huit opérations de débit au bénéfice de Gérard Longuet »*, dont le montant s'élève à 1,4 million de francs, sur le compte bancaire d'Avenir 55. Ces sommes auraient été versées sur le compte personnel de l'ancien ministre, au Crédit mutuel de la Meuse. C'est cet argent, écrit *l'Express*, qui aurait servi au paiement de René Céréda, l'entrepreneur chargé de la construction de la villa tropézienne de M. Longuet.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Mise en cause avec son mari dans plusieurs affaires politico-financières

Chantal Pacary a été placée en détention

Chantal Pacary, l'épouse d'un intermédiaire financier impliqué dans plusieurs affaires politico-financières mettant en scène des personnalités politiques et des grandes entreprises, a été placée en détention le 21 octobre. Son mari, Michel Pacary, qui fait l'objet d'un mandat d'amener, est actuellement recherché par la police. Ces développements font suite à l'ouverture récente d'une information judiciaire visant les époux Pacary pour abus de biens sociaux, faux en écritures, usage de faux et recel. Le dossier a été confiée au juge d'instruction parisien Edith Boizette.

Cette mise en branle de la justice vient s'ajouter à une série d'enquêtes et de contrôles fiscaux portant d'une part sur la situation fiscale des époux Pacary, d'autre part sur celle de plusieurs de leurs sociétés. Au ministère du budget, où l'on suit de près le développement de ces enquêtes, on précise que, loin de freiner ces contrôles, comme certains l'ont récemment laissé entendre, la Direction générale des impôts (DGI) avait récemment informé le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, de son intention de poursuivre et d'étendre ses contrôles.

Depuis le début de l'année, les noms des époux Pacary, spécialistes de la renégociation des dettes des collectivités locales, ont été cités dans plusieurs affaires politico-financières. La dernière en date concernait les travaux effectués au château de Chabrol que le couple possède à Saint-Patrice, près de Tours pour un coût total de 8, 5 millions de francs (*le Monde* du 14 octobre). Des travaux dont l'entreprise de travaux publics Dumez et sa filiale des Grands travaux de Marseille (GTM) auraient payé une partie importante par le biais de fausses factures.

En février dernier, Michel Pacary, que l'on dit proche de personnalités politiques de gauche comme de droite, avait été mis en examen et écroué, dans une affaire de corruption mettant en cause le député de la Guadeloupe, Edouard Chammougon (*le Monde* du 10 février). A la même époque, il se trouvait impliqué dans l'affaire du tableau de Van Gogh, *Jardin à Auvers*, qui aurait donné lieu à des tractations et à des tentatives de corruption selon Jean-Jacques Walter, le fils de l'ancien propriétaire qui n'avait pas hésité à mettre en cause deux anciens ministres de la culture, Jack Lang et François Léotard.

R.-P. P.

Supprimant un secteur entier de ses activités

Le groupe de la Cité renonce à ses librairies

Le groupe de la Cité tire un trait sur son activité de libraire. Les responsables de la branche édition du groupe CEP Communication ont annoncé, mercredi 26 octobre, qu'ils cédaient à un groupe d'investisseurs privés, piloté par François d'Esneval (directeur général adjoint du groupe de la Cité qu'il va quitter), l'ensemble des participations détenues par eux dans le secteur de la librairie. Ces points de vente, situés en France et en Belgique sous l'enseigne « librairies du savoir », représentent un chiffre d'affaires de 200 millions de francs. La plupart de ces structures faisaient partie, à l'origine, des différentes maisons absorbées par le groupe de la Cité au fil des ans – en particulier Bordas –, à l'exception de trois librairies créées en 1993. Pour expliquer cette séparation, la direction du groupe affirme que *« la librairie ne fait pas partie des métiers du groupe »*.

Par ailleurs, le Groupe de la Cité a rendu publique, le même jour, sa décision de racheter 40 % du capital de la maison d'édition belge Hemma, spécialisée dans les livres pour la jeunesse. En acquérant ces parts auprès du groupe Albert Frère, la branche édition de la CEP porte à 80 % sa participation dans une société dont elle détenait déjà 40 %, les 20 % restant continuant d'être détenus par Albert Hemmerlin, actuel président de Hemma qui réalise un chiffre d'affaires de 160 millions de francs.

R. R.

Réunie en assemblée générale

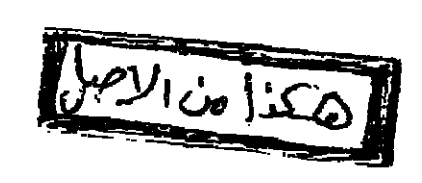
La Société des rédacteurs du « Monde » approuve le principe d'une recapitalisation de l'entreprise

Réunie en assemblée générale ordinaire, à caractère extraordinaire, mercredi 26 octobre, à Paris, la Société des rédacteurs du Monde (SRM) a adopté, par 92,09 % des parts présentes ou représentées, une résolution de son conseil d'administration affirmant son accord de principe à la transformation de la SARL-Le Monde en société anonyme (SA) avec conseil de surveillance et directoire, ainsi qu'à la recapitalisation de l'entreprise.

« Dans la perspective des discussions avec les autres associés sur les modalités de la modification des statuts et de la recapitalisation, ajoute la résolution adoptée, *elle donne mandat à son conseil d'administration de défendre le principe d'une minorité de blocage de la SRM, afin de préserver l'indépendance des publications du groupe* Le Monde. »

Sur l'ensemble des 1 010 parts détenues par les membres de la SRM, 880 (87,13 %) étaient présentes ou représentées à cette assemblée générale. 792 parts (92,09 % des exprimés) se sont prononcées en faveur de cette résolution, 68 parts (7,91 %) se sont prononcées contre et 20 ont voté blanc.

A l'occasion de cette assemblée générale, le conseil d'administration a rappelé que, depuis sa fondation, le 27 octobre 1951, il y a tout juste quarante-trois ans, la Société des rédacteurs du *Monde*, en accord avec tous ses associés, n'a jamais disposé d'une part inférieure à la minorité de blocage dans le capital de l'entreprise.



Le Monde

DES LIVRES

Une odyssée américaine

Un marin d'occasion lancé dans un tour du monde à la voile découvre « l'autre côté du monde »
La vie selon Robert Stone, ancien trublion devenu auteur respecté

L'AUTRE CÔTÉ DU MONDE
(Outerbridge Reach)
de Robert Stone.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Gérard Piloquet
et Anne Paumier-Gintrand,
Ed. de l'Olivier, 544 p., 149 F.

Robert Stone, qui n'est pas très connu en France (1), va bientôt l'être, et à sa mesure, qui est celle d'une grande pointure. Il n'écrit pas un livre tous les deux ans, mais quand il s'y met, il fait donner tout son orchestre, et c'est peut-être ce qui frappe le plus dans *l'Autre Côté du monde*, cette ambition et cette puissance, cette ampleur de vision et ce soin du détail qui font les bons vrais romans qu'on ne lâche pas, qui ne sont pas expérimentaux, mais très à l'aise dans la forme classique.

Des expériences, au demeurant, l'auteur n'a pas manqué d'en faire son dangereux pain quotidien. Né en 1937 à Brooklyn de parents rapidement séparés, Stone a peu vu son père, employé des chemins de fer, et a été élevé par sa mère, schizophrène intermittente, puis, à l'âge de neuf ans, par des frères maristes qui ne lui ont pas laissé un meilleur souvenir. Le plus tôt possible, il s'engage dans la Navy où il achève son cursus scolaire et fait de grands voyages, en Antarctique notamment, dont le paysage sert de cadre aux dernières scènes de *l'Autre Côté du monde*. Il tâte un peu du journalisme à New-York, suit des cours d'écriture et rencontre sa future femme, Janice. Il s'installe ensuite à La Nouvelle-Orléans, *« une des villes les plus bizarres de cette planète »*, où il écrit son premier roman, *A Hall of Mirrors*, pas encore traduit.

Puis c'est la Californie, la triomphante Californie des années 60, avec ses illuminés et ses poisons. Robert Stone rejoint la bande d'écrivains, de journalistes, d'artistes en tout genre qui s'est constituée autour de Tom Wolfe et de Ken Kesey sous le nom des Merry Pranksters, les Joyeux Farceurs, qui sont parmi les apôtres les plus fervents du LSD et de toutes les drogues supposées ouvrir les portes de la perception. Alcool et acide ou mescaline vont lui faire perdre beaucoup de temps et modifier quelque peu sa vision des choses au quotidien. Dans tous ses livres, il y a un écho de cette autre dimension donnée par la drogue. Il cesse d'en prendre au début des années 70, ralentit sa consommation de tabac et de boissons fortes.

En 1971, il voyage au Vietnam comme correspondant de guerre, découvre Saïgon, qu'il décrira comme une véritable Babylone de prostitution et de trafics divers dans *les Guerriers de l'enfer*. La personnalité de Stone est ainsi constamment double et complexe, officier de marine et amateur du Grateful Dead et des éléphants roses, homme de gauche et passionné par la guerre, viril et d'une sensibilité qu'on dit, un peu vite après tout, « féminine ». Un ancien trublion devenu un bourgeois des lettres, un auteur respecté mais pas tout à fait convenable. Il avait pour ami un autre grand auteur dans le même cas, Raymond Carver.


NANCY CRAMPTON

Robert Stone : double et complexe

Le titre original de *l'Autre Côté du monde* était intraduisible : *Outerbridge Reach* ; c'est un cimetière de bateaux entre l'île de Staten Island, à New-York, et le New-Jersey. C'est l'un des lieux symboliques que visite le héros de Stone au cours de son voyage au bout de lui-même. Owen Browne est un ancien de la Navy, solide quadragénaire, qui rédige des textes publicitaires pour une entreprise de construction navale dirigée par un certain Matty Altan, play-boy avantageux qui a décidé de faire le tour du monde en solitaire pour promouvoir le dernier-né des voiliers de luxe sortis de ses chantiers.

D'autre part – si l'on peut dire, parce que dans la première partie du roman les fils narratifs sont présentés séparément, alternativement, avant d'être noués –, un vidéaste du nom de Strickland, fumeur de marijuana, amateur de filles faciles, qui revient du Nicaragua, s'apprête à tourner un film sur la course de Matty Altan.

Owen Browne n'est pas loin de ressembler à Stone lui-même. C'est un ancien du Vietnam, il doute beaucoup des valeurs de l'Amérique depuis la fin de cette guerre et cherche confusément une épreuve à la taille des questions qu'il se pose, et auxquelles Anne, sa jolie femme, un peu portée sur la bouteille, ne peut répondre. *« Il imagina la liberté : une vaste étendue lumineuse, un effort, une victoire. Un bon combat, ou bien la guerre qui s'imposait... quelque chose qui allégeait le fardeau de l'être, libérait le souffle. Parce qu'il n'avait pas connu cela, il avait maintenant le sentiment d'avoir passé toute son existence dans l'attente de quelque chose qu'il ne verrait jamais, faute de vivre suffisamment longtemps. »* Quand on apprend que le play-boy Matty Altan a disparu, dans une trappe financière probablement, Browne, qui n'a que peu pratiqué la voile en solitaire, décide de prendre sa place sur le voilier Highlander 45 et de faire la course périlleuse, tandis qu'à terre Anne et Strickland commencent une liaison amoureuse également mouvementée.

Ce n'est que le début des aventures de ce trio, et ce n'en est aussi que la surface. Parce que le propos de Stone est plus profond. Pour une fois, il n'est pas déplacé de dire, comme on le fait souvent avec complaisance, qu'il s'agit d'un roman métaphysique. Stone sème des petits cailloux sur son passage. Son héros relit *la Vareuse blanche*, de Herman Melville, et on ne peut s'empêcher de penser à *Moby Dick*, au terrible capitaine Achab, en suivant Browne en proie à des visions, des hallucinations dans les tempêtes blanches qui le conduisent non seulement de l'autre côté du monde, mais aussi de l'autre côté du miroir, dans la région où se perd et se retrouve Arthur Gordon Pym, le marin d'Edgar Poe.

On peut aussi penser à *la Bête dans la jungle*, de Henry James, pour ce sentiment d'oppression mystérieux qui pèse sur Browne. Il faudrait, en outre, mentionner toute la réflexion de Browne sur les images que manipule Strickland, le voleur d'images et le voleur de femmes. Il y a du post-modernisme à la Don de Lillo dans ce diable de Robert Stone qui nous balade du Nicaragua au pôle Sud en passant par New-York. Avec un héros qui n'est plus un marin, sur un bateau neuf qui tombe en morceaux. Une belle métaphore de la vie selon Stone.

Michel Braudeau

(1) Seuls deux romans ont paru en français : *les Guerriers de l'enfer*, Le Sagittaire, 1978 (repris dans la « Série noire », Gallimard, 1994) et *Un pavois pour l'aurore*, Mazarine, 1983.

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Les incertitudes d'un prophète

Plus de dix mille pièces : c'est le matériau devant lequel s'est trouvé Louis Le Guillou, lorsqu'il a décidé de s'attaquer à l'édition de la *Correspondance* de Michelet. Il a abordé ce travail *« avec terreur »*, dit-il ; on le croit sans peine. C'est que Michelet, archiviste de métier, mais aussi de compulsion, gardait tout : ses cartons d'invitation à déjeuner comme les lettres de ses élèves, ses listes d'achats domestiques comme les notes administratives de ses supérieurs. En face de son journal, qui consigne les traces de sa pensée, voici donc la vie au quotidien d'un pauvre professeur au seuil de la gloire. La correspondance est si riche que dix volumes sont prévus, dont la parution s'achèvera en 1998. Voici déjà les deux premiers. Il y a cent façons de les lire. Le travail de Louis Le Guillou est une merveille.

Page VIII

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les petits matins de Paul Valéry

« Me séparer de ma table de travail, disait Valéry, *c'est me séparer de moi-même. »* Cinquante ans durant, il est donc parti, tous les matins, dans *« la solitude de l'aube »*, à *« la chasse aux idées »*. Il les consignait dans des *Cahiers*, dont Gallimard a entrepris de publier une nouvelle édition. C'était le laboratoire de ses méditations sur la nature et le fonctionnement de l'esprit, le lieu de l'incessante conversation qu'il entretenait avec ses propres fantômes. Paul Valéry appelait ces exercices *« d'étranges excès de conscience de soi »*...

Page II

Bourdieu sur le métier

Utile introduction à l'œuvre du sociologue, « Raisons pratiques » est aussi une prise de position sur le statut de l'homme de science

RAISONS PRATIQUES
Sur la théorie de l'action
de Pierre Bourdieu.
Le Seuil, 256 p., 120 F.

L'analyse sociologique *« offre quelques-uns des moyens les plus efficaces d'accéder à la liberté que la connaissance des déterminismes sociaux permet de conquérir contre les déterminismes »*. En introduisant ainsi *Raisons pratiques*, recueil de cours ou de conférences donnés entre 1986 et 1994 au Japon, aux Etats-Unis, en Allemagne et en France, Pierre Bourdieu délimite d'emblée le cadre théorique de sa démarche. Récusant comme naïfs et illusoires une philosophie du sujet et ce qu'il considère comme ses différents avatars dans les sciences sociales – les notions d'individu, d'acteur, de rôle, de motivation par exemple –, il postule que les *« agents »* sont à la fois agis et agissants. Les actions, les options, les stratégies dans lesquelles ils s'engagent ne contiennent pas, en elles-mêmes, leurs raisons et leur explication ; autrement dit, contrairement à ce qu'on croit spontanément, nul ne fait des choix en toute liberté et en pleine connaissance de cause.

Ces choix, toutefois, ne sont pas non plus directement contraints de l'extérieur par la position que ces agents occupent dans les différents *« champs sociaux »*. Ils sont orientés de l'intérieur par leurs dispositions, leur *« sens pratique »*, ce système acquis, socialement construit et très profondément intériorisé, de capacités cognitives, de principes de vision et de division du monde, de hiérarchies, de préférences ou de goûts que Pierre Bourdieu englobe dans le concept d'*« habitus »*.

La tâche ou le *« métier »* du sociologue consistent donc à dépasser les idées abusées du *« sens commun »* pour analyser *« la relation à double sens entre les structures objectives (celles des champs sociaux) et les structures incorporées (celles de l'habitus) »* qui, dépendantes des premières, contribuent en même temps à les instituer et à les reproduire. Entreprise que Pierre Bourdieu a menée, notamment dans ses analyses de la reproduction sociale par l'école (la logique du système et celle des stratégies familiales concourant à maximiser le *« capital culturel »* des *« héritiers »*), de la constitution différenciée des goûts et des manières d'être (les écarts étant des signes socialement distinctifs) ou de la production des œuvres culturelles (à l'articulation du champ interne des formes et du champ externe des forces).

Ceux qui ne sont pas ses lecteurs familiers trouveront dans ce livre précis et condensé les grandes lignes de ses principaux travaux. La forme orale initiale et le souci de communication face à un public le plus souvent étranger donnent, en effet, clarté et vivacité à un propos qui entend aller à l'essentiel. Quant aux initiés, ils liront avec plus d'intérêt l'ensemble intitulé « Esprits d'Etat », où la perspective de Pierre Bourdieu est à la fois systématisée et radicalisée. Il y souffle comme un vent d'insurrection critique contre ce Moloch, l'Etat, *« lieu par excellence de la concentration et de l'exercice du pouvoir symbolique »*, d'autant plus efficient qu'il repose sur un consensus inconscient, fait d'évidences partagées : *« L'obéissance que nous accordons aux injonctions étatiques ne peut être comprise ni comme soumission mécanique à une force ni comme consentement conscient à un ordre (au double sens). »*

Nicole Lapierre

Lire la suite page VII

CAHIERS 1894-1914
Tome V : 1902-1903
de Paul Valéry.
Edition intégrale,
établie, présentée et annotée
sous la responsabilité
de Nicole Celeyrette-Pietri.
Gallimard, 494 p., 250 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les petits matins de Paul Valéry

Soucieuses de préserver leur réputation, les marquises continuaient de ne pas sortir avant dix-sept heures, quand elles voulaient faire des emplettes. Elles dormaient encore profondément lorsque Paul Valéry tenait ses *Cahiers* dans *« la solitude de l'aube »* et se livrait à *« d'étranges excès de conscience de soi »*. Il a pris ces « notes du petit jour » pendant cinquante ans : de 1894 à 1945, l'année de sa mort. C'était le laboratoire de ses méditations sur la nature et le fonctionnement de l'esprit. Le présent volume réunit deux cahiers, rédigés d'avril 1902 à juin 1903. Paul Valéry avait alors trente et un ans. Roger Nimier l'a dépeint sous les traits d'un *« jeune homme sensible »*. Tiens !

Le même jeune homme n'utilisait plus le papier du ministère de la guerre, car il avait changé de métier. Après avoir été employé quelque temps comme *« rédacteur »* dans ce ministère, il était à présent le *« secrétaire particulier »* de l'un des administrateurs de l'agence Havas. Il se vengeait de sa condition médiocre et de ces besognes ingrates avec ce que Roger Nimier appelle *« le grand travail matinal de toute sa vie »*. Le *« jeune homme sensible »* avait, à l'aube, les mêmes ambitions et la même audace que René Descartes, quand celui-ci avait commencé le *Discours de la méthode*. Quels sentiments vous habitent lorsque la ville dort et que vous êtes le seul éveillé ! Paul Valéry *« partait tous les matins à la chasse aux idées »*. D'autres préfèrent la poursuite du bonheur. Mais les chasseurs des deux catégories se croisent parfois sur les chemins de campagne. Ils échangent leurs impressions, leurs déconvenues et leurs raisons de ne pas désespérer.

Paul Valéry s'excusait. *« Je vous reçois un peu débraillé,* disait-il. *C'est que j'étais en train de réfléchir. »* Les *Cahiers*, c'est Monsieur Teste dans l'intimité, regardant les premières lueurs de la journée après avoir mis sa robe de chambre. Paul Valéry notait des ébauches, des aperçus, des fragments. Des pensées qui n'avaient pas encore fait leur « toilette »... Ce désordre lui donnait quelquefois *« le mal de mer »* et l'envie de rencontrer *« un Allemand qui achèverait* [ses] *idées »*. Car la spécialité germanique, c'est de construire des systèmes et de bâtir des philosophies définitives. Par exemple la *Critique de la raison pure* ou la *Phénoménologie de l'esprit*... Paul Valéry avait trouvé, tout de même, le moyen de conjurer, sinon de vaincre le temps. Il s'était sûrement levé d'excellente humeur et de très bonne heure ce matin-là. Le moyen, c'était *« la patience »* ou *« la passion »* : aller *« plus lentement »* ou *« plus vite »* que *« les événements »*. Il faudra essayer.


BERENICE CLEEVE

Pourquoi écrire ? On connaît la réponse que Paul Valéry allait faire à l'enquête surréaliste en 1919 : *« J'écris par faiblesse. »* Mais encore ? En 1902 et 1903, il donnait d'autres raisons : *« L'écrivain véritable est un homme qui ne trouve pas ses mots. Alors, il les cherche. Et en les cherchant, il trouve mieux. »* A l'heure du laitier, *« quelque chose* voulait *se dire »*. Et quand cela se précisait ou se formulait, le jeune homme devenait *« quelqu'un d'autre »*. C'étaient sans doute les *« étranges excès de* [la] *conscience de soi »*. Les incertitudes et les vertiges de Monsieur Teste, avant de retourner chez Edouard Lebey, l'administrateur de l'agence Havas... Paul Valéry parlait aussi de *« carnaval intérieur »* et résumait les impatiences de ses trente et un ans : *« Ce que l'âge mûr a élaboré, un jeune homme le dévore – Trop vite il sait – Mais possédé plus qu'il ne possède, trop tard il découvre ce qu'il savait. »*

Certains matins, on a trop de tumulte dans la tête. Les pensées s'agitent, et l'on médit de soi-même. Car les *« commères intérieures »* transmettent tous les *« potins de l'organisme et du souvenir »*. Durant *« ces jours d'ombre »*, notait Paul Valéry, *« le corps paraît dans l'esprit, et la mort dans le corps »*. Apercevant son visage dans les miroirs de sa chambre, Monsieur Teste se posait la question : *« Suis-je la plus malheureuse de mes pensées ? »* Pour se réconforter, il lisait Nietzsche, qui n'était pas *« une nourriture »*, mais *« un excitant »*. Et pour se rasséréner, Monsieur Teste regardait le ciel, par la fenêtre. *« Tout le temps,* se disait-il, *n'est qu'un léger défaut dans le bloc éternel – comme tout l'univers n'est qu'une bulle dans la pureté générale de l'espace. »* Lorsqu'il devait se consoler, Paul Valéry s'abandonnait à des rêveries « astronomiques ». Il écoutait la musique des sphères célestes. C'est probablement une bonne médecine.

Dans un livre récent (1), son fils François raconte que Paul Valéry continua de tenir ses *Cahiers* durant les dernières semaines de son existence. *« Me séparer de ma table de travail,* déclarait-il, *c'est me séparer de moi-même. »* Il considérait les *Cahiers* comme *« son Eckermann »*, car ceux-ci gardaient les traces de l'incessante conversation qu'il avait entretenue avec ses propres fantômes. On devrait établir le classement des meilleurs « confidents » de l'histoire littéraire. Quelle serait, notamment, la place de Johann Peter Eckermann, qui recueillit les moindres propos de Goethe sous les arbres de Weimar ? Il figurerait sans doute parmi les plus dévots et les plus empressés... Le 30 mai 1945, avant d'être emporté par le grand *« geste »* de l'univers *« enveloppant toutes les étoiles »*, Paul Valéry consigna ses dernières impressions : *« Je ne vois rien à présent qui demande un lendemain. Ce qui me reste à vivre ne peut être désormais que du temps perdu. Après tout, j'ai fait ce que j'ai pu. Je connais assez bien mon esprit. (...) Je connais* my heart *aussi. »* La vie de Monsieur Teste se terminait sur le mot *cœur*. C'était le testament de l'ancien *« jeune homme sensible »*.

A la fin de son livre, François Valéry publie six lettres de son père. Le 15 mars 1937, Paul Valéry lui avait déconseillé d'aller sur les plages du Nord, s'il était enrhumé. *« On tousse mieux chez soi,* disait Monsieur Teste, *et je crains l'air du Touquet. »*

(1) *L'Entre-trois-guerres de Paul Valéry*, éditions Jacqueline Chambon, 84 p., 59 F.

★ Signalons la belle édition bibliophilique, sous boîtier cartonné, de *Alphabet*, courts textes écrits par Valéry sur chacune des lettres de l'alphabet – sauf le K et le W – associées aux vingt-quatre heures de la journée. En regard, figure la traduction en italien par Maria Teresa Giaveri, qui donne aussi une très précise introduction (Edizione Diabasis, Gruppo Maka, via Contarello 28, Scandiano-di-Reggio - Emilia, Italie, télécopie 0522.984636).

★ Un colloque intitulé : « Valéry : 1894, l'avenir d'une écriture » se tiendra les 2, 3 et 4 novembre à Montpellier. Il se déroulera sous la présidence d'honneur d'Eugène Guillevic et sous la direction scientifique de Jean Levaillant. Plus de trente chercheurs et universitaires participeront à cet échange dont les thèmes seront « Biographèmes », « Le manuscrit, le brouillon » et « Figures de Léonard et de Teste ». Le jeudi 3, une visioconférence permettra aux participants du colloque d'assister à la présentation des manuscrits valéryens depuis Paris, grâce à la collaboration de la Bibliothèque nationale. (*Pour tous renseignements : Centre* d'études valéryennes, tél. : 67-92-75-79.)

L'ŒIL LE PLUS BLEU
(The Bluest Eye)
de Toni Morrison. Traduit de l'anglais par Jean-Guiloineau.
Christian Bourgois, 220 p., 120 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

L'œil bleu de Toni Morrison

Un premier roman... Qu'on lit sans la naïveté excitante du découvreur, puisqu'on sait qu'il est un classique et que l'on connaît déjà tous les autres livres de l'auteur. Puisqu'on sait que Toni Morrison, la débutante prometteuse de 1970, après avoir été au programme de l'agrégation, a reçu, l'an dernier, le prix Nobel de littérature pour l'ensemble de son œuvre. Publié en français (chez Robert Laffont) en 1971, *l'Œil le plus bleu* – que republient aujourd'hui les éditions Christian Bourgois dans une nouvelle traduction –, était passé alors à peu près inaperçu, et son auteur était resté pratiquement inconnu chez nous jusqu'aux années 80, marquées par une vraie redécouverte avec la publication de *la Chanson de Salomon* (1985) et de *Tar Baby* (1986) à l'Acropole, un petit éditeur aujourd'hui disparu (1).

C'est la fin des sixties, la fin du Black power, quand Chloe Anthony Wofford, devenue Toni Morrison, se fait remarquer immédiatement avec son roman *l'Œil le plus bleu*. Elle a quitté l'Université en 1964, divorcé la même année et est entrée comme éditeur chez Random House, chargée de la « littérature noire », responsable notamment de l'autobiographie du boxeur Muhammad Ali et de celle d'Angela Davis ; et elle a commencé à écrire, recherchant d'abord son inspiration dans les souvenirs d'une enfance et d'une adolescence parmi les Noirs du Sud transplantés dans une ville industrielle de l'Ohio, près de Cleveland.

Elle avait décidé de ne pas être cet *« homme invisible »* de l'Amérique qu'évoquait Ralph Ellison, dès l'après-guerre, dans un livre fondateur de la révolte noire, (*Homme invisible, pour qui chantes-tu ?*, Grasset) ; elle avait subi aussi l'influence de E. Franklin Frazier, l'auteur de *Black Bourgeoisie*, qui enseignait à Howard. A l'instar d'une romancière oubliée comme Zora Neale Hurston (1901-1960), ancienne comme elle de Howard University, première Noire admise à Barnard College en 1925, qu'on redécouvrait seulement après sa mort, Toni va donc se distinguer en refusant d'écrire pour plaire aux Blancs, en leur renvoyant l'image stéréotypée qu'ils aimaient à se faire des Noirs.

TOUS les thèmes essentiels de son œuvre sont déjà là, en germe dans ce roman où les femmes, les petites filles même, sont les gardiennes d'une identité malmenée dans une terre hostile où les marguerites ne poussent pas : la misère inéluctable, les rapports mère-fille, la soif d'amour, l'oppression sexuelle, la mort des enfants, la folie. La haine, aussi. *« Ce que j'éprouvais à l'époque, c'était la haine pure »*, dit Claudia, la fillette de neuf ans en 1940, le porte-parole de l'auteur, qui, avec sa sœur Frieda, dix ans, va être le témoin du véritable martyre qui va frapper cette année-là Pecola, la petite voisine de douze ans qui souffre d'être noire, donc laide, et qui prie chaque nuit pour qu'un miracle lui donne de jolis yeux, de jolis yeux bleus. *« A l'époque, nous avons pensé que c'était parce que Pecola allait avoir le bébé de son père, que les marguerites ne poussaient pas. »*

La haine, chez Claudia, elle commence à Noël avec le gros cadeau, qui était toujours une grande poupée aux cheveux blonds, à la peau rose et aux yeux bleus. Une « adorable », Shirley Temple... *« Moi, je haïssais Shirley Temple. D'après les rires bêtes des adultes, je savais que cette poupée représentait ce qu'ils pensaient que je désirais le plus. (...) Qu'est-ce que j'étais censée faire avec elle ? Jouer à être sa mère ? Moi, je cassais les poupées blanches. »* Période de révolte, où Claudia crève les yeux, arrache les membres et les cheveux, enlève la tête, tout en sachant qu'elle va finir par s'adapter, par adorer Shirley Temple, comme Greta Garbo, Ginger Rogers et les autres modèles de femme que le cinéma lui propose.

La haine, c'est aussi le leurre d'une « école aux yeux bleus », qui s'emploie, dès la maternelle, à les couper de leurs racines, à privilégier le métissage et la haine de sa couleur et, qui, sans même mentionner, la couleur de la peau, enseigne l'exclusion : « *Voici la maison. Elle est verte et blanche. Elle a une porte rouge. Elle est très jolie. Voici la famille : maman, papa, Dick et Jane habitent dans la maison verte et blanche. Ils sont très heureux »*, serinent les livres de lecture. Bonheur que ne peut même pas concevoir Pecola, dont la famille misérable est arrivée d'Alabama.

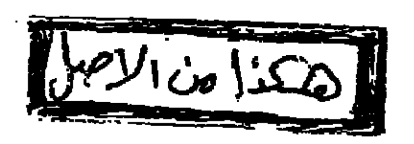

EUDORA WELTY

« Moi, je cassais les poupées blanches... »

Cholly, le père, chômeur ivrogne, et Polly, la mère, qui fait vivre comme elle peut le ménage, ont perdu jusqu'au plaisir sexuel. Jusqu'aux mots pour se dire : *« Cholly et Mrs. Breedlove se battaient avec un formalisme brutal et obscur, qui n'avait d'égal que leurs rapports sexuels. Ils s'étaient mis d'accord tacitement pour ne pas se tuer. Ils se battaient sans parler, sans grogner, sans jurer. On n'entendait que le bruit des objets qui tombaient. »* Et nul ne peut expliquer pourquoi Cholly, dans un éclair de brutalité et de tendresse, viole l'enfant qui ne comprend pas, dont tout le monde va se moquer, et qui ne peut que se réfugier dans la folie. Pecola, que certains cependant ont aimée, et qui aurait dû mourir au berceau comme Beloved, le bébé que sa mère a tuée pour qu'elle ne connaisse pas le terrible destin des femmes noires. Tuée par amour, nous rappelle Toni Morrison, qui avait trouvé dans les archives de 1856 le récit de cet acte contre nature. *« L'amour ne vaut jamais mieux que celui qui aime,* explique-t-elle. *Les gens méchants aiment méchamment, les gens violents aiment violemment, les gens faibles aiment faiblement, les gens bêtes aiment bêtement, mais l'amour d'un homme libre n'est jamais sûr. Il n'y a pas de cadeau pour l'être aimé. Celui qui est aimé est dépouillé, neutralisé, figé dans l'éclat de l'œil intérieur de celui qui aime. »*

UNE histoire terrible, épouvantable et secrète qui, malgré une construction hachée, une tension souvent insoutenable, impose au lecteur le sentiment étrange et inconfortable d'être dans la peau d'un « sale nègre ». Ou d'une petite fille rêvant de beauté. Le sentiment aussi de voir naître l'œuvre d'une grande romancière chez qui le sens importe autant que la musicalité d'une langue fondée sur la recherche des timbres et des rythmes, sur la façon aussi de transcrire les voix noires. De considérer une conversation comme une danse d'agression et de séduction, qui reste le propre de l'écriture de Toni Morrison : *« Un son rencontre un son, fait la révérence, hésite et se retire. Un autre son entre dans la danse, mais un autre lui prend la vedette : les deux sons tournent autour de l'autre et s'arrêtent. »* Une réédition qui s'imposait.

(1) Aux éditions Bourgois : *Beloved, Jazz, Sula*. A paraître : *la Chanson de Salomon, Tar Baby*.



Folie dure

LES SPAGHETTIS D'HITLER
de Jean-Baptiste Harang.
Grasset, 213 p., 100 F.

Pour franchir le seuil du *roman de Jean-Baptiste* Harang, certains lecteurs devront d'abord surmonter l'appréhension que peut inspirer une enseigne propre à faire fuir. De quelle humeur destructrice, chagrine ou tout simplement potache faut-il être saisi pour baptiser un livre *les Spaghettis d'Hitler* ? Mais il en va de ce livre comme des lieux dont la façade outrancière invite à l'exploration, ne serait-ce que pour découvrir ce qui se manigance derrière pareil frontispice. Sans compter que le souvenir du précédent livre de Jean-Baptiste Harang, bizarre et séduisant derrière un titre autrement plus attrayant (1), peut inciter à la curiosité. Hélas, si *les Spaghettis d'Hitler* ne laisse pas indifférent, il ne convainc pas non plus : on y trouve des bonheurs de langage enfouis dans les replis d'un univers scatologique et morbide, des subtilités de *construction débordées par* le parti pris de folie qui domine l'ensemble, une originalité qui tend parfois à forcer le ton.

Il est vrai que les histoires *de fous sont difficiles* à manipuler, même lorsque les fous en question semblent avoir une maîtrise provisoire de leur démence. Celui dont il est question *dans les Spaghettis d'Hitler* s'appelle Guillaume Fox, quarante-six ans. L'homme coule des jours irrespirables au sein d'un hôpital que l'on imagine psychiatrique, lorsque son délire claustral cède soudain le pas à des envies d'évasion. Lesquelles envies le poussent dans les bras d'une belle appelée Théodore, qui ne connaît d'orgasme que dans la strangulation et finira peut-être – sans doute, mais quoi de plus énigmatique qu'un discours de fou ? – par y laisser définitivement le souffle.

Autant d'indices enchevêtrés sur la piste d'une intrigue qui se noue dans la folie et se dénoue dans la mort. Aux deux pôles de ce curieux roman, l'auteur a installé la parole de Guillaume Fox et l'omniprésence *de la terre. La première* engendre le flottement, l'instabilité, la désorientation. A l'entendre, le vrai et le faux finissent par se superposer, les gens changent de nom, les faits de signification, les lieux de physionomie. La terre, quant à elle, sert de point d'ancrage définitif. De ses entrailles surgissent les souvenirs, l'histoire et donc le roman qui s'ouvre sur une assez belle sentence : *« La phrase qui précède celle-ci ne figure pas dans le livre. Elle est absente. Enfouie. Fossilisée sous la terre, solide et creuse comme une pierre du Lot. »* Vers ses entrailles retourne tout ce qui fait l'homme.

« Comme une femme »

Son corps, sans doute, son esprit peut-être, mais aussi quelques résidus moins nobles, dont l'expulsion est *ici associée à la gent féminine.* D'où la phrase récurrente, prononcée par le narrateur, en une repoussante parodie d'accouchement : *« Je viens de chier comme une femme. »* La partie « intestinale » de ce roman, qui fait la part belle aux viscères, n'est pas la plus ragoûtante et l'évocation des *« spaghettis d'Hitler »* – deux lamelles de poisson enfermées dans un bocal comme des ténias dans du formol – a même la faculté de soulever le cœur.

L'apparente inutilité de cet accessoire qui fait mystérieusement surface à intervalles réguliers, la complaisance que met l'auteur à naviguer à hauteur d'égout, semblent une stratégie de provocation qui n'ajoute rien à l'œuvre et masque même les passages où la folie est campée de façon nettement plus saisissante.

Raphaëlle Rérolle

(1) *Le Contraire du coton*, Grasset, 1993.

Sollers à l'offensive

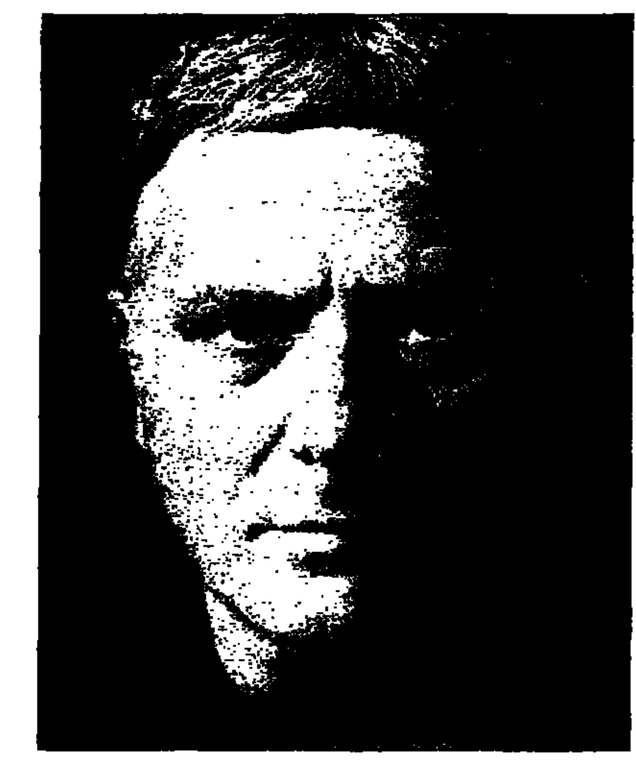
Rassemblant des essais critiques – dont des textes écrits pour « le Monde » –, l'écrivain réaffirme son identité d'artiste

LA GUERRE DU GOÛT
de Philippe Sollers.
Gallimard, 650 p., 145 F.

Grand lecteur des théoriciens de la guerre, Thucydide, Sun Tse, et plus encore Clausewitz, Philippe Sollers ne cache pas sa préférence pour la *« bataille défensive »*. Cela agace, parmi ses amis et ses lecteurs, ceux qui ne répugnent pas – contrairement à lui – aux éclats de voix, aux querelles publiques et qui aimeraient le voir se fâcher à la télévision, sortir brutalement d'une émission en public, comme le fit naguère Maurice Clavel en lançant son fameux *« Messieurs les censeurs, bonsoir ! »*

Ceux-là vont se réjouir en lisant la préface à ce nouveau livre, *la Guerre du goût*. Bien qu'il termine son texte sur une citation de Clausewitz expliquant en quoi la défense a le même but que l'attaque – la victoire –, Sollers, à l'évidence, passe à l'offensive, dans ces dix-huit pages violentes, rapides, catégoriques, au ton aussi incisif qu'à l'accoutumée, mais moins ironique et distant, plutôt persuasif et parfois excédé : *« Ce travail (...) ne vise à aucune respectabilité institutionnelle. Il n'est pas un « recueil » de textes déjà publiés mais un véritable inédit puisqu'il a toujours été calculé pour avoir, trait par trait, sa signification comme ensemble. Il n'appartient à aucun parti : ne prêche aucune issue collective (...). Il est habitué depuis longtemps, ce travail, a être traité comme secondaire ou superflu par les pouvoirs économiques et politiques, par le réflexe paternaliste et la dérision populiste. »*

Le projet du livre est de *« constituer une véritable histoire, vivante et verticale, de l'art et de la littérature ; une échelle mobile, parcourable dans les deux sens (...). Tentative, donc, pour échapper à l'histoire linéaire, à sa passivité commémorative ou, au contraire, à la terreur ou au messianisme qui l'habitent »*. On y trouve d'abord des textes longs : d'un côté, Rodin (*« sculpture et dessin (...). Le réel touché à son comble »*), De Kooning (*« je suis plus romancier que poète »*), Fragonard (*« pas une ligne sur sa mort dans le* Journal de l'Empire *»*) ; de l'autre, Genet (de ceux *« qui sont allés jusqu'à vivre certaines situations dans la seule perspective de leur style »*), Céline (*« le rendu émotif, les trois lignes qui font voltiger la page »*), Morand (*« tout en mouvements, en raccourcis, cavalier surprenant et sûr »*). Ensuite, sur quelque quatre cent cinquante pages, des interventions plus brèves, dont près de soixante textes écrits pour *le Monde* – de Beckett à Chateaubriand, de Voltaire à Hemingway.



Philippe Sollers vu par David Seidner.

Tous s'assignent le même but : à la célébration fusionnelle, préférer des « exercices d'admiration » – avec ce que cela suppose d'esprit critique et de souci de cohérence. Les lecteurs qui croient avoir déjà lu ces textes se trompent. Ou plutôt *ils les ont lus autrement*. Car, inséré dans un « récit », dans une continuité, le propos prend un sens nouveau : à la fois hommage pluriel et réaffirmation, par l'auteur, de sa propre identité d'artiste à travers ses différences et ses convergences avec d'autres artistes.

Comme en écho à ce mot de Proust : *« Tous les grands écrivains se rejoignent sur certains points, et sont comme les différents moments, contradictoires parfois, d'un seul homme de génie, qui vivrait autant que l'humanité. »*

C'est donc bien ainsi qu'il faut lire *la Guerre du goût* et comprendre la volonté de son auteur, que l'on pourrait résumer en cette phrase de Fragonard : *« Tire-toi d'affaire comme tu pourras, m'a dit la nature en me poussant à la vie. »* Sans cesser d'être le joueur paradoxal qui préférera toujours passer pour exaspérant plutôt que pour touchant ou plaintif, Sollers veut affirmer ici plus nettement que jamais – dans sa préface comme dans le choix de ses textes, notamment le récit composé que forme la suite des portraits publiés dans *le Monde* – le sérieux de son travail.

Un moment vient...

Dans les colonnes de ce journal où il écrit chaque mois, il faut le suivre dans cette netteté. Même si, au *Monde*, on a en horreur le discours du « je », il est temps de dire que c'est pour avoir offert à cet écrivain un « espace de liberté » que « le Monde des livres » a été calomnié dans plusieurs publications. Etait-il tellement utile d'imaginer des combines et des jeux d'influence ? Etait-il vraiment impossible de croire qu'il y ait de la conviction, et peut-être une attention aux propos de Roland Barthes, en 1979, dans *Sollers écrivain* – par exemple cette phrase : *« Je vois Sollers réduit comme une tête de Jivaro : il n'est plus maintenant rien d'autre que « celui qui a changé d'idées » (il n'est pourtant pas le seul, que je sache). Eh bien je pense qu'un moment vient où les images sociales doivent être rappelées à l'ordre. »*

En effet, un moment vient où il est bon de montrer – et pourquoi pas dans un journal ? – que la vérité d'un écrivain est dans ce qu'il écrit. Au lieu de dénigrer *le Monde* pour avoir donné cette occasion à Philippe Sollers, pourquoi d'autres journaux n'ont-ils pas fait de même avec les écrivains qu'ils préféraient ? On aurait aujourd'hui plusieurs livres nés de ces expériences, et on pourrait les comparer. Craignaient-ils ces comparaisons, ceux qui reprochent au *Monde* de publier Sollers ? La question reste posée.

Josyane Savigneau

★ Signalons, par ailleurs, la sortie, à l'Imprimerie nationale, de *Femmes, Mythologies*, un livre sur les femmes à travers l'art, composé par Philippe Sollers – qui a rédigé l'introduction – et le photographe Erich Lessing, avec des textes de divers spécialistes, du néolithique à nos jours, et de nombreuses illustrations, d'un vase anthropomorphe du Ve millénaire à la *Femme Vase* de Picasso (album, 420 p., 255 ill. en couleurs, 650 F).

« Paradis » opéra

Paradis, de Philippe Sollers, qui paraît aujourd'hui en édition de poche (1), a d'abord été publié en feuilleton dans la revue *Tel Quel*, à partir de 1974, avant de sortir en volume en 1981 (2). C'est un texte sans ponctuation apparente, sans chapitres, sans paragraphes – en un mot, sans « blancs ». Dans sa version première, il était imprimé en italiques. On y a renoncé dans la nouvelle édition.

Pourquoi un tel texte ? Pour « faire avant-garde », diront certains, tandis que d'autres reprochent au contraire à Sollers d'avoir trahi ladite avant-garde en publiant *Femmes* en 1983. Argument étrange, car, au lecteur avisé de *Paradis*, *Femmes* peut apparaître comme une nouvelle mise en scène des mêmes thèmes. Plus lisible, ou plutôt lisible autrement. Pour faire – trop – simple, on peut dire : d'un côté musique, opéra (*Paradis*), de l'autre théâtre planétaire, récit d'aventures, (*Femmes*).

Opéra donc. Ponctué évidemment. Mais *« à la voix, au souffle, au chiffre, à l'oreille »*. Il n'est donc aucunement question d'écrire un texte dans lequel le lecteur aurait la totale liberté de chercher son propre chemin (3). On imagine assez mal Sollers lui faisant ce cadeau. Pour lire *Paradis*, il ne faut pas avoir peur. Surtout pas de plonger : dans le réel, dans les mots, dans le rythme. Et l'on n'a pas à craindre de se perdre. L'auteur est extrêmement autoritaire.

Jo. S

(1) *Paradis*, coll. « Points » Seuil, n° R690, 348 p., 42 F.

(2) *Paradis II*, un texte plus court (115 p.) a paru chez Gallimard en 1986 et *Paradis III* est en préparation

(3) Comme le montre fort bien Philippe Forest dans son *Sollers* (Seuil, coll. « les Contemporains »), il ne s'agit nullement de *« cet exercice un peu vain qui consisterait (...) à produire un texte « classique » puis à en effacer systématiquement la ponctuation. Il ne s'agit pas davantage de donner naissance, ainsi qu'ont pu le faire certains poètes, à une esthétique « ouverte » par laquelle le flottement de la ponctuation ouvre le texte à une ambiguïté radicale en autorisant simultanément des lectures et des interprétations différentes »*.

Dans la lumière de l'été

Claude Brami et la chronique des adolescences provinciales

MON AMIE D'ENFANCE
de Claude Brami.
Gallimard, 224 p., 90 F.

Dans la mémoire de Vincent, le narrateur, les *« Grains de Beauté »* sont encore tous là, sur les remparts de Cherchedieu, une petite ville méridionale, à *« 220 kilomètres de Bandol »* : José Vernoux, le fils du notaire ; Gigi Pesquet, dont le père est médecin ; Constant Oufalino, dont la famille maternelle – les Cavalca – a ses lettres de noblesse dans le cirque. Et, surtout, la fille du patron de l'auberge « Le Coup-Franc », Rosange, dont la grâce silencieuse les aimante tous. Jusqu'au jour où, avec Constant, elle s'enfuit pour rejoindre le cirque Cavalca. On pense aux délicieux *Mistons*, de Maurice Pons, un peu aussi aux romans d'André Dhôtel.

Puis, sans qu'on y prenne garde, la chronique de ces adolescences provinciales bascule, étrangement, dans le mélodrame, ou presque. Le père tyrannique de Rosange est terrassé par une attaque, elle-même donne naissance à un bébé qu'elle abandonne. La dérive pathétique de Rosange, qui côtoie le sordide sans y sombrer, est au cœur des souvenirs un peu incertains de ces journées torrides, de ces *« étés blancs »* où une *« gangue de soleil insoutenable »* pèse sur le paysage – où l'on reconnaît les mêmes lieux-dits que dans *le Garçon sur la colline* (1).

Le temps emporte et mêle les secrets et les regrets, les parcours trop sages des uns, les désarrois où se sont perdus les autres. Il reste un étonnant portrait de jeune femme, dont le charme est *« comme une brume de sensualité, d'amusement et de tendresse »*. L'envol d'une chevelure, la légèreté d'une silhouette, l'harmonie d'une démarche : Claude Brami a un talent particulier pour capter par l'écriture, sans la figer, cette beauté insaisissable qui naît du mouvement, et pour la *« matérialiser »* en évoquant un élan, un geste, un regard. Comment oublier Rosange, cette *« voyageuse en transit entre rêve et réalité »* ?

Monique Petillon

(1) Prix des Libraires 1981.



Pour l'amour de Violette

René de Ceccatty a « rencontré » Violette Leduc l'année qui a suivi sa mort. Il dit aujourd'hui sa « fascination » pour l'œuvre et le personnage de « la Bâtarde »

Notre collaborateur René de Ceccatty vient de publier un essai sur Violette Leduc que commente ici le romancier Nicolas Bréhal, lui-même grand admirateur de l'auteur de *la Bâtarde*.

VIOLETTE LEDUC
Eloge de la Bâtarde
de René de Ceccatty.
Stock, 255 p., 120 F.

C'est le récit d'une obsession littéraire. L'histoire d'une vraie passion, d'une éducation intellectuelle et sentimentale vécue par un jeune homme, qui nous est aujourd'hui racontée, décrite, dans le but intime de se délivrer de ce que toute obsession peut avoir de solitude et d'enfermement, en tentant de la raisonner et de la communiquer aux autres en partage. *« J'ai commencé à m'intéresser à l'œuvre et au personnage de Violette Leduc en 1973. Elle était morte un an plus tôt. »* Ainsi commence le récit de René de Ceccatty.

Ce point de départ a l'importance de nous avertir que le narrateur ne se pose pas en témoin d'une vie ou d'une mémoire anecdotique, mais en témoin d'une œuvre à travers laquelle s'est faite la « rencontre », puis s'est tramée l'extraordinaire complicité entre le jeune étudiant, devenu plus tard écrivain, et l'auteur disparu, dont les livres demeurent la parfaite incarnation d'une conscience et d'une présence au monde. Cet *Eloge de la Bâtarde* n'est donc pas une biographie, mais un essai de reconstitution des principaux mouvements qui traversent les pages de Violette Leduc et aboutissent à cette « fascination » qui, loin d'être séductrice, agrandit au contraire l'ouverture nous menant au cœur de l'œuvre.



ARCHIVES VIOLETTE LEDUC/IMEC

Violette Leduc : éperdument amoureuse

C'est en 1964 que Violette Leduc, âgée de cinquante-sept ans, connaît enfin son premier succès public, en publiant *la Bâtarde*, premier volet d'une trilogie autobiographique, qui bénéficie à l'époque d'une *« préface dithyrambique »* de Simone de Beauvoir. Cette notoriété soudaine, après dix-huit ans d'obscurité, Violette Leduc la doit-elle à de mauvaises raisons ? Il est vrai que *« la sincérité intrépide »*, selon l'expression de Simone de Beauvoir, et l'audace d'une femme à descendre si loin au fond d'elle-même provoquent un succès de scandale dont l'auteur ne sera jamais dupe.

Un personnage excentrique

On parle de *la Bâtarde* pour le Goncourt. Violette Leduc s'attire aussi le soutien de la romancière Dominique Rolin, membre à l'époque du jury Femina, qui cerne avec émotion et admiration *« la douleur dont elle fait son matériau fondamental »*.

Si l'ouvrage, considéré par les jurys bien-pensants comme trop téméraire, échappe à toutes les récompenses, il atteint une très large audience qui arrache Violette Leduc à la clandestinité et aux tourments. Le public découvre aussi un personnage excentrique, au visage brutalement laid, qui porte volontiers perruques et mini jupes, s'intéresse à la mode, à la *« poésie de l'éphémère »*, qui confesse les détails de sa misère passée, de son isolement, de ses échecs et de sa violence.

Pourtant, dès son premier livre, *l'Asphyxie*, publié, en 1946, dans la collection d'Albert Camus, « Espoir », chez Gallimard, grâce à l'appui, déjà, de Simone de Beauvoir, Violette Leduc gagne l'attention d'écrivains comme Cocteau, Jouhandeau, Sarraute, Sartre et Genet. Mais ce petit livre intense, consacré à ses souvenirs d'enfance, où sont contenus ses principaux thèmes obsessionnels (la pauvreté, la bâtardise, la solitude...) ne déchaîne pas l'enthousiasme de la critique officielle et sombre tôt dans l'oubli. Les livres qui suivent, *l'Affamée* et *Ravages*, obtiennent le même sort (1). Et pis encore : *Ravages*, où Violette Leduc raconte sa vie commune avec une femme, sa tentative de suicide et son avortement, est lu chez Gallimard et jugé *« d'une obscénité énorme et précise qui attirerait les foudres de la justice »*. Nous sommes en 1954. Le livre paraît, mais censuré, amputé. Violette Leduc plonge dans un état de grande dépression qui, ajoutée à ses déboires sentimentaux, tourne bientôt au délire de persécution.

« L'enchaînement en miroirs des passions destructrices et autodestructrices », René de Ceccatty en reconnaît toute la logique, si on fait l'effort de pénétrer dans un système qui porte aux nues la valeur dominante des amours impossibles. D'homosexuels comme Maurice Sachs ou Jean Genet, de Simone de Beauvoir à qui s'adresse le texte passionné de *l'Affamée*, Violette Leduc fut éperdument amoureuse. C'est ainsi que la littérature peut combler une absence, une séparation, écrit René de Ceccatty, et tenter une fusion. C'est de cette fusion que participe *Eloge de la Bâtarde*.

Si René de Ceccatty définit les livres de Violette Leduc comme *« des transpositions métaphoriques de sa solitude et de ses amours impossibles »*, on découvre dans le sien la très étonnante assimilation de deux univers, radicalement différents mais aux innombrables correspondances. *« Qu'est-ce qui me menait vers Violette Leduc ?*, se demande René de Ceccatty. *Un processus d'identification. Sa conception de la sexualité et de l'amour. »* C'est donc sur ce processus que repose la raison d'être de son ouvrage. René de Ceccatty compare, notamment, le sentiment amoureux qu'il éprouva, quand il était étudiant, pour un de ses condisciples que rien ne prédisposait à l'aimer en retour, à l'obstinée et vaine passion de Violette Leduc pour Simone de Beauvoir.

Mais l'intelligence de ce travail réside essentiellement dans l'équilibre qui s'établit entre la démarche subjective, le mécanisme de la « projection », et l'analyse critique d'une œuvre qui, par son objectivité, prolonge les données personnelles et intuitives. Autant les livres de Violette Leduc ont une forme fragmentée, *« parce que l'amour découpe le temps, morcèle l'expérience »*, autant cet *Eloge de la Bâtarde* est écrit dans le langage de la durée, pour mieux servir de guide à une œuvre complexe, où s'entremêlent la jubilation et la douleur. René de Ceccatty ne cherche jamais à sacraliser l'œuvre qu'il admire tant, en l'isolant de l'histoire littéraire ; il la rattache au contraire à celles des grands écrivains de l'amour, comme Julien Green ou Marguerite Duras, afin que, dans sa singularité et sa différence, elle prenne toute sa place et puisse échapper enfin à l'immense solitude qui l'inspira.

Nicolas Bréhal

(1) Tous les ouvrages cités de Violette Leduc sont publiés aux éditions Gallimard.

★ Signalons également que la revue *Nord'*, « revue de critique et de création littéraires du Nord-Pas-de-Calais », a consacré son numéro 23 (juin 1994) à Violette Leduc, avec une série d'études réunies par Paul Renard et Carlo Jansiti (128 p., 50 F, 73, rue Caumartin, 59000 Lille).

L'enfant blessé

LA ROSITA
de Jean-Pierre Milovanoff.
Julliard, 200 p., 99 F.

Dans la vie aussi bien que dans les romans, on caricature souvent les enfants. Sans penser à mal, sans le savoir, avec tendresse parfois, on se moque d'eux, comme de personnages d'une humanité en réduction. De toute sa hauteur, l'adulte considère le petit d'homme avec condescendance et s'impatiente de le voir habiter trop longtemps un monde de rêves et de chimères. Ce qu'il ne comprend pas de lui, il le repousse, comme appartenant à l'ordre de ces fantaisies transitoires. Le premier mérite du beau roman de Jean-Pierre Milovanoff est de refuser cette image réductrice, de prendre l'enfance au sérieux, et même au tragique.

Edmond pourrait être un enfant comme un autre ; il le serait d'ailleurs si ce n'étaient l'écart dans lequel il vit, la fêlure que son existence et son destin particulier ne cesseront d'aggraver. Maladroit, empêtré dans un corps sans grâce, la voix mal placée, il souffre dès l'enfance de ce que Bernanos considérait comme la plus grave des maladies de l'âme : il ne s'aime pas. Dans la Villa Jaune, auprès de ses parents, d'un père un peu distant *« qui n'a pas une minute pour respirer »*, d'une tante doucement fantasque qui prend *« en main l'éducation visionnaire de son neveu »*, il mesure cet écart et, de ce promontoire imaginaire, observe le monde des adultes. Il regarde surtout celui qu'il admire et qu'il a élu comme médiateur entre lui et ce monde : son demi-frère aîné. A ses yeux, Abel possède toutes les vertus dont lui-même manque : le charme, la vivacité, la désinvolture, et cette part de mystère qui augmente encore la séduction.

Mais le seul mystère qu'Edmond aura à connaître vraiment, qui rendra désormais inguérissable sa blessure, est un mystère de mort, dont le suicide d'Abel lui léguera le poids. De ce drame, il tirera un enseignement, celui du désespoir : *« Qu'il y a un secret pour chacun, qu'on l'apprend toujours quand il ne peut plus nous servir et qu'ainsi on passe toujours à côté du seul bonheur qui est de partager des secrets. »* Devenu un homme, Edmond restera fidèle à l'enfant qu'il fut, d'une fidélité qui est *« une sorte de piété incommunicable comme doit l'être toute piété »*.

Dans la seconde partie du roman, le héros adulte se lie d'amitié avec un écrivain, dont le nom, Milano, est la contraction transparente de celui de l'auteur de *la Rosita*. Il n'a d'autre demande que celle que lui dicte sa détresse : non pas écrire son histoire, mais peut-être simplement témoigner de cette détresse. Il sait que *« sa vie, sous une apparence prospère, ne serait jamais que le retour désespéré des mêmes instants, des mêmes scènes, parce qu'il n'avait pas plus le choix de ses émotions qu'un pianiste au milieu d'un concerto n'est libre de changer la clé »*. Cette répétition, Edmond la vivra jusqu'à son terme tragique.

C'est le second mérite et la leçon du livre : montrer que l'homme, selon cette piété, n'est pas appelé à se former sur la dépouille de son enfance, qu'il ne devient pas, en vertu d'un désenchantement suspect, étranger à celle-ci. Qu'au contraire, il doit répondre de cet enfant, se *« justifier »* – pour reprendre encore un mot admirable de Bernanos – à ses seuls yeux. Sur ce thème douloureux, sans céder à un pathétisme convenu, Jean-Pierre Milovanoff a construit un récit constamment juste et sensible.

P. K.

L'ironie du sort

Sous une satire de la politique actuelle d'immigration, Didier Van Cauwelaert cache une allégorie de la littérature

UN ALLER SIMPLE
de Didier Van Cauwelaert.
Albin Michel, 195 p., 89 F.

De la gaieté greffée sur un fond sombre, une histoire folle solidement ancrée dans la réalité et vécue par des personnages si plausibles et si vivants qu'ils s'imposent, une satire du monde moderne qui magnifie le rêve, une lucidité qui n'ignore pas la tendresse et le cœur : Didier Van Cauwelaert, dont *Un aller simple* est le septième roman, nous donne, en rapprochant ces pôles contraires, un petit chef-d'œuvre d'ironie à multiples facettes où éclate son talent.

Il dit avoir trouvé son sujet dans le *Journal officiel* où un décret instituait la profession d'*« attaché humanitaire »* : des fonctionnaires chargés de *« reconduire dans leur pays d'origine »* les immigrés en situation irrégulière pour faciliter leur réinsertion. Didier Van Cauwelaert imagine donc l'aventure vécue par Aziz, un garçon de dix-neuf ans, expulsé de Marseille, et « accompagné » par un attaché de presse du Quai d'Orsay, Jean-Pierre Schneider, trente-trois ans. Aziz en sera le principal narrateur, mais on entendra aussi la voix de l'autre, qui tient son carnet de mission. Cette aventure repose dès le départ sur l'erreur.

Car Aziz n'a rien d'arabe. C'est un Français pur sang, orphelin de père et de mère, recueilli en très bas âge par des gitans mêlés à l'accident mortel de ses parents. Comme un héros picaresque, il n'a d'autre origine que l'Ami-6 dont on l'a tiré. Il lui doit son nom et, par voie de conséquence, les faux papiers marocains dont on l'a doté. Devant les journalistes et les photographes, Aziz rencontre son attaché humanitaire, garçon chétif et courtois, qu'il devine obnubilé par une histoire de femme et qui ne connaît pas plus le Maroc que lui.

Dans l'avion qui les emmène à Rabat, les deux hommes échangent confidences contre mensonges. Jean-Pierre Schneider révèle l'échec de sa vie : son épouse qui l'abandonne, sa rupture avec ses parents – des fondeurs de Lorraine dont les usines ferment. Aziz, lui, s'invente des origines fabuleuses, inspirées des légendes qui ont nourri son enfance. Irghiz, où son passeport le fait naître, est une vallée sacrée et secrète qui, pour cette raison, s'est maintenue pendant des siècles à l'écart de la civilisation et que menace la construction d'une route.

Jean-Pierre, un naïf, gobe l'histoire merveilleuse. Il ne veut pas en démordre même quand Aziz, paniqué, cherche à le détromper. Il y voit une cause à défendre, même le sujet d'un livre, car le petit fonctionnaire du Quai d'Orsay s'est naguère piqué d'écrire.

Aziz ne peut plus quitter un homme si bien entré dans son rêve et à qui il veut rendre le goût de vivre. Ensemble, ils s'embarquent dans une Land Rover de location pour ce lieu qui n'existe pas, en compagnie d'une jeune guide recrutée par Aziz. Parce qu'il a goûté à ses charmes dès leur première rencontre, il l'a jugée apte à réveiller les désirs d'un homme.

Entre les bras de la jeune fille sur laquelle il se fait beaucoup d'illusions, Jean-Pierre retrouve, comme dans un parcours initiatique, l'affection qu'il porte à ses parents, la honte d'avoir eu honte d'eux un jour, l'attachement à une enfance qu'il a fuie mais dont le souvenir maintenant resplendit.

Les situations, on le voit, se retournent, les rôles s'inversent. Le protecteur est devenu le protégé. Un nouveau tour de passe-passe et l'accompagnateur finira en *« bagage accompagné »*. Car l'attaché humanitaire n'a pas résisté à la violence du désert. Aziz ramène le cadavre de Jean-Pierre en France pour le rendre à sa Lorraine natale, sinistrée par le chômage, et le réconcilier avec son père et sa mère. C'est lui qui *« réinsère »*. Un dernier mensonge, une dernière farce atténuent l'émotion de ces retrouvailles. Finalement, Aziz, s'identifiant à Jean-Pierre, caché par les parents de celui-ci, occupant sa chambre, écrit le roman que l'autre avait projeté et commencé, celui-là même que nous venons de lire avec le plus grand des plaisirs.

Mêlant constamment le cocasse et le grave, le rire et les larmes, Didier Van Cauwelaert enlève avec une diabolique habileté, une totale maîtrise et le plus parfait naturel, cette œuvre qui n'est légère et simple qu'en apparence. L'aventure saugrenue déploie l'histoire d'une amitié d'hommes. Le voyage vers un Paradis rêvé ou perdu illustre les prestiges de l'imaginaire. L'osmose qui se produit entre les protagonistes figure les rapports du romancier avec ses personnages. Didier Van Cauwelaert brosse, en la masquant brillamment, une allégorie de la littérature.

Jacqueline Piatier

SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

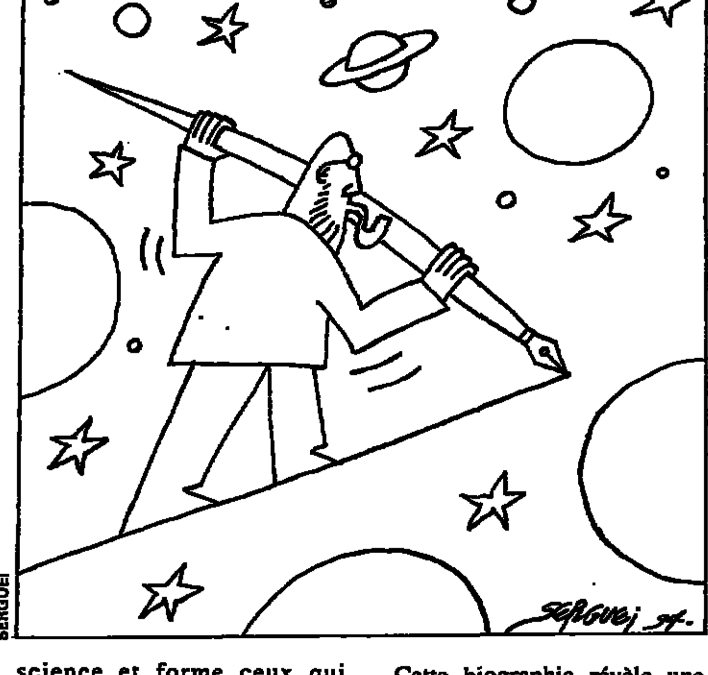
Le neveu de Durkheim

MARCEL MAUSS
de Marcel Fournier.
Fayard, 844 p., 240 F.
ROGER BASTIDE
ou le réjouissement de l'abîme
dirigé par Philippe Laburthe-Tolra,
L'Harmattan, 280 p., 150 F.

ILS ont fondé ensemble la sociologie française, ils lui ont donné son centre intellectuel – le groupe de *l'Année sociologique* – et ses assises universitaires et scientifiques. Durkheim, l'oncle, et Mauss, le neveu, sont à la fois indissolublement liés et profondément différents. *« Je t'ai formé »*, rappelle le premier, cependant que le second, qui *« ne veut pas être mené de force »*, ne cessera jamais de poursuivre la discussion avec *« l'oncle »* longtemps après la disparition de celui-ci. Leurs ennemis les ont associés dans une même attaque en dénonçant les périls du sociologisme ravageur de la philosophie, diffuseur du socialisme et de l'irréligion. Certains de leurs amis les ont moqués, dont Bouglé, évoquant le *« Parti sociologique unifié »*.

Mauss a longtemps été une sorte de méconnu illustre. Son œuvre immense, diverse, reste dispersée jusqu'au moment où paraissent *Sociologie et anthropologie* (en 1950, année même de sa mort) et les trois volumes intitulés *Œuvres*, organisés et présentés par Victor Karady à la fin des années 60 (1). Son influence s'exerçait par une érudition aux manifestations multiples – *« Mauss savait tout »* –, par sa fonction d'éveilleur continuellement attaché à *« dévoiler l'inconnu »*, par sa parole mise au service du fourmillement des idées. Il initiait en déconcertant, il provoquait et soumettait à de hautes exigences. Son entourage – à l'École pratique des hautes études, à l'Institut d'ethnologie, puis au Collège de France – composait une famille savante tenue par la séduction et la solidarité. Mais Mauss ne se laisse pas enfermer dans cet univers.

L'EXCELLENTE biographie intellectuelle rédigée par Marcel Fournier, la première qui lui soit consacrée, révèle sous tous ses aspects un itinéraire à la fois *« intellectuel et social »*. Tout Mauss s'y trouve présent, restitué par l'interprétation des archives, de la correspondance et d'inédits, par l'exploration de nombreux écrits politiques et le recueil de témoignages. Ce travail d'érudition critique, vivifié par la sympathie, fait apparaître *« une personnalité riche et complexe »* engagée dans *« une série d'événements historiques »*, dans le mouvement des idées et l'établissement d'une science sociale qui ne doit pas se borner à l'intérêt spéculatif.


BERGUEI

Durkheim et Mauss étaient, disait-on, les deux fondateurs conjoints du *« clan tabou-totem »*, mais les deux figures ne se définissent que par leurs contrastes. A l'austère gravité, à l'esprit systématique appliqué à l'achèvement de la tâche entreprise, à la réserve du premier s'opposent la liberté plus désinvolte, l'érudition plus ouverte, les concessions consenties à l'intuition et l'engagement militant du second, dont Péguy raillait la *« suprême élégance »*.

L'ouvrage de Marcel Fournier ne propose pas une dernière présentation théorique de la pensée de Mauss – celle-ci a déjà été attirée dans bien des voies divergentes. Il fait mieux, en éclairant l'ensemble des écrits par le *« récit d'une vie »*. On croise à la fois le savant, qui construit une science et forme ceux qui doivent la servir, l'homme de culture attentif à toute irruption du nouveau, et le citoyen vigilant qui ne cesse de prendre parti. L'histoire personnelle s'inscrit dans celle de plusieurs générations intellectuelles, durant une période fort agitée et génératrice de ruptures, qui va des dernières décennies du siècle passé au milieu de celui-ci. Alors que Mauss, provocant, *« se trouve peu fait pour la vie intellectuelle »*, il en est l'un des acteurs majeurs par son œuvre, son enseignement, son influence et ses emballements de polémiste.

Cette biographie révèle une époque où savoir, culture, politique et morale pouvaient s'associer. Au prix de vives passions publiques – qui n'épargnaient pas la *« secte »* des sociologues –, Mauss a su répliquer, en faisant le choix de *« l'action indirecte par la science »* et de l'engagement politique, très tôt et malgré les mises en garde de Durkheim, soucieux d'incarner seulement la *« figure sociale du savant »*. Marcel Fournier fait un double portrait, intellectuel et politique. Le second constitue, pour une part, une révélation. Mauss n'a pas hésité à se jeter dans la *« chaudière de la sorcière »*, selon sa propre expression. Il a accompagné le mouvement socialiste, depuis le temps de Jaurès jusqu'à celui de Blum. Il a combattu dès l'affaire Dreyfus, où il apporte son soutien à Zola. Il n'a pas rechigné au service de la plume : il fut journaliste à *l'Humanité*, collabora au *Populaire* et à plusieurs publications militantes. Il participa à l'action coopérative, ce moyen de préparer la société nouvelle, jusqu'à fonder une coopérative socialiste, « La boulangerie ».

MAUSS a payé d'un prix élevé son engagement. Pour l'économiste Charles Rist, il est *« essentiellement un politicien qui n'a rien produit de lui-même »*. Cette appréciation totalement fausse et mesquine révèle l'emportement des passions partisanes. Mauss, tout autant et mieux que Durkheim, a établi ces disciplines qu'il jugeait indissociables : la sociologie, l'ethnologie et l'anthropologie. Il les a marquées du sceau d'une École dont il fut le *« grand semeur d'idées »*, hors de tout dogmatisme. Il leur a donné une méthode qui exigeait, bien davantage que la soumission aux faits et la production de généralisations prudentes et successives, la capacité de mettre en œuvre une grande diversité de savoirs. Il ouvrit bien des passages, d'une question à une autre, d'une science à une autre dont l'apport était estimé nécessaire. Mauss n'eut pas la pratique de l'observation directe, mais il n'ignora aucune des œuvres qui la restituaient : c'est l'exploration des textes qui lui permettait de rassembler ses *« matériaux »* et d'ouvrir ses *« chantiers »*.

Sa célébrité s'est établie sur un travail qui a fini par remplir une fonction initiatique dans la formation des anthropologues et des sociologues. L'*Essai sur le don*, publié en 1925, apporte bien plus qu'une contribution fondatrice à l'anthropologie économique. L'étude du don a une *« valeur sociologique générale »*. En manifestant un *« phénomène social total »*, où tout se trouve mis en branle, elle conduit à reconnaître la nécessité d'étudier le *« concret, qui est du complet »*. Ce texte fameux ne doit pas entraîner l'oubli des autres, notamment de ceux qui donnent leur plein essor à la sociologie du sacré et de la religion, à la sociologie de la connaissance et des mentalités, à la sociologie du droit. Et de tous ceux, fragments incomparables, qui sont restés dans l'inachèvement : la thèse sur la prière, l'ouvrage sur la nation, la critique du bolchévisme, l'étude consacrée à la technologie. Mauss demandait de *« ne pas fuir les objets d'étude qui enflamment les passions »*.

UNE œuvre s'évalue aussi à ses effets. Mauss a créé l'anthropologie sociale en contribuant à ses extensions anglaise et américaine. Il a su conserver la posture du savant tout en exerçant une large influence intellectuelle. Nombreux et divers sont ceux qui lui sont redevables (2). C'est à lui que Roger Bastide s'adresse, alors qu'il vient de publier les *Éléments de la sociologie religieuse* et projette de consacrer sa thèse à l'étude des conditions sociales du mysticisme. La relation entre les deux hommes ne s'est pas transformée en une affinité durable, en dépit des points de ressemblance : même engagement politique, même insatiable curiosité des textes et de la vie intellectuelle – poussée chez Bastide jusqu'à la pratique littéraire –, même attention centrale portée au religieux, même ouverture des intérêts qui donne vie à l'anthropologie et l'établit dans le présent.

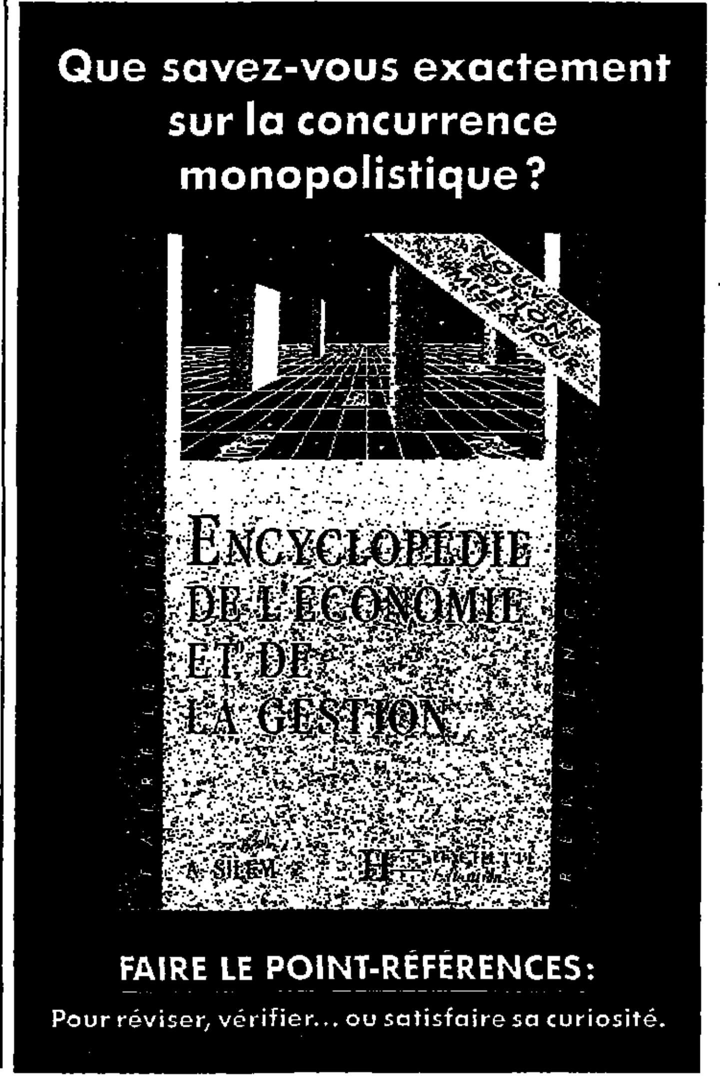
Bastide est lui aussi, et plus encore que Mauss, un méconnu, qui a choisi de se situer en marge des dogmatismes et des modes. Le regroupement de textes dont Philippe Laburthe-Tolra a pris l'initiative lui attribue sa juste place, celle du savant et de l'intellectuel qui a *« ouvert des voies où l'imagination s'allie à la rigueur »*. Bastide est un *« passeur »*, il *« jette partout des ponts »* : entre les écoles – durkheimiens d'un côté, wébériens de l'autre –, entre les disciplines, en traquant partout le social, jusque dans les rêves et la folie ; et, surtout, entre les civilisations dont il a étudié les *« entrecroisements »* : il a dénoncé la *« superstition du primitif »* et placé sous un même regard l'exploration du *« prochain »* et du *« lointain »*.

Il a pris le risque de *« surplomber les gouffres »* tout en restant arrimé à la raison. Il a étudié et vécu la transe mystique, en adhérant au candomblé brésilien et en retournant aux sources africaines. Il a connu ce qu'il disait être *« le réjouissement de l'abîme »*, mais en prenant garde de s'y perdre.

(1) Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, précédé d'une introduction de Claude Lévi-Strauss et d'un avertissement de Georges Gurvitch, PUF, 1950. Et Marcel Mauss, *Œuvres*, précédé d'une présentation de Victor Karady, Éditions de Minuit, t. I, 1968, t. II et III, 1969.

(2) L'association Bastidiana organise des « rencontres normandes autour de Roger Bastide » (prochains rendez-vous le 19 novembre à Lisieux et le 10 décembre à Rouen). Renseignements : Centre d'études bastidiennes, 14, rue des Bois, 27800 St-Paul-de-Fourques.





EN POCHE

Le va-nu-pieds flamboyant

C'est une bonne idée que de présenter en édition bilingue, facilitant ainsi l'accès au texte, *la Vie de Lazarillo de Tormès*, un court récit relatant, à la première personne, les pérégrinations d'un jeune valet aux côtés de ses différents *maîtres. Chaque chapitre retrace* une période de la vie du jeune homme, de sa naissance à son *mariage, et se présente comme une sorte de voyage itinérant.*

Ce classique, paru en 1554, a ouvert la voie au roman picaresque et rencontré, par la drôlerie du conteur, les faveurs d'un large public. Dès le prologue, l'auteur avertit d'ailleurs qu'*« il se pourrait bien que quelque lecteur y trouve quelque chose à son goût, et que ceux-là mêmes qui n'iraient point aussi profond, y prennent plaisir »*.

► **La Vie de Lazarillo de Tormès**, *présenté par Maurice Bataillon, traduit de l'espagnol par Bernard Sesé, GF-Flammarion nº 646.*

● *« Folio » réédite le Maître d'école*, de Pierre Gamarra, qui retrace la vie de Simon Sermet, instituteur-secrétaire de mairie dans le pays de Garonne à la fin de la première guerre mondiale. L'école du maître deviendra le symbole de tout ce qu'il a chéri : l'éducation pour tous et la liberté du citoyen (nº 2625).

● « Points » Seuil présente, dans sa collection « Essais », *l'ouvrage* de Gilbert Guillaume, *les Grandes Crises internationales et le droit*, étude du rôle que le droit a joué dans la naissance, le *déroulement* et la solution des grandes crises internationales qui ont marqué ces quinze dernières années (nº 293).

● *« Babel » réédite Relation de voyage*, de Cabeza de Vaca, *récit* de l'odyssée qui a mené l'auteur, au début du XVIe siècle, de la côte nord du golfe du Mexique *jusqu'au sud-ouest des Etats-Unis. Traduction* de l'espagnol et commentaires de Bernard Lesfargues et Jean-Marie Auzias *(coll. « Terres d'aventure », nº 124).*

● Flammarion a réuni en un seul volume deux textes de Stephen Hawking, *La fin de la physique théorique est-elle en vue ?* paru en 1980, et *le Bord de l'espace-temps*, publié en 1989. Le savant s'y interroge sur les origines de l'univers et les lois qui le régissent. Textes traduits par Catherine Chevalley (coll. « Champs », nº 306).

● « Points » Seuil réédite *Entretiens avec un ermite de la Sainte Montagne sur la prière du cœur*, de Hiérothée Vlachos. Traité de la prière pour les hommes de ce temps, sous la forme d'une simple conversation. Traduit du grec par Jean-Louis Palierne (coll. « Sagesses », nº SA78).

● *Le même éditeur a réuni en deux volumes*, sous le titre *le Quinconce*, la saga de Charles Palliser, qui comprend cinq livres (*le Quinconce, les Faubourgs de l'enfer, le Destin de Mary, la Clé introuvable, le Secret des cinq roses*). Aventures picaresques dans l'Angleterre du début du XIXe siècle. Traduit de l'anglais par Gérard Piloquet (« Points », nº R 691 et R 692).

● Franco Selleri rouvre, grâce à des expériences récentes, *le Grand Débat sur la théorie quantique* qui a opposé l'Ecole de Copenhague (Bohr, Heisenberg...) à Einstein, *Schrödinger et Louis* de Broglie (Flammarion, coll. « Champs », nº 293).

● Dans la même collection, *Dieu joue-t-il aux dés ? Les mathématiques du chaos*, de Ian Stewart. Récit accessible d'*« un nouveau monde d'idées, entre attracteurs étranges et sortilèges mathématiques, en compagnie d'Einstein, de Poincaré et de quelques autres »* (nº 302).

Célébration de Faulkner

L'université de Rennes rend hommage au romancier américain

Trois jours durant, la voix de William Faulkner a résonné au bord de la Vilaine. *Réunis à l'université* Rennes-II, du 20 au 22 octobre, *des écrivains*, des universitaires et des étudiants ont participé aux rencontres organisées autour du grand romancier américain, mort en 1962.

Il y avait là des auteurs venus d'outre-Atlantique, comme Mario Vargas Llosa et Richard Ford – qui reçurent tous deux le titre de docteur *honoris causa* de l'université Rennes-II –, Kaye Gibbons, Teresa Kennedy, Trey Ellis ou Barbara Chase-Riboud, des écrivains français comme Pierre Bergounioux, des spécialistes de Faulkner, et aussi de simples amateurs. On y parla de Faulkner, bien sûr, du Sud dont il *était originaire*, de ses *rapports* avec l'Europe, avec la guerre, de sa modernité.

Les rencontres furent aussi l'occasion de donner un coup d'envoi à l'association pour la Fondation William-Faulkner, créée *tout récemment par une* enseignante du département d'anglais de l'université Rennes-II (1). Appuyée par la présidence de son université, Nicole Moulinoux veut faire de la fondation qu'elle souhaite mettre en place un espace de recherche et de documentation – la structure possède déjà l'intégralité des manuscrits en fac-similé de l'auteur – mais aussi de promotion des *« nouvelles voix du Sud ». Dans cette perspective*, le Prix William-Faulkner, remis cette année à Yusef Komunyakaa, poète américain inconnu en France, est destiné à couronner de jeunes talents. Le tout en attendant de pouvoir fêter dignement, en 1997, le centenaire de la naissance de William-Faulkner.

(1) Association pour la fondation William-Faulkner. 6, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes.

HUMEUR

Le massacre des innocentes

De tout temps, il y eut des femmes peintres. Sur ce *constat irréfutable*, Clarisse Nicoïdski a conçu un livre (1) *qui tient du* panégyrique et du répertoire. Des magdaléniennes aux artistes contemporaines, elle ne veut oublier *personne. Elle n'y parvient* pas, naturellement, en particulier *parmi les artistes* d'aujourd'hui qu'elle semble ne connaître *que très peu, si* ce n'est pas du tout. Lee Krasner, Joan *Mitchell, Louise* Bourgeois, Eva Hesse, tant d'autres plus *jeunes* méritaient mieux que le silence – et méritaient un peu plus de considération que Tamara de Lempicka et Leonor Fini, que l'auteur semble tenir pour des peintres de premier ordre.

Il est vrai que l'histoire n'est pas son fort, ni la peinture, et qu'elle a des jugements d'un péremptoire qui laisse interdit. Rosa Bonheur serait une *« Marguerite Yourcenar de la peinture moderne »*. On se demande pourquoi et quel *rapport mystérieux* lie Hadrien aux bovidés du *Nivernais. On se demande* encore pourquoi Georgia O'Keeffe *est expédiée à la* sauvette, sans que soit seulement mentionné *l'ouvrage de* Julia Kristeva. Et pourquoi rien de précis n'est dit des femmes dans les Salons du XIXe siècle. Et pourquoi Clarisse Nicoïdski connaît si mal le siècle des Lumières.

A vrai dire, il y a tant de questions qui se lèvent à chaque page, tant de lacunes, tant de raccourcis absurdes – pauvre Eva Gonzalez, malheureuse Mary Cassatt... – *qu'il ne reste pour finir qu'une* interrogation qui vaille : comment *peut-on oser massacrer* à ce point un sujet par ignorance et par *désinvolture* ?

Philippe Dagen

(1) *Les Femmes peintres, la première histoire de la peinture au féminin*, éd. Jean-Claude Lattès, 450 p., 230 F.

Sade et Dorat retrouvés

Le Fonds Champagne Henriot pour l'œuvre retrouvée, qui apporte depuis cinq ans son soutien financier à l'édition ou la réédition de livres introuvables, annonce la parution de deux nouveaux ouvrages. *Le Voyage en Italie*, du marquis de Sade, sera publié pour la première fois intégralement aux éditions Fayard *dans le courant de l'année prochaine*. Le document sera illustré des dessins, sanguines et gouaches de l'artiste Tierce qui accompagnait Sade dans son voyage. *Les Sacrifices de l'amour*, de Charles Joseph Dorat (poète et auteur dramatique du milieu du XVIIIe siècle), paraîtra fin 1994 aux éditions Le Promeneur. Six ouvrages (dont *la Russie en 1839*, du marquis de Custine, *l'Art magique*, d'André Breton, et *le Journal 1901-1948*, de Jacques Copeau) ont jusqu'à présent bénéficié de l'aide du fonds.

Pour Sony Labou Tansi. – Un appel en faveur de l'écrivain congolais Sony Labou Tansi vient d'être rendu public. Depuis plusieurs mois, le romancier, par ailleurs député du principal parti d'opposition de son pays, est en effet privé de ses droits d'expression et de circulation – son passeport demeure bloqué dans les services du ministère congolais des affaires étrangères – et fait l'objet de menaces de mort. (Comité de soutien : Anne-Marie Ferrieux, poste restante Paris-Beaux-Arts, 22, rue des Saints-Pères, 75007 Paris).

La bonne santé de Mille et Une Nuits. – *Un peu plus d'un an après* leur création, en septembre 1993, les éditions Mille et Une Nuits, les premières à avoir lancé en France des livres à 10 francs, changent de statut juridique. La SARL se transforme en SA, avec un capital qui passe de 100 000 à 800 000 francs, par incorporation d'une partie des bénéfices de 1993. Maurizio Medico, actionnaire majoritaire de la société, est nommé PDG. Aux Mille et Une Nuits, on indique que *ce changement juridique* reflète la bonne santé de l'entreprise : en douze mois, de septembre 1993 à septembre 1994, les Mille et Une Nuits auraient vendu environ 1 600 000 exemplaires, et réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 16 millions de francs.

L'Algérie à Strasbourg

Le drame algérien sera au centre de la deuxième conférence *du Parlement international* des écrivains, organisée à Strasbourg, du 4 au 6 novembre, autour du thème « Littératures déplacées ». De nombreux écrivains sont attendus, dont le Nigérian, prix Nobel, Wole Soyinka – empêché par son gouvernement de se rendre à la séance du Parlement, qui s'est tenue, fin septembre, à Lisbonne –, les Algériens Omar Belhouchet et Mohammed Dib et les Français Pierre Bourdieu et Jacques Derrida.

Par ailleurs, le directeur du Carrefour des littératures européennes de Strasbourg, Christian Salmon, s'étonne des propos tenus, dans « Le Monde des livres » du 7 octobre, par Robert Grossmann, président (RPR) de *la commission culturelle du* conseil régional d'Alsace. Ce dernier mettait en cause la gestion du Carrefour, lui reprochant notamment un déficit de 1,6 million de francs au début de cette année.

Christian Salmon, directeur depuis janvier 1992, explique avoir trouvé à *cette date* un déficit cumulé de plus de 1 million de francs. *« Nous avons alors proposé un emprunt, refusé par le conseil d'administration, qui a préféré laisser courir le découvert bancaire. »* Parallèlement, affirme-t-il, le Carrefour a fait *« des économies drastiques sur les salaires et les dépenses de communication »*, et rétabli l'équilibre fin 1992. Ces efforts, juge Christian Salmon, ont été *« réduits à néant par la décision du conseil régional d'amputer sa subvention »* l'année suivante.

Jacques Fortier

CORRESPONDANCE

A propos de « Saint-Ex »

Après l'information que nous *avons publiée sur le jugement* rendu à propos d'une biographie de Saint-Exupéry chez Plon, qui condamnait l'auteur, Emmanuel Chadeau, et son éditeur à payer 50 000 F de dommages et intérêts aux ayants droit de l'écrivain pour avoir publié des textes inédits sans leur autorisation, nous avons reçu de M. Chadeau les précisions suivantes :

« Le compte rendu fait dans le Monde *du 23 septembre du jugement rendu le 21 par la première chambre civile du tribunal de Paris ne traduit – et de manière incomplète – qu'une partie de ce jugement. En effet, les ayants droit de Saint-Exupéry poursuivaient aussi l'auteur et l'éditeur pour* « atteinte à l'honneur », « volonté de nuire », « manquements aux devoirs du métier d'historien ». *Et ils réclamaient aussi l'interdiction de mon ouvrage. Or, non seulement ils ont été déboutés sur tous ces points (non mentionnés par* le Monde), *mais le tribunal a précisé :* « Il n'est démontré aucun manquement du biographe aux obligations qui s'imposent normalement à lui. (...) L'auteur exerce avec mesure son droit de libre critique (...), le lecteur n'y peut déceler aucune intention de nuire. »

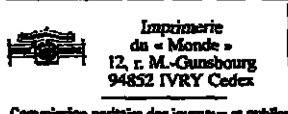
Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

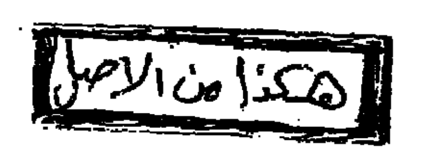
Édité par la SARL le Monde
Durée de la société : *cent ans à compter du* 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.


Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Élysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Télefax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.


Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56



Kracauer, l'homme sans attaches

De l'Allemagne des années 30 aux Etats-Unis d'après guerre, du journalisme à la sociologie, du roman à l'histoire, sa vie comme son œuvre ne cessèrent d'être vagabondes

**SIEGFRIED KRACAUER
Itinéraire
d'un intellectuel nomade**
*d'Enzo Traverso.
La Découverte, 230 p., 140 F.*

« Un marginal se fait remarquer » : c'est ainsi que Walter Benjamin saluait, en 1930 à Berlin, la parution du livre *les Employés*, de Siegfried Kracauer, une étude brillante et novatrice qui, vingt ans avant *les Cols blancs* de Wright Mills, analysait les conditions de vie et l'univers aliéné des employés de bureau. Marginal, Kracauer l'était en effet, hors école et sans parti, inclassable aussi, passant du journalisme à la sociologie, du roman à l'histoire, pour découvrir dans la modernité urbaine ou la culture de masse les signes révélateurs de l'essence d'une société et d'un sens perdu de l'humanité. Il a laissé une œuvre éclatée entre ses multiples intérêts, trop atypique peut-être pour accéder à une durable notoriété.

Reconnu en Allemagne comme *« une des figures centrales de la culture de Weimar et l'un des précurseurs de l'école de Francfort »*, considéré aux États-Unis *« comme un des plus importants théoriciens du cinéma de l'après-guerre »*, il est pratiquement inconnu en France – où il vécut de 1933 à 1941. Il faut donc saluer l'ouvrage d'Enzo Traverso qui, avec une érudition sans pesanteur et une subtilité compréhensive, sort aujourd'hui Kracauer de l'oubli, reconstitue son itinéraire, analyse ses écrits et lui restitue sa place dans la culture du XX[e] siècle.


SCHILLER NATIONALMUSEUM
En 1930

Génération rebelle

Né en 1889 dans une famille juive de Francfort, Siegfried Kracauer est représentatif de cette génération rebelle d'intellectuels juifs qui vécut la rupture de la guerre et l'effondrement de l'empire wilhelmien comme des événements fondateurs, s'éleva contre la philosophie du progrès, dénonça la vision positiviste du développement technique et contesta l'ordre bourgeois (1). Il participa activement à l'effervescence créatrice, culturelle et politique de la gauche de Weimar, avant de connaître les chemins de l'exil. Son parcours croise celui des principales figures de cette époque bouleversée – amitiés, résonances, affinités de pensée et débats d'idées le lièrent à Theodor Adorno, Martin Buber, Ernst Bloch, Walter Benjamin et bien d'autres –, tout en restant irréductiblement singulier et étrangement décalé.

Dans son premier roman autobiographique, intitulé *Ginster* (2), publié anonymement en 1928, l'antihéros, qui lui ressemblait, était un libertaire solitaire, naïf et insolent, insolite et comique, que Joseph Roth avait alors comparé au personnage de Charlot. Kracauer était lui-même plutôt disgracieux et bègue de surcroît : sa pensée fut d'abord hésitante, comme sa parole. Il était convaincu de *« la nécessité de briser la cage de fer d'un monde désenchanté, sécularisé et rationalisé »* dont le roman policier, auquel il avait consacré une étude, était selon lui le miroir à peine déformé. Mais, contrairement à Martin Buber et à Franz Rosenzweig qu'il fréquentait au *Lehrhaus* (l'Institut libre d'enseignement juif de Francfort), il resta plusieurs années déchiré entre religion et politique sans pouvoir choisir, ni entrevoir – comme Ernst Bloch – une synthèse possible entre promesse biblique et communisme des soviets. Il se rapprocha finalement de ce dernier en optant pour un marxisme dissident, religieux, humaniste et libertaire, sans jamais adhérer au Parti communiste allemand.

Kracauer n'était pas un militant. A la fois enthousiaste et hésitant comme Georg, le héros de son second roman, il se défiait des mots d'ordre et des orthodoxies, les mouvements d'idées l'attiraient plus que les mouvements sociaux. Devenu responsable des pages culturelles de la *Frankfurter Zeitung*, le prestigieux quotidien des années 20, il exprimait surtout son engagement dans son travail de journaliste, défenseur des avant-gardes littéraires et artistiques, et dans son œuvre d'essayiste, dévoilant, dans l'univers réifié de la civilisation industrielle et des loisirs de masse, les éléments et ferments d'une subversion à venir. Ses études sur le cinéma, les chorégraphies américaines, les rues et cafés de Berlin (3) restituent par fragments l'esprit d'une époque et ébauchent l'espérance d'une autre.

Influencé par la sociologie de Georg Simmel, et peut-être par ses études d'architecture, Kracauer était sensible aux formes, aux images, à la phénoménologie du social. Flâneur, il collectait reliefs de l'histoire et bribes de réalité, tel un *« chiffonnier »*, disait encore Walter Benjamin, qui reconnaissait chez lui une démarche analogue à la sienne, attentive aux traces, aux restes du passé incrustés dans le présent et porteurs d'une promesse de rédemption. Enzo Traverso montre bien leur proximité, le parallélisme de leur archéologie de la modernité dans le Paris du XIX[e] siècle – l'un (Benjamin) dans le *Livre des passages*, l'autre dans une biographie sociale de Jacques Offenbach (4) –, comme la similarité de leur interprétation du fascisme en tant qu'*« esthétisation de la politique »*.

L'historien et l'exilé

En 1933, en Allemagne, on brûlait les livres de Kracauer dans un autodafé. Il avait déjà quitté Berlin pour la France, où il connut une existence précaire, le morne décor des chambres d'hôtel, puis les camps d'internement. Le promeneur était devenu un errant, un paria, dont la vie comme la pensée étaient plus que jamais sans attaches. Et s'il a finalement trouvé aux États-Unis, où il émigra en 1941, une relative stabilité et une certaine célébrité lors de la parution de son livre *De Caligari à Hitler* – une analyse du cinéma expressionniste des années 20, qui était aussi une réflexion sur la mentalité allemande –, quelque chose en lui était toujours ailleurs. Dans *History*, son dernier ouvrage demeuré inachevé, une réflexion sur la philosophie de l'histoire mais aussi sur son propre devenir, il comparait l'historien à l'exilé, contraint d'entrer dans un monde auquel il n'appartenait pas. *« Exterritorial »*, comme il se définissait lui-même, Kracauer fut avant tout, dit Enzo Traverso, un *« passeur »*, entre plusieurs cultures, différentes disciplines et divers systèmes de pensée. Son œuvre, comme lui, est vagabonde.

N. L.

(1) Sur cette génération ou quelques-uns de ses représentants les plus importants, on peut se reporter aux excellents ouvrages de Michael Löwy (*Rédemption et utopie. Le judaïsme libertaire en Europe centrale*, PUF, 1988), Enzo Traverso (*les Juifs et l'Allemagne. De la « symbiose judéo-allemande » à la mémoire d'Auschwitz*, La Découverte, 1992) et Stéphane Mosès (*l'Ange de l'histoire. Rosenzweig, Benjamin, Scholem*, Seuil, 1992).

(2) Traduit par Clara Malraux et publié sous le titre *Genêt* par Gallimard en 1933.

(3) Gallimard annonce la publication, en février 1995, de *Rues de Berlin et d'ailleurs*, traduit de l'allemand par Jean-François Boutout.

(4) *Jacques Offenbach ou le secret du second Empire*, traduit de l'allemand par Lucienne Astruc, avec une préface de Daniel Halévy, paru chez Grasset en 1937, va être réédité par Gallimard en novembre.

Bourdieu sur le métier

Suite de la page I

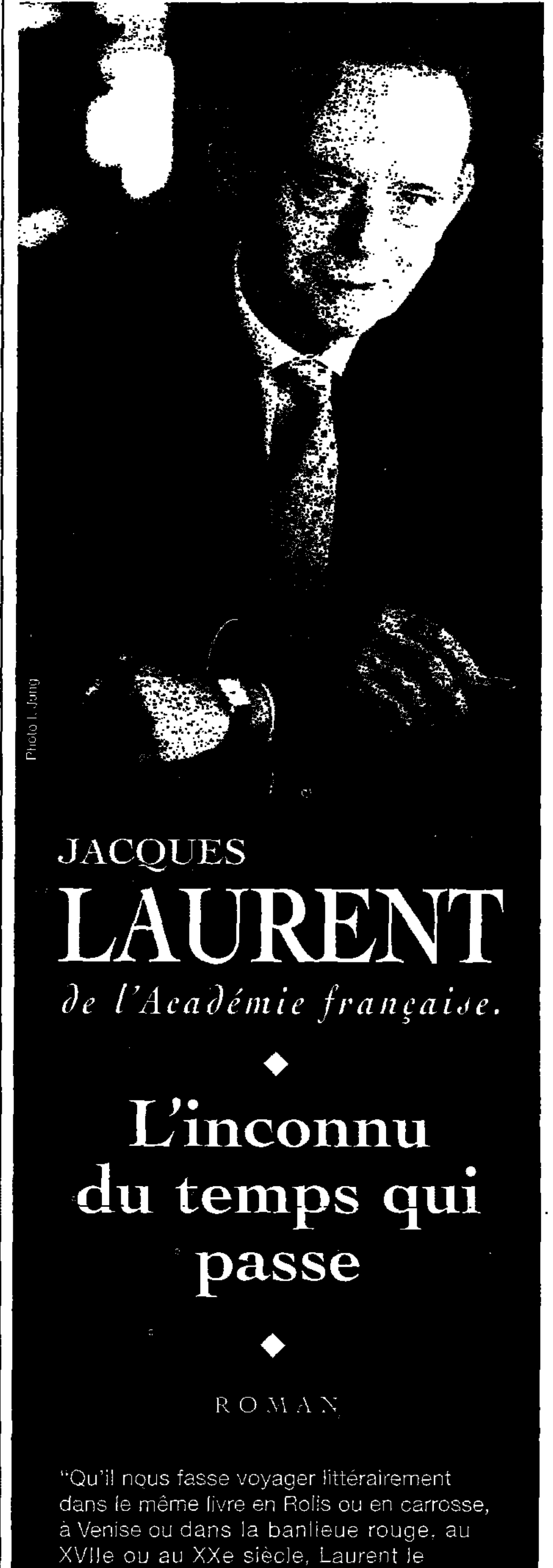
Si les multiples *« rappels à l'ordre »* de l'État fonctionnent si bien, c'est qu'ils en appellent aux structures cognitives et aux catégories de perception qu'il a instaurées et inculquées, et selon lesquelles il est perçu, y compris par ceux qui détiennent une partie de son monopole – la bureaucratie et, surtout, la *« noblesse d'Etat »*. Marx s'était trompé en ne voyant en eux que des usurpateurs, car il ignorait *« les effets bien réels de la référence obligée aux valeurs de neutralité et de dévouement désintéressé au bien public »* qui donnent à la vertu une plus-value symbolique. Il n'y a pas d'acte totalement désintéressé ou gratuit, dit Pierre Bourdieu, mais il peut y avoir des intérêts bien compris qui visent un profit d'universel. La conclusion, nullement libertaire, et évidemment d'actualité, est que *« la morale n'a quelque chance d'advenir, particulièrement en politique, que si l'on travaille à créer les moyens institutionnels d'une politique de la morale »*.

Reste, derrière tout cela, une question épistémologique : comment s'en sortir et penser l'Etat contre l'Etat, qui, lui-même, est dans les têtes, quand on est un chercheur, un professeur au Collège de France, comme Pierre Bourdieu, ou, tout simplement, un fonctionnaire, un agent et serviteur de l'Etat ? Plus généralement, comment arriver à déchiffrer la logique d'un ordre social qui détermine les positions, dispositions et prises de position que l'on peut soi-même y prendre ?

Par une *« double rupture »*, affirme l'auteur, qui renvoie dos à dos l'idéalisme du savant dans sa tour d'ivoire, à l'abri des déterminismes socio-historiques, et le relativisme qui le restreint à ces déterminismes. Double rupture qu'instaure le champ scientifique, cet *« univers social comme les autres »*, avec ses luttes, ses enjeux, ses rapports de forces, qui est aussi un *« monde à part »* où *« les lois positives de la cité savante sont telles que les citoyens de la science ont intérêt à la vertu »*. La question initiale ne s'en trouve cependant que déplacée, car il faut bien envisager, non comme résultat, mais comme préalable, l'autonomie relative de la conscience de celui qui pense cette *« cité savante »*, dont il est partie prenante, d'un méta-point de vue, comme s'il était lui-même à part.

Aussi, en refermant ce livre, qui restera comme une utile introduction à l'œuvre de Pierre Bourdieu, est-on tenté de s'insurger contre l'exorbitant privilège de l'homme de science, désabusé et distingué du sens et du sort communs.

Nicole Lapierre



LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Les incertitudes d'un prophète

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
1 et 2 (1820-1838)
de Jules Michelet.
Textes réunis et annotés par Louis Le Guillou,
Librairie Honoré Champion,
Deux volumes, 980 et 920 p., 400 F et 450 F.

PRESSÉS comme nous sommes, les lentes et patientes explorations érudites nous étonnent, quand elles ne provoquent pas une sorte d'amusement, admiratif et apitoyé tout à la fois. Passe encore pour Philip Kolb, toute sa vie attaché à éditer la correspondance de Proust ; le génie du créateur de *la Recherche* mérite cette dévotion. Mais Georges Lubin voué aux vingt-cinq volumes des lettres de Sand ? Mais Jean Robaglia s'échinant à sortir de l'ombre, en sept *in octavo*, les œuvres complètes d'Henri Becque, ou Louis le Guillou établissant et annotant, en onze volumes et près de dix mille pages, les écrits de Lamennais ? De ces exploits savants et obscurs, de ces escalades par la face nord d'himalayas de papier, émane une poésie de l'inutile.

A qui sont destinés ces travaux monumentaux ? A une poignée de collègues du bénédictin, à un quarteron d'étudiants qui en feront une lecture obligée, à quelques agents de l'autoreproduction universitaire auxquels se joindront, génération après génération, une mince troupe de curieux, désœuvrés et fortunés (car ces éditions, à faible espérance de vente, sont chères) ? La science ne parle-t-elle qu'à la science, abandonnant, ici ou là, à quelque vulgarisateur le soin de nous distiller les trois ou quatre gouttes du miel qu'il aura su butiner dans ces espaces arides ? Il suffit pourtant d'ouvrir la *Correspondance générale* de Michelet pour être immédiatement immergé dans le plus polyphonique des romans.

Lamennais n'a pas épuisé Louis Le Guillou. Le tempétueux abbé malouin a entraîné le professeur de l'université de Bretagne vers ses disciples et amis – provisoires –, Lacordaire et Montalembert. Et ces derniers l'ont amené à l'orée d'une forêt immense, Michelet. Le Guillou a hésité devant l'ampleur de la tâche. Son collègue Paul Viallaneix, l'éditeur des quatre volumes du *Journal* (1) et des *Œuvres complètes* de Michelet (2), n'était-il pas le galérien tout désigné pour une telle traversée ? Mais Viallaneix est tombé malade, et Le Guillou, n'obtenant ni de l'Université ni du CNRS les moyens de mener ses travaux, se résolut à prendre une retraite anticipée de l'enseignement pour pouvoir travailler à Michelet. *« Quels sacrifices ne doit-on pas faire à la science ? »*, commente-t-il sobrement. De telles histoires de passion sont agréables à raconter.

Voilà donc Le Guillou à la tête d'un puzzle de plus de dix mille pièces éparpillées qu'il aborde, nous dit-il, *« avec terreur »* ; on le croit sans peine. Il faudrait aussi raconter cette aventure. Elle aboutit à l'édition de dix volumes dont la parution s'achèvera en 1998. En voici deux déjà, un troisième est annoncé pour le mois de décembre. Deux ou trois broutilles typographiques mises à part, c'est une merveille. Archiviste de compulsion autant que de métier, Michelet gardait tout. Ses cartons d'invitation à déjeuner comme les lettres de ses élèves, ses carnets de comptes domestiques, scrupuleusement tenus, mois par mois, comme les notes administratives de ses directeurs de lycée ou d'université. En face de son journal, qui consigne les traces de sa pensée, de son roman idéal, voici donc le roman réaliste, l'épaisseur du quotidien, les odeurs et les saveurs de l'air du temps. Il y a cent façons de les lire.

OUBLIER par exemple un moment qu'il s'agit de Michelet, d'un géant de l'histoire et de la littérature, et suivre, jusqu'au seuil de la gloire – le second volume s'arrête en 1838, date de l'élection de Michelet au Collège de France et à l'Académie des sciences morales et politiques –, la vie d'un pauvre professeur, né deux ans avant le siècle et attaché en 1821 au lycée Charlemagne comme « agrégé volant ». La misère en col cassé, le *« salaire à la canut »* qui oblige à la course aux leçons et aux pensionnaires, les classes chahuteuses – *« En chaire,* se souvient l'un de ses élèves, *Michelet ne professait pas, il causait, s'entraînait, et suivait si bien son inspiration que ni le bruit des pupitres, ni les causeries d'enfants sans attention, n'arrêtaient son élan. La classe était nombreuse, et quelques-uns seulement (vous dirai-je que j'étais du nombre ?) subissaient le charme de sa parole. »* Et puis, pour arrondir les fins de mois, il rédige des petits manuels scolaires, entre en concurrence avec d'autres collègues impécunieux, cherche des appuis au ministère. Nous sommes en 1825, l'ordre moral est au pouvoir, un ecclésiastique gouverne l'éducation nationale. Le professeur courbe le dos et se fait conforme. Au lycée Sainte-Barbe où il enseigne désormais, il donne comme sujet de composition : *« Quelle est l'utilité morale et religieuse de l'histoire ? Prouvez cette utilité par quelques faits tirés de l'histoire sainte. »*

Cette docilité paie, plus que les travaux pédagogiques du jeune professeur. Le voilà chargé d'enseigner l'histoire à la princesse du Berry, la petite-fille de Charles X, puis il est chargé de cours – de philosophie – à l'Ecole préparatoire qui remplace l'Ecole normale, supprimée pour subversion. Avec trois salaires, il vit un peu mieux. Il en ajoutera un quatrième en 1830, celui de directeur des Archives historiques. La bière s'ajoute au vin sur la table, il prend un abonnement aux bains publics, loue un piano et achète plus de chaussures qu'il n'en fait rapiécer. Il intrigue aussi. 1830 amène ses amis libéraux au pouvoir. Il écrit à Edgar Quinet, son frère spirituel : *« Il faut venir sur-le-champ, mon ami, tout s'organise. Les places vont être enlevées assez rapidement. La vôtre se trouvera sans peine si vous arrivez à temps. »*

Abandonnons le roman du professeur pour l'éducation sentimentale. Le jeune Michelet couche avec sa marraine et logeuse, Hortense Fourcy, mais aussi avec l'employée de la pension, Pauline Rousseau – à qui il fait un enfant. Il décide d'épouser Pauline. Le frémissant romantique explique ainsi sa décision où, dit-il, *« la passion n'entre pour rien »*. Il veut prendre des élèves en pension pour gagner de l'argent. Or, on ne confie pas des élèves riches à un « garçon », sauf s'il est prêtre. *« Il me faut donc une femme qui ne soit ni trop belle, ni trop jeune, une bonne femme de ménage, laborieuse, sédentaire. (...) Pour un homme qui ne tient qu'au solide, c'est un parti très convenable. (...) Elle n'est plus dans l'âge du plaisir et de la dépense. »*

Michelet est moins cynique qu'il ne veut le faire paraître. Ce qui l'intéresse chez Pauline, outre ses qualités de ménagère, c'est qu'elle a eu des malheurs : *« Ce qui dans mes passions, je dois le dire, agit autant que l'attrait physique, ce furent certaines causes morales, une compassion qui me fit croire qu'arrivant en consolateur, j'avais chance d'être plus aimé. Cela m'arriva quatre fois. »* La compassion n'empêche pas Michelet de délaisser très vite Pauline pour Clio. La pauvre femme sombrera dans l'alcoolisme et mourra de tuberculose au tome III. Arrivera Mme Dumesnil dont Michelet dit qu'elle le *« prit par la maladie, la mort prochaine »*.

LE *roman* le plus dense, celui qui absorbe Michelet, le fait mourir et renaître tout à la fois, c'est l'Histoire. Ou plus exactement un mélange complexe, aux contours flous, où fermentent l'histoire, la philosophie, l'éloquence et la littérature. Consacrant, en 1942, son cours du Collège de France à « Michelet et la Renaissance », Lucien Febvre affirmait qu'il s'agissait là d'*« un essai sur le pouvoir des mots en histoire »* (3). L'une des traversées les plus excitantes de cette correspondance est celle où l'on voit se nouer, dans les hésitations et les contradictions, la poésie inspirée et la science rigoureuse, les accents vibrants et enflammés du visionnaire et le travail de fourmi de l'archiviste. Souvent Michelet s'agace quand ses amis, Heine, Hugo, Sainte-Beuve exaltent par trop les beautés littéraires de son *Histoire de France*, quand Lamartine lui écrit qu'il a *« le cœur d'une jeune fille avec l'âme d'un grand homme de l'Antiquité »*. L'effort immense qu'il déploie pour asseoir l'histoire sur des bases solides lui coûte trop – jusqu'à la dépression et l'épuisement – pour qu'on le néglige. Posant, en 1835, sa candidature à la chaire de géographie de la Sorbonne, il souligne sa modernité scientifique : *« Je crois être le seul historien de ce temps qui ait pris la géographie pour base (ou du moins pour point de départ) de l'histoire. »* Passion et raison, éloquence et science : comme l'écrit l'un de ses correspondants, Granier de Cassagnac, *« l'histoire, n'est-ce pas la religion du XIXe siècle ? »*

Michelet découvre et invente, dans un même élan, notre roman national. C'est le côté grandiose de cette correspondance. Il en est d'autres qui font sourire ou rêver. Le choléra qui fait trembler la France en 1835, une pétition du *Journal des femmes* demandant la permission pour elles d'assister aux cours de la Sorbonne, les malheurs en série d'Edgar Quinet, futur maître à penser de la République laïque, les ruses déployées par les écrivains, déjà, pour *« s'assurer des journalistes »*. Ou, plus subtil encore, le parfum d'une époque où les correspondants de Michelet se nommaient Epagonèse Viguier, Adelphe Fourmy, Amable Floquet ou Chrysanthe Desmichels.

(1) Gallimard, 1959-1976. Viallaneix a restitué le texte original de Michelet, outrageusement falsifié après sa mort par sa veuve, la terrible Athénaïs.
(2) Flammarion, 1971-1982, vingt et un volumes.
(3) Lucien Febvre : *Michelet et la Renaissance*, Flammarion, 1992.

Pierre Sansot en conteur de la tribu

Du rugby aux jardins publics, des paysages aux petites gens, ses centres d'intérêt échappent souvent aux cadres convenus. Portrait d'un sociologue qui aime « donner de la chair à la typologie universelle »

LES PILLEURS D'OMBRES
de Pierre Sansot.
Payot, 240 p., 95 F.

Sociologue atypique se tenant mal sur sa chaire, représentant d'une science plus buissonnière que docte, humaniste attendri ne se raidissant ou ne reculant devant aucun émerveillement... S'il fallait à tout prix ranger Pierre Sansot dans une catégorie, déterminer son rôle intellectuel, et celui de ses livres – qui se suivent, depuis vingt ans, sans se ressembler –, on devrait assurément chercher hors des définitions conventionnelles. Cela aurait pourtant l'inconvénient de l'enfermer, lui et son travail, dans une marginalité un peu trop rapidement établie. Il n'a d'ailleurs pas toujours échappé à ce type de réduction simplificatrice.

Avec son visage d'Indien bientôt appelé à siéger dans quelque conseil des anciens (il est âgé de soixante-quatre ans), ses cheveux gris noués par un catogan, ses pantalons à gros carreaux, son accent méridional et son parler goûteux, Pierre Sansot, de fait, aurait quelque difficulté à se confondre avec l'image du professeur, compassé et policé. Ses centres d'intérêt eux-mêmes, du rugby aux villes et aux jardins publics, des paysages aux petites gens (1), n'entrent guère dans des cadres convenus.

Mais là aussi il est nécessaire de se méfier et de ne pas aborder Pierre Sansot avec la même désinvolture qu'on lui suppose. Et si l'on écoute bien la leçon de ce professeur si peu guindé, on apprend vite que l'apparence n'est qu'une catégorie subalterne de l'apparaître. Ainsi, les travaux de Pierre Sansot sont bien autre chose qu'un agréable vagabondage dans les champs sociaux ; ils cherchent précisément à saisir cet apparaître et, par lui, à dire quelque chose du monde, non pas d'un monde abstrait, mais de celui que les hommes, ou simplement et plus concrètement « les gens », habitent ici et maintenant ; une chose, grave et en même temps joyeuse, qui n'aurait pas été dite auparavant, qui pourrait aider, faire du bien.

« Il y a des sociologues qui expliquent, ils expliquent d'ailleurs assez mal car ils ne prévoient pas », souligne, d'entrée de jeu, Pierre Sansot, pour qui le sociologue serait plutôt un *« prophète – mais pas un prophète militant, non ! – ou un conteur qui donne, par ce qu'il raconte, de la cohésion à la tribu, et la tribu rêve autour de ce qu'il dit et qui est peut-être ce que nous sommes »*. Et après un temps de réflexion : *« Ma recherche concernant la vie sociale cherche, dans un premier mouvement, à montrer la légitimité mais aussi les limites d'une analyse qui se détournerait de ce qui donne sens et saveur au phénomène étudié. »* Cette légitimité de la science ne doit pas enfermer son objet, surtout lorsque celui-ci est vivant, sans cesse en mouvement et en mutation ; d'où la nécessité d'aller au-delà, de réfuter la prétention à une maîtrise globale de toutes choses.

Le cancre et le Gaffiot

Le sens et la saveur : c'est presque un programme, la définition d'un projet où l'épistémologie et l'esthétique se mêlent, où la visée morale – discrète, toute de bienveillance – et une certaine poétique se complètent, s'harmonisent. On n'est pas loin de Bachelard ou de Barthes. Dans une veine proche des *Cahiers d'enfrance* (2), *les Pilleurs d'ombres* constituent la parfaite illustration de ce projet. Au-delà des souvenirs d'enfance et de scolarité, de l'anecdote autobiographique qui en sont le support, Sansot dégage des figures, des types comme le maître ou le cancre : *« Je donne de la chair à la typologie universelle. Mon cancre est tellement parfait que personne n'est cancre à ce point : un cancre qui ne serait pas tout à fait cancre, ce n'est pas intéressant pour comprendre la « cancrétude » si j'ose dire. J'aime que les êtres débordent de leur être, de leur essence, aillent jusqu'au bout. »*


MICHEL GASARIAN/EDITING
Pierre Sansot : défenseur des mots

Les objets eux-mêmes – le Gaffiot des études latines, le bulletin de notes... – demandent une attention qu'on ne leur accorde pas ordinairement. *« Pour insinuer le peu dicible ou l'inépuisable, je ruse, j'ai recours à des descriptions, des métaphores, des récits qui, je l'espère, ne sont pas des égarements littéraires »*, précise encore Sansot. La parole, l'écriture ne sont donc pas de simples moyens et la caution scientifique n'est pas garante des vérités désirées : *« Je n'ai jamais eu de sur-moi épistémologique. Je me laisse entraîner, je galope. Les mots dits scientifiques exténuent tellement la réalité qu'elle disparaît ; elle leur devient infidèle. Il faut que les mots gardent leur suc, qu'ils disent quelque chose et en même temps qu'ils ne soient pas impurs. »*

Ainsi, Pierre Sansot se veut un défenseur des mots : *« Les employer à bon escient, c'est empêcher une certaine dérive déréalisante. »* Et encore : *« Lorsque le réel est vraiment réel, il devient image, il explose, se dit, se représente. »* Il ajoute : *« Je ne crois pas au simulacre, ou bien j'en ai peur. Il y a des mots qu'il faut garder, comme marché, gare, ou bien ambition, gratitude, fidélité, fierté, modestie... Ils signifient encore quelque chose. Ceux qui veulent s'en passer ne le peuvent guère. »*

Finalement, le travail de Sansot s'appuie sur une sorte de morale implicite, non contraignante ; aussi éloigné du scientisme que de l'hédonisme, il témoigne d'une certaine idée de la positivité qui *« pourrait être celle d'un Spinoza, mais sans l'arrière-fond métaphysique. Les choses s'affirment et se perpétuent, malgré les défaillances et les ratés. Ça continue à être et ça m'étonne »*. Maître – plus au sens de l'école laïque que de l'esprit académique – déconcerté et généreux, avec rigueur, il prononce sa leçon à mi-voix. Elle est belle et utile à entendre.

Patrick Kéchichian

(1) *Poétique de la ville* (1973) et *Variations paysagères* (1983) ont paru aux éditions Klincksieck ; *la France sensible* (1985), aux éditions Champ Vallon ; *Le rugby est une fête* (1991) chez Plon ; *les Gens de peu* (1992) aux PUF ; et *Jardins publics* (1993) chez Payot.

(2) Champ Vallon, 1990, réédition « Petite bibliothèque » Payot, n° P191.

